IMT Nuremberg Archives

H – 5002

International Court of Justice

File Copy
Recd. Jan. 25, 1946

DOC. R.F. N° 321

DOCUMENTS POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA GUERRE

RF. 331

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE - MINISTÈRE PUBLIC DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-5002

IV

CAMPS DE CONCENTRATION

SERVICE D'INFORMATION DES CRIMES DE GUERRE

OFFICE FRANÇAIS D'ÉDITION

H5002 - 0002

USA 35 Room 130

Asked immediately by the Court. Thank you

Room 594 BR

H5002 – 0003

H5002 - 0004

MINISTERE DE L'INFORMATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 7 Janvier 1945

N O T E

Ci-joint la liste des cents témoignages ayant servi avec les 25 rapports qui suivent à la réalisation de l'ouvrage "Camps de concentration".

Il ne manque que les renseignements concernant M.BORTUSO. Dès que je les recevrai, je vous les ferai parvenir d'urgence./.

H5002 – 0005

T E M O I G N A G E S E T D E P O S I T I O N S

NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
I ADLER Julien Ochs	BUCHENWALD	Le Général Adler est vice-Président du Conseil d'Administration et Administrateur Général du New York Times Ce n'est pas un déporté.
2 AMAR Catherine, Avocate à la Cour de Paris I, Suqare de Villeret de Joyeuse, Paris	NEUENBREMEN, RAVENSBRUCK, SIEMENTHAL, SACHSENHAUSEN	
3 ARDITI Pierre 2 square de Padivac Paris (I6°)	AUSCHIWITZ, MANOWITZ GLEIWITZ, DORA (Usine de Buna)	
4 AZOULAY, Maurice chevalier de la Légion d'Honneur, 65 av. Niel, Paris	Fortifications Todt Pas-de-Calais, Boulogne	
5 BACHMANN, Instituteur 2 r. de la Croix Sarreinsning (Moselle	SARNY	BACHMANN, n'est pas un déporté. Sa déposition se réfère à des actes dont il avait été témoin et participant en tant que soldat de l'Armée Allemande.
6 BADER, Jean, Négociant actuellement Capitaine au Ministère de la Guerre, 48, av. d'Orléans, Paris	DRANCY	
7 BALACHOWSKI Alfred, Docteur ès sciences naturelles, Chef de Laboratoire de l'Institut Pasteur. I, Square Sully, Viroflay (S. & O.)		
8 BARBIER Henri, Professeur au Lycée Lons-le-Saunier 42, grande rue à Valentigny	BUCHENWALD WALDSLEBEN	a

.....

H5002 – 0006

NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
9. BISCH-MOCHET	AUSCHWITZ, BIRKENAU MANOWITZ	
IO. BLOCH Claude, Docteur en biologie au C.N. R.S. 203, Bd Malesherbes Tél. Wag. 2I/23 Paris	AUSCHWITZ, BIRKENAU.	
II. BORTUSO Louis, commis boulanger. Chez Mme Lemières à COUTAINVILLE		
I2. CARTIER-WORMS Henriette Docteur en Droit 75, av. Mozart, Paris Tél. Passy 55-I2	RAVENSBRUCK	
I3. CHAMPY Christian, professeur à la faculté de médecine 55 r. Geoffroy st Hilaire	STRUTHOF	La déposition du Docteur CHAMPY a trait à un rapport scientifique fait à la demande des autorités d'enquête
I4. CHAVASSINE Madeleine, ingénieur chimiste I4, av. des Rosiers Villeneuve le Roy (S& O.	AUSCHWITZ	
I5. CHEMEL Pierre Etudiant, 22 r. du Champs Paris 7° tél. Inv. 7I-67	VIENNE	
I6. CLEMENT Maurice commerçant à Neuf Chateau (Vosges)	HINLERT, WITTLICH BRESLAU, SCHWEIDNITZ	
I7. CLIQUET Charles, Docteur en médecine, r. Abricot Vierzon (Cher)	NEU-BRENN (Saarbruck: CASSEL, BUCHENWALD, DORA, DENTZ.	
I8 COHEN Maurice, radio-électricien	BIRKENAU, JAWORJNO	
I9 COUDERT Charles, docteur en médecine, 6 r. Greveux Paris, actuellement I26 Bd du Montparnasse	SACHSENHAUSEN a	
20 Dr GOMBERT	DACHAU, ALLACH, AUSCHWITZ	
2I. DURAND Albert 8 bis, rue de l'Arrivée	DACHAU a	
22. ERRERA Samy	AUSCHWITZ	

.....

H5002 – 0007

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
23	FEIGELSON Raphaël	AUSCHWITZ	
24	FRADIN Georgette Docteur en médecine 1 Place Victor Hugo PARIS	NEU-BRENN, RAVENSBRUCK, SACHSENHAUSEN	
25	FREISMUTH Joseph	STRUTHOF	Déposition en collaboration avec 3 autres déportés : MATHIAS Barbe, ADAM, Conrad, SCHILLING Léopold
26	FRESNEL, Docteur en médecine	RAVENSBRUCK	Madame.
27	GASSMANN Marcel	WOIPPY	
28	GELIS, Journaliste 93 Rue Olivier de Serre PARIS 15eme Tel. Lecourbe 70-79	RAVENSBRUCK	
29	GENESTE René, Lieutenant de l'O.R.C.G.	AUSCHWITZ, BIRKENAU	Le lieutenant GENESTE (O.R.C.G.) transmet la déposition de GUTMANN Simon, déporté
30	GIRARD François, Etudiant 23 Bd Delessert PARIS Tél. Troc. 58-95	BUCHENWALD	
31	GIRARD Louis, Lucien Docteur en médecine 23 Bd Delessert-Paris	SARREBRUCH, NEU-BRENN BUCHENWALD, MANNHEIM HEIDELBERG, WURSTBURG NUREMBERG, HOLT, DORA.	
32	GOLDET, Infirmière 11 Rue Massenet PARIS	RAVENSBRUCK	Cécile GOLDET
33	GODLIST	AUSCHWITZ, JUVICHOVITZ BUCHENWALD	
34	GOLDSTEIN Henri, Docteur en médecine 6 Rue des Quatre Vents Paris VI°	AUSCHWITZ	
35	GOLDSTEIN Félix	Ile d'Aurigny, Pas de Calais, Etaples, Boulogne	
36	GREIF Léon, Docteur en médecine 68 Bd St-Marcel	AUSCHWITZ	C'est GREIF et non GREIL comme l'indique par erreur l'ouvrage " Camps de Concentration "

H5002 - 0008

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
37	GRIMAUD Pol, Emile Préfet des Basses Pyrénées. 11 Place de la Porte Champerret PARIS	DACHAU, ALLACH	
38	GRITZ Richard Antonien Hûtte District de Kattowitz	BUCHENWALD	
39	GUEROULT	AUSCHWITZ	
40	HENOQUE (Abbé)	BUCHENWALD	
41	HEREIL Jacqueline Assistante sociale 16 Avenue Aristide Briand à BOURG LA REINE	RAVENSBRUCK	
42	HODEBERT	RAVENSBRUCK	
43	KOHN Alex	AUSCHWITZ, BIRKENAU	
44	KUZINER Paul	AUSCHZITZ	
45	LAJEUNESSE Mme	MATHAUSEN	
46	LAUTH, Professeur de lettres à Grisolles (Tarn et Garonne) 3 Rue des Dardanelles Paris chez Mme SIMONETTA	BERGEN-BELSEN	
47	LAVAL Edouard-José Maire de Presles, or- thopédiste physiolo- giste 27 Rue de Bruxelles Paris 9eme	BUCHENWALD	
48	LEBEGUE Andrée, vendeuse 205 Rue St.Honoré PARIS	RAVENSBRUCK, BELSEN	
49	LE BELLON de DIONE Jacques, Officier 36 Av.D'Eylau PARIS	EISENBERG, SACHSEN HAUSEN, MATHAUSEN	
50	LECURON F. 9 Square Desaix PARIS 15°	MATHAUSEN	
51	LE DU	BUCHENWALD, MATHAUSEN MAIDANECK, LIEPOWA.	

H5002 – 0009

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
52	LE GIGAN Jean Directeur commercial 48, r. Gutenberg NANTES	KARLSRUHE, RHEINBACH DIETZ	
53	LEGRAND Suzanne assistante sociale 4, av. de Nancy à SAINT-CLOUD (S.& O.)	RAVENSBRUCK	
54	LELOIR (Père) Docteur en Théologie, professeur d'Histoire religieuse à l'Universsité Coloniale d'Anvers 31?r Friant PARIS I^e & 8 r. Gagnage NAMUR Belgique	BUCHENWALD	
55	LLON-KINDBERG Michel Docteur en Médecine médecin Chef de l'Hôpital Beaujon avant l'occupation allemande Chez Dr. WEILLIER, 9 ave de la Bourdonnais PARIS	AUSCHWITZ, MANOWITZ, BUCHENWALD	
56	LAPASIER Mina	RAVENSBRUCK	
57	LEQUEU	BUCHENWALD	Docteur LEQUEU
58	MAGESCAS Armand 60, av. Marceau PARIS	HAMBOURG	
59	MANHES Henri-Frédéric Colonel 32nr. de Rome PARIS	BUCHENW LD	
60	MARBLER Victor	MAIDANECK	
61	MARQUET Yvonne 6, rue des Ternes PARIS	MAUTHAUSEN	
62	MARTIN-CHAUFFIER Jean, étudiant en médecine 29, Av. H. Martin PARIS Tel. Passy II - 59	BUCHENWALD	
63	MARTIN CHAUFFIER Louis Homme de Lettres 29, av. H. Martin PARIS Tel. Passy II-59	NEUENGAMME, BERGEN-BELSEN	
64	MAZEAUD Léon, Professeur a la Faculté de droit a Paris 4 avenue d'Eylau PARIS		

H5002 – 0010

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
55	MONESTIER A.	NATZWELLER, STRUTHOF	Déposition rapport M. Monestier n'est pas un déporté
56	MOREY Bernard Industriel à Cuiseaux Provisoirement 62 av.Marceau Paris	NEUENGAMME, DIEBOURG	
57	MORALIS (de la) Anne-Marie, assistante sociale et assistance de Justice 25 r. des Fontaines DINAN Chez Mme BIRE 6, av. du Parc Monceau PARIS	DUSSELDORF, HANOVRE, RAVENSBRUCK	
58	NAPARSTEK Charles prothéziste, mécanique dentaire. 32 r. des Amandiers PARIS 20°	AUSCHWITZ, BIRKENAU, ORJANIENBURG, FLOSSENBURG, LEONBERG, KAUTENRING, DACHAU GANAKER	
59	NEGRE Maurice Journaliste.	BUCHENWALD	
70	PAUL Marcel, électricien 118, rue Lafayette PARIS	BUCHENWALD	Ministre depuis
71	PAUL Sylvie 3 r. des Marchés à ALFORTVILLE & 288 r. Jean-Jaurès MAISON ALFORT	RAVENSBRUCK	
72	PATCHMANN Hermann	AUSCHWITZ	
73	PRENANT Marcel professeur en Sorbonne 6 ,r. de Touillies PARIS	NEUENGAMME	
74	PRUGNANT Réné 31 r. Pierre et Marie Curie à Blanc Mesnil	NEU-BRENN	
75	RABATE Octave mécanicien 10, R. Barrault PARIS 13°	MATHAUSEN	
76			
76			
76	RAMBAUD Violette	RAVENSBRUCK	

H5002 – 0011

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
77	RENAUDIN Germaine	AUSCHWITZ - BIRKENAU RAISKO , RAVENSBRUCK	
78	RENLT Marcel Docteur en médecine 30, rue de Miromesnil PARIS	BUCHENWALD	
79	RICHET Olivier Etudiant 15 r. de l'Université PARIS	BUCHENWALD, DORA	
80	RICHET Charles, professeur à la Faculté de médecine de Paris membre de l'Académie de Médecine. 15, rue de l'Université. PARIS	BUCHENWALD	

H5002 - 0012

NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
8I ROLLAND Marie 26,av.Marceau	RAVENSBRUCK	
82 SCHECKTER Michel,docteur en médecine à RUMAUCOURT (P.de C.)	AUSCHWITZ, MONOWITZ	
83 SCHLUMBERGER Ernest	VULKANLAGER près de HASLACH	
84 SEGAL Isaac,Ingénieur chimiste,6I r.Charles Laffite à Neuilly (Seine)	BUCHENWALD	
85 SIVADON Jeanne Directrice de Ecole Sociale chez Dr SIVADON,Hopital Psychiatsique,VILLE EVRARD	RAVENSBRUCK	
86 STEINBERG Samuel,docteur en médecine,3 r.de Navarre Paris Tél.P.Royal I8/92	AUSCHWITZ	
87 SUSSEFELD Robert, I3 rue Maspéro,Paris	BLECHAMER,AUSCHWITZ,JAWORNO	Cinéaste et non Dr en médecine comme l'indique,par erreur,l'ouvrage : "Camps de Concentration".
88 TEITGEN Paul,avocat à la Cour, 92,av.Niel,Paris	NATZWILLER, STRUTHOF,DACHAU	
89 TOUSSAINT Micheline,secrétaire-I9 r.Bas Rogers: Puteaux	NATZWILLER,STRUTHOF,AUSCHWITZ, MATHAUSEN,EBENSEE	é
90 TYL Joseph,Professeur prêtre catholique Provid t 2I3,r.de Vaugirard, Clinique Pasteur	AUSCHWITZ	
9I VERHEYN Adolph,employé de commerce 7,rue Folie Méricourt, Paris	BUCHENWALD,DORA	
92 VIGOUROUX Georges,Officier de la police judiciaire	NECKAREIZ,NECKARGERACH	M.VIGOUROUX,Commissaire de Police officier de police judiciaire,chef du service de police du comité de Libération des deux camps.

....

H5002 – 0013

	NOMS	CAMPS	OBSERVATIONS
93	WAITZ Robert, Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg	AUSCHWITZ, MONOWITZ	
94	WERTHEIMER 35 Rue de Meslay PARIS	AUSCHWITZ, BIRKENAU	
95	WINBACH Colette 23 Av. Léopold II Tel. Auteuil 14/99	RAVENSBRUCK, ZWODAU	
96	WINTERBERGER Martin Dans la 1ère D.F.L.	STRUTHOF	
97	WINTERFELD Lizzé 28 Rue Bayard Paris8	BERLIN, AUSCHWITZ BERGEN BELSEN, SALZWEDEL	
98	WOLF Ernest 17 Rue St.Joseph PARIS	Neuerchirchein BLECHHAMER(AUSCHWITZ)	
99	ZDANOWSKI Anna, Etudiante encore au lycée	AUSCHWITZ	
100	ZUBERSTEIN Lucien mécanicien de machines de bureau	AUSCHWITZ	

H5002 – 0014

CAMPS DE CONCENTRATION

(Crimes contre la personne humaine)

H5002 – 0015

DOCUMENTS POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA GUERRE

CAMPS
DE
CONCENTRATION

OFFICE FRANÇAIS D'ÉDITION

H5002 – 0016

PRÉFACE

Camps de Concentration *est le quatrième volume de la collection « Documents pour servir à l'histoire de la guerre »* (1).

Un sujet aussi vaste et aussi important (car c'est le domaine où la barbarie nazie s'est exercée avec le plus de méthode et avec cette insouciance que donne l'assurance de l'impunité) a déjà été traité dans bien des rapports, a fait l'objet de nombreux et intéressants témoignages et d'émouvants récits. Mais il est évident qu'aucune conclusion positive ne pouvait être tirée de ces documents, dont chacun traitait soit d'un camp soit même souvent de la portion de camp, où se limitaient les horizons de l'auteur de la déposition.

Pour eux les noms d'Auschwitz, de Buchenwald, de Dachau, de Mauthausen, d'Ellrich, de Bergen-Belsen, de Ravensbrück, de Neuhengamme, de Struthoff, de Maidanek ou de Sachsenhausen sont devenus tristement célèbres, mais cette célébrité dans l'horrible contribue à donner une idée imparfaite de la réalité.

En effet, pour un camp de première importance comme Auschwitz où périrent huit millions d'hommes, combien d'autres camps demeurent méconnus où pourtant, quoique à une échelle restreinte, la torture et la mort ont également fait leur œuvre.

J'ai pensé qu'il fallait faire connaître à l'opinion publique mondiale que l'Allemagne nationale-socialiste dans son ensemble *(à quoi il faut ajouter les territoires sur lesquels le IIIe Reich avait mis sa griffe) n'était plus qu'un immense camp de concentration et que par conséquent si l'on voulait faire autre chose qu'un récit de plus, il fallait établir un document* de synthèse. *C'est ce travail que nous avons essayé de réaliser et, bien qu'il soit certainement incomplet sur bien des points, j'espère que nous ne sommes cependant pas arrivés trop loin du but.*

Ce travail concernant l'entité « camps » ne doit pas faire mention de certains en particulier et c'est pourquoi aucun d'entre eux n'est cité dans le texte, sauf dans les rares cas où cela fut vraiment indispensable. Le même critère nous a dirigé lorsqu'il s'est agi de noms de bourreaux ou de victimes.

En effet, chaque témoignage n'est qu'une fraction d'un « crime unique » dont nous voulons reconstituer ici l'exécution.

(1) Précédents volumes : *Oradour-sur-Glane*, *Le pillage économique de la France*, *La tentative de germanisation des Ardennes*.

H5002 – 0017

Nous avons donc pris cent témoignages et dépositions et vingt-cinq rapports qui forment le dossier de cet ouvrage. Ces documents réunis, il ne pouvait être question de les publier in extenso *l'un à la suite de l'autre : tous se seraient répétés et les points importants et originaux de chacun d'eux auraient été noyés.*

Nous avons ensuite extrait de chaque déposition, de chaque témoignage, de chaque rapport, tous les passages qui permettaient de réaliser à partir d'éléments de preuves nettement définis, une synthèse anonyme mais juridiquement et scientifiquement exacte.

L'ouvrage présente ainsi une série de chapitres et de sous-chapitres traitant de chaque aspect, de chaque question, depuis le départ pour le camp jusqu'au four crématoire.

Tous ces chapitres ou sous-chapitres sont composés d'une suite de paragraphes qui sont autant de citations *(chacune d'elles porte un numéro renvoyant au dossier).*

Ces citations ayant une valeur de documents, nous ne nous sommes pas reconnu le droit de les transformer d'aucune façon ; nous n'avons pas non plus ajouté de texte de liaison entre les citations, ce qui aurait chargé l'ouvrage sans ajouter rien à sa valeur documentaire. Si par conséquent, certains passages vous paraissent peu clairs et le style de quelques paragraphes un peu confus, nous nous en excusons à l'avance.

D'autre part, vous vous apercevrez que l'on passe parfois du masculin au féminin à l'intérieur même d'un chapitre. Chaque fois que cela nous a été possible, nous avons traité séparément des hommes et des femmes, mais là où la différence de sexe ne le justifiait pas, les textes ont été mêlés.

Ainsi réalisé, cet ouvrage, non seulement par le déroulement de tous les aspects du calvaire des déportés dans les camps, mais aussi par l'exposé de la façon dont a été conçue et réalisée cette entreprise d'extermination des peuples, montre clairement qu'au delà des forfaits individuels, il y a crime collectif et qu'au-dessus des exécutants, le véritable coupable est la doctrine qui a permis la justification préalable de ces horreurs et en a méthodiquement envisagé l'exécution. Il montre que l'importance qu'attachent les hommes de bonne volonté au problème des crimes de guerre et l'anxiété avec laquelle ils attendent la solution pratique qui lui sera donnée, ne sont pas injustifiées : de l'un comme de l'autre dépendent en effet l'organisation internationale de demain et la paix du monde.

H5002 – 0018

Il n'a pas encore été donné de définition juridique précise du « crime contre la personne humaine ». C'est par suite d'une parfaite identité de vues sur ce qu'il définit très bien comme un crime international de droit commun[1] *: « atteinte à titre racial, national, religieux ou politique, à la liberté, aux droits ou à la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes innocentes d'une infraction au droit commun ou, en cas d'infraction, dépassant la peine prévue », que la réalisation de cet ouvrage a été confiée à* M. Eugène ARONÉANU. *Je le remercie ici d'avoir mené à bien ce considérable travail.*

Jacques BILLIET
Directeur du Service d'Information
des Crimes de Guerre.

1. Il faut entendre « crime de droit commun perpétré en violation d'une loi internationale ».

H5002 – 0019

TÉMOIGNAGES ET DÉPOSITIONS

1. Adler, Julien Ochs.
2. Amar Catherine, avocate à la Cour, à Paris.
3. Arditi Pierre.
4. Azoulay Maurice, chevalier de la Légion d'honneur.
5. Bachmann, instituteur.
6. Bader Jean, négociant, actuellement capitaine au Ministère de la Guerre.
7. Balachowski Alfred, docteur ès Sciences Naturelles, chef de laboratoire de l'Institut Pasteur.
8. Barbier Henri, professeur au Lycée Lons-le-Saunier.
9. Bich-Mochet.
10. Bloch Claude, docteur en biologie au C. N. R. S.
11. Bortuso Louis, commis boulanger.
12. Cartier-Worms Henriette, docteur en Droit.
13. Champy Christian, professeur à la Faculté de Médecine.
14. Chavassine Madeleine, ingénieur-chimiste.
15. Chemel Pierre, étudiant.
16. Clément Maurice, commerçant.
17. Cliquet Charles, docteur en Médecine.
18. Cohen Maurice, radio-électricien.
19. Coudert Charles, docteur en Médecine.
20. De Gombert.
21. Durand Albert.
22. Errera Samy.
23. Feigelson Raphaël.
24. Fradin Georgette, docteur en Médecine.
25. Freismuth Joseph.
26. Fresnel, docteur en Médecine.
27. Gassmann Marcel.
28. Gelis, journaliste.
29. Geneste René, lieutenant de l'O. R. C. G.
30. Girard François, étudiant.
31. Girard Louis-Lucien, docteur en Médecine.
32. Goldet, infirmière.
33. Goldlist.
34. Goldstein Henri, docteur en Médecine.
35. Goldstein Félix.
36. Greil Léon, docteur en Médecine.

H5002 – 0020

37. Grimaud Pol Émile, préfet des Basses-Pyrénées.
38. Gritz Richard.
39. Gueroult.
40. Henoque (abbé).
41. Hereil Jacqueline, assistante Sociale.
42. Hodebert.
43. Kohn Alex.
44. Kuziner Paul.
45. Lajeunesse (Mme).
46. Lauth, professeur de Lettres à Grisolles (Tarn-et-Garonne).
47. Laval Edouard-José, maire de Presles, orthopédiste physiologiste.
48. Lebegue Andrée, vendeuse.
49. Le Bellon de Dione Jacques, officier.
50. Lecuron F.
51. Le Du.
52. Le Gigan Jean, directeur commercial.
53. Legrand Suzanne, assistante sociale.
54. Leloir (Père), docteur en Théologie, professeur d'Histoire religieuse à l'Université Coloniale d'Anvers.
55. Leon-Kindberg Michel, docteur en Médecine, médecin-chef de l'hôpital Beaujon avant l'occupation allemande.
56. Lepadier Mina.
57. Lequeu.
58. Magescas Armand.
59. Manhes Henri-Frédéric, colonel.
60. Marbler.
61. Marquet Yvonne.
62. Martin-Chauffier Jean, étudiant en Médecine.
63. Martin-Chauffier Louis, homme de Lettres.
64. Mazeaud Léon, professeur à la Faculté de Droit de Paris.
65. Monestier A.
66. Morey Bernard, industriel.
67. Morlais (de la) Anne-Marie, assistante sociale et assistante de Justice.
68. Naparstek Charles, prothéziste, mécanique dentaire.
69. Nègre Maurice, journaliste.
70. Paul Marcel, électricien.
71. Paul Sylvie.
72. Patchmann Hermann.
73. Prenant Marcel, professeur en Sorbonne.
74. Prugnant René.
75. Rabaté Octave, mécanicien.
76. Rambaud Violette.
77. Renaudin Germaine.
78. Renet Marcel, docteur en Médecine.
79. Richet Olivier, étudiant.
80. Richet Charles, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.
81. Rolland Marie.
82. Scheckter Michel, docteur en Médecine.
83. Schlumberger Ernest.
84. Segal Isaac, ingénieur-chimiste.

H5002 – 0021

85. Sivadon Jeanne, directrice d'École sociale.
86. Steinberg Samuel, docteur en Médecine.
87. Sussefeld Robert, docteur en Médecine.
88. Teitgen Paul, avocat à la Cour.
89. Toussaint Micheline, secrétaire.
90. Tyl Joseph, professeur, prêtre catholique.
91. Verheyn Adolph, employé de commerce.
92. Vigouroux Georges, officier de la Police Judiciaire.
93. Waitz Robert, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg.
94. Werthaimer.
95. Winbach Colette.
96. Winterberger Martin.
97. Winterfeld Lizzé.
98. Wolf Ernest.
99. Zdanowski Anna, étudiante, encore au lycée.
100. Zuberstein Lucien, mécanicien de machines de bureau.

H5002 – 0022

RAPPORTS ET DOCUMENTS DIVERS

	Sujet	*Origine*
101.	AUSCHWITZ.	Rapport de services russes.
102.	AUSCHWITZ.	Rapport du 4 juin 1945, rédigé par un officier de la 2e D. B.
103.	AUSCHWITZ.	Rapport du 5e Bureau E. M. A. No 015.285.
104.	AUSCHWITZ-BIRKENAU.	Documents fournis par « Executive Office of War Refuge Board ».
105.	BUCHENWALD.	Série de rapports (Ministère de la Justice).
106.	BUCHENWALD.	Rapport du Quartier Général Suprême des Forces Expéditionnaires Alliées.
107.	DACHAU.	Rapports officiels.
108.	DORA.	Rapport (Américain).
109.	FLOSSENBURG.	Rapport H. Q. G. — US Army.
110.	MAIDENECK.	Constantin Simonov : " Un camp d'extermination. "
111.	MAIDENECK.	Communiqué de la commission extraordinaire polono-soviétique.
112.	MAUTHAUSEN.	Rapport officiel.
113.	RAVENSBRUCK.	Rapport du lieutenant Launay.
114.	RAVENSBRUCK.	Rapport, Antenne d'Annemasse.
115.	STRUTHOF.	Rapports concernant le camp de Struthof. (Natzwiller).
116.	STRUTHOF.	Rapport de Florimond Bonte.
117.	DOCUMENTS.	Fournis par le Ministère des Prisonniers et Déportés.
118.	Série de rapports de l'O. R. C. G.	
119.	Rapport de M. Le Bris (Bourbriac).	

H5002 – 0023

120. Rapport de l'État-Major Général.
121. Rapport d'un rapatrié français.
122. Lettre d'Élisabeth Sheridan.
123. Article de l'honoré Geddes R. C.
124. Article du professeur Young.
125. Rapport d'un déporté d'Errouville.

H5002 – 0024

LES QUATRE CHEFS D'INCULPATION

Racial.

« J'ai été arrêté le 4 mai 1943 en gare de Marseille au cours d'une rafle au moment de la présentation de ma carte d'identité timbrée du tampon d'Israélite [87]. »

National.

« J'ai travaillé pour la Résistance et ai été arrêté le 8 juillet 1943 [46]. »

Religieux.

« On ne me reprochait pas d'avoir participé à une action, mais seulement d'être aumônier du maquis, c'est-à-dire d'exercer mon sacerdoce. Je fus avisé que j'étais condamné à mort pour délit de prêtrise [54]. »

Politique.

« C'est en tant que membre du Parti Communiste que j'ai été l'objet d'un mandat d'arrêt dès le mois de septembre 1940. J'ai été recherché, arrêté, condamné et finalement déporté à ce titre [70]. »

H5002 – 0025

DÉPART

« Le convoi comprend environ 1.000 à 1.200 personnes, hommes, femmes, enfants, vieillards, de toutes les classes de la Société, et de toutes les nationalités [93]. »

« On voyait emmener les femmes accouchées depuis quelques jours avec leurs enfants, des vieillards infirmes que l'on transportait sur des brancards, des grands mutilés, des enfants en bas âge. Celui des S. S. qui était chargé de ramener des enfants de la pouponnière de Neuilly, est rentré en disant qu'il n'avait pas eu le courage de ramener des poupons. A ce moment le Hauptsturmführer a fait partir un autre autobus qui est revenu avec les enfants ; 350 ont été ainsi déportés. Malgré les bouteilles thermos, le lait condensé et les bouteillons d'eau qui leur étaient remis au départ, la plupart des enfants sont morts en cours de route [46]. »

« Les S. S. nous déshabillent et nous mettent tous nus, 140 personnes par wagon de marchandises ; les célèbres wagons : 40 hommes — 8 chevaux. C'était un enfer [51]. »

« Tout fut fermé hermétiquement [20]. »

« Nous ne pouvions ni nous asseoir ni nous accroupir [7]. »

« En ce qui me concerne j'ai passé la nuit sur un pied, ne pouvant poser le second par terre [69]. »

« Au milieu du wagon, une tinette pour faire nos besoins qui a été pleine au bout de quelques heures et qui débordait et répandait une odeur épouvantable. Ensuite, les gens faisaient leurs besoins à même le wagon, et nous avons dû effectuer le voyage dans une odeur pestilentielle.

Pendant le parcours, de nombreuses tentatives d'évasion eurent lieu... Ces évasions extrêmement dangereuses ne pouvaient avoir lieu dans tous les wagons. Nous n'avons pu le faire car le nôtre était placé à côté de celui des S. S. et se trouvait sous leur surveillance constante. Les évasions ont eu lieu surtout la

H5002 – 0026

deuxième nuit lorsque nous étions encore en France. Les uns ont pu ouvrir leur wagon, les autres ont pu forcer les lucarnes dont ils ont cassé les barreaux. Lorsque les S. S. s'apercevaient d'une évasion, le train stoppait, la chasse commençait à l'aide de projecteurs placés sur des tourelles et des mitrailleuses posées à l'avant et à l'arrière du train. Les S. S. se précipitaient des wagons à la recherche de ceux qui se sauvaient et tiraient sur eux. Le dernier wagon du train, resté vide, était destiné à recevoir les cadavres. Il recevait non seulement les tués, mais encore les blessés qui étaient mélangés pêle-mêle avec les morts. J'ai revu ce wagon à Buchenwald, d'où s'échappaient les râles et les plaintes des blessés. J'ai su d'une façon absolument certaine que tous ceux-ci ont été achevés et envoyés au crématoire avec les morts [7]. »

« Toutes les tentatives d'évasion furent férocement réprimées [50]. »

« Dans les wagons où les évasions avaient eu lieu les détenus ont été mis entièrement nus, un certain nombre, pris comme otages, étant fusillés sur-le-champ [78]. »

« J'ai vu l'exécution qui eut lieu devant un wagon dans un trou de bombe [30]. »

« Quelques jeunes gens furent choisis à la hâte... Nous vîmes arriver les cinq jeunes gens qui avaient été choisis tout d'abord, chacun était accompagné d'un gendarme allemand portant un pistolet. Au moment où ils parvinrent dans la tranchée, chaque gendarme s'empara d'un détenu, le plaqua contre la paroi de la tranchée et lui tira un coup de pistolet dans la nuque [69]. »

« Quelques camarades recouvrirent les corps, avant de partir, de quelques pelletées de terre [30]. »

« Le voyage a duré huit à dix jours, pendant lesquels nous avons eu deux fois de la soupe et deux fois du pain [55]. »

« Pour faire le trajet de Cherbourg à Hazebrouck, le convoi a mis neuf nuits et dix jours [4]. »

« Nous étions tous torturés par la soif, j'ai vu certains de mes camarades en arriver à boire leur urine, d'autres lécher la sueur sur le dos des autres déportés, d'autres encore récupérer la condenation sur la paroi des wagons [54]. »

H5002 – 0027

« En gare de Brême, l'eau nous a été refusée par la Croix-Rouge allemande qui a déclaré qu'il n'y avait pas d'eau pour nous [29]. »

« Nous étions morts de soif. A Breslau, les détenus ont à nouveau supplié les infirmières de la Croix-Rouge allemande de nous donner un peu d'eau. Elles sont restées insensibles à nos supplications [10]. »

« Pas d'eau, une chaleur torride, pas d'air (les volets étant fermés) [10].

« A chaque arrêt ce ne furent que des voix suppliantes, partant des wagons, demandant de l'air. Un officier allemand répondait chaque fois invariablement : « Vous n'avez que ce que vous méritez. »

Lors des haltes, ceux qui se hasardaient à ouvrir une fenêtre et à demander du secours à la police allemande, qui accompagnait le convoi, recevaient un coup de revolver ou une rafale de mitraillette, puis étaient achevés [92]. »

« Deux camarades sont morts étouffés. Personnellement, jusqu'au matin je m'occupai à donner des soins à mon ami P. qui souffrait d'une crise cardiaque [69]. »

« Vers dix-sept heures on comptait une centaine de cas d'asphyxie, puis le nombre alla augmentant de minute en minute [92]. »

« Dans chaque wagon on a observé des cas de folie caractérisée. Certains détenus ont dû même tuer d'autres détenus devenus fous et dangereux [78]. »

« Dans un certain wagon, il y eut des scènes horribles, au cours desquelles, dans des cas de folie collective, les détenus s'entretuèrent avec une cruauté inouïe [92]. »

« J'ai vu de mes propres yeux un convoi de détenus qui étaient tous devenus fous [69]. »

« Dans un des wagons, 64 déportés arrivèrent morts, asphyxiés [54]. »

« Il y avait, dans mon wagon, 82 cadavres sur les 126 personnes au départ. Inutile de vous dire que dans les autres wagons, c'était à peu près pareil [51]. »

« A l'arrivée au camp, on comptait 896 morts [92]. »

H5002 – 0028

« Sur les 1.200 Français, 500 à peine sont arrivés [51]. »

« Mon convoi, composé de 2.500 détenus au départ, avait perdu en cours de route, dans des conditions atroces jusqu'alors jamais vécues, 912 détenus [37]. »

H5002 – 0029

ARRIVÉE

« Enfin nous arrivons à onze heures du soir par une nuit opaque. Vision d'horreur, vision d'épouvante, heures les plus pénibles de ma captivité. Cris de bêtes sauvages, aboiements sinistres. Qu'était tout cela ? La réception des geôliers escortés de leurs gros chiens loups admirablement dressés pour les seconder dans leur rôle de garde-chiourme. Effrayés, nos jambes se refusent à nous porter, nous ne pouvons plus avancer [120]. »

« Le wagon a été ouvert brusquement et les S. S. sont montés, ils nous ont vidés à coups de crosse de baïonnette et à coups de bâtons en hurlant et ont lâché les chiens. Ceux qui tombaient et ne pouvaient plus se relever étaient lacérés par ceux-ci. J'avais une grande pèlerine, les chiens s'y sont accrochés, je la leur ai abandonnée [7]. »

« On ôta des wagons les morts, les mourants et les bagages. Les morts, et par ce mot il faut entendre tous ceux qui étaient incapables de se tenir debout, furent empilés en un tas. Les bagages et les paquets furent rassemblés, les wagons de chemins de fer furent nettoyés afin qu'il ne restât aucune trace de leur horrible contenu [104]. »

« Les S. S. tuèrent près du train la plupart des enfants. M. A. vit ses deux petits garçons s'affaisser à ses côtés [123]. »

« Des Français ont été abattus sur le quai de débarquement par les S. S. [70]. »

« J'ai vu un S. S. prendre un gosse par les pieds et le jeter en l'air tandis qu'un autre tirait sur cette cible vivante. Plus loin un S. S. arrache un bébé des bras de sa mère et le déchire en deux en le tenant par une jambe et en maintenant l'autre sous son pied [23]. »

« Un officier procède au triage ; il fait mettre tout le monde nu et demande le compte du « déchet ». Le « déchet » ce sont les morts. Il y en a 954 [20]. »

H5002 – 0030

« Un transport comprenait 800 cadavres pour 2.500 déportés. Le transport avait fait d'abord 80 kilomètres à pied, puis avait été embarqué sur «trucks» dans lesquels ils avaient voyagé pendant huit jours [30]. »

« Comme spectacle horrifiant, j'ai vu l'arrivée de transports venant particulièrement de Grosskoyn. Les détenus étaient partis au nombre de 3.000, ils avaient dû faire sans s'arrêter 60 kilomètres à pied, chassés à coups de bâtons sans avoir mangé. Au bout de 60 kilomètres, ils ont été hissés sur des «trucks» à 100 par véhicule, obligés de s'accroupir ; le premier qui se relevait était abattu à coups de feu. Ils ont voyagé ainsi sept jours et sept nuits. Ils sont arrivés avec 700 cadavres et 700 malades, qui, on peut dire, sont morts par la suite. Ils sont descendus du train et là, ceux qui n'ont pas pu marcher jusqu'au camp, ont été abattus [31]. »

« Les plus grands transports de Français arrivèrent au camp en juin et juillet 1944. A ce moment j'ai vu des cadavres que je n'oublierai jamais. La brute nazie empilait dans des wagons 100 à 400 hommes. Je me souvenais de notre convoi où nous étions seulement 50 dans un wagon dans lequel nous ne pouvions plus ni bouger ni respirer et je me demandais comment des hommes pouvaient arriver vivants dans ces conditions. Ces personnes étaient toutes mortes d'asphyxie, le visage complètement noir, les lèvres horriblement dilatées. Il y avait plusieurs camions de cadavres dans cet état, qu'il fut d'ailleurs impossible d'autopsier et qu'il fallut mener au crématoire tout de suite ; ils avaient encore tous leurs vêtements civils et portaient sur eux les photos de leur famille. On était en juillet 1944 et le four crématoire fonctionnait même la nuit [90]. »

« On sépare les femmes et les enfants les vieillards des autres déportés et nous n'avons plus eu de nouvelles d'eux. Je crois que ma femme qui faisait partie de ce tri est passée dans les chambres à gaz avec les autres [55].

« Les prisonniers défilent un par un devant un S. S. qui, d'un geste du doigt, indique la direction qu'ils doivent prendre : à gauche, les hommes compris entre 20 et 45 ans et les femmes jeunes, donc des gens capables de produire. A droite, tout le reste du convoi : femmes et enfants, vieillards, malades, les inutilisables, les bouches inutiles [20]. »

H5002 – 0031

« Nous fûmes conduits de la gare au camp à coups de crosse et sous la menace des chiens [75]. »

« Malgré notre faiblesse nous dûmes faire les 5 kilomètres de la gare au camp à pied [50]. »

« Les S. S. nous avaient volé au passage de la frontière nos chaussures. Aussi dûmes-nous faire le chemin qui nous séparait de la gare au camp pieds nus dans la neige et la boue [123]. »

« A grands coups de poing dans le dos, à coups de pied, ces brutes nous somment d'aller rapidement et en silence. Aucun retard, aucune défaillance n'était toléré. Mes camarades déjà fatigués par le poids de leurs bagages sont terrifiés et presque sans vie devant les hurlements de cette double meute, les S. S. et leurs chiens [120]. »

« La grande majorité des détenus était dans l'impossibilité de marcher. Tous ceux qui ne pouvaient marcher étaient laissés sur le bord de la route et on ne les a plus jamais revus. Je puis préciser cela d'une façon absolument certaine car j'étais employé à l'hôpital. Je n'ai jamais revu aucun de ceux que nous avons abandonnés sur la route. Tout porte à croire qu'ils ont été supprimés [79]. »

« Le trajet, il fallait l'effectuer en courant ; les vieux qui ne pouvaient pas courir tombaient et étaient achevés à coups de crosse [7]. »

« Quelques jours après, arrivage de 700 Russes dans le même état que les précédents. Ils sont affamés, on dirait de véritables bêtes. Ils sont gardés par les soldats allemands qui, pour la moindre chose, tirent [125]. »

« Est arrivé au camp un convoi de Juifs de Budapest qui sont venus à pied dans la neige. N'ayant plus rien à manger depuis plus d'une semaine, n'ayant pas d'eau, ils mangeaient de la neige. A leur arrivée sur la place ils ont été rangés avec défense de s'asseoir et interdiction pour nous autres détenus du camp de les approcher. De temps à autre l'un d'entre eux tombait mort. Derrière cette colonne suivaient les camions de ramassage où s'entassaient plusieurs centaines de morts. On les déchargeait comme on aurait fait de barres de fer [19]. »

« Des milliers de ces malheureux, poussés par des S. S. et leurs chiens, étaient morts de fatigue ou abattus comme des animaux sur la route dans la neige [70]. »

H5002 – 0032

« Avant d'entrer au camp, vérification de la liste des détenus qui accompagnaient notre convoi : chaque prisonnier était appelé et devait donner son nom. S'il le prononçait à la française et qu'il était inintelligible pour les Allemands, il recevait un coup de matraque. Un jeune S. S. de 17 ans qui venait de Transylvanie (dont j'ignore le nom) a cassé ainsi deux matraques sur le dos des arrivants [86]. »

« Devant la porte et dans le couloir étaient postés des jeunes S. S. qui tapaient sur les arrivants soit avec la main, même avec la crosse de leur fusil, soit avec les pieds. Dans une sorte de vestibule étaient postés, visages contre le mur, une vingtaine de prisonniers. Par des vociférations et des coups, on faisait comprendre aux arrivants (Français, Russes, Polonais, Belges, Allemands, etc.) qu'ils avaient à prendre la même attitude que leurs devanciers. Gare à celui qui tournait la tête ou qui bougeait un peu. Les coups pleuvaient sur le malheureux qui, pour la plupart du temps, ne savait pas pourquoi il était battu. De temps à autre quelqu'un criait : « les suivants » (die nächsten). Comme la plupart ne comprenaient pas l'allemand, personne ne bougeait. Ceux qui devaient entrer au bureau étaient alors battus à outrance. Beaucoup tombaient et étaient malmenés à coups de pied. Cela continuait à l'intérieur du bureau... j'étais plus mort que vivant lorsque vint mon tour d'entrer [27]. »

« Deux géants fouettaient avec des courroies de cuir les détenus au fur et à mesure de leur entrée [58]. »

« Pour ma part j'ai eu trois dents arrachées et la lèvre ouverte par un sous-officier S. S. dont je ne connais pas le nom.

Au camp même nous commençâmes à être frappés dès l'arrivée [75]. »

« Le nombre des geôlières augmente ; les mauvais traitements vont de pair. C'est à celle qui tapera le plus fort, bousculera le plus sauvagement [120]. »

« Il faisait presque nuit. Nous devions marcher en colonne par trois et au pas pour faire les 100 mètres qui nous séparaient de notre baraque. Nous étions entourés par les S. S. Lorsqu'il y avait quelqu'un qui ne marchait pas au pas ou qui sortait un peu du rang, ou qui tournait la tête, il était battu soit avec la crosse du fusil, soit à coups de pieds. Arrivés devant notre baraque, on nous dit de rentrer dans la cellule nº 4. C'est encore à grands

H5002 – 0033

coups qu'on nous fit trouver notre cellule qui ne portait pas de numéro [27]. »

« Les jeunes filles furent flagellées. Elles reçurent 30 coups de cravache sur les fesses nues. L'opération se fit en présence du chef du camp, d'un médecin et de la gardienne chef [120]. »

« Dès l'arrivée au camp, immatriculation par tatouage sur l'avant-bras gauche [20]. »

« On me marqua un chiffre au fer rouge [89]. »

« Nous perdions toute personnalité, nous devenions un numéro [120]. »

« Les enfants et les nourrissons eux-mêmes étaient tatoués. En arrivant au camp, les Russes ont trouvé un nourrisson de deux semaines portant un numéro matricule [86]. »

« Pour la désinfection, c'était le déshabillage complet. On visitait les oreilles et toutes les parties du corps pour voir s'il n'y avait pas quelque chose de caché. On passait dans une première chambre : épilation complète au rasoir électrique et à la tondeuse [7]. »

« Aucune partie velue du corps n'échappait au rasoir [54]. »

« Vous assistiez impuissante à la disparition totale de votre chevelure sous la tondeuse [120]. »

« En général, 7 femmes sur 10 étaient tondues, on ne savait pas pourquoi, c'était une moyenne à eux [41]. »

« Sur les 964 femmes de notre convoi environ 600 ont été tondues. Cela se faisait au hasard, sans aucune discrimination [28]. »

« Lorsqu'on nous tondait, on nous donnait une explication rassurante : les textiles animaux sont plus chauds que les textiles végétaux, alors rassurez-vous, rien n'est perdu, l'industrie allemande récupère tout ; avec vos cheveux nous ferons des couvertures, vêtements de S. S., etc. En effet, alors que nous n'avions rien à nous mettre, les chiens S. S. portaient des manteaux (avec l'inscription S. S.) qui étaient souvent faits avec nos chevelures [71]. »

« On nous faisait ensuite passer dans une seconde chambre qui était la douche, on nous plongeait dans une immense baignoire remplie d'une solution à base de phénol. Les gens trop fatigués mouraient à la sortie de cette baignoire car l'opération était très

H5002 – 0034

pénible ; d'autres tombaient en syncope et ne se relevaient plus [7]. »

« Au moment du passage à la baignoire, j'ai vu un vieux Français qui avait été sorti du wagon par ses camarades, traîné ensuite au déshabillage et à la tondeuse puis à la douche. Là, deux brutes lui ont donné des coups de poing. Puis, pris par les épaules et par les pieds, il fut balancé dans la baignoire où il est mort. Il fut ensuite jeté dans un coin [62]. »

« Brutalement, elles nous poussent vers une grande salle destinée aux douches. Là nous passons par cinq et chacune à notre tour nous sommes fouillées très profondément. Je dis bien « profondément », car c'est jusqu'aux profondeurs du vagin qu'on nous visite. Les femmes S. S. pratiquent le toucher vaginal de l'une à l'autre sans se laver les mains, même sur les toutes jeunes filles, en présence des S. S. hommes et des chiens qui bondissent sur les prisonnières nues quand elles bougent [120]. »

« Les Allemands faisaient des fiches pour chacune de nous et ils inscrivaient des maladies qui n'existaient pas. Moi, par exemple, je figure comme pulmonaire et cardiaque alors qu'aujourd'hui, après tant de souffrances : typhus, double pneumonie, etc., les examens récents que je viens de faire faire révèlent que mes poumons sont en parfaite santé alors qu'au cœur je n'ai qu'une faiblesse due au régime subi les 4 années 1/2 de détention dont deux ans en Allemagne. Les Allemands procédaient ainsi afin de pouvoir justifier un jour d'une mort survenue naturellement [71]. »

« On nous dépouille de nos vêtements civils et de tous objets personnels. Rien ne doit rappeler notre chez nous [120]. »

« Puis nous fûmes habillés avec des haillons (occasion naturellement de nous voler nos vêtements) et, enfin, chaussés de claquettes, soit l'une des choses les plus infernales du camp. Ces claquettes, composées d'une semelle de bois de buis (puis ensuite en bois de hêtre) et d'une simple bande à l'extrémité du pied pour les maintenir, obligeaient ceux qui les portaient à lever les pieds assez haut à chaque pas [54]. »

« Très souvent, lorsque les convois arrivaient, le camp était surpeuplé. Il n'y avait donc pas de place pour recevoir les nouveaux arrivants. Les détenus devaient attendre deux ou trois jours leur admission dans les blocks. Ils restaient dehors sans

H5002 – 0035

nourriture car ils ne faisaient pas partie de l'effectif du camp tant qu'ils n'étaient pas affectés dans les blocks. Le résultat d'une telle attente était la maladie (pneumonie, bronchite, etc.) d'un grand nombre de détenus [86]. »

« Nous avions été parqués dans une tente à mille deux cents, et un soir j'ai voulu, avec un de mes camarades, M. P. S. de Paris, en mesurer la superficie : nous avons trouvé que cette tente avait 25 mètres carrés. Nous devions naturellement nous tenir plus ou moins debout, et finissions par tomber les uns sur les autres [54]. »

« Nous sommes restés une dizaine de jours à coucher sur la terre mouillée sans couverture, sans paille et, évidemment, sans feu. En novembre 1939, après la campagne de Pologne, environ 2.000 P. G. polonais sont arrivés au camp. Sous prétexte d'épouillage, ils ont été déshabillés complètement par un froid rigoureux (12° en dessous de zéro) et parqués dans un petit rectangle entouré de barbelés ; leurs effets furent incinérés. Ils recevaient pour toute nourriture 1/10e de boule de pain par jour. Au bout de trois semaines, il n'en restait plus qu'une dizaine. Tous les autres sont morts de froids et de privations [106]. »

VOLS

« Des Juifs hollandais et français nous dirent qu'ils avaient été informés par les Allemands qu'ils quittaient leur pays pour être transférés en Pologne où chacun serait capable de continuer à travailler à son propre métier ou, mieux encore, on leur promettait que pour chaque magasin, établissement ou usine saisis par les Allemands, un moyen de vivre équivalent serait mis à leur disposition.

Ils devaient prendre avec eux toute leur fortune et de l'argent liquide pour au moins six semaines. Il en résulta qu'une quantité considérable d'argent et de valeurs arriva au camp [104]. »

« Nous avons été dépouillés de notre argent et de tous nos bijoux [125]. »

« Les S. S. et la Gestapo dirigent toutes les opérations [20]. »

« Pendant ces diverses opérations, j'observe l'attitude de nos gardiens ; ils rapinent déjà pour leur propre compte et leurs poches s'emplissent d'objets de valeur et d'argent.

H5002 – 0036

Poussés par l'esprit de rapine et de vol, on vit à plusieurs reprises, lors de visites, des personnages importants du Parti, des officiers supérieurs et subalternes, se remplir les poches de bijoux, de brillants, de valeurs et de monnaies étrangères.

Je n'ai pu me résoudre à leur remettre mon alliance et je l'ai avalée au cours de ma captivité. J'ai renouvelé deux fois l'opération [57]. »

« Au cours du trajet, un jeune S. S. âgé de 20 ans environ, s'approcha de moi et me dit en français : « Donne-moi ton alliance ». Je n'ai pas répondu. Il me frappa brutalement et je fus frappé ainsi durant 5 kilomètres à coups de crosse et de fusil sur les reins et les épaules. Après ces 5 kilomètres, je suis tombé en syncope. Il m'a roulé à coups de pieds dans le fossé et lorsque je suis revenu à moi, avec sa lame de couteau, il essayait de faire glisser mon alliance qu'il put finalement avoir en crachant sur mon doigt pour me l'arracher. Il me redressa à coups de crosse et me remit dans les rangs [88]. »

« On inscrivait soigneusement sur un registre le nombre des dents aurifiées de chaque détenu [65]. »

« Ils arrachaient les dents des prisonniers à la recherche de diamants qu'ils disaient pouvoir être cachés dans les dents cariées. Ils arrachaient aussi les couronnes qui n'avaient pas été mentionnées dans la nomenclature [110]. »

« Avec une tenaille, on m'arracha toutes mes dents en or [89] »

« Je tiens à signaler que les Allemands nous faisaient écrire à nos familles sur du papier qui portait une mention imprimée indiquant « l'existence d'une cantine et l'autorisation qui nous était accordée de recevoir des mandats pour faire des achats à cette cantine », qui naturellement n'existait pas [58]. »

« Ils ne m'ont jamais rendu l'argent qu'ils ont pris dans mon portefeuille ; ils ne m'ont jamais donné les sommes que ma femme m'envoyait, soit 25 marks par mois pendant quatre mois.

J'ai appris à mon retour à Paris, que les hommes de la Gestapo qui m'ont arrêté chez moi, le 15 août 1942, avaient pris dans mon bureau une somme de 225.000 francs en billets, qui s'y trouvait déposée. Ils ont pris également dans une armoire 180.000 francs de bons du trésor appartenant à Mlle P. [31]. »

« Pour certaines besognes, les bourreaux du camp utilisent

H5002 – 0037

les détenus, la plupart volontaires, par exemple ce jeune Luxembourgeois qui était spécialement chargé de rechercher les bijoux dans le vagin des femmes mortes [55]. »

« Le « Canada » est le nom donné à l'organisme du camp dans lequel sont employés 1.200 hommes et 2.000 femmes; c'est l'endroit où est stocké, trié, emballé et expédié sur l'Allemagne, le matériel de toutes sortes provenant des transports : effets de toutes natures, alimentation, produits pharmaceutiques et de parfumerie, bijoux, peintures, lingerie, vêtements, tabac, cigarettes, literie, poils et cheveux récupérés à la tonte. Dans ce kommando, les Allemands ont formé une équipe de spécialistes chargés de rechercher parmi les vêtements et dans la literie, les brillants et autres valeurs que les intéressés peuvent avoir perdu [31]. »

« Toutes les affaires volées aux détenus étaient soigneusement triées et dirigées sur l'Allemagne.

Dans l'immense dépôt de chaussures découvert au camp n° 6, on a trouvé des chaussures portant la marque de fabrique de Paris, Vienne, Bruxelles, Varsovie, Trieste, Prague, Riga, Anvers, Amsterdam, Kiev, Cracovie, Lublin, Lvov et autres villes ; chaussures de différents modèles et pointures, pour hommes, femmes, adolescents, enfants d'âge préscolaire, bottes de soldats, bottines, bottes de paysans. En outre, on a découvert au dépôt un grand nombre de pièces de cordonnerie (semelles, semelles intérieures, talons) triées, rangées en piles et préparées pour être expédiées en Allemagne.

La commission a établi que dans ce seul camp de destruction il y avait plus de 820.000 paires appartenant à des enfants, à des hommes et à des femmes martyrisés et morts.

Dans le dépôt immense de la Gestapo, rue Chopin, à Lublin, la commission a trouvé des stocks de linge d'hommes, de femmes et d'enfants, ainsi que toutes sortes d'objets d'usage personnel. Par exemple plusieurs rayons avec des pelotes de laine à tricoter, des milliers de lunettes, des dizaines de milliers de paires de chaussures pour hommes, dames et enfants, des dizaines de milliers de cravates portant la marque des différentes villes — Paris, Prague, Vienne, Berlin, Amsterdam, Bruxelles — des dizaines de milliers de ceintures pour femmes, dont une partie avait été triée et préparée pour être expédiée. Des peignoirs de

H5002 – 0038

bain, pyjamas, pantoufles, quantité de jouets, de tétines, de blaireaux à raser, ciseaux, couteaux et un grand nombre d'autres objets d'usage domestique. On y a découvert encore une multitude de valises ayant appartenu à des citoyens soviétiques, polonais, français, tchèques, belges, hollandais, grecs, croates, italiens, norvégiens, danois, ainsi qu'à des Juifs de différents pays.

Le prisonnier de guerre de l'armée allemande, Obersturmführer S. S. Ternes, en sa qualité d'ancien contrôleur des finances du camp, a déclaré : « En ce qui me concerne, je sais que l'argent et les objets de valeur saisis sur les prisonniers ont été acheminés sur Berlin. L'or prélevé sur les prisonniers était envoyé au poids. Tout ce bien, en somme volé, constituait un chapitre de recettes pour l'État allemand. On a envoyé à Berlin des quantités d'or et d'objets de valeur. Je suis au courant de tout cela parce que je travaillais au camp comme contrôleur des finances. Je tiens à souligner que quantité d'or et d'objets de valeur n'ont pas été portés sur le registre des recettes parce que volés par les Allemands qui confisquaient tout cela [111]. »

VÊTEMENTS

« Au point de vue vêtements, c'était insuffisant. De temps en temps on passait la visite et les vêtements supplémentaires à la tenue qui vous avait été donnée étaient supprimés. A ceux des détenus qui avaient pu se procurer par exemple des pull-overs contre les rations de pain de deux ou trois jours, on les leur retirait ainsi que tout ce qui n'était pas réglementaire, jusqu'aux vêtements de papier que certains détenus portaient sur la peau pour se préserver du froid.

On retirait les vêtements supplémentaires même aux vieillards, aux gens fatigués, aux invalides.

Le manteau était également défendu, le veston et la chemise étaient seuls autorisés [73]. »

« Vous êtes engourdies par le froid matinal et rigoureux en hiver car, en cette saison, pas plus qu'aux autres, il ne vous est permis de porter un vêtement de laine [120]. »

« Par des tornades de pluie, nous étions trempées et nos robes de bure devenaient des fardeaux que nous avions peine à porter.

H5002 – 0039

Elles pesaient des kilos et les femmes ne pouvaient marcher. Nous étions obligées de les tordre et de les porter toute la journée ainsi, car nous n'avions pas de feu pour les faire sécher [67]. »

« Les chaussures en bois dont nous avions été pourvus provoquaient au bout de quelques jours des blessures, celles-ci ne pouvaient être soignées et il s'ensuivait des phlegmons qui entraînaient la mort dans beaucoup de cas [86]. »

HABITATION

« Cinquante baraques de bois, vingt bâtiments en ciment, aménagés pour seize mille hommes constituent à proprement parler le camp de concentration [69]. »

« Tous ces bâtiments sont construits selon un modèle standard. Chaque maison a environ trente mètres de long et huit à dix mètres de large. Alors que la hauteur des murs dépasse à peine deux mètres, l'élévation du toit est disproportionnée : 5 mètres environ, de telle sorte que la maison donne l'impression d'une écurie surmontée d'un vaste grenier à foin. Il n'y a pas de plafond intérieur de façon que la pièce atteint au centre une hauteur de 7 mètres ; en d'autres termes, le toit pointu repose directement sur les quatre murs. La pièce est divisée en deux par une séparation courant dans son milieu sur toute la longueur, et présente une ouverture qui permet de communiquer entre les deux zones ainsi séparées. Le long des murs de côté et aussi le long de la séparation centrale, deux planchers parallèles, divisés à leur tour en petites cellules par des séparations verticales, ont été construits à environ 80 centimètres de distance. Il y a donc trois étages : le rez-de-chaussée et les deux planchers construits dans les murs de côté. Normalement, trois personnes vivent dans chaque cellule. Comme on en peut juger d'après les dimensions indiquées, ces cellules sont trop étroites pour qu'un homme puisse s'y allonger et leur hauteur ne lui permet pas de rester assis en se tenant droit, à plus forte raison de s'y tenir debout. C'est de cette façon que quelque 400 à 500 personnes se trouvent logées dans une maison du « quartier », comme on l'appelle aussi [104]. »

« Nous étions 750 dans notre block qui avait 50 mètres de long et 10 mètres de large ; vu l'obliquité des parois, ce block

H5002 – 0040

avait 6 mètres de haut sur la ligne médiane et 4 mètres à peu près sur la ligne latérale. L'effectif était, le 4 avril 1945, de 1.350 hommes. Or, il y avait de la place et peu, pour 936 hommes couchés, si bien que les hommes ne se couchaient guère que deux nuits sur trois. Ceux qui ne se couchaient pas, restaient assis sur des bancs ou debout. Dans certains blocks l'encombrement fut pire et on m'a donné, sans que j'aie pu le vérifier, le nombre de 2.100 personnes qui, certaines nuits, furent entassées dans des blocks de capacité identique [80]. »

« L'atmosphère était absolument irrespirable [79]. »

« A notre arrivée, les dortoirs nous ont paru très bien : lits bien alignés et sur chaque paillasse une courte pointe bleue-blanche, c'était presque coquet. Mais hélas! notre contentement fut de courte durée; en soulevant la courte pointe nous avons constaté que les paillasses et couvertures grouillaient de vermine. Ma couverture à moi était même pleine de matières [28]. »

« On couchait sur les matelas remplis de copeaux de bois [60]. »

« Nous étions 10, 11 et 12 par travées de 4 mètres de large sur 1 m. 85 de long et 1 m. 06 de hauteur (ce dernier chiffre approximatif). La tête de chaque bagnard reposait sur les pieds de son voisin [80]. »

« On manquait de place pour y dormir sur le dos [7]. »

« Ceux qui voulaient se retourner la nuit, devaient frapper leurs camarades pour qu'eux-mêmes se changent. Nous couchions en sardines, tête bêche et sur le côté [59]. »

« Les femmes n'avaient plus leurs règles; sur 10 cadavres de femmes on a constaté que 9 avaient les ovaires désséchés du fait que les boches ne voulaient pas qu'elles dorment allongées ; elles étaient jusqu'à douze et treize cents [57]. »

« Les femmes couchaient jusque dans les w. c., et même dehors, parfois par 32° au-dessous de zéro [9]. »

« Le camp pouvait recevoir à la fois de 25.000 à 40.000 personnes. Il y eut des périodes où l'on y enregistrait jusqu'à 45.000 prisonniers. Les internés de ce camp ne formaient pas un contingent stable.

Le camp renfermait des prisonniers de guerre de l'ancienne armée polonaise, capturés dès 1939, des prisonniers de guerre soviétiques, des citoyens de Pologne, France, Belgique, Italie,

H5002 – 0041

Hollande, Tchécoslovaquie, Grèce, Yougoslavie, Danemark, Norvège et d'autres pays [111]. »

« On comptait, parmi les prisonniers, quantité de femmes, d'enfants et de vieillards. Parfois les détenus formaient des familles entières. On trouvait des enfants de tout âge, y compris des tout-petits [111]. »

NOURRITURE

« La nourriture était au-dessous du minimum vital [80]. »

« Pas assez pour vivre et trop pour mourir [23]. »

« Le matin, à 7 heures, distribution de café : de l'eau noire toujours faite avec de la neige fondue, c'est tout [125]. »

« Les repas sont loin d'être fameux : feuilles d'ortie, de betteraves, des rutabagas, un peu de patates, un morceau de pain. 250 grammes le soir avec un semblant de marmelade ou un ersatz de fromage blanc, voilà pour la nourriture [50]. »

« Le pain était composé de 40 % de fécule de pommes de terre, 25 % de farine de châtaignes, 20 à 25 % de farine d'orge et le reste était de la sciure de bois amalgamée [29]. »

« Les rations de pain étaient extrêmement variables, allant de 150 à 250 grammes, ce qui était énervant, car nous ne savions jamais comment nous devions le manger.

La nourriture était infecte [61]. »

« Même dans la soupe il y avait des légumes avariés ce qui provoquait de nombreuses dysenteries [14]. »

« Il était également très courant de mêler à la soupe de l'interné un produit pharmaceutique qui lui donnait la dysenterie et provoquait de grosses pertes de sang. Tout remède était impuissant [38]. »

« Souvent le manger du soir était froid car il était déjà porté vers 4 heures dans les baraques alors que l'appel durait quelquefois jusqu'à 18 heures et même plus longtemps [60]. »

« La soupe restait si longtemps dehors qu'elle se transformait en bloc de glace. A ce moment-là seulement elle était servie [38]. »

« Il était interdit d'avoir un couteau et à un certain moment

H5002 – 0042

nous fûmes privés de cuillères. Nous étions alors forcés de laper notre soupe [12]. »

« Les uns avaient une assiette, les autres une boîte de masque à gaz ou boîte de conserves toute rouillée. Chacun mangeait dans des récipients invraisemblables [125]. »

« Tous les colis que nous recevions étaient confisqués et l'on ne nous remettait que les emballages vides [11]. »

« Pendant les quatre mois que j'y suis restée on n'a rien reçu de la Croix-Rouge [76]. »

« Aucun paquet n'est jamais parvenu aux prisonniers [83]. »

« J'ai vu arriver des colis de la Croix-Rouge Française avec la mention « pour l'homme de confiance des internés français ». Les S. S. nous ont fait observer qu'il n'y avait pas d'hommes de confiance des internés français et que, par conséquent, ils avaient le droit de disposer des colis comme ils l'entendaient, ce qu'ils firent d'ailleurs [98]. »

« Tous nos colis nous étaient régulièrement volés. Nous voyions les « oberherrin » mangeant des produits qui venaient de France et nous en devinions la provenance. Dans les poubelles nous retrouvions les boîtes à sardines vides et les empaquetages des petits biscuits rectangulaires fabriqués chez nous [28]. »

« Les « offizierinen » vendaient sous nos yeux aux ouvriers civils de l'usine des paquets de denrées alimentaires prélevés sur nos rations [12]. »

« Théoriquement les rations indiquées sont celles que le prisonnier recevait mais pratiquement une bonne partie en était volée avant qu'elle ne fût réellement distribuée [104]. »

« En outre, on perdait une bonne partie du café, de la soupe ou du casse-croûte car c'est toujours au pas de course que nous recevions notre nourriture. Il faut tenir d'autant plus compte du fait qu'il fallait éviter les divers gardiens qui jalonnaient le chemin et qui nous donnaient toujours des coups de crosse ou de pieds. Pour les jeunes cela allait encore, ils étaient lestes et savaient éviter ces divers écueils sur leur chemin, mais il y avait des vieux, des estropiés, etc... qui devaient faire tout comme les autres. C'est sur ces malheureux que s'abattait toute la bestialité de cette horde diabolique [27]. »

« Pour toucher nos repas nous devions passer en file indienne,

H5002 – 0043

sous une grêle de coups de bâton. On nous sert cette eau bouillante si bien que nous ne pouvons porter notre gamelle sans en renverser et, comme nous n'avons pas le droit de marcher, il faut toujours courir, c'est quelques coups de plus sur nos côtes et presque plus rien dans nos gamelles [74]. »

« La soupe et la tisane étaient perçues dans des récipients d'une contenance de 50 litres. Ces récipients vides, semblables au modèle de marmite norvégienne utilisée dans l'armée française, pesaient environ 30 kilos; pleins, ils faisaient 50 kilos sans couvercle.

Pour la tisane du matin ou du soir, 7 marmites étaient nécessaires ; pour la soupe il en fallait 14. Ces marmites sont difficilement maniables, deux ou quatre personnes peuvent les porter mais avec difficulté, d'autant plus qu'il fallait faire attention pour ne pas se brûler, vu que les marmites étaient dépourvues de couvercles — ceci intentionnellement. Ces malheureuses essayaient bien de régler leur pas pour limiter au strict minimum les chocs afin d'éviter les éclaboussures brûlantes de la tisane ou de la soupe mais cela était bien difficile, d'autant plus que le chemin à parcourir était parfois assez long (pour les baraques éloignées les cuisines étaient distantes de 1 km. 500) et par une route boueuse et glissante, pleine de fondrières ou par endroits on s'enfonçait dans la boue jusqu'aux genoux. C'était un véritable supplice. Lorsqu'elles ralentissaient leur marche, une femme S. S. ou un S. S. rappelait sa présence par quelques coups de gourdin. Résignées, la plupart se raidissaient avec courage mais leur état de santé souvent ne répondait pas à leur désir de vaillance. Alors elles tombaient évanouies soit sous les coups, soit exténuées. Leur chute avait pour conséquence le renversement de la marmite qu'elles portaient. La soupe était répandue, c'était là tout le but recherché par les Allemands. Le contenu n'étant pas remplacé, toute la collectivité en souffrait car il y avait une répartition sur l'ensemble et la ration s'en trouvait diminuée. Comme cet incident se renouvelait souvent, la ration normale, déjà insuffisante, se trouvait réduite et il résultait un affaiblissement plus rapide [57]. »

« C'était toute une histoire pour obtenir la louche de soupe. Sur le grand nombre qui arrivait, une centaine seulement l'avait. Les autres étaient chassés à coups de pied et de poing [125]. »

H5002 – 0044

« Pour avoir notre repas, il fallait faire la queue dans la cour, sous la pluie et le froid, et attendre parfois une heure et demie avant d'être servies [28]. »

« Pour aller chercher notre soupe nous devions exécuter les ordres des sous-officiers qui nous disaient de nous mettre en ligne à 150 mètres du bouteillon et de venir en rampant jusqu'à lui. Lorsque nous arrivions, ils nous commandaient de faire demi-tour et de revenir à cloche-pied, le tout accompagné de coups. Nous ne savions comment nous caser pour manger notre soupe, nous allions dans les couloirs ou les cabinets [12]. »

« La première fois que je suis allée chercher ma soupe, j'ai dû m'y rendre à quatre pattes étant dans un état de faiblesse extrême [88]. »

« Lors de la distribution de la nourriture, les scènes suivantes se passaient presque journellement : *a*) si la colonne se tenait trop près du distributeur, le surveillant donnait des coups généralement avec un gros bâton ou une latte sans regarder où il tapait (si la colonne était trop éloignée du distributeur, la même scène se répétait pour le motif inverse); *b*) si, par exemple, un nouvel arrivant avait le malheur de sortir un peu la tête du rang pour regarder comment il devait s'y prendre pour recevoir sa ration, c'était encore un motif pour taper dedans. Généralement le surveillant prenait le fautif par les cheveux, lui cognait la tête contre le mur de la baraque, lui donnait des coups de pieds et le renvoyait sans lui donner à manger [27]. »

« En raison du surpeuplement, les cuisines, insuffisantes, n'arrivaient plus à faire la soupe, nous n'en avions plus qu'une par jour [53]. »

« Il arrivait souvent que l'on ne donnait rien à manger aux internés pendant des jours et ils ne recevaient alors qu'une faible partie des rations qui leur étaient dues [106]. »

« Les enfants étaient constamment tiraillés par la faim. Dès que la distribution était faite, ils n'avaient qu'un désir, manger. Or, il leur était interdit de manger pendant le rassemblement de l'appel. Si pour un adulte il est difficile de résister à la tentation de manger lorsque l'on tient un morceau de pain et que l'on a faim, c'est terrible pour un enfant. Une femme S. S. les surveillait et, tous les trois ou quatre jours, ces pauvres petits se faisaient prendre en train de manger. Immédiatement elles étaient sorties du rassemblement, leur nourriture leur était retirée

H5002 – 0045

pour la journée et elles étaient tout de suite punies de la façon suivante : elles étaient exposées en ligne, face au soleil, à genoux, une grosse pierre sur la tête, les bras levés avec dans chaque main une brique ou un pavé. Elles restaient dans cette position jusqu'à la fin de l'appel, parfois deux ou trois heures, jusqu'à épuisement [57]. »

« Nous ne pouvions pas dormir parce que nous avions faim [103].»

« Affamées, nous nous jetions sur les épluchures qui traînaient dans la boue, sur des trognons abandonnés qui faisaient nos délices. Pour montrer à quel point nous étions affamées ; un jour on nous avait envoyées défricher un champ de colza, nous avons mangé du colza. Après notre départ, on aurait dit qu'une nuée de sauterelles s'était abattue sur le champ [28]. »

« Les prisonnières mangeaient l'herbe au fur et à mesure qu'elle poussait [67]. »

« Notre faiblesse était telle que lorsque nous fûmes enfin délivrés de cet enfer, un grand nombre d'entre nous mourut encore de faim et d'épuisement [40]. »

« Les chirurgiens américains signalèrent que les corps des adultes ne pesaient que 60 à 80 livres (28 à 36 kilos). Ils avaient, dans la plupart des cas, perdu 50 à 60 % de leur poids normal et avaient également diminué de grandeur [106]. »

« Dans tous les cas d'autopsie il a été constaté un état de dégénérescence du muscle cardiaque, dégénérescence jaune du parenchyme hépathique, une disparition des plis de la muqueuse gastrique intestinale.

L'intestin présentait l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette chez les détenus atteints de diarrhée chronique observée et connue au camp sous le nom de « Durchfall ». Contrairement à ce qu'on observait dans les autres camps, la dysenterie bacillaire n'a pas fait ses preuves et la conclusion est que la diarrhée « Durchfall » du camp était due à la pauvreté de l'alimentation en protéines (matières albumineuses, œufs, viande, etc.) [86]. »

« Les effets de ce régime étaient scientifiquement contrôlés. A chaque arrivage on pesait les détenus pour établir le poids moyen de chaque lot de prisonniers. Périodiquement, on les repesait pour constater leur amaigrissement. Les poids moyens ainsi notés, ainsi que les poids moyens du camp, faisaient l'objet

H5002 – 0046

d'un compte rendu sur modèles imprimés envoyés périodiquement à l'autorité supérieure [65]. »

« Les rations données aux prisonniers devaient les amener à la mort par amaigrissement et inanition.

Nous avons pu constater que l'un des camps, très proche du nôtre, était en effet un camp où l'on faisait mourir les gens de cette façon [31]. »

« Les gens étaient constamment affamés ; on constatait l'épuisement en masse des détenus et la mortalité due à l'inanition. On mangeait la charogne, on dévorait les chats et les chiens. La plupart des internés n'étaient que des squelettes ambulants tendus de peau, ou bien ils étaient exagérément gros par suite de l'enflure et de la tuméfaction causées par la faim.

M. M., professeur au Collège de France, est mort littéralement de faim. Je l'ai vu, étant préposé à la corvée de lavage des gamelles, essayer de récupérer un peu de nourriture en grattant avec ses doigts le bord des gamelles [47]. »

« Un Français qui habitait près de la place de la République, ayant servi dans la Légion étrangère, père de deux enfants, mutilé, ayant plusieurs blessures sur le corps, est mort de faim [98]. »

« J'ai vu que les prisonniers de guerre russes, n'étant presque pas nourris, en étaient arrivés à un tel point d'inanition qu'ils enflaient et ne pouvaient même plus parler. Ils mouraient en masse [111]. »

« Des cas de cannibalisme se sont produits [90]. »

« La détresse des détenus était telle que certains dépeçaient les cadavres, faisaient cuire les morceaux et les mangeaient... Je les ai vus de mes yeux. On voyait des cadavres avec un morceau de cuisse, le cœur, les testicules (c'était très recherché) qui manquaient [63]. »

HYGIÈNE

« Pas de douches, très peu d'eau [125]. »

« Comme nous nous couchions habillés nous devions, rapides comme l'éclair, nous déshabiller pour nous laver car la porte s'ouvrait déjà et malheur à celui qui ne se présentait pas immédiatement complètement nu devant le robinet. Malheur également

H5002 – 0047

à celui qui, dans cette demi-minute, n'était pas retourné à sa cellule. Quand un interné n'avait reçu que trois coups de cravache dans ce laps de temps, il pouvait s'estimer heureux. Étant donné ce procédé, il était tout juste possible de se laver le visage [38]. »

« L'eau était polluée, il n'y avait d'ailleurs qu'un seul robinet d'eau pour un total de 10.000 femmes. Pour réussir à avoir de l'eau, il fallait aller faire la queue dans la neige ou dans les flaques d'eau [14]. »

« 1.400 personnes devaient faire leur toilette dans une pièce pouvant contenir 60 personnes maximum et la toilette devait être faite dans le délai d'une heure, ce qui pratiquement était impossible ; la plupart des détenus ne faisaient donc pas leur toilette. Un surveillant placé à l'entrée de la porte activait les ablutions à coups de matraque [86]. »

« A la baignade, auprès du bassin, se tenaient deux Allemands repris de justice, condamnés pour de multiples vols et assassinats qui tapaient sur tous ceux d'entre nous qui, à tour de rôle, devaient sauter dans le bassin. Certains de mes camarades passaient avec une telle précipitation qu'ils arrivaient à ne recevoir que quelques coups de bâton. Mais d'autres n'avaient pas encore eu le temps de s'approcher du bord que déjà leur cervelle giclait de la tête [101]. »

« Nous étions en plein mois d'août et nous n'avions pas d'eau à boire. Nous recevions un peu d'eau pour faire la vaiselle mais nous la gardions pour la boire et, lorsque les femmes avaient absolument besoin de faire une toilette indispensable, on leur donnait un quart d'eau dont nous nous privions [42]. »

« Pour l'hygiène de la femme, pas d'eau chaude, bien entendu, ni savon, ni serviette, que des chiffons, le plus souvent sales [125]. »

« Un jour, les femmes allemandes qui nous gardaient ont découvert qu'il nous restait de l'eau dans l'après-midi et que nous avions conservé un peu de soupe pour les plus jeunes afin de leur donner le soir. Elles ont tout repris [24]. »

« Les femmes s'aidaient pour transporter l'eau qui était au bout du camp. Le soir, en plein froid, elles transportaient l'eau dans des boîtes afin de se laver, mortes de fatigue par le travail, mal couchées dans ces salles sans lumière, sans feu, sur la paille comme des chiens [125]. »

H5002 – 0048

« La plupart des détenus allaient chercher de l'eau croupie aux cabinets, ils attrapaient la dysenterie qui tuait plus de monde que le typhus [63]. »

« Les cabinets d'aisance étaient constitués par 12 caisses en bois placées à l'entrée des galeries, dont la capacité était absolument insuffisante aux besoins de 700 hommes ; les suintements et le trop plein de ces tinettes improvisées coulaient le long des galeries et jusque sur les planches où reposaient les prisonniers [83]. »

« A Birkenau, les W.-C. étaient composés de planches au-dessus d'une fosse [43]. »

« Dans chaque feld il y avait deux W.-C. en plein air [60]. »

« De tristes choses se sont passées dans les W.-C. : on y a vu des femmes avorter, envelopper les bébés dans des papiers et les jeter ainsi dans ces tranchées [125]. »

« Aussitôt le déjeuner terminé, tout le personnel du block est rassemblé et conduit en colonnes au W.-C. Cette autorisation leur est donnée une fois par jour. Celles qui sont surprises à uriner autour du block sont punies de 10 à 25 coups de gourdins suivant leur constitution. Souvent nous avons vu de ces malheureuses frappées par la femme S. S., pour ce motif, si violemment que quelques heures après, la mort s'ensuivait [57]. »

« Lorsque la nuit la dysenterie vous obligeait à sortir, c'était une expédition impossible que d'aller jusqu'au W.-C. Le camp se trouvait naturellement couvert d'excréments et si on était surprise par une gardinene ou une monitrice alors qu'on n'avait pu atteindre les W.-C., c'était des bastonnades sans nom [10]. »

« Ces blocks étaient remplis de puces [7]. »

« L'entassement nous obligeait à être 4 et 5 par paillasse et il était impossible dans ces conditions de se débarrasser de la vermine. Il y avait aussi l'impossibilité de faire sa toilette dans une pièce de quatre mètres sur trois mètres avec 12 robinets pour 500 hommes, une demi-heure nous étant impartie pour cette opération.

Pendant quatre mois je n'ai pas changé de linge, celui-ci finissait par tomber en loque. Comme on tuait en moyenne 100 à 200 poux par jour, le linge passait par toutes les couleurs,

H5002 – 0049

rouge, brun, noir. Le liquide s'écrasait sur le linge lorsqu'on tuait les poux, l'empesait et j'ai vu un détenu n'ayant pas eu le courage ni la possibilité de laver sa chemise pendant quelques semaines, la faire tenir debout lorsqu'il l'otait [88]. »

« Ce manque total d'hygiène vous fait donc la proie de toute sorte de vermine. Vos nuits, déjà assez courtes, sont troublées par les piqûres des puces et des punaises; les poux de corps et les poux de tête sont les compagnons de tous les jours. Ils sont en si grande quantité que vous n'avez aucun moyen de vous en débarrasser [37]. »

« Si une femme savait s'entretenir au point de vue poux, elle était obligée d'en reprendre par ses couvertures. C'est ainsi qu'un soir j'ai reçu à la nuit une couverture et au bout d'une heure, j'étais couverte de plus de 1.000 poux [67]. »

« Un jour on décida de nous désinfecter des poux. Toutes les femmes et tous les enfants furent mis nus, on imprégna sur toutes les parties velues du corps une pommade, après quoi tout le monde fut entassé dans un block à même le plancher. Pendant la nuit, les chiens furent lâchés et de nombreux enfants et femmes furent mordus. Ceux qui voulaient se mettre à l'abri de ces morsures devaient grimper sur les placards. Après deux jours et une nuit passés dans ces conditions, nous fûmes réintégrées dans nos blocks à la suite de l'appel qui nous obligea à rester toutes nues sous la neige pendant deux heures. Enfin rentrées, nous trouvâmes les housses de paillasses enlevées ainsi que les couvertures et avons couché sur de la paille pourrie (des copeaux) et les poux n'avaient jamais été en quantité si abondante [71]. »

« Pour trouver quelques heures de sommeil il était indispensable de se déshabiller chaque soir entièrement malgré l'humidité et de s'épouiller aussi soigneusement que possible. Ceux dont les forces défaillantes ou la lassitude morale ne leur permettait plus ce nouvel effort, étaient bientôt couverts de plaies purulentes. Certains de mes compagnons ne s'étaient plus déshabillés depuis des mois [83]. »

« Vous êtes donc atteinte au bout de quelque temps de toutes sortes de maux : grosses plaies, gale, avec douleurs intolérables, etc. [120]. »

« Nombreuses étaient celles qui avaient la gale, des plaques noires sur la peau, toujours sale. D'autres avaient de gros boutons.

H5002 – 0050

Beaucoup souffraient de plaies aux pieds car elles avaient beaucoup marché et elles travaillaient toujours ; elles étaient pleines de vermine, mal coiffées, se grattaient sans cesse ; les Allemands ne les touchaient pas, ne les approchaient pas et se tenaient à cinq mètres au moins pour leur parler [125]. »

« Les poux, les punaises et les puces étaient très nombreux, ils propageaient la fièvre typhoïde [60]. »

H5002 – 0051

ADMINISTRATION - RÈGLEMENT - DICIPLINE

« *Le chef du camp.* La terreur du camp était un brutal « Obersturmführer S. S.

Le personnel de surveillance était fourni par les S. S. de la division « Tête de Mort ». Les cadres étaient allemands, tandis qu'une grande partie des hommes de troupe étaient des Polonais, Roumains, Hongrois et Croates. De plus, il y avait des volontaires [60]. »

« *L'administration interne* du camp est opérée par des prisonniers spécialement choisis. Les quartiers sont occupés, non pas selon la nationalité, mais plutôt selon la catégorie de travail. Chaque quartier est administré par une équipe de cinq, comprenant un doyen de quartier, un secrétaire de quartier, un infirmier et deux aides.

Le doyen de quartier porte un brassard qui indique le numéro de son quartier et il est responsable de l'ordre dans celui-ci. Il a pouvoir de vie et de mort. Avant février 1944, près de 50 % des doyens de quartier étaient des Juifs, mais un ordre de Berlin fit cesser cet état de choses. Tous durent résigner leurs fonctions à l'exception de trois Juifs, capables, en dépit de cet ordre, de garder leur poste.

Le secrétaire de quartier est la main droite du doyen de quartier. Il fait tout le travail du bureau et s'occupe des fiches et des registres. Son travail comporte une grosse responsabilité et il doit garder ses livres avec une exactitude scrupuleuse [104]. »

« *Chefs de blocks et kapos.* Nous sommes encadrés par des condamnés de droit commun allemands qui sont dans les camps ou prisons pour leurs crimes ou vols depuis 8, 10, 12 ans... et qui font régner sur nous un régime de terreur, encouragés par les nazis [60]. »

« Les chefs de blocks se sont montrés des auxiliaires précieux pour les boches en aidant ceux-ci dans leur travail d'extermina-

H5002 – 0052

tion. Eux aussi avaient le droit de vie et de mort sur leurs camarades de block [57]. »

« De plus, on y entretenait 200 chiens-loups allemands, qui constituaient un élément d'importance dans la garde du camp, et puis une police auxiliaire dite la Kampfpolizei, recrutée parmi les criminels de droit commun [111]. »

« Les détenus étaient divisés en kommandos de travail. A la tête de chaque kommando il y avait un kapo, détenu allemand. L'insigne de ses fonctions était le bâton.

« Les criminels professionnels étaient tous kapos [60]. »

« Ces postes étaient obtenus par un certain nombre de relations d'où découlaient des prérogatives. « Ces stubendienst » nous ont fait autant souffrir que les S. S. Il y en avait de toutes les nationalités : des Russes, des Ukrainiens, des Polonais. Alors que les soldats de l'armée rouge qui se trouvaient dans le camp avaient une mentalité remarquable, tous les stubendienst étrangers étaient choisis parmi la racaille et les voleurs [59]. »

« Les 2/3 des chefs de blocks, des kapos, des vorarbeiters (contremaîtres), étaient des assassins, des escrocs, des faussaires allemands, qui avaient pratiquement sur nous droit de vie ou de mort, et ne se privaient pas de l'exercer, assurés de l'impunité [63]. »

« Aucune possibilité de révolte contre le kapo car à la moindre tentative c'était l'exécution qui était non seulement tolérée mais approuvée par les S. S. C'est ainsi qu'un jeune Russe, qui s'était révolté, a été battu à coups de cravache jusqu'à la mort. Interrogé sur ce fait par les S. S., le kapo a été vivement félicité pour son action énergique du maintien de la discipline [7]. »

« Les femmes vivaient dans les mêmes conditions que les hommes, à cette différence près qu'elles étaient gardées par des femmes S. S. [110]. »

« Nous étions dirigées par une commandante et un commandant assistés de nombreux soldats que nous appelions des offizierinnen. Nous n'étions guère en contact avec le commandant [2]. »

« Les offizierinnen : la plupart étaient elles-mêmes condamnées au bagne. Celle qui commandait dans notre block était condamnée aux travaux forcés à perpétuité. Elle avait tué son père et sa mère.

H5002 – 0053

En Allemagne, les jeunes filles de 18 ans étaient mobilisées et suivaient des cours pour savoir bien gifler et faire le travail des camps de concentration. Après, elles étaient envoyées dans les différents camps [76]. »

« Chez nous, de nombreuses jeunes surveillantes étaient en camp-école. Elles apprenaient les traitements à faire subir aux prisonnières. Ces élèves-surveillantes étaient généralement allemandes ; il y avait aussi de nombreuses femmes de pays annexés : Roumanie, Hollande, Grèce, Tchécoslovaquie. Ces femmes étaient requises [53]. »

« A un moment donné, les autorités allemandes manquaient de femmes S. S. On les recrutait alors d'office dans les usines sans même qu'elles aient le temps de prévenir leur famille. Elles étaient ramenées au camp où elles étaient formées par groupe de 50. Un jour, elles étaient mises à l'essai, on faisait venir devant elles une internée au hasard et l'on demandait à ces 50 nouvelles S. S. de la frapper. Je me souviens que sur plusieurs contingents de femmes S. S., 3 seulement ont demandé pourquoi, et l'une seulement s'est refusé à le faire, ce qui lui a valu d'ailleurs d'être elle-même emprisonnée. Toutes les autres se sont vite faites à ce métier, comme si elles l'avaient toujours exercé [71]. »

« Chaque block de 3 à 400 déportées était commandé par une blockowa ou stupowa [2]. »

« Elles aussi avaient droit de vie ou de mort sur leurs camarades de block. J'ai vu et entendu moi-même une blockowa dire à une pauvre fille qui avait réussi à se procurer une belle paire de bottes : « Donne-moi tes bottes ou sinon je te fais envoyer au crématoire à la prochaine sélection » ; ce qu'elle n'aurait pas hésité à faire en cas de refus.

Telle était, en général, la mentalité de ces chefs de blocks ou des blockowa. Ils ou elles ne manquaient de rien : bijoux, fourrures, vêtements, argent, nourriture. Comme beaucoup d'internés recherchaient leur protection, ils se débrouillaient ou, plutôt, pour employer l'expression allemande, ils « s'organisaient » pour se procurer ce qui était envié ou demandé par leurs chefs de blocks ou blockowa [57]. »

« Cet abaissement de l'homme, cette promiscuité qui le dégrade, quand elle ne tue pas, cette mêlée où le criminel et le

H5002 – 0054

patriote sont volontairement confondus, ont été sciemment voulus et organisés par les nazis [69]. »

« Hitler, dans *Mein Kampf*, avait exposé sa trouvaille de troubler les rapports des victimes entre elles, de créer la haine et le dégoût, de favoriser la délation, bref, de rabaisser l'homme. Ceux qui transmettaient ces consignes raffinèrent encore sur l'invention, ils confièrent l'autorité à des prisonniers de droit commun, forçats devenus geôliers [53]. »

***

« Aucun règlement n'était affiché ou fait savoir aux prisonniers par un autre moyen [27]. »

« Aucun règlement n'existait. Rien n'était défendu, sans doute parce que tout l'était. Un geste permis un jour, valait le lendemain d'être soumis des heures durant aux brutalités des S. S. [45]. »

« C'est la loi de la jungle, la justice est sommaire [69]. »

« En mai 1941, l'assassinat du Juif H... par un S S. Oberscharführer, amena l'exécution de tous les témoins du crime, au nombre de 30, parce que le frère de H..., présent à l'assassinat, s'était plaint de l'arbitraire de cet acte, en indiquant les noms de ceux qui y avaient assisté [105]. »

« Étant donné que les fiches indiquent seulement le nombre et non pas le nom des prisonniers, les erreurs sont fatales. Par exemple, si le secrétaire indique par erreur un décès, ce qui est souvent le cas, étant donné la mortalité exceptionnellement élevée, la faute est tout simplement réparée par l'exécution du porteur du numéro correspondant. Les corrections ne sont pas admises. Le secrétaire de quartier occupe un poste de choix qui permet de nombreux abus [104]. »

« Les règlements de compte se faisaient sans l'intervention des S. S. [17]. »

« Un détenu vert pouvait tuer un rouge. Un homme est trouvé mort, un jour, noyé dans un bassin, assommé sur le pavé, broyé contre une machine, on l'enlève pour le crématoire : nulle enquête, nul commentaire. La vie continue.

Inutile de se plaindre, jamais les S. S. n'intervenaient [69]. »

H5002 – 0055

« La seule explication que les S. S. donnaient aux détenus était celle qu'aucun captif ne devait jamais sortir vivant de ces lieux [50]. »

« Les S. S. qui règnaient sur le camp étaient soutenus avant tout par leur assurance que tous les prisonniers arrivés dans ce camp, qu'ils soient prisonniers de guerre ou détenus russes, ukrainiens, polonais, biélorussiens, juifs, français ou grecs, etc. seraient, tôt ou tard, exterminés et ne pourraient raconter ce qui s'y passait. C'est surtout cette assurance qui règlait la conduite des gardiens et les méthodes d'extermination employées au camp. Les morts sont muets et ne peuvent rien raconter. Ils ne peuvent faire connaître les détails, ni confirmer ces détails par des documents. Par conséquent, personne ne détiendrait jamais les preuves, et là était l'essentiel, selon les Allemands [110]. »

DISTINCTION ENTRE PRISONNIERS

« Les internés du camp étaient de toutes les conditions sociales et étaient divisés en plusieurs catégories :
— les criminels proprement dits,
— les détenus politiques,
— les homosexuels,
— Les personnes qui, soi-disant, refusent de travailler,
— les militaires de tous les grades qui avaient commis une faute grave contre la discipline, en particulier le refus d'obéissance.

Cette dernière catégorie est appelée la S .A. W. « Sonderabteilung-Wehrmacht [96]. »

« Chaque détenu portait son numéro d'inscription sur le côté gauche de la poitrine et sur la cuisse droite. Directement au-dessous du numéro, se trouvait un triangle en étoffe colorée. Dans le triangle était indiquée la nationalité du détenu : F pour les Français, P pour les Polonais, R ou SU pour les Russes. Les détenus allemands ne portaient aucune indication de nationalité [60]. »

« Voici la signification des triangles de couleur :
— triangle rouge : prisonniers politiques en protection surveillée,
— triangle vert : criminels de profession,
— triangle noir : réfractaires,

H5002 – 0056

— triangle rose : homosexuels,
— triangle violet : membres de la secte religieuse de « Bibel Forscher ».

Les prisonniers juifs diffèrent des prisonniers aryens par le fait que le triangle (rouge dans la plupart des cas) est changé en une étoile de David par l'adjonction de pointes jaunes [101]. »

« NN (Nacht und Nebel), c'est-à-dire condamnés à mort. Ce nom de Nacht und Nebel avait été emprunté à une organisation secrète de la résistance hollandaise [17]. »

« Au camp, personne ne sait exactement ce qu'est un NN, sauf qu'en principe ils ne peuvent pas partir avec les convois travailler avec les groupes qui sortent du camp [122]. »

« Il y avait parmi les déportées celles appartenant à la catégorie NN. On cite parmi elles Marie-Claude Vaillant-Couturier et Geneviève de Gaulle qui furent soumises à un dur régime [151]. »

« Tous les prisonniers sont traités de la même façon, quelle que soit leur catégorie ou leur nationalité [104]. »

« Devenus mi-clochards, mi-forçats, toutes les distinctions étaient effacées [122]. »

« Quant à l'expression « internées politiques », c'est la plaisanterie la plus grosse et le plus amère qui ait jamais été. Quand je suis venue ici prisonnière politique, dans un convoi composé uniquement de prisonnières politiques, on nous a vêtues de robes de prisonnière à raies et nous avons dû nous rendre compte que c'était purement et simplement les travaux forcés, auxquels étaient ajoutées les joies des punitions corporelles — comme 25 coups de fouets, etc.— ou alors le Bunker, le cachot noir et rien à manger [122]. »

***

« Décrire en détail notre vie pourrait sembler monotone. Partout, dans les lieux que nous devions traverser, se trouvaient les dénommés kapos (criminels récidivistes allemands armés de massues) [101]. »

« Les claques et les coups étaient des événements journaliers que personne ne considérait plus comme quelque chose d'extraordinaire [122]. »

H5002 – 0057

« Les coups de pied et de matraque pleuvaient, même si on était malade [59]. »

« Le traitement était le même pour tous, aussi bien Français qu'Allemands ou d'autres nationalités [17]. »

« Les commandements se faisaient exclusivement en langue allemande. Ceux qui, parmi nous, ne comprenaient pas l'allemand et ne pouvaient, à cause de cela, exécuter rapidement les ordres, recevaient des coups de pied, des gifles, etc. [44] »

« En 4 mois, je reçus, dans une période de 10 à 14 jours, un total de 175 coups de bâtons sur le derrière. Dans cette même période, je fus pendu par les poignets, chaque jour, 25 minutes durant [38]. »

« On voyait fréquemment une trentaine de détenus battus par les S. S. à coups de tube de caoutchouc, et qui recevaient sur tout le corps 50 à 70 coups [87]. »

« On m'a battu le premier jour parce que j'avais demandé un peu d'eau [97]. »

« N'ayant pas bien fait mon lit, le premier soir, je fus obligé de danser toute la nuit ; dès que je m'arrêtais, je recevais des coups [82]. »

« Un S. S. frappait, soit avec une matraque, soit avec sa pelle ou tout ce qui lui tombait sous la main, les internés qui se trouvaient à côté de lui et ce sans le moindre motif. Lorsque les rangs étaient formés, il s'amusait à donner des coups de pied et de poing aux malheureux qui étaient près de lui, comme un forcené. Cet individu a été nommé « le matraqueur », parce qu'il avait toujours sur lui une matraque avec laquelle il frappait sauvagement les internés [4]. »

« Un autre S. S. éprouvait une jouissance particulière à chasser les internés de leur cellule, à leur faire exécuter des génuflexions jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus se relever, puis il piétinait leurs têtes de ses talons ferrés jusqu'à ce que le sang jaillisse du nez et des oreilles [38]. »

« Un block-führer était nettement fou. Il hurlait et se mettait à cogner sans aucune raison. Il faisait mettre les détenus au garde-à-vous devant lui et leur donnait des coups de pied dans le ventre [30]. »

« Il faisait coucher les hommes dans la boue, se relever, puis

H5002 – 0058

s'étendre à nouveau. Il en profitait alors pour distribuer coups de trique, coups de pied dans les reins, les parties génitales, le ventre, etc. [39]. »

« L'âge même ne comptait plus sinon comme un signe de faiblesse qui invitait aux coups. Parce qu'il avait osé s'asseoir sur sa paillasse, le général B. de F., âgé de 80 ans, fut battu par son chef de block jusqu'à l'évanouissement.

Lorsque le Lagerführer constatait un manquement quelconque à la discipline du camp, il nous imposait des séances de brimades baptisées « sport » pendant une demi-heure et parfois une heure; nous devions courir autour du camp, ramper, marcher à croupetons et nous étions frappés pendant ce temps à coups de bâton par les Allemands verts et rouges.

J'ai vu certains hommes mourir de ces séances de « sport » ; j'ai vu également beaucoup de camarades mourir sous les coups. Au cours de l'année 1943, ce « sport » avait lieu environ tous les deux jours [83]. »

« Il y a eu, pendant notre présence à Auschwitz, 40 à 45 Français d'abattus pour être sortis des blocks en dehors des heures permises [70]. »

MŒURS

« Il nous était défendu de choisir notre place, laquelle nous était imposée. Nous étions ainsi mélangées avec les détenues de droit commun qui étaient toutes grossières et brutales [12]. »

« Là, on partageait le contact le plus affreux, la promiscuité la plus dangereuse [120]. »

« De plus, nos Offizierinnen avaient des mœurs spéciales et ne se gênaient en aucune façon pour s'ébattre sur les châlits voisins avec les gitanes qui bénéficiaient, de ce fait, d'un régime de faveur [12]. »

« Les femmes et les jeunes filles, lorsqu'elles étaient belles et saines, étaient mises dans une baraque spéciale où les S. S. les violaient jusqu'à ce qu'elles fussent demi-mortes. De là, on les dirigeait vers le crématoire [101]. »

« Il existait une maison publique réservée aux détenus qui avaient trois mois de présence dans le camp. Le médecin devait

H5002 – 0059

donner un bon permettant l'accès. Cet établissement n'était ouvert que le soir après l'appel. Un S. S. en gardait l'entrée. Le matin, les pensionnaires faisaient l'exercice militaire en chantant, en short. Le soir, quelques femmes choisies montaient dans les casernes des S. S. [17] »

« Le prix d'entrée était de 2 marks sur lesquels la femme recevait 50 pfg, et le reste (1,50 m.) était versé à des organisations ayant des buts de guerre [90]. »

« Un certain nombre de Juifs étaient gardés au camp à la disposition des kapos : ils étaient utilisés par des kapos homosexuels allemands pour assouvir leur passion et étaient protégés par eux [86]. »

« On vit une mère et sa fille enfermées et celle-ci obligée de retrousser les robes de son enfant que l'on faisait violer par un chien [114]. »

« Et enfin pour terminer : il y avait des chiens qui étaient vicieux. On choisissait principalement des jeunes filles ; elles étaient accompagnées par des S. S. qui les emmenaient travailler à faire des corvées de pierre. Après épuisement du travail qui durait douze heures sans arrêt, ces jeunes filles tombaient de fatigue pour la plupart. C'est alors que les gros chiens se jetaient sur elles en essayant de les violer. Ils étaient dressés pour cela, je l'ai vu de mes propres yeux. Ces jeunes filles étaient décapitées parce qu'elles résistaient, et les S.S. rapportaient au camp, en nous les montrant, les morceaux de femmes décapitées, accrochés au fusil ; ils jouaient avec en nous disant que c'était ce qui nous attendait [103]. »

RELIGION

« Pour les croyants de toutes confessions religieuses, aucun secours spirituel ou moral ne nous a été accordé [92]. »

« L'assistance d'un prêtre nous ferait beaucoup de bien, mais ici, interdiction formelle, sous peine de mort, aux prêtres, d'exercer leur ministère [57]. »

« Dans tous les camps de concentration, tout culte religieux était interdit sous peine de mort.

Le grand principe était de supprimer tout ce qui, de loin

H5002 – 0060

ou de près, touchait à la pensée de Dieu ; c'est ainsi que, sous le prétexte de désinfection, on prenait les chapelets qu'on jetait aux ordures, de même que les images saintes et les médailles qui, pourtant, bien souvent étaient des souvenirs. Les bréviaires, missels et livres de piété servaient de papier hygiénique [90]. »

« Je voulais conserver une petite image sainte mais l'un des prisonniers m'en dissuada. Cela ne vaut pas la peine, on se moquera de vous et finalement on vous la retirera [104]. »

« Je fus assailli par un groupe de S. S. qui m'arrachèrent ma soutane, brisèrent mon chapelet, piétinèrent mon bréviaire en ricanant [40]. »

« Des religieuses faisaient partie de notre convoi ; les Allemands jetèrent leurs habits dans la boue en ricanant [85]. »

« Les robes et les vêtements sacerdotaux étaient transformés en costume pour les femmes de la maison publique.

Comme j'étais prêtre et Anglais, j'avais une corvée supplémentaire à faire. Cette corvée spéciale consistait à vider un trou plein d'eau à l'aide d'un seau. Je n'arrivai d'ailleurs jamais à vider ce trou car il se remplissait au fur et à mesure. J'ai passé de mauvais moments. Les coups et les corvées les plus dures, les terrassements, m'ont été réservés.

Pour la recherche des pratiques religieuses, les S. S., à Auschwitz, s'adressaient aux kapos ou blockalteste.

Le professeur d'Université de langues orientales (hébreux, arménien et arabe), A. St-M., fut tué par un stubendienst qui l'avait entendu prier.

Il arriva à Auschwitz des prêtres qui ne reçurent pas de numéro-matricule. On les faisait passer par la désinfection et on les affectait à la quarantaine, mais le lendemain ils étaient envoyés en robe travailler à la gare sous le commandement de l'Oberkapo et ce kapo les tuait avant le soir.

En 1944, l'été, j'ai autopsié le premier patriarche du synode orthodoxe de Paris, dont j'ai oublié le nom ; Staline l'avait, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Internationale, fait rappeler pour réorganiser l'église orthodoxe. Selon son appartenance et les loins internationales, ce patriarche avait, de même que les cardinaux catholiques, le droit de se déplacer librement et n'aurait jamais dû être interné. Lorsque les Allemands connurent la demande de Staline, ils l'internèrent et l'envoyèrent à Buchen-

H5002 – 0061

wald où il devint malade de l'estomac. Il avait auparavant déjà été opéré deux fois. Il demanda au médecin une troisième opération qui fut refusée, puis accordée. C'est à la suite de cette opération (quelques jours après) qu'il mourut [90]. »

« Un curé fut martyrisé parmi nous. On l'obligeait à se mettre à genoux, une brique dans chaque main, et à dire que Jésus-Christ n'existait pas et que le seul Seigneur était Hitler. Jamais il ne voulut le dire ; il fut frappé pendant des jours et des jours à coups de matraque, de bottes, de crosse de revolver et mourut ainsi martyrisé [50]. »

SCÈNES DE TOUS LES JOURS

« Il faisait froid. Le S. S. nous a fait venir dans sa baraque (un camarade et moi). Il nous a demandé si nous avions froid. Nous lui avons répondu affirmativement. Il nous a assuré alors qu'il allait nous réchauffer et il a cogné nos têtes l'une contre l'autre. Il nous a demandé ensuite si nous avions encore froid. Nous lui avons répondu négativement, alors il nous a flanqué à la porte à coups de pied dans le derrière [30]. »

« Lorsqu'un S. S. avait compté le nombre des prisonniers de la cellule, il criait : « Raus waschen ! ». Personne ne savait où aller puisque l'on ne nous avait pas dit où étaient les lavabos. Les premiers sortaient devant la baraque, mais là étaient postés deux S. S. qui nous recevaient à coups de crosse. Il y eut un sérieux cafouillage, les premiers sortis retournaient, tandis que les derniers étaient encore sur leur lancée. (J'ai oublié de dire que tout se faisait au pas de course.) Vu que nous ne savions pas où aller, tout le monde se ruait de nouveau dans notre cellule. A peine étions-nous rentrés que d'autres S. S. sortaient tout le monde à coups de pied et de crosse. Notre surveillant Z... se postait alors au milieu du couloir et tapait avec un bâton de bois sur le torse nu de chaque passant. Par bonheur, nous avons trouvé le lavabo. A peine avions-nous commencé de nous débarbouiller un peu que déjà on nous commandait de sortir. Z... était toujours posté dans le couloir avec son bâton et avec un rire diabolique essayait de taper sur chaque passant. Je me rappelle très bien qu'un Belge, M. L..., âgé de 58 ans et très affaibli par deux ans

H5002 – 0062

de prison, avait reçu un coup très violent dont la raie rouge et bleue se voyait encore après plusieurs jours.

Lors de mon arrivée, on était en train de construire des cellules individuelles en briques. Les prisonniers devaient chercher des briques dans la cour d'une usine (Hobus), située environ à 1 kilomètre du camp. Chacun devait porter six briques, ce qui était assez lourd, vu la distance et la faiblesse de la plupart des prisonniers. Arrivés au camp, nous devions poser les briques au bout d'une baraque. En faisant le tour de la baraque (mi-chemin avec briques), nous devions courir. Deux gardiens armés d'une latte étaient postés sur le chemin donnant un coup sur chaque passant. Après avoir déposé les briques, nous devions nous remettre en colonne par trois entre les deux baraques. Le malheur voulait que les prisonniers de la baraque nº 1 se trouvaient près de la baraque nº 2 et vice versa. Lorsque tout le monde était rassemblé, quelqu'un donnait l'ordre de rentrer. Il y avait alors un cafouillage indescriptible. Ceux qui étaient à droite devant rentrer vers la gauche, et ceux de gauche vers la droite. Il y en a qui tombaient par terre, les autres marchaient par-dessus et, comme d'habitude, les gardiens avec les crosses de fusil, avec des bâtons et des lattes, ou alors leurs bottes, tapaient dedans. J'ai pu enfin me dégager; lorsque j'entrais dans le couloir de notre baraque qui n'était pas éclairée, je voyais un nouveau tas d'hommes par terre. Z... et un autre gardien y avaient posé deux tabourets, de sorte que les premiers arrivants culbutèrent par-dessus, les suivants tombant sur les premiers. Comme de coutume, Z... et l'autre gardien s'amusèrent à taper dedans avec un morceau de latte. Un jeune Polonais de notre cellule arriva le mollet de la jambe gauche à moitié arraché.

On nous fit rentrer dans le couloir des baraques, en colonne par un. Dans chaque couloir il y avait environ 10 gardiens répartis tout le long. On ordonne trois tours de couloirs en sautillements, mains à la nuque et sur la pointe des pieds. Le couloir avait une longueur de 50 mètres.

Il y avait parmi nous des vieillards (âgés de plus de 60 ans), des infirmes, des hommes amaigris et affaiblis par deux ans de prison et plus. Tout le monde dut sautiller, aucune excuse n'était admise. A peine le sautillement avait commencé que déjà plusieurs ne pouvaient plus le faire correctement. C'est alors que les gardiens se ruèrent sur les malheureux, les frappant avec des

H5002 – 0063

bâtons, des fils électriques enroulés autour de la main, des crosses de fusils, etc. J'ai vu des scènes inimaginables de brutalité. Le jeune Polonais cité plus haut montra sa jambe blessée à l'S. S. Hauptsturmführer K... Celui-ci le prit à part dans les W.-C. Lorsque j'y passais une fois, j'ai vu le jeune Polonais accroupi dans un coin, K..., devant lui, le frappait avec une extrême brutalité à coups de poing et de pied.

Quelques instants après, arriva à nouveau Z... qui nous fit faire dix tours « de coucher sur les lits et ressortir ». Après quoi, il prit le Français M... à part et lui fit faire vingt fois « à terre et se relever ». Motif : M... était moine bénédictin [95]. »

« Je rentrais avec un S. S., B..., dans une cellule où se trouvait un jeune homme qui était simple d'esprit. Lorsque B... entra dans la cellule, ce jeune homme ne bougea pas de place. B... entra dans une forte colère, prit le jeune homme par les habits, le plaqua contre les battants du lit et le malmena à coups de pied.

Lors d'une arrivée de nouveaux prisonniers, il y avait parmi eux un jeune Français qui, blessé au cours d'un bombardement, avait perdu la raison. Il voulait faire comprendre qu'il avait été enfermé par erreur et qu'il voulait parler à quelqu'un pour expliquer son cas. B... lui donna tout de suite quelques gifles. Le jeune homme voulait se protéger contre les coups en tenant son bras devant le visage. C'est alors que B... lui donna coups de poing sur coups de poing, jusqu'à ce que l'autre saigne du nez et de la bouche, de sorte que le sang se répandait sur le plancher. B... tapait si fort que pendant tout le temps que je restais là (9 semaines), il avait les mains, soit fortement enflées, soit couvertes de pansements [27]. »

« Lorsque tel autre S. S. passait dans les rues du camp, chaque interné avertissait son voisin et tout le monde courait se cacher. C'était un anormal qui tuait les gens suivant son bon plaisir. Ceux qui souffraient le plus de lui étaient les Juifs pour lesquels il avait une haine particulière. Aussitôt qu'il savait qu'il y en avait un grand nombre dans certains endroits, par exemple s'il recevait la liste d'un nouveau Kommando, il s'y dirigeait et en tuait des quantités. De plus, c'était un obsédé sexuel qui assouvissait sa passion sur des jeunes Juives qu'il exécutait aussitôt [90]. »

H5002 – 0064

« Le S. S. H... sauta sur moi en hurlant et me frappa de plusieurs coups à la figure, mais je restais immobile devant lui.

— « Honte à vous de battre des hommes sans défense. Il n'y a pas d'héroïsme en face d'un homme sans arme. »

H... devint de plus en plus furieux et hurla : — « Moi, je suis un Allemand et toi, tu n'es qu'un sale Juif; tu oses me dire que je dois avoir honte devant toi. »

Plus il hurlait, plus j'élevais la voix. Il vit une planche devant lui, la prit, la jeta sur moi et s'en servit pour me frapper à la tête. Je tombais par terre, ma tête ruisselante de sang.

— « Honte, honte à vous tous, plus tu me bats, plus grande sera ta honte. »

Je sentais que ma fin approchait, il frappait toujours, rien ne pouvait me sauver. Soudain, la planche lui glissa des mains. Il se jeta sur moi continuant à me frapper la tête de ses poings.

Rentré au camp avec beaucoup de peine, je me suis rendu tout de suite au bureau du gauleiter B..., afin de porter plainte contre H... B... était un de ces rares officiers de Todt qui n'était pas méchant. Me plaignant, il avoua qu'il lui était impossible d'accepter la plainte et de faire un reproche officiel à H..., car ce dernier avait plus d'influence que lui-même, étant donné son rôle important dans le Parti national-socialiste, tandis que lui, Gauleiter, n'est pas membre du Parti. Alors, je fus obligé deme retirer.

Un quart d'heure plus tard, le Lagerführer U... vint me chercher personnellement et me conduisit dans sa chambre. Je savais d'avance ce qui allait se passer dans quelques instants. Le commandant des gardiens entra également dans la chambre.

U... commença imédiatemment : — « Alors, tu as eu l'audace de te plaindre de H... ? Avant tout, sache qu'une plainte doit être faite exclusivement à moi. Ensuite, tu dois savoir que je ne donne aucune suite à la plainte d'un Juif. Les Juifs ont tellement fait de mal qu'on devrait tous les pendre sans explication. Chaque bout de pain que l'on vous donne, c'est trop, c'est un vol au peuple allemand. Tiens, voilà ma réponse. » Il se jeta sur moi et commença à me frapper à la figure jusqu'à ce que je sois à terre.

Avec beaucoup de peine, je me levais, mais ce fut au tour du commandant des gardiens de s'acharner contre moi. Il m'abattit furieusement de nouveau à coups de poing sur la tête, tout en

H5002 – 0065

hurlant : — « Voilà, salaud, espèce de Juif, sale merde, tu n'offenseras plus un Allemand, tu te souviendras de la journée d'aujourd'hui [35]. »

« Pour bien nous initier à la discipline du camp, on nous a réunis le lendemain sur la place (anciens et nouveaux, nous étions une quinzainede mille) où, en musique, on a pendu deux détenus [58]. »

« Lorsque certain chef nazi voyait un détenu dans la rue, il tirait dessus pour faire un carton. On ne pouvait rien contre lui, car il était Rapportführer et il justifiait ses actes en prétentendant que le détenu s'était enfui, avait résisté, qu'il s'était trouvé en état de légitime défense. Il a tué ainsi des milliers de détenus [90]. »

« Un détenu allemand vert remplissait les fonctions de Vorarbeiter dans la mine ; il avait réussi à nouer des relations avec une Allemande travaillant dans la mine également. Il écrivait à cette femme et celle-ci lui répondait. Un jour, une lettre est tombée entre les mains de S... Le soir, à l'appel, il fit sortir le Vorarbeiter des rangs et lui dit : « Ah ! tu es plein, je vais te faire vider. » Il le fit mettre tout nu, le fit courir autour de la place d'appel en le faisant se masturber, sous la menace du revolver, tous les 50 mètres.

Il est arrivé un convoi de Fresnes comprenant des Juifs et des Anglais. Lorsque ce convoi est arrivé, les S. S. ont obligé les Juifs à traverser la piscine qui avait 1 m. 60 de profondeur, complètement habillés. Pour les faire sécher, on leur fit vider les water-closets avec une brouette et une cuillère.

On nous dit à ce moment que si nous manifestions notre réprobation d'une façon ou d'une autre, les mitrailleurs tireraient immédiatement sur nous.

Pendant ce temps, le chef du camp nous faisait un discours moralisateur en nous disant que si nous étions dans notre situation actuelle, la faute en incombait aux Juifs [17]. »

« Nous pouvions voir les prisonniers obligés de courir autour d'un bassin en faisant la marche du crapaud, les pieds et les mains liés. Les S. S. battaient les hommes lorsqu'ils n'en pouvaient plus, et lorsqu'ils ne se relevaient pas assez vite [42]. »

« Le matin, on faisait à peu près quatre heures de cet exercice jusqu'à ce qu'on n'en puisse plus [21]. »

H5002 – 0066

« Je ne pus l'exécuter, sur quoi je fus battu par un gardien du même âge que moi, c'est-à-dire 63 ans [31]. »

« Le lendemain, je fus obligé de faire la marche du crapaud pendant une demi-heure, ensuite le S. S. m'obligea à sauter sur le lit, à passer en-dessous, à sauter sur la table, passer en dessous, passer sous les chaises, monter sur l'armoire ; il fit semblant de me descendre à coups de revolver, m'obligea à faire comme si je prêchais, descendre, puis remonter sur l'armoire, enfin chanter des chants religieux pendant deux heures.

Lorsque je ne pus plus exécuter mes exercices de gymnastique, je reçus des coups de pied et de poing [90]. »

« Un matin, deux soldats obligèrent deux prisonniers français, malades à la suite des coups qu'ils recevaient journellement, à manger leurs excréments, répandus dans leurs vêtements. Ils obligèrent ces deux hommes à passer de long en large dans le réfectoire en disant à leurs camarades prisonniers que « c'était bon » [11].

« Un S. S. ayant ordonné à son chien de mordre un déporté et le chien s'y étant refusé, il le battit à tel point que le chien vomit tout son repas. Ordre fut ensuite donné à l'Israélite de manger les déjections du chien [39]. »

« J'ai vu à Mauthausen un jeune Espagnol de 16 ans, qui vint vers moi parce qu'il avait peur ; je lui dis de rester. Un Oberführer rentrant dans la chambre, s'approcha de moi et me commanda un travail que je refusais d'exécuter. Il s'apprêtait à me frapper. Le jeune Espagnol, qui était couché sous le châlit, a cru qu'on m'interrogeait pour me demander où il était; il s'est sauvé et s'est dirigé vers les barbelés électrifiés. Sous le commandement de l'Oberführer, 8 chiens l'ont dévoré vivant sous mes yeux [89]. »

« Un des S. S., un garçon de 19 ans qui faisait partie des gardes-chiourmes, surveillait les détenus occupés à la construction du four crématoire perfectionné ; il s'approcha d'un des plus solides et des plus beaux travailleurs, lui ordonna de courber la tête et lui asséna de toutes ses forces un coup de matraque sur la nuque. Lorsque celui-ci s'écroula, le S. S. ordonna à deux détenus de le saisir par les jambes et de le traîner face contre terre pour lui faire reprendre connaissance. Après qu'ils l'eurent traîné

H5002 – 0067

cent mètres sur le sol gelé, il n'avait pas repris ses sens et gisait immobile. Alors le S. S. s'empara d'un tuyau de ciment destiné à la canalisation, le souleva et le laissa retomber sur le dos de la victime couchée à terre. Il recommença à cinq reprises. Au premier coup de tuyau, le corps de la victime tressaillit dans les convulsions de l'agonie ; au second coup, il devint rigide. Au cinquième coup, le S. S. ordonna de le retourner face au ciel et lui souleva les paupières avec une baguette. S'étant assuré qu'il était mort, le S. S. cracha, alluma une cigarette et s'éloigna comme si de rien n'était [110]. »

« Fréquemment, les S. S. envahissent nos baraques au milieu de la nuit, et nous font sortir tout nus, quel que soit le temps, ramper, courir, etc.; ceux qui ne s'exécutaient pas assez rapidement ou donnaient des signes de défaillance étaient cravachés jusqu'à la mort [22]. »

« A peine au seuil de la baraque, ils tapent sur les têtes de tous ceux qui passent devant eux en courant et en se bousculant. Pour activer la rentrée, ils lâchaient les chiens qui se précipitaient sur nous et nous mordaient. On nous faisait entrer, puis sortir plusieurs fois de suite pour dresser les chiens [17]. »

« On emmenait un interné devant une essoreuse luisante de blancheur et on l'obligeait à glisser le bout des doigts entre les deux gros rouleaux de caoutchouc destinés à tordre le linge. Puis, l'un des S. S. ou un détenu sur leur ordre, tournait la manivelle de l'essoreuse. Le bras de la victime était happé jusqu'au coude ou l'épaule par la machine. Les cris du supplicié était le principal divertissement des S. S. L'homme, qui avait le bras écrasé, entrant de ce fait dans la catégorie de ceux qui ne pouvaient travailler, était condamné à mort.

Un de leurs « amusements spirituels » était le suivant : un S. S. prenait à partie quelque détenu, lui signifiait qu'il avait enfreint quelque règlement du camp et méritait d'être fusillé. Le détenu était poussé au mur et le S. S. lui posait son parabellum au front. Attendant le coup de feu, la victime, 99 fois sur 100, fermait les yeux. Alors, le S. S. tirait en l'air, tandis qu'un autre, s'approchant à pas de loup, lui assénait un grand coup d'une grosse planche sur le crâne. Le prisonnier s'écroulait sans

H5002 – 0068

connaissance. Quand, au bout de quelques minutes, il revenait à lui et ouvrait les yeux, les S. S. qui se tenaient là lui disaient en s'esclaffant : « Tu vois, t'es dans l'autre monde. Tu vois, dans l'autre monde il y a aussi des Allemands, pas moyen de les éviter ». Comme le prisonnier était ordinairement ensanglanté, qu'il n'avait pas la force de se relever, il était considéré comme condamné à mort et, après s'être bien amusés, les S. S. le fusillaient.

Autre « amusement » : un détenu était déshabillé et jeté dans le bassin. Il tentait de remonter à la surface et de sortir de l'eau.

Les S.S., qui se pressaient autour du bassin, le repoussaient à coups de bottes. S'il parvenait à éviter les coups, il obtenait le droit de sortir de l'eau, mais à une seule condition : il devait s'habiller complètement en trois secondes. Les S. S. surveillaient, montre en main. Personne, naturellement, ne pouvait s'habiller en trois secondes. Alors, la victime était de nouveau jetée à l'eau et martyrisée jusqu'à ce qu'elle se noie [110]. »

« Le 2 décembre 1941, le matin à 9 heures, les détenus sont rassemblés. On porte à leur connaissance qu'un paquet de tabac a été volé à l'un des gardiens et que le délinquant devait le rendre sur-le-champ. Tous les détenus déclarent ne pas être en possession de tabac et c'est alors que les brutes S. S. commencent leur jeu macabre. Ordre est donné à tous de se déshabiller. Il fait une température de 8° sous zéro. Personne ne fait d'objection, sachant que ce serait un suicide, et c'est alors qu'on put voir près de 500 êtres humains, tous nus, attendre la suite des événements. A midi, les premiers tombaient, les uns morts de congestion, les autres perdant connaissance. Ces derniers étaient ranimés à coups de cravache, mais aucun de ceux-là ne se relevait et ils mouraient tous, les reins brisés. Beaucoup d'autres détenus furent atteints de congestion pulmonaire et eurent de fortes fièvres. Lorsque les brutes s'en aperçurent, ils dirent : « Ah ! vous avez des chaleurs, eh bien ! on va vous rafraîchir ». C'est ainsi qu'ils furent jetés dans des baignoires d'eau glacée et quand ils avaient perdu connaissance, ils se noyaient ou étaient jetés à temps hors de la baignoire dans une salle cimentée où ces loques humaines se traînaient à terre, cherchaient un peu de chaleur sur le corps d'un camarade qui allait expirer dans quelques ins-

H5002 – 0069

tants. Un de ces malheureux chauffait ses doigts dans le nez d'un de ses camarades. Les geôliers prenaient des mesures d'êtres vivants pour leur cercueil et leur apposaient le cachet sur la cuisse, confirmant qu'ils étaient morts, numérotés tant et tant. Dans cette même nuit, il y eut 32 morts [96]. »

« Si l'envie leur en prend, les nazis, du haut des créneaux, balaieront l'allée centrale du camp, tueront sans avertissement dans les baraques s'ils entendent trop de bruit, ou bien une trentaine de brutes vont y entrer brusquement, la matraque et le revolver au poing, frappant de droite et de gauche. Les hommes sautent par les fenêtres et, poussés par ceux qui viennent derrière, vont s'accrocher dans les fils de fer électrifiés qui sont à deux mètres derrière [50]. »

« Quelques-uns d'entre nous sont devenus fous [98]. »

« Les kapos également, sans aucune raison, nous appellent les uns après les autres pour nous frapper. Ceux qui tombaient sous les coups étaient piétinés [33]. »

« On soignait au block 21 un très grand nombre de détenus atteints de fracture de la mâchoire provoquée par des coups de matraque donnés par les kapos [86]. »

« On peut affirmer qu'à peu près 80 % de ceux-là devaient être hospitalisés et mourir quelques jours plus tard [87]. »

« Certains des camarades sont morts parce qu'un kapo voulait prouver à un autre kapo qu'on pouvait tuer un homme d'un seul coup [43]. »

« Les internés de droit commun étaient terribles (Polonais ou Allemands). Ils assommaient un Juif pour lui prendre son pain, sa soupe. Un jeune kapo de 18 ans a tué plus de 400 Juifs pour leur prendre leur ration de nourriture [100]. »

« Au poste des W.-C., où l'on nous mène en troupeau, il faut entrer à tour de rôle. Un kapo se trouve devant la porte. Vous entrez dans le cabinet, et dès que vous y êtes, le kapo commence à compter à haute voix. Il compte jusqu'à 10 et au bout de ce temps, vous êtes obligé de sortir. Si vous n'avez pas eu le temps de le faire au moment voulu, vous risquez d'être tué par un coup de massue appliqué sur le crâne. Nombreux étaient mes camarades qui périssaient quotidiennement au cours de la visite des W.-C. [101]. »

« Le Oberkapo de la gare d'Auschwitz avait tué 30.000 déte-

H5002 – 0070

nus afin d'obtenir sa libération et pour être admis dans la garde personnelle d'Hitler [90]. »

« Les femmes subissaient le même sort. On les battait, on les brutalisait. La mortalité parmi elles était beaucoup plus élevée encore que chez les hommes [104]. »

« M... s'est livré à des exécutions de 25 coups de « gummi » sur 3 femmes juives qui avaient mangé des navets crus au déchargement d'un wagon. L'exécution de cette punition fut abominable ; les femmes hurlaient ; elles se sont trouvées mal. M... a ordonné à ses soldats de remettre les femmes tombées par terre sur la chaise et a continué de frapper [8]. »

« Une autre fois, les femmes avaient ri et chanté au retour de la fabrique, il a donné l'ordre de leur faire faire une heure et demie de pose dans la neige jusqu'au mollet et face à un vent glacial.

Une autre fois encore, les femmes ayant également ri, il les fit mettre sur deux rangs, puis prit un fouet composé de 5 à 6 cordes à nœuds et les frappa en pleine figure. Pour la moindre chose, nous étions privées de manger pendant deux jours entiers [355]. »

« B... passait dans le camp à bicyclette, renversant sur son passage les prisonnières, s'attaquant toujours aux plus vieilles, distribuant des gifles sous le moindre prétexte [53]. »

« J'ai vu une camarade battue à coups de ceinturon par des femmes S. S. [61]. »

« Il y avait une S. S., condamnée de droit commun, particulièrement brutale (elle avait assassiné son mari), qui a frappé et giflé brutalement beaucoup de femmes et, à un moment où je me retournais pour chercher à voir des camarades, elle m'a giflée très brutalement et m'a donné un coup de pied dans le ventre [97]. »

« Un jour, j'ai reçu un magistral coup de poing de la « jument verte », parce que ce qui me servait de chaussures n'était pas lacé.

Nous l'avions surnommée la « jument verte » à cause de ses dents qui s'avançaient ; elle avait le chic pour vous envoyer un coup de poing en plein sur les lèvres, qui vous défonçait la mâchoire ou vous cassait les dents.

Une autre Oberscherin nous est arrivée, qui nous menaçait

H5002 – 0071

toujours de son revolver ; nous l'appelions « la dompteuse ». Nous avions dénommé une autre « le sanglier ». Toutes ces femmes sortaient des camps de jeunesse hitlérienne où elles avaient subi un entraînement spécial. Elles étaient elles-mêmes très durement menées [28]. »

« Souvent les femmes S. S. s'amusaient à se montrer l'une à l'autre la manière la plus forte dont elles dirigeaient leurs internées : on appelait une internée et en plein atelier elle était passée à tabac par chacune des femmes S. S. L'une d'elles, qui était petite, montait même sur une table pour pouvoir ainsi atteindre avec ses pieds la poitrine de l'internée qu'elle frappait de toutes ses forces [71]. »

« La « Lagerseerka » était une mégère maigre et repoussante. Elle se distinguait par son sadisme et ses dérèglements sexuels ; elle était à moitié folle. A l'appel du matin ou du soir, elle choisissait parmi les femmes épuisées et amaigries la plus belle qui avait conservé plus ou moins un aspect humain et, sans raison aucune, la fustigeait sur les seins. Quand la victime s'écroulait, la « lagerseerka » la frappait entre les jambes, d'abord de sa « peitche », puis de ses souliers cloutés. Ordinairement, la femme laissait derrière elle une traînée sanglante. Après une ou deux exécutions de ce genre, la femme devenait infirme et ne tardait pas à mourir [110]. »

« Une femme a été envoyée, sur dénonciation d'une internée allemande, au block des condamnés à mort pour avoir donné de l'eau à une Juive [77]. »

« Nous étions arrivées à 120 au camp. Au bout d'un mois, il y en avait 30 de mortes [61]. »

« Certains jours, on donnait l'ordre au chef du block de faire mourir un certain nombre de femmes. Ces femmes étaient battues jusqu'à ce qu'elles tombent. J'ai vu moi-même le Lager se remplir de cadavres; on aurait dit des mouettes blanches étalées sur la neige [103]. »

H5002 – 0072

L'APPEL

« Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, le matin dans le brouillard, au soleil, le détenu doit subir l'appel [74]. »

« Réveil à 3 h. 1/2 du matin [116]. »

« S'il vous arrive de flâner une minute dans votre lit, vous êtes sortis à coups de triques et aspergés d'eau froide [120]. »

« Les femmes malades n'étaient pas exemptées de ce supplice ; je dis ce supplice parce que j'ai vu des quantités de femmes s'évanouir transies de froid, les pieds dans la neige en plein vent glacial. D'ailleurs, comme il fallait avoir 40° de température pour être admise à l'hôpital, je vous prie d'imaginer ce qu'est l'intolérable attente d'une prisonnière qui a 39°5 de fièvre et qu'on arrache brutalement d'un lit sinon chaud du moins tiède. Nos gardiennes, femmes soldats qui étaient féroces pour nous, nous confiaient sans honte d'ailleurs que c'était dans le but de nous faire disparaître. Je me suis évanouie une fois par faiblesse et je me suis ranimée par hasard, sans aucun soin [42]. »

« Plusieurs fois même, j'ai dû monter à l'appel des camarades évanouies ou en crise d'épilepsie ; nous devions les poser par terre à côté de nous et ne pas nous en occuper. J'ai reçu plusieurs fois des coups de poing et de matraques des policières ou des sentinelles femmes (allemandes ou polonaises) pour m'être occupée de femmes en pleine crise d'épilepsie qui se roulaient dans la boue [67]. »

« Lors du premier appel, une de mes amies était malade. Très naïvement, je vais trouver notre « blockowa » et je lui demande : « Madame, je m'excuse de vous déranger, mais une de mes amies est très souffrante, ne peut-elle pas être dispensée de l'appel ? » Elle m'a répondu : « Madame, ici, même celles qui meurent vont à l'appel » [28]. »

« Et en effet, devaient monter à l'appel, non seulement les mourants, mais même les morts de la journée afin que le compte soit exact. On les mettait sur un banc qui était porté par deux détenus [64]. »

« C'est ainsi que 3 fois j'ai dû tenir les morts pendant l'appel. J'ai fait remarquer au S. S. que cela semblait inutile. Il a répondu : « Mort ou vivant, tout le monde doit être présent » et il a terminé en me disant : « Appel ist Appel » (l'appel c'est l'appel)[54]. »

H5002 – 0073

« Morts et mourants étaient traînés chaque matin sur la place d'appel [60]. »

« Il y avait parmi nous un enfant d'environ 6 mois. Cet enfant était tenu de venir à l'appel avec nous, mais il était gênant puisqu'il devait être porté dans les bras et empêchait l'harmonie des rangs. Un S. S. a alors décidé qu'il serait désigné comme « kommandiert » au bordel. (Les kommandiert étaient les kommandos déportés affectés aux différents services intérieurs du camp ; ils bénéficiaient d'un régime spécial privilégié, puisque leur travail les dispensait de l'appel.) Le S. S. ajouta que l'enfant aurait ainsi des soins plus « mutterlich » (maternels). J'ai demandé le motif de son arrestation, il m'a été répondu : « Gefährlich fur das Grosse-Reich » (dangereux pour le Grand Reich) [54].»

« S'il manquait un camarade à l'appel, nous devions rester là tant qu'on le cherchait [54]. »

« J'ai vu à Mauthausen un camarade russe, arrivé à l'appel avec 5 minutes de retard, qui eut la tête écrasée à coups de pieds par 12 S. S. [39] »

« Une fin tragique fut réservée au rabbin E..., qui souffrait de dysenterie et qui, un jour arriva en retard de quelques minutes à l'appel du soir.

Le chef du groupe le fit saisir et tremper la tête la première dans les latrines, puis il l'inonda d'eau froide, tira son revolver et l'abattit [104]. »

« On restait à l'appel jusqu'à 5 h. 1/2 debout, les bras le long du corps, devant les « offizierinnen ». Il était défendu de parler, sans cela elles vous jetaient des seaux d'eau à la tête, et il faisait froid le matin [116]. »

« Le kapo de notre block a tué l'un de mes camarades parce qu'il n'était pas au garde-à-vous. Il l'a frappé d'un coup de poing sous le menton et une fois que le malheureux a été par terre, il l'a étouffé en lui appuyant le pied sur la gorge [33]. »

« L'appel du soir durait également souvent des heures. Ainsi c'est des heures entières que les pauvres détenus devaient rester exposés aux rigueurs du climat polonais [60]. »

« Le camp de Ravensbruck est un ancien marais asséché. La terre y est noire, elle brûle. Il y en avait qui avaient la moitié des mollets rongés. ça s'attaquait à la figure aussi, c'est le terrain qui mangeait la chair ; celles qui y étaient depuis longtemps,

H5002 – 0074

avaient des plaies épouvantables. Moi, je ne pouvais pas les regarder [76]. »

« Après 12 heures de travail et un appel à 18 heures, tout le camp se rassemblait à nouveau sur la place pour un appel de nuit, particulièrement fatigant l'hiver, les soirs de grands froids.

Il y avait des appels interminables de jour et de nuit, sous la neige. Ces stations duraient 3 heures, quelquefois 4, même 6 [63]. »

« Au moment de la défaite de Stalingrad il y eut un très long appel. Il dura toute la journée sous la neige. Le lendemain, on a recommencé l'appel [14]. »

« 12.000 hommes en rang immobiles et glacés [63]. »

« Le premier choc que je reçus au cours du premier appel de nuit fut la phrase prononcée par un S. S., qui passait et qui demanda au chef de block : « Combien de morts ? » L'autre répondit : « 10 » et le S. S. de rétorquer : « Comment, si peu ? [4] »

« Et en effet, c'est à l'appel que mourait le plus grand nombre [103]. »

« Beaucoup de camarades tombaient au rassemblement du matin. J'ai vu au minimum mourir un camarade par jour ; certains jours, j'en ai vu mourir jusqu'à trois [74]. »

« Si l'un d'eux perdait connaissance et ne répondait pas à l'appel, on le portait sur la liste des morts et on l'achevait ensuite à coups de bâton [111]. »

« Quelquefois 6 ou 7 hommes tombaient morts aux appels après lesquels des dizaines d'autres détenus devaient être admis à l'hôpital. L'infirmerie se remplissait de moribonds. Souvent une dizaine tombaient morts, on ne les ramassait pas, c'était interdit [63]. »

« Les gens s'écroulaient. Quelquefois, pour les achever, on lançait les chiens sur eux [14]. »

« Les S. S. et les matraqueurs les rouaient de coups de bâton et de coups de pied pour les faire relever, ce qui était impossible car ils étaient morts [74]. »

« Un ministre belge est mort pendant un appel prolongé par un froid excessif [62]. »

H5002 – 0075

PUNITIONS ET TORTURES

« Les punitions habituelles étaient :

25 coups de bâton ou de cravache sur les fesses ; plusieurs heures de garde-à-vous au soleil d'été ou à demi-nu par une température glaciale ; privation d'aliments pendant deux ou trois jours ; courses au pas de gymnastique pendant une demi-heure avec une pierre de 20 kilos devant une chaîne de sentinelles qui cravachaient, chacun son tour, les punis, au passage [92]. »

« La sanction la plus courante était la schlague [108]. »

« Pour une bagatelle, les détenus étaient frappés à coups de bâton ou de cravache [96]. »

« Les gardes S. S. ordonnaient à chacun de nous de se pencher et de passer la tête et les épaules entre deux poutres qu'ils resserrent aussitôt. Pris ainsi, l'homme n'est plus libre de ses mouvements. Tandis qu'il se débat en vain, on lui applique par derrière 25 coups de bâton [101]. »

« C'est au moindre acte de désobéissance que les S. S. donnaient 25 coups [21]. »

« Le nombre de coups variait suivant la gravité de la faute commise (25, 50, 75, 100) [96]. »

« Les peines collectives consistaient habituellement en la privation de nourriture pour tout le camp pour une durée de trois jours, pouvant se prolonger pour certains cas jusqu'à 8 jours (En novembre 1939, cette peine fut aggravée pour les Juifs par l'emprisonnement dans la baraque obscure.)

Pendant cette période, on obligeait les prisonniers à rester debout sur le lieu habituel du rassemblement et par une température de moins 16°.

Une fois, la punition dura 6 jours : privation de nourriture et rassemblement debout. 180 prisonniers ont succombé.

Sur les 12.000 détenus du camp, environ 10 % sont morts des suites de cette mesure. Ce fut le supplice le plus terrible du camp.

Autres peines : exercice disciplinaire après les heures de travail. En général, les détenus punis de la sorte mouraient [105]. »

« Parmi les blocks, il en est un de beaucoup plus douloureux que les autres : le « Strafblock » ou block des punitions [46]. »

« Ce cachot, totalement obscur, était construit de telle façon que les prisonniers ne pouvaient ni se coucher, ni se tenir normalement debout [107]. »

H5002 – 0076

« Placées soit une ou plusieurs détenues par cellule, les prisonnières avaient les pieds dans l'eau jusqu'aux chevilles [53]. »

« Les pensionnaires du cachot étaient privées de nourriture [107]. »

« Une soupe était distribuée tous les quatre jours [53]. »

« Pendant le séjour au cachot, chaque jour, vous êtes condamné à recevoir un minimum de 25 coups de fouet. Un S. S. s'acharne sur vous à coups de nerf de bœuf ; les douleurs sont intolérables [120]. »

« Le plus souvent les coups étaient donnés sur le bas du dos et des reins et avaient pour effet de mettre la peau à vif [21]. »

« Une des plaies ainsi causée mesurait de chaque côté 13 centimètres de diamètre, c'est-à-dire que les deux fesses n'étaient plus qu'une plaie [80]. »

« Les coups étaient souvent accompagnés d'autres traitements. Un interné a été emmené à la salle des douches et a été pendu, les mains liées derrière le dos, pendant deux heures. Pendant ce temps, il a été violemment frappé au visage et sur tout le corps à coups de nerf de bœuf. Ramené au bureau du Rapportführer, on lui a fait signer une déclaration et il a été obligé de rester debout au garde-à-vous de 10 heures du matin jusqu'au lendemain 7 heures.

Enfin, un autre a été emmené avec deux de ses camarades à la salle des douches ; on lui a appliqué 25 coups de nerf de bœuf trempé dans l'eau, sur les fesses et sur les reins.

Comme les autres punis, il était obligé de compter les coups. Si l'un des punis se trompait, les deux S. S. qui frappaient recommençaient à zéro.

Après l'application des 25 coups, il a été astreint à faire des mouvements de gymnastique très pénibles jusqu'à ce que les deux autres aient reçu leur punition.

Quand l'un des punis ne faisait pas correctement les mouvements ou s'il tombait à terre, il était alors violemment frappé à coups de nerf de bœuf sur n'importe quelle partie du corps.

Parmi les deux détenus punis en même temps que H, se trouvait un Juif qui a été frappé par les S. S. jusqu'à ce que mort s'ensuive et les autres détenus ont été obligés d'emporter son cadavre avec eux dans le cachot.

H5002 – 0077

H... a été ensuite renfermé au cachot avec les autres détenus (dont un était mort) pendant 3 jours et 3 nuits, obligé de rester debout en raison des plaies reçues qui ne lui permettaient pas de s'asseoir ni de s'étendre [107]. »

« Quant à moi, je fus martyrisé d'une manière horrible. Les coups m'avaient tellement fait enfler la tête qu'on ne me reconnaissait plus. R... M..., directeur de l'ambulance externe de l'hôpital du camp, qui m'a pansé, peut témoigner de l'état dans lequel je lui apparus après de tels traitements.

C'est dans un tel état que je dus enfiler mon pantalon, remettre mes vêtements dans un ordre parfait, boutonner rapidement ma veste, ce qui me causa une douleur immense car mes membres me refusaient leur service [38]. »

« Lorsqu'une détenue ne pouvait, en raison de son épuisement total, fournir le travail demandé, celle-ci était considérée comme « récidiviste », et enfermée dans une cellule sans manger et jusqu'à ce que mort s'ensuive [113]. »

« Les prisonniers étaient également torturés [112]. »

« J'ai vu une femme dont un bourreau plongeait la tête dans une baignoire d'eau à 1°, jusqu'à évanouissement ; ensuite, le tortionnaire la réveillait à coups de poing sur les tempes [42]. »

« Voici les tortures que j'eus à subir : pointes de feu sur tout le corps, les deux jambes complètement tournées, ce qui amena la déchirure des muscles de l'aine. Les cicatrices de ces différentes tortures, après 9 mois, sont encore très apparentes et notamment une grosse cicatrice à la cuisse, qui, elle, provient d'un coup de couteau.

Je précise qu'au moment où je fus torturé, on me fit mettre nu, on appela deux femmes pour venir me contempler car on prétendait que tous les curés étaient syphilitiques et on voulait s'en rendre compte. On a dû constater que c'était faux.

Une des plus douloureuses tortures qui me furent infligées est l'arrachage des poils de ma barbe par poignée [54]. »

« J'eus les doigts des mains écrasés dans un appareil construit spécialement ; ensuite je fus mise dans un appareil en bois ayant la forme d'un tonneau et, par le mécanisme d'une lame d'acier, mon corps était forcé de s'affaisser progressivement et je ne fus sortie que lorsque je vomis de la bile et du sang [71]. »

H5002 – 0078

« J'ai été pendu par les pouces, battu par les pieds, la tête dans l'eau, les parties piquées par des aiguilles et passé au tonneau, qui consiste à attacher le patient, les reins sur le tonneau, pendant qu'on tire sur les membres et écartèle [20]. »

« T... eut un œil crevé et les ongles arrachés (mains et pieds).

Les deux frères P... furent crevés à coups de bottes et de gourdins ; ils furent descendus à la cave inanimés, les articulations disloquées. Ils restèrent sans connaissance pendant plus de 2 jours. Ils déliraient et l'un d'eux m'invitait à aller boire au café et à me rendre au bal. Ils étaient devenus inconscients. Ils urinaient et vomissaient le sang [119]. »

« Le 21 mars, j'ai vu 5 Alsaciens attachés au mur par la main, au moyen d'une chaîne, l'autre main dans le dos ; ils sont restés ainsi 4 ou 5 jours parce qu'ils n'avaient pas voulu se battre pour l'Allemagne [85]. »

« Souvent, ils attachaient derrière le dos des menottes aux mains des accusés, puis les suspendaient ainsi au plafond par les poignets en les frappant par-dessus le marché à coups de cravache. Certains tombaient en syncope, d'autres devenaient fous et se mettaient à chanter [25]. »

« Ils pratiquaient aussi la torture suivante :

Les petites menottes aux poignets, les genoux étaient retournés dans l'ovale ainsi formé, puis un gourdin était glissé entre les genoux (en dessous), et les coudes (en dessus). La boule ainsi formée était renversée sur le sommet du crâne, les genoux et l'une ou l'autre épaule servant de points d'appui. C'était la position de la trifouillée normale acquise à coups de botte et de poing. Deux hommes prenaient des gourdins et frappaient de toutes leurs forces sur les reins, les fesses et les cuisses. Pour ma part, je comptais une fois jusqu'à 187 coups. Lorsque la souffrance devenait telle que l'on ne pouvait plus retenir les hurlements de douleur, ils renversaient sur le côté, disposaient leurs bottes cloutées sur le visage, le talon sur la mâchoire inférieure et l'extrémité sur le haut du crâne, cependant qu'un aide bourrait la bouche de chiffons [119]. »

« Il résulta une véritable paralysie des muscles de ma main survenue à la suite d'une suspension par le poignet prolongée pendant des heures [80]. »

H5002 – 0079

« Les tortures furent telles que le colonel B... fit la grève de la faim. Il mourut environ un mois après notre arrivée [8]. »

« Quant aux instruments de torture, ils comprenaient des menottes spéciales aux mâchoires dentées, des couteaux et engins pour écraser les parties. Des gourdins de 3 à 5 centimètres de diamètre, des nerfs de bœuf dont l'un était flexible et portait des lames de plomb et des pointes.

Ils connaissaient les parties du corps où ils pouvaient faire souffrir sans tuer et pourtant souvent on aurait désiré mourir.

Lorsque les zones normales de choc devenaient insensibles, ils s'acharnaient sur les points sensibles : les parties.

S..., père de famille, 35 ans, fut martyrisé à un degré qui frise les raffinements les plus poussés de la cruauté. Lorsqu'il revint de la dernière séance, il n'avait plus la force de se tenir debout et les horribles meurtrissures de son corps ne lui permettaient pas de s'allonger. Ces monstres lui écrasèrent la verge et les testicules [119]. »

« J'ai subi l'électrocution de la verge au moyen d'un instrument qui n'était pas un instrument de fortune, car il avait la précision d'un fin instrument chirurgical. Il s'agissait d'un tube composé de deux lames d'acier, assez souples, reliées à la base pour leur donner beaucoup de souplesse, munies d'une bague circulaire avec une vis. On introduisait la verge et on serrait la vis. L'extrémité du tube était munie d'un fil conduisant à un rhéostat. Lorsque le courant était établi, on ne sentait absolument rien, mais la douleur était provoquée par les ruptures du courant qui provoquaient à chaque fois un choc nerveux formidable [88]. »

« La femme du commandant avait l'habitude de se promener chaque jour à cheval. Quand un interné osait seulement la regarder, elle inscrivait son matricule ; l'interné était immédiatement jeté au cachot, recevait 25 coups de bâton et quelquefois était assassiné [38]. »

« Lorsque le surveillant du cachot procédait à un interrogatoire, il sortait son revolver et menaçait d'abattre l'interné en question s'il ne faisait pas des aveux et, effectivement, il en abattait [65]. »

« Un détenu est resté 6 mois dans une cave, enchaîné, les yeux bandés [117]. »

H5002 – 0080

« Une fois, le nombre des torturés s'élevait à environ 30 hommes. La fureur des S. S. était d'autant plus grande qu'ils recevaient pour leur travail du vin et du schnaps. Dans tout le dortoir attenant, les internés ne purent fermer l'œil de toute la nuit à cause des cris de souffrance des torturés. Le supplice dura jusqu'au rassemblement du matin et fut tel que la plupart des accusés ne purent se lever. Ils furent traînés par terre. Beaucoup d'entre eux étaient devenus méconnaissables en raison des coups reçus au visage.

Pendant 4 semaines, les suppliciés furent exposés à toutes les intempéries, les mains toujours enchaînées derrière le dos, même pour les besoins, pour manger ou boire. Les ligatures étaient si fortes que les bras se mirent à dépérir. Finalement, ils furent pendus [25]. »

« Beaucoup d'internés sont morts au camp à la suite des tortures qui leur ont été appliquées [107]. »

« Certains ont été fouettés jusqu'à ce qu'ils meurent. Certains ont été étranglés. Certains ont été vidés de leur sang [56]. »

« Pendant les 13 mois que j'ai passé au cachot, furent assassinés 300 à 400 déportés. Je peux indiquer assez exactement le chiffre parce que les porteurs de cadavres étaient appelés à l'entrée chaque fois qu'un interné était assassiné [38]. »

« Presque personne n'est sorti des prisons du camp [105]. »

« Regarder par les fenêtres des cellules signifiait une mort certaine. Les internés qui furent surpris à le faire furent assassinés : battus ou piqués. La même solution attendait ceux qui lisaient un morceau de journal, même si c'était pour l'utiliser comme papier hygiénique [38]. »

« Pour des actes futiles (vol de pain, vol de fil de laiton, fils téléphoniques pour se faire des lacets de chaussures), les cas de pendaison furent nombreux. Ce fut notamment le sort de deux Français [22]. »

« Le camp était entouré de deux rangées de fils de fer barbelés électrifiés, séparés de peu de distance. Cette installation servait également de camp de punition. On obligeait les punis à passer la nuit entre ces deux rangées de fils de fer où ils ne pouvaient ni s'allonger ni s'asseoir, à proximité d'une des tours de surveillance ; ils devaient donc se tenir debout et, en plus, ils étaient privés de nourriture. Lorsque leur état d'épuisement ne

H5002 – 0081

leur permettait plus de résister, ils tombaient sur l'une des ceintures de fils de fer électrifiés et on les retrouvait morts [90]. »

« Une autre méthode favorite des nazis pour torturer les prisonniers était la pendaison aux arbres.

Au cours de l'année 1938-1939, cette torture se pratiquait dans les bois derrière le camp. Vingt à vingt-cinq arbres avaient été installés et portaient à deux mètres de hauteur un crochet. Les mains des détenus étaient liées derrière leur dos et une poulie les hissait par les mains jusqu'à ce que leurs pieds ne touchent plus terre. Le chef de camp et un S. S. allaient d'arbre en arbre et, à l'aide d'une cravache, frappaient les détenus. La durée minimum de la pendaison était d'une demi-heure. Y rester trois heures n'était pas rare. Cette torture était appliquée au moins deux fois par semaine.

Vingt détenus furent liés ensemble par les chaînes et durent former un rond autour d'un arbre de la place d'appel. Durant toute la nuit, les S. S. excitèrent les chiens contre eux. Au matin, seuls 3 détenus vivaient encore [105]. »

« Un S. S. visait et tuait un détenu après l'avoir suspendu à une branche d'arbre élastique d'où des camarades devaient l'envoyer en l'air comme une flèche [72]. »

« La spécialité d'un autre tortionnaire consistait à noyer les détenus dans un tonneau [96]. »

« Les S. S. saisissaient un homme par les jambes, le plongeaient dans un tonneau d'eau glacée, le sortaient, pratiquaient cet exercice de nombreuses fois et il était finalement noyé.

Un prêtre polonais a été châtré publiquement. Après cette opération, le prêtre s'est bandé avec un mouchoir puis, aidé par des camarades, il regagna le block où il fut noyé [90]. »

« J'ai été témoin de la scène suivante : un pauvre détenu, après avoir été battu d'une façon inhumaine, fut traîné dans un lavabo (mois de mars 1944, lavoir du block 48), couché à terre et arrosé d'eau froide par grands seaux jusqu'à ce que mort s'ensuive [3]. »

« Quelques jours après notre arrivée, le chef du block fit sauvagement exécuter un de nos camarades de Bordeaux dont je ne me souviens pas du nom. Il le fit mettre complètement nu un soir, il l'arrosa d'eau froide et le laissa dehors pendant plusieurs

H5002 – 0082

heures (nous étions au début de février), puis il fut rentré dans le block et attaché à un poteau. Le lendemain matin, aux environs de 5 heures, il fut abattu à coups de bâton, ce qui lui brisa la nuque, et, comme il ne mourait pas assez vite, les Stubendienst lui plongèrent la tête dans le réservoir d'eau où se lavait la vaisselle [8]. »

« Une femme S. S. a tué une petite Française en lui faisant boire de l'eau jusqu'au moment où elle ne put plus en ingurgiter. Elle la fit coucher pour lui faire rendre cette eau à coups de talon ; elle la frappa ainsi jusqu'au moment où le sang jaillit [48]. »

« Après certains supplices, des camarades n'avaient plus la force de faire les 10 mètres qu'ils devaient parcourir pour reprendre les rangs. Ceux qui gisaient sur le sol furent emportés dans le chenil du camp où ils furent la proie des chiens bergers affamés. Ces chiens bergers déchirèrent à belles dents les corps des hommes encore vivants qui gisaient dans leur cage. Les quartiers de chair humaine qui demeurent après ces ripailles sont emportés quotidiennement dans un crématoire, ainsi que nous le sûmes plus tard. Aucune trace ne doit susbister. Tous les lieux du camp demeurent impeccablement propres et même riants [101]. »

« A chacun de ces gestes de cruauté devait assister un certain nombre de détenus en spectateurs.

Dans ce camp de la mort, les cris de douleur étaient parfois si stridents que le commandant du camp crut bien faire d'y remédier en rassemblant le reste des détenus non spectateurs sur une petite colline à quelque distance du lieu de torture et en leur faisant chanter des chansons joyeuses [96]. »

« Sur la grille même, dessinée en fer forgé, on peut lire la devise du camp : « Jedem das seine ». A chacun selon ses mérites [69] ! »

H5002 – 0083

TRAVAIL

« L'administration centrale du camp était liée par contrat à différentes firmes industrielles allemandes, comme Krupp Union, les Sociétés Charbonnières, etc., auxquelles elle devait fournir un certain contingent de détenus aptes à travailler [86]. »

« Tous les détenus sont obligés de travailler [06], sans exception : hommes, femmes, vieillards, jeunes femmes enceintes, malades [125]. »

« Étant étudiant en médecine, cela ne m'a pas empêché d'être employé comme maçon, terrassier, mineur dans les mines de sel, électricien [81]. »

« Les déportés étaient affectés aux travaux des usines de Gustloff, appartenant à Sauckel, ministre de l'Économie Nationale, à l'usine de Mibau (appareillage de radio électrique de guerre) D. A. W. etc.

Dans les usines Gustloff les sections suivantes furent installées au camp :

Finissage et montage de fusils le 23/2/42 avec 280 détenus. Usine 11, le 1/4/43 avec 51 détenus et qui s'agrandit jusqu'à occuper 3.000 détenus. Après la destruction par le bombardement, 1.500 détenus furent employés au déblaiement de 4 halls. Les usines de Mibau débrayèrent en novembre 43 avec 30 détenus, en novembre 44 elles en occupaient 1.500. Après le bombardement, 30 détenus seulement y furent employés aux travaux de déblaiement.

Voici la liste des kommandos de guerre avec l'effectif des détenus y travaillant :

Fabrique de munitions Oberndorf	200	détenus
Gustloff Weimar	2.252	—
Constructions d'avions Erla et Leipzig	948	—
— de canons Hasag, Leipzig et Taucha.	825	—
Usines Junkers dans différentes villes	5.875	—

H5002 – 0084

Usines B. M. W. Eizenach et Abderoda	619	détenus
— d'aviation Siebel, Balle	633	—
Bochumerverein	1.167	—
Hasag dans différentes villes	3.609	—
Rheinmetall Borsig, Dusseldorf	260	—
Braunkohlen-Benzin A. G. Magdeburg-Troglitz	3.828	—

Liste des grands kommandos dans le domaine de la Kommandantur :

Garages militaires.
Foyer S. S.
Carrière.
Porteurs de pierres.
Kommandos de constructions 1 et 2.
Kommandos de terrasse.
Kommandos d'adduction d'eau.
Kommandos de villas S. S.

Tous ces kommandos existaient dès le début du camp. Leurs effectifs augmentèrent avec celui du camp. En octobre 1942, le kommando X s'occupa des travaux de terrasse pour les usines Gustloff. En 1943, le chemin de fer Weimar-Buchenwald fut construit par 1.000 détenus, chiffre rond [70].»

« D'autres travailleurs sont là pour construire des usines souterraines pour la fabrication de V 1 et reconstruire le camp, décharger des moteurs d'avion en pleine forêt, creuser des tranchées pour faire venir l'eau dans ces lieux. Ils construisirent les routes qui mènent à la forêt. Tous ces travaux se faisaient loin des civils [125]. »

« Nous travaillions aussi pour la I. G. Farbenindustrie qui employait environ 40.000 civils (Polonais, Ukrainiens, Français, etc.), 10.000 détenus et 4 à 500 prisonniers de guerre anglais [3]. »

« Il existait en outre, une section dite « Draht » (câble) confectionnant des filets d'acier contre les sous-marins. Ce travail consistait à enrouler des fils d'acier très rigides, non tréfilés, ce qui les rendait très rugueux et arrachait les mains des travailleurs. Un rendement très élevé était exigé dans cette section. Je signale également, le travail d'une section d'optique où les détenus polissaient des lentilles destinées aux fabriques allemandes d'armements. Ce travail était accompli dans une atmosphère

H5002 – 0085

chargée d'un produit au gaz, je crois du tétrachlorure, provoquant une sorte d'asthme dont plusieurs de mes camarades souffrent toujours. Ce sont principalement des Belges qui étaient employés dans cette section, mais il y avait aussi quelques Français [52]. »

« Le 22 juillet 1944, dans l'après-midi, 1.400 Français furent envoyés vers les arbeitskommandos de Neckarelz et de Neckargerach (une moitié de l'effectif dans chaque camp). Ces deux arbeitskommandos sont situés dans la vallée du Neckar à 20 kilomètres sud-est d'Edelberg. Ils fournissaient de la main-d'œuvre à diverses entreprises, en particulier :

— A l'installation de l'usine d'aviation souterraine de Obrigheim.

— A l'installation d'une usine semblable à Hochhausen.

— A la construction de baraques réservées aux S S. punis ou à la construction de baraques réservées aux populations sinistrées.

— A certains travaux agricoles de la région [92]. »

« Le camp d'aviation du petit Kœnigsberg, par exemple, a été fait par 300 déportés qui ont damé le terrain en le martelant avec leurs pieds durant des jours entiers. Quand le travail fut terminé, il en restait 10 [114]. »

« Dans les premiers mois, beaucoup de kommandos partaient pour faire des tranchées le long de la frontière hollandaise et danoise. Beaucoup de détenus travaillaient au déchargement des péniches, etc [63]. »

« Aux champs, on traînait, tels des chevaux, des grandes voitures pour y mettre des pommes de terre. Nous les chargions et nous les ramenions [21]. »

« Enfin, l'équipe dite des grosses pierres ; on devait soulever les pierres très lourdes à hauteur des épaules, afin de les basculer dans les wagonnets. Les contremaîtres s'opposaient à ce que les pierres soient soulevées à deux [64]. »

***

« Le réveil est à 3 h. 30 du matin. Quelques minutes après, commence l'appel au garde-à-vous qui dure jusqu'à 6 heures. Le travail commence à 6 h. 30. Avant le départ au travail, tout le monde est fouillé minutieusement. Les internés, habillés en

H5002 – 0086

bagnards, sont alignés en rang de trois et encadrés de gardes munis de fusils et de mitraillettes [121]. »

« Le départ pour le travail se faisait au son d'une joyeuse musique. L'orchestre, c'était un kommando de musiciens choisis parmi de vrais artistes [103]. »

« Donc, en avant, au pas militaire, en partant du pied gauche [18]. »

« On doit courir pendant tout le trajet [121]. »

« Pour se rendre au travail, certains détenus faisaient 7 kilomètres [78]. »

« Nous étions forcés de chanter sur la route. Ceux qui ne chantaient pas étaient violemment battus.

Il fallait également marcher avec les chaussures sur l'épaule, pour ne pas les user [33]. »

« Un grand camion vide et quelques brancardiers suivent derrière et ceux qui s'écartent de leur rang ou qui tombent de fatigue sont immédiatement fusillés et chargés par les brancardiers sur le camion. Au soir, le camion ne rentre jamais vide [121]. »

***

« L'hiver, le travail était effectué avec la neige jusqu'aux genoux et pendant 11 heures [59]. »

« Il y avait des feux qui étaient allumés, auprès desquels les kapos allaient se chauffer, mais, bien entendu, les travailleurs n'y avaient pas droit. Il fallait, par 20 à 25° au-dessous de zéro, saisir du matériel en fer; beaucoup ont eu naturellement les mains gelées [87]. »

« Je citerai le cas particulier d'un nommé R..., sujet américain, qui est venu travailler pendant une semaine. Il est mort de froid [79]. »

« Après un certain nombre de semaines de travail, une épidémie terrible de typhus se déclara. Les prisonniers les plus faibles moururent par centaines [104]. »

« Les prisonniers et prisonnières qui allaient travailler sous le soleil avaient des brûlures sur tout le corps. Entrés à l'hôpital, ils étaient immédiatement piqués et ainsi mouraient des milliers de personnes tous les jours [102]. »

H5002 – 0087

« Dans le tunnel, nous travaillions dans une poussière infernale. Il n'y avait aucune aération, celle-ci se faisait uniquement par deux portes du tunnel distantes l'une de l'autre de 3 kilomètres. L'atmosphère était souillée par la fumée des trains, les machines de l'usine et surtout par les explosions de mines.

Le travail consistait à décharger des rails et des machines qui venaient par train à l'intérieur du tunnel car celui-ci était traversé de part en part par la ligne de chemin de fer. Le matériel était déchargé en face des différents halls. D'autres camarades ont été affectés au travail dans les galeries [7]. »

« Les détenus logeaient dans l'usine, dans des sapes creusées dans les parois du tunnel où l'on avait disposé des boxes en bois à quatre étages. Il était presque impossible de dormir [108]. »

« Les travaux de culture étaient épuisants, terribles. Les hommes perdaient, les premiers mois, 25 kilos, qu'ils ne pouvaient naturellement plus rattraper [43]. »

« Ailleurs, le travail consistait à porter des pierres et à charger des wagonnets dans les conditions suivantes : une benne devait être chargée par deux détenus en 10 minutes. Ensuite, toujours par les deux mêmes détenus, le wagonnet devait être poussé sur une longueur d'une centaine de mètres pour être accroché à la locomotive. On peut évaluer à un minimum de 50.000, les détenus qui sont morts à ce travail [75]. »

« A Linz, les déportés qui travaillaient dans une carrière souterraine sont restés un an sans voir le jour [117]. »

« Le travail à fournir est souvent inutile. Il consiste à porter des pierres très lourdes d'un point à un autre de bas en haut de la carrière et à redescendre au pas de gymnastique [75]. »

« Les Allemands ont fait faire un travail au-dessus de leurs forces — le transport de pierres lourdes — à de nombreux groupes (1.200 personnes) de professeurs, médecins, ingénieurs et autres spécialistes amenés de Grèce. Les S. S. frappaient à mort les savants qui tombaient, affaiblis par ce lourd travail. Tout ce groupe de savants grecs a été exterminé en cinq semaines par un système de famine, de travail épuisant, de matraquages et de meurtres [111]. »

« Très peu pouvaient supporter un tel effort [104]. »

H5002 – 0088

« Me R... B..., avocat au barreau de Paris, a été tué de la façon suivante : il fut obligé de porter des sacs de ciment de 50 kilos en courant, de revenir, de reprendre un sac et de refaire le chemin. Il ne put résister plus d'une heure à ce travail, on le laissa tranquille pendant une journée et, le jour suivant, le même S. S. qui avait surveillé le kommando la veille, lui a arraché ses lunettes et l'a obligé une fois encore à courir avec le sac de ciment sur le dos. Fatigué, découragé, il jeta le sac de ciment et dit à ses camarades : « Je m'en vais, au revoir ». Il partit, dépassa la ligne de démarcation entre les postes de sentinelles et fut abattu sur-le-champ [51]. »

« Il y a des personnes qui préféraient se donner la mort en se jetant sur les fils de fer barbelés [4]. »

« Dans certains kommandos, le travail durait douze heures, de midi à minuit ou de minuit à midi. Jamais il n'était prélevé un instant sur le temps de travail, sous aucun prétexte. Tous les actes de la vie : sommeil, ravitaillement, repas, hygiène, administration, visites médicales s'accomplissaient dans les neuf ou dix heures non absorbées par le commandement qui régissait le travail [108]. »

« En plus, on venait nous chercher pour faire toutes les corvées du camp, porter la soupe aux S. S., décharger les camions de ravitaillement qui arrivaient, nettoyer, balayer différents endroit du camp. Pour ces corvées, c'étaient des Français qui étaient toujours choisis [87]. »

« Ils étaient éreintés de leur terrible journée de travail et de toutes ces corvées. Ils étaient tous sales et dans un état de dépression physique épouvantable [125]. »

« Après une journée de travail harassant dans les carrières, tous les internés doivent subir encore la torture d'un appel au garde-à-vous qui dure 2 heures [113] », « et parfois de minuit à 7 heures [117]. »

« Il n'y avait aucun repos de prévu pour les détenus. Entre les heures de travail, dans la cour du camp, il était formellement interdit de s'arrêter, de s'asseoir [113]. »

« Quelquefois les S. S., pour s'amuser, nous faisaient faire du « sport » et en une demi-heure ils nous fatiguaient plus qu'en une semaine de travail [23]. »

H5002 – 0089

« Dans les blocks, le repos était impossible pour deux raisons : d'abord la lumière continuelle, et ensuite, le va-et-vient incessant [7]. »

« 17 heures de travail, 2 heures de sommeil [117]. »

« Une des grosses raisons de fatigue était le changement de « schicht » (équipe). Lorsque nous changions, nous devions travailler 24 heures consécutives. La surveillance des S. S. était alors affreuse car les prisonniers s'endormaient sur place et c'était l'occasion de distribuer de nouveaux coups de cravache. Ces changements avaient lieu, soit toutes les semaines, soit tous les quinze jours [7]. »

« Il nous est arrivé de rester de 4 heures du matin à 5 heures du soir dans la cour d'appel sous prétexte de photographie et ensuite nous fûmes envoyés à l'usine pour prendre notre travail jusqu'au lendemain à 6 heures. Comme nous n'avions pas été photographiés la veille, on nous a rassemblés soi-disant pour nous photographier, jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Nous sommes donc restés 32 heures debout [79]. »

« Aucun repos le dimanche [66]. »

« Il n'y avait ni fête, ni dimanche même pour le 1er de l'An [25]. »

« Nous avions un dimanche par mois de libre où l'on n'allait pas travailler au kommando et ce dimanche était terrible car il fallait travailler au camp où l'on était battu [100]. »

« D'autres fois, nous le passions en appels [33]. »

« L'alimentation était tout juste suffisante pour empêcher un homme de mourir de faim et absolument insuffisante pour lui permettre de faire un travail de quelque efficacité, si minime fût-il [83]. »

« Nous ne disposions que d'une demi-heure pour manger. La soupe est donnée dans un baraquement où les hommes ne devraient être que 150. Ils sont 1.500, tellement serrés que les nouveaux arrivés oublient de manger ne réalisant pas encore le genre de gymnastique nécessaire pour se faire servir et avaler une soupe dans une position aussi incommode. Comme dans la demi-heure accordée sont compris l'entrée, le service et la sortie, il faut faire vite pour évacuer tant de monde et cette sortie est activée par un « vert » (criminel de droit commun allemand portant une marque verte et qui a le droit de vie ou de mort sur les

H5002 – 0090

prisonniers) monté sur un tonneau et muni d'un énorme gourdin, qui assomme les hommes au passage; 10 ou 15 victimes chaque fois [20]. »

« Quelquefois nous n'avons qu'un quart d'heure de pose pour la soupe et le plus souvent on nous faisait mettre à genoux pour la distribution [103]. »

« Il y avait des jours où les hommes de toutes ces parties de l'Europe travaillant sans cesse la journée, ne recevaient pas leur soupe à midi sur leurs lieux de travail. Ils rentraient le soir au camp à 4 heures, étant partis le matin à 3 heures [125]. »

« La durée de service avec cette nourriture est en moyenne de 6 mois pour un être normal. Elle tombe à deux mois pour un être faible. L'individu consomme d'abord sa graisse, puis ses muscles et il perd de 30 à 35 % de son poids [93]. »

« Il est naturel que beaucoup d'entre eux tombent exténués. Pour ces malheureux c'était le signe d'une fin très proche [96]. »

***

« Les déportés partaient le matin au travail par 50, avec un kapo. On déclarait donc 50 rations. Si le soir il ne ramenait que 40 ou 45 déportés, les rations lui appartenaient [89]. »

« D'autre part, quand un poste ramenait 15 morts, il avait 15 jours de permission [103]. »

« J'ai entendu un jour la conversation suivante entre deux Allemands : un kapo et un S. S. :

« Combien aujourd'hui ? » — « Cinq, répondait l'autre. » — « C'est peu, répliquait le premier. » — « Je tâcherai de faire 10 demain. »

Il s'agissait de tuer des détenus [86]. »

« J'ai vu un kapo tenir la tête d'un déporté sous l'eau jusqu'à ce que la mort s'ensuive [89]. »

« J'ai vu maltraiter et faire mourir un Américain d'origine italienne qui s'appelait C. L., né en août 1901 à New-York, qui avait eu les pieds gelés et qu'on a obligé à travailler malgré ses blessures. On le pansait avec du papier et on le renvoyait travailler dans la neige. Il est mort en 12 jours [17]. »

« Le travail qui fut imposé à des camarades de captivité consistait à mettre de la chaux vive dans les wagonnets. N'ayant

H5002 – 0091

aucune pelle, ils étaient obligés de prendre cette chaux avec les mains. Un jour de vent, un jeune israélite reçut dans les yeux de la chaux vive , il s'en est plaint au S. S. de garde qui l'a attiré un peu plus loin et l'a abattu d'un coup de revolver [39]. »

« Chaque homme qui tombait rapportait en plus 60 marks à condition que ce fût au cours d'une tentative d'évasion. Pour cela les S. S. prenaient la coiffure de l'un de nous, qu'ils jetaient entre deux rangées de fils de fer barbelés éloignées de 10 mètres l'une de l'autre et qui était considérée comme zone d'évasion. Ils ordonnaient au propriétaire de la coiffure d'aller la chercher et lorsque l'homme se rendait à l'ordre et allait dans cette zone, automatiquement la sentinelle du mirador tirait et le tuait. Lorsque l'homme refusait d'aller chercher la coiffure, le S. S. envoyait son chien qui déchirait littéralement le prisonnier.

Il y a lieu de noter que très souvent les postes de surveillance se déplaçaient de sorte que les détenus pouvaient se trouver en dehors de la ligne de démarcation sans le savoir et qu'ils étaient abattus [86]. »

*
* *

« Les détenus étaient encadrés par des S. S. qui avaient le droit de les frapper, de lancer sur eux des chiens qui les mordaient cruellement et de les abattre pour toutes soi-disant tentatives d'évasion. Les S. S. du camp ont exercé ce droit avec férocité [65]. »

« Les contremaîtres, des criminels de droit commun, spécialement choisis pour plaire aux bourreaux du camp et pour mieux mériter leurs privilèges, les aidaient à torturer les internés [121]. »

« Le travail était surveillé par le kapo. Ce dernier était responsable de l'effort des détenus en ce sens qu'il devait stimuler le travail en les battant d'un coup de bâton au besoin et lorsque le rendement forcé n'était pas obtenu, il recevait lui-même 25 coups de bâton, à moins qu'il ne prouve qu'il avait, pendant le travail, battu les détenus, en montrant les traces des coups sur le corps des victimes [115]. »

« Nous travaillions constamment sous les coups que nous donnaient les contremaîtres, les Vorarbeiter ou les Kapos [87]. »

« Nous avons été traités avec une extrême sauvagerie. On nous battait sans raison [7]. »

H5002 – 0092

« Qu'on travaille bien ou mal, on était battu [98]. »

« Un jour, dans le tunnel, je vis venir à moi deux officiers S. S. L'un d'eux vociférait et me frappa d'un violent coup de poing à la tête. Je tombai sur le béton et perdis connaissance. Quand je revins à moi, il avait disparu. Je n'ai jamais su pourquoi j'avais été frappé [13]. »

« Le sous-directeur de la mine avait contume de descendre à la mine deux fois par semaine. Avant que nous ne puissions le voir arriver sur nous, et sans aucun motif, il frappait les Juifs à tour de rôle avec une canne ferrée en disant qu'il nous battait parce que nous étions Juifs et les Juifs étaient responsables de la guerre. Il disait : « Vous, chiens, on vous tuera tous ici ». Les Polonais qui travaillaient avec nous n'avaient pas le droit de nous parler; ils nous ont dit qu'avant notre arrivée c'étaient eux qui étaient battus et qu'ils étaient bien contents que des Juifs prennent leur place [33]. »

« On nous a prévenus que le chef de block était fou et qu'il fallait s'en méfier. En effet, il passait parmi nous avec une énorme cravache formée d'un gros fil téléphonique de 1 centimètre de diamètre et frappait au hasard dans les rangs [7]. »

« J'ai vu aussi de nombreuses fois dans l'enclos du Revier où étaient situés mes services, sortir de nombreux Français invalides qui travaillaient au « Holzhäufeln » (ramassage et mise en tas de bois); des sous-officiers S. S. venant à contre-sens les frappaient à coups de poing jusqu'à ce qu'ils fussent tombés. Lorsqu'ils étaient à terre, ils les frappaient à coups de pied dans la poitrine [47]. »

« Au cours de son travail, le kapo du kommando « Petersen », n'étant pas content du travail fourni, a obligé un interné à se mettre à quatre pattes et, avec une grosse poutre, l'a frappé sur la région lombaire. Le malheureux fut amené à l'hôpital avec une fracture de trois vertèbres qui entraîna sa mort en quarante-huit heures [86]. »

« Chaque jour on nous faisait sortir dans les champs pour trier des pommes de terre. Dix heures de travail accroupis sur les genoux. Si un détenu s'asseyait à terre, s'il se redressait, il recevait immédiatement un coup de matraque de fer. S'il n'était pas mort, il était certain d'avoir un bras, une jambe ou une côte cassé [51]. »

H5002 – 0093

« Combien de dos meurtris ou de crânes fendus ai-je vus [125] ! »

« Le travail au kommando était toujours accompagné de coups de pied, de coups de poing, de coups de matraque en caoutchouc, de coups de bâton ou de manche de pelle [87]. »

« Dans certains travaux, les coups pleuvaient continuellement. Pour les détenus qui avaient à pousser des wagonnets, par exemple, chaque fois qu'un wagonnet passait devant les S. S., ces derniers frappaient ceux qui le poussaient. Aux travaux de terrassement c'était la même chose, les S. S. frappaient sans relâche.

On peut dire que les détenus affectés à ces kommandos n'avaient pas de chance de revenir [73]. »

« Les gardiens S. S. assuraient sans cesse aux prisonniers qu'ils ne sortiraient pas vivants. Les prisonniers vivaient dans une atmosphère de violence et d'inquiétude constante.

Là, comme dans tous les camps, beaucoup de détenus sont morts des suites de la multiplicité des coups reçus sans motifs [180]. »

***

« Le travail était fait en courant [43]. »

« Il est d'ailleurs interdit à tout détenu de se déplacer autrement qu'au pas de gymnastique [93]. »

« Il n'était pas permis de s'arrêter, ne fût-ce que pendant quelques secondes [87]. »

« Il fallait être toujours en mouvement [113]. »

« Il fallait courir avec une charge énorme, vu la faiblesse de l'homme. Lorsqu'on était tombé, les S. S. vous écrasaient à coups de botte. Si vous aviez un camarade tombé devant vous, vous deviez marcher dessus, sans cela c'était la mort [43]. »

« Si une personne était surprise en train de flâner, elle était punie. Ces punitions étaient toujours des châtiments corporels variant entre quelques coups de cravache et des mouvements d'assouplissement exécutés lentement. Toute mauvaise exécution était punie par des coups de cravache. Il y avait également les 25 coups sur les fesses ; la victime était déculottée, maîtrisée par deux prisonniers appelés par les S. S. et recevait 25 coups en comptant à haute voix [7]. »

« Les détenus considérés comme Juifs étaient l'objet de sévices particulièrement odieux [75]. »

H5002 – 0094

« Quelle que fût sa condition physique, un Juif ne pouvait pas tenir plus de 2 semaines. Un Juif, par exemple, capable de faire son travail à une vitesse double (comme pousser une brouette lourdement chargée), devenait, selon toute probabilité, incapable de continuer ainsi à la longue. S'il montrait des signes de relâchement, il était sûr de se faire tuer au départ à coups de manche de pelle ou de pioche [104]. »

« Le travail dans la carrière est un véritable travail de bagne [121]. »

« A cette époque, tous les Juifs devaient travailler dans l'escouade de terrassement. Il leur fallait gravir au pas de gymnastique une pente rapide de gravier. Au sommet, des S. S. et des kapos vérifiaient leur travail et la vitesse à laquelle il était accompli et quand ils estimaient que l'un d'eux « flânait », il était tout simplement repoussé en arrière à son arrivée en haut et dévalait la pente avec sa brouette chargée. C'était pour les gardes un passe-temps favori [104]. »

« L'outillage de travail dans les carrières est presque inexistant. Les malheureux doivent transporter les grosses pierres sur leur dos.

Un long escalier de 180 marches, taillé dans le rocher, mène des carrières au dehors et c'est par cet escalier que les internés exténués doivent accomplir leur travail. Très souvent à bout de force ils tombent sous leur fardeau, ils dégringolent, écrasés, en bas. Cela arrive surtout lors du transport de pierres de quelques centaines de kilos. Quatre ou six internés les portent sur leur dos, et au moindre trébuchement de l'un d'eux, tous tombent écrasés. Ces sortes d'accidents, si l'on peut les appeler ainsi, ont lieu quotidiennement. Moi-même j'en ai été deux fois témoin [121]. »

« Dans un convoi étaient arrivés deux de ces malheureux Juifs. L'un dont je ne me souviens que du nom de famille : C... ; l'autre jeune franc-tireur, étudiant en médecine de 4e année, dénommé Jean R... Ces deux camarades furent mis avec les 20 Juifs existant déjà dans le block. Ils devaient dormir sous les lits où on les rentrait à coups de pied et de nerf de bœuf. Ils étaient affectés à un kommando spécial « Lagerbauer ». Il s'agissait de la construction de l'infirmerie. Le chef de ce kommando, criminel de droit commun, était connu sous le nom de « Jim la Terreur ».

H5002 – 0095

On lui doit personnellement la mort de tous les Juifs venus au camp jusqu'en juillet 1943, date où il fut incorporé dans les S. S.

Tour à tour, les détenus juifs étaient avertis 8 jours à l'avance de la date de leur mort. Lorsque cette date n'était pas arrivée et que les coups avaient été trop forts, la victime n'était pas frappée pendant quelques jours jusqu'à ce qu'elle ait repris suffisamment de force. C... mourut, si mes souvenirs sont exacts, vers la fin de juin 1943.

R... plus résistant et dont le moral était excellent, put résister jusqu'à fin juillet, début août. J'allais le voir chaque soir en revenant de mon travail. Deux jours avant sa mort, il m'annonça que les kapos lui avaient dit qu'il serait exécuté le surlendemain. Les deux derniers jours furent pour lui un véritable martyre. A l'ordre d'aller à la limite au delà de laquelle on se faisait fusiller, il refusa et il fut conduit par le kapo; la sentinelle S. S. tira. Il fut tué à la deuxième balle. J'ai vu moi-même son cadavre remonter. La cartothèque du camp porte : « Mort au cours d'une tentative d'évasion ».

D'autres furent exterminés de la façon suivante : on les faisait descendre dans les trous, remonter à l'échelle des pierres de 100 kilos et au bout d'un jour ou deux de ce travail, on leur donnait une corde pour qu'ils se pendent. Si le détenu refusait de se pendre, le kapo l'y aidait [75]. »

« Il y avait des exécutions presque chaque semaine pour des motifs allant du vol d'un litre de soupe jusqu'au soi-disant sabotage. (Le sabotage était impossible dans le tunnel, chaque vis étant contrôlée deux fois par des spécialistes de la Luftwaffe).

Il y a eu de nombreuses pendaisons, mais ce qui nous a frappé le plus par son horreur c'était la pendaison simultanée de 32 détenus à l'aide d'un palan électrique. Nous étions obligés de rester devant, pour regarder. (Ces 32 pendaisons avaient pour motif le soi-disant sabotage). Les kapos et vorarbeiter nous frappaient si nous ne regardions pas. Nos camarades allaient à l'exécution garrotés par un morceau de bois. Le lendemain, 56 autres détenus ont été pendus pour un motif que nous ignorons [91]. »

« J'ai travaillé 14 mois dans une usine d'armement. Il y eut un acte de sabotage dans la fabrication des explosifs. Les Polonais, qui en furent les auteurs, furent pendus [94]. »

H5002 – 0096

« Si, harassé de fatigue, ayant mal travaillé pendant la journée, on avait mécontenté d'une façon quelconque le S. S. de garde, on était envoyé le soir à la potence, puis au four crématoire [51]. »

***

« Le soir, nous devions rentrer. Si l'homme était à l'agonie, il était obligé de marcher quand même. C'est ainsi qu'est mort le frère d'un rédacteur d'un journal américain.

Nous emportions avec nous les camarades tués ; chaque cadavre était transporté par 4 détenus [86]. »

« Pendant mon séjour à la carrière, c'est-à-dire jusqu'en juin 1944, il ne se passait pas de jour où les détenus remontant au camp n'aient pas à remonter des civières en nombre variant de 2 à 10, chargées de morts [75] » ; « détenus maltraités par les S. S. ou même par le kapo, ayant succombé à leurs blessures [60]. »

« Les internés partaient à 200 et rentraient à 120. Si le soir ils étaient 150, il y en avait 30 à éliminer. Le kapo demandait à un interné un chiffre ; si la réponse était 10, par exemple, tous les hommes sur lesquels tombait ce chiffre, quand le S. S. comptait, étaient obligés de sortir du rang. Pour eux c'était la mort [43]. »

« Dans un kommando (construction d'une usine souterraine) le directeur se vantait de faire mourir ses ouvriers en moins de 6 semaines (privation de sommeil et de nourriture, travail exténuant, tous les mouvements se faisaient au pas de gymnastique ; ceux qui avaient une défaillance étaient assommés sur place). Les rares survivants étaient ramenés au camp dans le block dit « d'extermination » pour y mourir d'épuisement [109]. »

« Les camarades mouraient comme des mouches. On les entassait comme des sacs et ils attendaient un ou deux jours que les équipes spéciales de brouettes viennent les chercher de l'extérieur [7]. »

« La mortalité était si élevée que chaque jour dans notre groupe de 200 il y avait 30 à 35 morts. Un grand nombre devaient simplement leur mort aux coups que distribuaient sans la moindre raison les surveillants et les kapos pendant le travail. Les vides causés dans nos rangs par ces blessés étaient comblés quotidiennement par d'autres prisonniers [96]. »

H5002 – 0097

« La plus grande mortalité était enregistrée dans les kommandos extérieurs. Le 2 janvier 1945, le kommando S III était composé de 3.000 personnes, le 22 février on nous annonce comme devant revenir de ce camp, 1.500 déportés fatigués, renvoyés au repos. Arrivés à la gare, plus de 200 déportés étaient déjà morts. De la gare jusqu'au camp 160 autres mouraient. De tout ce kommando il n'est resté finalement que 50 personnes. Dans un autre kommando qui contenait 4.000 Juifs, il y a eu 3.600 morts [84].»

« Sur 1.800 détenus, 600 sont morts en 6 semaines. Ailleurs, sur 1.000, il ne restait plus que 280 survivants au bout de trois semaines [117]. »

« La proportion des morts en deux ou trois mois était de 70 à 80 % [63]. »

« La mortalité juive représentait au camp 80 % de la mortalité totale [84]. »

« En réalité, nous étions tous condamnés à mort, seul l'intérêt allemand nous donnait un sursis. Nous étions tous destinés à connaître un jour l'inanition mortelle ou le wagon de transport transformé en étouffoir ou la chambre à gaz ou n'importe quel autre procédé d'extermination [31]. »

TRAVAIL-FEMMES

« C'était un vrai marché d'esclaves. Lorsqu'un directeur d'usine avait besoin de 500 femmes, par exemple, il se rendait au camp en faisant savoir que pour une date donnée il lui fallait ces 500 femmes. On réunissait tout le block en hâte, nous nous mettions en file par cinq [12]. »

« On nous faisait passer l'une derrière l'autre, devant un bureau en plein air que semblait présider une sorte de marchand d'esclaves. Cet individu examinait nos yeux, nos mains, notre allure, puis nous délivrait un petit morceau de papier énigmatique portant les lettres « K. W. », suivies d'un chiffre. Ce petit bout de papier contenait notre affectation de travail [45]. »

« En dehors des différentes corvées du camp, particulièrement le travail du sable et des ordures [67], » « tous les emplois étaient tenus par des femmes [28]. »

H5002 – 0098

« Des travaux déjà très durs pour les hommes étaient monnaie courante pour les femmes. Elles posaient des rails,poussaient des wagonnets, tiraient des rouleaux compresseurs pour les pavés [71], » « étaient plombières, couvreurs, réparateurs de lavabos [28], » « faisaient du bois, abattaient des arbres, déchargeaient des bateaux, faisaient les routes, asséchaient les marais, traînaient le rouleau. J'ai traîné personnellement le rouleau avec 19 compagnes [41]. »

« Beaucoup de femmes étaient employées à faire du mortier, des tranchées, décharger des wagons de sacs de ciment, du charbon à la pelle [125]. »

« A Hanovre, nous travaillâmes à la Continental dans la section qui fabriquait des masques à gaz [48]. »

« Dans le camp, il y avait également des ateliers de tissage, de couture, la fabrication des équipements militaires : uniformes de prisonniers, de soldats, camouflage intérieur, récupération des vieux uniformes, car les morts étaient déshabillés et leurs vêtements utilisés [53]. »

« De nombreuses femmes étaient employées à découdre des uniformes d'Allemands morts. Elles devaient travailler sur ces vêtements sales et maculés, ensuite manger leur soupe avec les mains souillées.

Notre hall fabriquait des ailes gauches de Messerschmidt 109 [12]. »

« Certaines femmes travaillaient à l'usine Siemens (appareillage électrique) [67]. »

« Mon travail consistait à percer des trous de 8 millimètres dans l'acier ou le duralumin avec un marteau pneumatique pesant 7 kilos. Je devais manier ce marteau durant toute la durée du travail, c'est-à-dire 12 heures [12]. »

***

« Toutes ces femmes qui faisaient des métiers d'hommes, et même celles qui travaillaient à des métiers de femmes, comme le tissage par exemple, devaient fournir un rendement maximum, ce qui ne permettait pas de relever la tête un seul instant [41]. »

« C'était un travail à la chaîne, dont le rendement fut accéléré de plus en plus. Au début, si la chaîne passait toutes les trois

H5002 – 0099

heures, à la fin de notre séjour elle passait toutes les 40 minutes, ce qui ne laissait pratiquement aucun instant de disponible [12]. »

« Pour augmenter le rendement, les Allemands employaient le moyen suivant : ils proposaient des primes qui consistaient en argent ou en colis de la Croix-Rouge volés aux autres internés. Lorsqu'une femme particulièrement habile, ou ayant le métier correspondant au travail à fournir, arrivait à donner un rendement supérieur, elle touchait la prime. Mais les S. S. exigeaient, aussitôt après, de toutes les internées un rendement correspondant sous prétexte que si l'une avait pu le faire, il n'y avait aucune raison pour que les autres n'en fassent pas autant [95]. »

« Les rares Françaises à qui on avait offert les primes de rendement les ont catégoriquement refusées, attitude tout à fait courageuse, car ces primes sont destinées à des denrées alimentaires qui, bien qu'insuffisantes, seraient d'un grand secours dans un camp où l'on meurt de faim.

Malgré tout, le rendement est à peu près nul depuis quelque temps. Nous sommes quand même obligées de faire semblant de travailler, sous peine de nous voir brutalement précipiter sous un robinet d'eau froide.

Il convient de signaler que les camarades, toutes Françaises politiques, sont considérées par nos ennemis comme les plus mauvaises ouvrières [120]. »

***

« Les conditions de travail étaient terribles [45]. »

« 12 heures par jour ou 12 heures par nuit [67]. »

« 12 heures durant, vous êtes péniblement penchée sur des machines [120]. »

« Certaines, travaillent 14 heures par jour; elles se lèvent à 4 heures du matin et finissent le soir vers 6 heures [125]. »

« Quant à nous, on nous faisait travailler sans pitié de 8 heures du matin à 1 heure du matin [12]. »

« Lorsque notre équipe faisait la nuit, nous ne dormions pratiquement que trois heures par jour. En rentrant au camp, les gardiens trouvaient toujours des corvées à nous faire faire : décharger les wagons de pommes de terre, charbon, choux. Il y avait toujours quelque chose à décharger [48]. »

H5002 – 0100

« Un certain type de voitures avait été conçu spécialement pour être tirées par des femmes.

« On nous attelait à 30 avec des courroies et on nous faisait ainsi porter du charbon [85]. »

« Et il nous fallait partir travailler la nuit tout de même [48]. »

« A l'usine, il m'était interdit de m'asseoir [12]. »

« En août 1944, nous avions une camarade fatiguée, nommée G. L., qui a demandé de changer son travail de tressage des joncs, qui l'obligeait à rester debout constamment, contre le tressage des feuilles de maïs, qui pouvait se faire assis. La surveillante a refusé. Une semaine après, notre camarade mourait [51]. »

« Dans les premiers mois, je fis partie d'un kommando chargé de l'assèchement des marais. Il fallait enlever la vase, l'eau était glacée, nous en avions souvent jusqu'aux genoux ou à mi-cuisses [14]. »

« Nous devions naturellement travailler par tous les temps. On envoyait les femmes au dehors, avec une température de moins de 30 à 35°, pour construire des routes ou encore pour balayer la neige, pour les remettre en état, etc.

Pour essayer de résister au froid, nous nous enveloppions les pieds de chiffons et de papiers [28]. »

« Nous étions constamment fouillées afin de vérifier si nous n'en dissimulions pas [12]. »

« Il y avait défense absolue de glisser le moindre bout de carton sous ses vêtements pour se tenir plus chaud, ou tout au moins pour avoir un peu moins froid [28]. »

« Alors que j'étais bien malade, mes camarades demandèrent que soit déplacée la dernière machine qui se trouvait près du contremaître pour que je n'aie pas le courant d'air dans le dos (fenêtre ouverte), mais malgré leur insistance, il s'est toujours refusé à ce geste d'humanité, en déclarant : « Cela n'a pas d'importance si elle meurt [2]. »

« Ces pauvres femmes pleuraient de faim et de froid [125]. »

« Mais elles souffraient surtout de la soif quand ce n'était pas de la maladie.

Lorsque je rentrais le soir avec une bouteille d'eau destinée à soulager les camarades françaises qui étaient avec moi, je mar-

H5002-0101

chais sur des femmes hurlant. Je savais quel bien leur aurait fait une simple goutte d'eau, mais malheureusement il fallait que je pense d'abord à soulager les huit camarades avec lesquelles j'étais venue [10]. »

« Pendant le travail, nous devions aller aux cabinets à heures fixes. Cette mesure nous était particulièrement odieuse, car nous étions toutes atteintes de dysenterie.

Notre nouveau métier nous avait été enseigné par des ouvriers civils allemands; certains n'étaient pas trop mauvais, mais la plupart battaient les femmes, les dénonçaient au commandant lorsque le travail n'était pas fait impeccablement, ce qui leur valait des coups de schlague et quelquefois le retour au camp pour être affectées dans des camps de représailles.

Le travail était exécuté sous la surveillance d'Offizierinnen assistées d'Aufseherinnen qui nous harcelaient lorsque nous voulions nous reposer ou nous cacher des Allemandes qui nous frappaient, et signalaient les infractions au règlement que nous pouvions commettre, notamment le ramassage des herbes et des feuilles d'arbres qui constituaient le supplément de notre alimentation,

Nous étions battues absolument sans raison, tout simplement parce que les S. S. trouvaient que le rendement n'était pas assez grand. Ils battaient n'importe qui, celles qui travaillaient et les autres.

Si les femmes levaient la tête ou ralentissaient le travail,un S. S. les battait. L'un d'eux a tué plusieurs de nos compagnes en les jetant à terre, les battant avec une clef anglaise et les achevant à coups de pied [41]. »

« Un jour, je suis tombée trois fois car je n'en pouvais plus. Les S. S. qui nous gardaient nous donnaient des coups de cravache pour nous faire relever [85]. »

« Dans chaque atelier, un ou deux S. S. contrôlaient le travail, un gourdin à la main, frappant parfois jusqu'à la mort au moindre geste de lassitude [45]. »

« Nous étions aussi surveillées par les femmes S. S. qui nous battaient à propos de rien. Quelques-unes se sont montrées spécialement ignobles. Nous les désignons sous les noms suivants : la Panthère, le Fauve, le Roquet, la Chinoise et la Grosse Vache [48]. »

H5002-0102

« Lorsque certaines de nos camarades se rendaient parfois aux W.-C. sans y être autorisées, elles étaient alors battues comme plâtre à leur retour [95]. »

« J'ai vu une ouvrière le front fendu en deux par une S. S. qui l'avait jetée contre sa machine à coudre, uniquement parce qu'elle parlait [81]. »

« J'ai vu des femmes S. S. frapper avec le fouet les détenues femmes jusqu'à ce que mort s'ensuive [82]. »

« Les internées n'étaient pas seulement constamment frappées par les hommes et les femmes S. S., mais également mordues par les chiens [71]. »

« En effet, les S. S. qui nous frappaient à coups de crosse de fusil ou de nerf de bœuf lançaient souvent les chiens sur nous. Ces chiens étaient épouvantables, ils étaient affamés et mordaient à pleines dents [15]. »

« Les femmes en avaient une telle peur qu'elles en étaient malades toute la journée [95]. »

« Les chiens étaient lâchés aussi dans le dortoir pour nous faire lever [41]. »

H5002-0103

ÉTAT SANITAIRE

MALADIES

« La maladie se déclare dans le camp ; entre mars et avril, des cas de typhus. Il y a des morts ; je n'en connais pas le nombre car on les cache et on les enterre la nuit dans la forêt, derrière le camp.

Parmi les épidémies, il faut noter le typhus exanthématique (propagé par les poux), pneumonies, érysipèles, scarlatines, mais c'est surtout la tuberculose qui fit des ravages.

Tuberculose : Cas très fréquent à marche extrêmement rapide qui tuait en 3 ou 4 semaines. Si on élimine les dysenteries, 40 % des autopsies montrent que le sujet est mort de tuberculose.

Pneumonie : Exceptionnellement fréquente, 40 % des morts étaient dues à la pneumonie seule (1.950 Danois en 60 jours environ). J'ai reçu 41 pneumonies. Les pneumonies étaient excessivement graves, les pleurésies purulentes et, trois fois sur quatre, mortelles.

Dysenterie : 2 épidémies, la première peu grave, la seconde très grave (50 à 60 % de mortalité).

Diarrhées et enthérites : Très fréquentes, contribuent à accélérer la mort chez les cachectiques.

Phlegmons : Très fréquents.

En avril 1945 il y avait environ 2.400 places dans les hôpitaux ou des blocks annexes. En plus, 2.500 invalides chirurgicaux ou médicaux. Beaucoup de malades aigus ou chroniques n'étaient pas hospitalisés.

Bref, 10.000 lits au moins auraient été nécessaires au début d'avril. Beaucoup plus précis est le chiffre des morts. Je l'ai pour le 1er trimestre 1945. A ce moment l'effectif moyen était de l'ordre de 40.000. Voici les chiffres de la mortalité mensuelle :

2.000 en janvier.

H5002-0104

5.400 en février.
5.623 en mars,
c'est-à-dire 13.000 en trois mois [80]. »

« Les détenus mouraient presque tous de diarrhée ou des suites, en raison de leur faiblesse extrême [90]. »

« Par milliers, elles sont atteintes au bout d'un certain temps du mal le plus meurtrier : la tuberculose. Combien de victimes ai-je déjà comptées faisant parties de mon convoi [103]. »

« Beaucoup de jeunes détenues sont mortes de la tuberculose, très rapidement. En général, celles qui étaient malades et dont le rendement n'était pas suffisant, étaient renvoyées au camp et j'ai appris la mort de la plupart d'entre elles par la suite [12]. »

« D'autres maladies se manifestèrent telle que la malaria, soi-disant apportée par les Grecs. Pour essayer d'enrayer cette épidémie on envoyait directement à la chambre à gaz toutes les femmes du block sous prétexte qu'elles étaient porteuses de la maladie. Par la suite, toutes celles qui étaient atteintes de la malaria étaient impitoyablement gazées et c'est vraiment par miracle que j'ai échappé à cette mesure. J'ai eu la malaria, mais à l'analyse du sang c'est le sang de ma voisine qui a servi deux fois ; j'ai donc pu être sauvée et éviter la chambre à gaz [10]. »

« De nombreuses déportées qui avaient travaillé dans les terrassements des tranchées devant l'armée alliée envahissante, reviennent avec les membres complètement gelés, noirs de gangrène. Sur les ordres des infirmières allemandes nous étions forcées de les mettre toutes ensemble dans un coin de la salle et de ne plus nous en occuper. Elles ne pouvaient pas être opérées. C'était presque toutes des Juives hongroises et elles mouraient immanquablement [32]. »

« J'avais à panser des blessures affreuses, provoquées surtout par des coups. L'organisme, sous-alimenté, était trop faible pour résister à l'infection et les phlegmons et abcès étaient très difficiles à soigner, surtout chez les Juifs. Ces phlegmons étaient horribles à voir ; les bactéries, streptocoques et staphylocoques, dévoraient les muscles et même les os. Les muscles s'écoulaient sous forme de pus ayant une odeur épouvantable.

La composition même du sol sur lequel était bâti le camp était, selon ce que m'a dit un spécialiste, particulièrement propre

H5002-0105

à attirer et à concentrer les bactéries du streptocoque et du staphylocoque. C'est pourquoi, parmi les nouveaux venus, un grand nombre de détenus n'avaient pas le temps de s'acclimater et mouraient de septicémie. Je vous donnerai l'exemple de 1.800 hommes de la police danoise qui pourtant étaient bien nourris par la Croix-Rouge danoise et n'étaient pas astreints à des travaux difficiles; ils s'acclimatèrent difficilement et virent leur effectif se réduire de 56 décès par septicémie après trois mois de présence au camp.

Il y avait de nombreux cas d'hémorroïdes, conséquence ordinaire des transports pendant lesquels les détenus stationnaient de longues heures sur des planchers ou de la terre froide.

Il y avait un pourcentage considérable d'œdèmes, surtout l'œdème de la faim dû à la carence de la nourriture [90]. »

« Les maladies augmentèrent à cause de la mauvaise nourriture et des conditions de vie intolérable. De sérieux maux d'estomac et une maladie du pied qui semblait incurable, se répandirent dans tout le camp. Le pied des victimes enflait au point qu'il leur devenait impossible de marcher [104]. »

« Il y eut de nombreux cas de broncho-pneumonie, dysenterie, distention de la musculature du cœur ; tout cela aboutissait à un affaissement de tout l'être et presque automatiquement à la mort [70]. »

« Je pus constater sur les cadavres les traces de nombreuses maladies. Environ 70 % des cadavres autopsiés avaient la plèvre adhérente au thorax par suite de pneumonie ou pleurésie. Presque autant de cadavres portaient au cœur des traces d'une inflammation du péricarde.

80 à 90 % des cadavres avaient les muscles du cœur dégénérés par suite de la mauvaise nourriture et de l'hypotention. Beaucoup d'entre eux avaient aussi des adhérences des membranes et des différents organes du rein, provoquée par des inflammations et hémorragies. Elles étaient du reste la conséquence directe des coups donnés par les S. S. de préférence dans cette région et particulièrement dans la région des vertèbres lombaires.

L'estomac des corps était particulièrement caractéristique ; il était d'un volume considérable et sa muqueuse, par suite de la nourriture acqueuse, était lisse comme une vitre [90]. »

H5002-0106

« La durée moyenne de la vie du bagnard était de six mois [80]. »

« Un Juif français de Lyon me racontait qu'il était arrivé dans un convoi d'environ 5.000 Juifs de France et qu'il n'en restait plus que 5; la plupart étaient morts du typhus. Un autre Juif polonais me racontait lui aussi qu'étant arrivé dans un convoi de plus de 5.000 Juifs, il n'en restait que 200 [125]. »

VISITES MÉDICALES

« Nous avons eu souvent des visites médicales assez pénibles. On nous faisait mettre nus dans une cour par n'importe quel temps [24]. »

« Ces visites n'étaient que de pure forme puisque le médecin arrivait à examiner 5 détenus à la minute. On passait devant lui tout nu en tendant les mains; le médecin regardait simplement entre les doigts et disait « gut ». On nous demandait notre profession. J'ai indiqué « professeur à l'Université », et on m'a déclaré « bon pour le transport ». J'avais aussi indiqué que j'avais été atteint de la poliomyélite. Il fut mentionné simplement sur ma fiche « Kinder Krankheit ». A la suite de cette visite, beaucoup de mes compagnons partirent en transport [54]. »

« Lors de la visite d'entrée obligatoire, on nous faisait déshabiller dans un couloir. Nous arrivions nues devant le docteur qui nous faisait écarter les jambes, lever les bras, c'était tout. Même si on leur disait qu'on était malade, cela ne comptait pas [61]. »

« On nous fit mettre nues dans une cour, vers 4 heures du matin et défiler ensuite devant 2 Allemands qui devaient être des médecins. Ils nous examinèrent la plante des pieds, les mains et les dents. Par contre, par la suite, on nous fit un prélèvement vaginal pour lequel on ne nous fit pas déshabiller. Il y avait parmi nous une jeune fille qui fut défiorée de cette façon [12]. »

« Une de ces visites eut lieu au mois de février. Nous étions 1.000 à attendre dehors. Nous avons défilé devant un major allemand qui, assis sur un bureau, nous regardait ironiquement [28]. »

« Les malades qui ne se tenaient pas droit devant lui ou qui ne baissaient pas assez rapidement leur pantalon, recevaient des coups de poing dans le creux de l'estomac [34]. »

H5002-0107

« Affaibli par la faim et le froid, je fus, au cours d'une nuit, pris d'une soudaine crise de paralysie des jambes. Je fus transporté à l'hôpital où le chef m'accusa de faire de la simulation ; il voulut me forcer à me mettre debout, chose dont j'étais absolument incapable, en me douchant pendant une demi-heure avec un tuyau d'arrosage et en faisant couler sur mon corps de l'eau glacée qui m'étouffait car il m'en envoyait également sur le visage et dans la bouche [87]. »

« J'ai vu des hommes de 65 ans se déshabiller dehors, sous la pluie, attendre nus 20 à 25 minutes avant de pouvoir rentrer pour passer la visite, et remettre ensuite leurs vêtements trempés avant de rentrer au block. Inutile d'ajouter que, là encore, beaucoup de morts s'ensuivirent [63]. »

HOSPITALISATION

« En principe, les malades ne vont pas au travail et restent au camp où ils ont à subir de telles tortures que personne ne se porte malade, à moins de ne pouvoir se lever le matin ou de ne pouvoir plus marcher [121]. »

« Le médecin français, qui avait la faculté de mettre les inaptes au repos, voyait ses décisions annulées par un quelconque infirmier allemand, placé au-dessus de lui dans la hiérarchie, qui renvoyait d'office au travail 2 ou 300 hommes trop faibles pour le supporter [108]. »

« Les détenus frappés par leur gardien ou mordus par les chiens, ne devaient recevoir aucun pansement, ni soins d'aucune espèce.

En cas d'accident d'un Juif, on lui faisait un pansement s'il y avait lieu.

Ceux qui furent soignés allaient quand même au gaz, une fois guéris [34]. »

« Les mourants, eux-mêmes, ne pouvaient tous être admis dans les locaux affectés aux malades et abusivement appelés hôpitaux [31]. »

« Souvent il n'y avait pas de place à l'hôpital. Alors les malades rentraient dans les blocks et ils y mouraient. Il mourait 1, 2 ou 3 hommes par jour qui n'avaient pu être hospitalisés [80]. »

H5002-0108

« La méthode pour réunir les corps était la suivante : l'appel était fait chaque jour à l'extérieur des portes du bâtiment des dortoirs, l'on ordonnait aux internés de se déshabiller et d'apporter à l'appel les corps nus de tous les camarades qui étaient morts au cours des dernières 24 heures. Après l'appel, une camionnette venait dans le camp, collectait les corps et était conduite dans la cour principale du four crématoire en attendant l'opération du jour suivant [106]. »

CONDITIONS DES MALADES

« L'hôpital : bâtiment où les moribonds étaient envoyés pour mourir [106]. »

« C'était l'entassement dans des conditions abominables. La salle dans laquelle je fus employé du 25 décembre 1944 jusqu'au mois d'avril 1945 était équipée de 44 couchettes ; nous eûmes jusqu'à 152 malades. La plupart de ces malades avaient des œdèmes, des phlegmons ou étaient des diarrhétiques. Ils se disputaient dans les couchettes, se donnaient des coups de pied sur les phlegmons ce qui avait des résultats extrêmement lamentables.

J'ai vu un malade qui avait un œdème de la jambe sur lequel il reçut des coups. Ces traumatismes provoquèrent en une nuit la gangrène dont il mourut. Il était impossible de soigner des diarrhètiques faute de médicaments, impossible de les nettoyer ; tout ce qu'on pouvait faire, c'était de les emmener aux lavabos, les coucher par terre et les laver à grande eau et on ne pouvait les sécher. On pouvait à la rigueur se servir des couvertures mais il était impossible de les sécher ou alors il fallait les remettre mouillées sur les couchettes.

Il arriva que les malades furent brutalisés dans ces salles plus encore que dans le camp.

Les médecins S. S. ne s'occupaient pas de tous ces détails. Ils laissaient faire tout simplement [75]. »

« La première nuit, un de mes camarades mourut à mes côtés et je dus rester au contact de son cadavre pendant 36 heures [57]. »

« Un soir, mon camarade de lit mourut à 11 heures, et je dus rester à côté de lui, sous la même couverture jusqu'au lendemain matin [90]. »

« On prenait aussi bien les contagieuses qu'on mettait dans les lits de celles qui ne l'étaient pas [24]. »

H5002-0109

« Ma salle comprenait environ 100 malades qui étaient parqués dans les boxes sans matelas, sans draps et presque sans couvertures [78]. »

« Tout semble étudié pour que la contagion s'effectue avec le maximum d'efficacité [57]. »

« Le block 13 était un block où avaient séjourné des tziganes avant notre arrivée, lesquelles étaient contagieuses, atteintes de scarlatine, érésipèle, dysenterie. Les sacs de couchage ne furent pas désinfectés, ni changés. Un mois après notre arrivée, les 400 détenues, mises dans ce block, étaient toutes malades et les décès commencèrent. Parmi les premiers, il y eut une femme enceinte de 8 mois qui voyagea dans des conditions affreuses. Elle mourut ainsi que son bébé qui était arrivé entre temps [48]. »

« Sur l'ordre du commandant du camp, tous les prisonniers de guerre qui arrivaient à l'hôpital pour subir la quarantaine, étaient placés exclusivement dans des baraques où se trouvaient des malades atteints de tuberculose virulente [110]. »

« Sur une paillasse absolument pourrie, il y avait un mélange de malades atteints à différents degrés ; les uns fiévreux, les autres très malades, perdant leurs matières. Les uns mouraient, les autres étaient moins gravement atteints. De temps en temps, on retirait un cadavre qu'on déposait à l'entrée de l'infirmerie et le service de voirie l'enlevait [57]. »

« Les rations pour les malades étaient bien comprises, mais prévues pour 200 malades par jour, tandis que c'est un minimum de 5.000 malades par jour qu'il y avait à soigner. Les malades mouraient de faim [84]. »

« Comme nourriture, ces malades avaient de la soupe, bouillon maigre et tisane : c'est tout [125]. »

« Nous avions 150 morts par jour et les corps étaient envoyés au four pour incinération [115]. »

« Il y avait des chiffres impressionnants de décès ; je crois 1.500 en novembre 1944 [75]. »

« En 19 mois, sont morts au camp, 8.500 malades parmi lesquels au moins 1.900 Français [31]. »

« La mortalité fut d'environ 60 % en un mois [78]. »

SOINS ET TRAITEMENT DES MALADES

« Il n'y avait pas de médicaments pour désinfecter, pas d'instruments stérilisés, pas de pansements stérilisés [86]. »

« Aucun secours venant de l'extérieur ne nous a été consenti. Tous secours proposés par la Croix-Rouge Internationale ou par la Croix-Rouge Française en notre faveur ont été écartés par les autorités nazies [92]. »

« Les remèdes manquaient complètement et les médecins ne pouvaient, la plupart du temps, ni donner un cachet d'aspirine, ni quoi que ce soit. Des quantités de détenus sont morts faute de sulfamides ou par suite de l'impossibilité de leur faire une piqûre qui leur aurait soutenu le cœur [64]. »

« Pour la diphtérie (je l'ai eue en septembre 1944), il n'y avait que peu ou pas de sérum. Les médecins allemands S. S. déclarèrent alors que l'Allemagne est le pays du monde produisant le plus de sérum, mais qu'il ne nous était pas destiné.

C'est à l'infirmerie qu'on pouvait particulièrement se rendre compte qu'on se trouvait dans un camp d'extermination, car on mourait surtout de diarrhée, d'épuisement. J'avais dans ma salle une centaine de malades, il en mourait régulièrement 6 ou 7 par jour. On apportait des gens absolument inertes qui ne pouvaient plus dire leur nom. On essayait de leur faire une piqûre d'huile camphrée mais ils ne réagissaient plus et décédaient presque immédiatement. On les enlevait pour apporter d'autres mourants [75]. »

« J'eus à m'occuper d'une très forte épidémie de dysenterie à Flexner. Nous n'eûmes pratiquement aucun médicament important pour combattre cette épidémie qui tua plusieurs milliers de personnes [78]. »

« On ne nous soignait pas bien et, bien que nous fussions mises à l'infirmerie, nous ne recevions pas de médicaments, sauf un demi-cachet d'aspirine ou des piqûres autohémo [83]. »

« J'ai vu mourir une détenue à mes côtés, sans soins, des suites de coups reçus qui avaient occassionné une plaie au bas des reins ; cette femme était restée 40 jours sans manger, ne buvant que le café de glands du matin [42]. »

H5002-0110

« Je peux citer, entre beaucoup d'autres, un ancien ministre français, mort faute de soins [84]. »

« Tout était combiné de la part des médecins allemands pour provoquer des accidents. Lorsque le docteur Mengele assistait à la consultation, il poussait le personnel médical prisonnier à activer leurs opérations, leurs pansements et leurs auscultations, criant dans l'hôpital comme un vulgaire charretier. Il poussait les médecins au travail avec la même hâte qu'un kapo dans un kommando [57]. »

« Le 10 avril, entrent au camp, venant tous de Lublin, 3.000 malades de toutes nationalités, incluant 15 déportés politiques français. Le régime des infirmeries, de l'hygiène et de la discipline (on leur fit subir des appels, couchés dans la boue), s'est à ce point aggravé que deux mois plus tard un tiers à peine en survit encore [102]. »

***

« J'ai assisté personnellement à des scènes de brutalité révoltantes dans les blocks de convalescence. Les malades sortant des Reviers après opérations ou après maladies, trop faibles pour travailler, étaient dirigés dans ces deux blocks (38 et 39) et isolés du reste du camp. Ils étaient martyrisés, frappés et jetés à bas de leur lit par leur chef de block, privés de nourriture et soumis à des appels incessants [19]. »

« Un matin, un de nos camarades avait la fièvre et ne pouvait se lever. Il avait le troisième étage du lit, c'est-à-dire, plus de 2 mètres de haut ; le Stubendienst a grimpé et l'a jeté sur le sol [59]. »

« Un détenu, âgé de 54 ans, obligé d'aller chanter par tous les temps avec 40° de fièvre, est décédé le 7 août 1944 [4]. »

« Un de mes camarades, originaire de Rouen, avait contracté un œdème général et une maladie de cœur à la suite desquels sa santé pouvait être considérée comme ruinée. Le surveillant F... l'obligea un matin à vider son baquet alors qu'il n'avait plus la force matérielle de le faire et le malheureux, malgré son état, dut se traîner à genoux pour exécuter l'ordre. En arrivant à la porte de sa cellule, il est tombé et a cassé le baquet ; la brute est entrée alors dans une fureur inouïe et a sauvagement frappé mon camarade en le jetant à l'intérieur de sa cellule. Deux heures après, mon ami était mort.

H5002-0111

J'ai été également témoin du fait suivant : un autre camarade, ancien gazé de la guerre de 1914, tuberculeux, se trouvait, il y a environ un an, dans un état de santé déplorable ; crachant le sang et réduit à l'état squelettique. Au cours d'une douche, l'eau étant froide, il hésitait à se mettre dessous. Le gardien D..., Allemand d'origine française, sans aucun égard pour son état, lui jeta sur le corps un seau d'eau glacée ce qui produisait une aggravation immédiate de la maladie, dont il est d'ailleurs décédé peu de temps après.

Il semble que F... et D... se soient entendus à maintes reprises pour punir des camarades en les faisant aller, d'une façon répétée, au cachot, de manière à les mettre dans un état physique déficient allant progressivement jusqu'au décès. Beaucoup sont morts d'ailleurs par la suite [52]. »

« Un Allemand n'ayant plus la force de se nettoyer et de retenir ses excréments fut traîné dehors, déshabillé par 10° de froid et nettoyé à coups de balai sous le jet de seaux d'eau glacée. Il est mort le lendemain à l'infirmerie d'une fluxion de poitrine [83]. »

« Une hernie s'étant déclarée, mon camarade fut transféré à l'hôpital où, comme premier traitement une douche froide lui fut administrée, puis, l'opération de réduction de la hernie fut entreprise avec une simple anesthésie locale. Il a tellement souffert qu'il dut rester 5 semaines à l'hôpital au cours desquelles il n'a presque pas été nourri. A la sortie de l'hôpital, il a obtenu un changement de travail, mais fut mis en kommando à charrier des caisses. La hernie étant réapparue, il demanda au S. S. de garde de lui donner un travail moins pénible ; ce dernier le frappa à coups de nerf de bœuf sur la face et principalement sur la bouche où toutes les dents furent ébranlées, à la suite de quoi il fut emmené vers le médecin du camp qui lui a enlevé les dents de force pour en partager l'or avec le S. S. [39]. »

« J'ai vu, un soir, 18 malades ramenés sur les épaules de leurs camarades. Ces 18 hommes ont été mis par deux S. S. dans la salle qui servait de chambre à ceux qui avaient besoin de repos. Cette salle, sans feu, est restée les fenêtres ouvertes, sous prétexte d'aération, avec une température de moins 23°. Ils sont restés sans soins car ces messieurs partaient au cinéma. Ils sont morts dans la nuit et 5 dans la journée suivante; deux seulement ont survécu [17]. »

H5002-0112

« Je tiens à signaler tout particulièrement un S. S. nommé M... Il était chef du service médical du camp. C'était un véritable monstre qui, pour se mettre en appétit pour le déjeuner du matin, étranglait lui-même deux ou trois malades [94]. »

« Même dehors, les malades ne peuvent se reposer car les bourreaux les obligeaient à circuler. Ceux qui ne pouvaient plus se tenir sur les jambes ni bouger de leur place, sont roués de coups de matraque et de crosse ou battus sadiquement à coups de bâton [121]. »

« Un soir, les gardiens ont fait sortir les « soi-disant malades » (environ 400). Ils ont été mis nus dehors par froid glacial puis ont été passés aux douches où ils ont subi la douche écossaise, terminée par une douche glacée de 20 minutes, puis une heure dehors nus. L'opération s'est renouvelée toute la nuit. Le matin, il ne restait que 40 prisonniers. Ils ont été abattus à coups de manche de pioche [39]. »

« Dans leur sadisme diabolique, les jeunes bourreaux S. S. du camp inventaient toujours des tortures nouvelles. C'est ainsi que depuis plusieurs mois ils se font un jeu de prendre comme cible pour leurs exercices de tir les têtes des malades. Des dizaines de malades sont ainsi tués [38]. »

« Dans le lager K°, les infirmiers achevaient les malades à coups de matraque [117]. »

« A l'extrêmité du camp se trouve une longue et large tranchée couverte de planches qui sert de latrine et comme fosse d'immondices. Les malades sont obligés de sauter ce fossé. Inutile de dire que beaucoup n'y arrivent pas. Ils tombent dans le fossé d'immondices et meurent noyés ou asphyxiés. C'est ce que les nazis appellent la « culture physique des malades [38]. »

« 60 à 70 déportés et même plus, mouraient à l'infirmerie. Parmi eux, certains, n'ayant pas encore rendu le dernier soupir, étaient mis à nu et jetés dehors dans la neige. Un de ceux-ci appela sa mère pendant deux heures [39]. »

« Le 5 décembre 1943, a été ramené du camp de F... un groupe de 80 malades. Sur l'ordre du médecin allemand, ils furent tous déshabillés et passèrent la nuit dehors. Il donna l'ordre au stubendienst de les arroser avec des seaux d'eau froide. Après cette nuit, la majorité des détenus décéda [86]. »

H5002-0113

« L'infirmerie était un endroit dont on n'avait jamais vu revenir quelqu'un vivant [45]. »

***

« Un certain jour le commandant du camp S... (en mars 1945), posa la question suivante au médecin-chef :

« — Combien de morts avez-vous par jour ?

« — 30, lui fut-il répondu.

« — Ce n'est pas assez, répliqua S..., il m'en faut 150.

Huit jours plus tard nous avions 220 morts par jour [49]. »

« Maintenant, on ne reconnaîtra plus les malades; les invalides qui se rendront à la visite ou admis au Revier ne reviendront plus, ils n'en sortiront pas vivants [47]. »

« C'est à la suite de différentes expériences que les piqûres intracardiaques au phénol furent adoptées [86]. »

« A notre arrivée au camp, les internés nous avaient prévenus : ne soyez pas malades, n'entrez pas à l'hôpital, ne dites pas que vous êtes malades [43]. »

« Le comité français m'a dit qu'il était très dangereux de se faire porter malade [55]. »

« Une semaine après mon arrivée au camp, le chef de block, le docteur G..., Polonais, mais immatriculé « Reich Deutsch » (ressortissant allemand) m'appela, ainsi que le docteur K..., détenu slovaque qui travaillait avec moi, et nous emmena dans son bureau où était assis à une table le Unterscharführer (sergent S. S.) K..., qui me demanda si je savais vacciner. Sur ma réponse affirmative, un médecin en blouse blanche, détenu dont j'ignore la nationalité, vint me dire : « Je vais vous montrer ce que vous avez à faire. Voilà une seringue de 5 cm³ et une aiguille à ponction lombaire. Vous aurez à aspirer 5 cm³ de ce liquide. Faites attention de ne pas en projeter dans votre œil car une goutte serait suffisante pour le perdre. » Il s'agissait de formol. Il joignit le geste à la parole en emplissant la seringue, puis il fit rentrer deux détenus nus qui avaient conservé leur ceinture et dans leurs mains du pain. Le médecin me dit encore : « regardez, prenez les repères, vous mettrez l'index de la main gauche sur le mamelon et le médius sur le bord gauche du sternum

H5002-0114

et vous piquerez de haut en bas et de gauche à droite parce que, contrairement à ce que vous pensez, le cœur est à droite. Vous aspirerez un peu de sang pour vous rendre compte que vous êtes bien dans la cavité cardiaque, et vous injecterez le liquide. » Il joignit l'acte à la parole et l'homme qui était assis sur un fauteuil tomba raide mort [82]. »

« Beaucoup étaient exterminés par piqûres intracardiaques au phénol [34]. »

« Un grand nombre de prisonniers qui étaient très malades et n'avaient pas longtemps à vivre ont reçu au dispensaire des piqûres qui les tuaient en 10 minutes. Les corps étaient envoyés ensuite, par la glissière, au four crématoire.

Il mourait au minimum cinq hommes par jour et parfois jusqu'à trente [1]. »

« La fiche du malade jugé incurable par le médecin S. S. ou atteint de maladie mortelle, était conservée par lui, ce qui signifiait que le soir ou l'après-midi, le détenu en question serait tué par piqûre intracardiaque [90]. »

« Les détenus fatigués, ne pouvant plus travailler ou ayant les jambes enflées par suite de la carence alimentaire, étaient examinés par le médecin-chef E... à la consultation du matin et dirigés en groupe sur le block nº 20. On leur disait qu'ils allaient prendre une douche avant d'entrer à l'hôpital afin de les épouiller. En réalité on les faisait rentrer dans une chambre spéciale, s'asseoir sur une chaise ; un infirmier prenait le bras du détenu, un second lui fermait les yeux avec la paume de la main et un nommé P..., Polonais, faisait un piqûre intracardiaque avec 4 cm^3 de phénol. L'homme mourait en quelques secondes.

On estime à 25.000 prisonniers le chiffre des détenus ainsi piqués [86]. »

« On ordonna aux Juifs grecs contaminés de la malaria ou du typhus de se faire connaître ; en dépit de nos avertissements répétés, beaucoup d'entre eux obéirent. Tous furent mis à mort par une piqûre intracardiaque de phénol administrée par un caporal du corps médical [104]. »

« Un grand nombre de malades furent mis à l'infirmerie où on leur fit une piqûre. Le lendemain ils étaient tous morts [39]. »

H5002-0115

« Sur un effectif maximum de 800 malades, il y avait parfois 100 à 150 morts en une seule nuit. Il m'est arrivé de voir arriver en même temps au block 61, 15 camarades ; trois ou quatre jours après ils étaient tous morts [78]. »

« Lorsque les médecins allemands visitaient le block et qu'ils constataient que les malades avaient le typhus exanthématique, ils étaient piqués ou expérimentés. Naturellement, nous avions essayé de dissimuler plusieurs dizaines de cas en portant sur la feuille de température à la place de « typhus exanthématique ». la mention « grippe ».

En juin 1943, fut aménagée contre le mur de l'infirmerie du block 8, une petite bâtisse en briques, qui communiquait par la porte avec l'infirmerie. Cette pièce servait à entasser les cadavres qui venaient d'être piqués dans l'infirmerie avec une dose de 10 cm³ de phénol [34]. »

« Tous les malades étaient classés en deux groupes : « Aryens » et « Juifs ». Ces groupes se divisaient eux-mêmes en d'autres groupes ; le premier comprenait des malades qui devaient rester à l'hôpital étant considérés comme « curables ». Le second était composé de malades extrêmement affaiblis, de cas chroniques et des affamés ou des mutilés dont la guérison ne pouvait s'effectuer que par un long séjour à l'hôpital. Ceux de ce groupe étaient pratiquement condamnés à mourir par piqûres de phénol dans la région du cœur. Les considérations raciales jouaient un rôle important. Il fallait qu'un aryen fût réellement malade pour être condamné à mort par une piqûre, tandis que 80 à 90 % des Juifs hospitalisés étaient « éliminés » de cette manière. Un grand nombre d'entre eux connaissaient cette méthode et faisaient une demande d'admission de « candidat au suicide », n'ayant pas le courage de se jeter sur les fils de haute tension [104]. »

« J'ai été témoin, à l'infirmerie, d'assassinats sur des malades qui étaient gênants ; par exemple un malade atteint de dysenterie salissait sa paillasse ; il était piqué à l'évipan, à raison d'un gramme pour 10 cm³ d'eau, piqûre rapide, intraveineuse, à l'injection poussée, qui amenait la mort immédiate, ou encore l'asepso, ersatz de teinture d'iode, piqûre de 40 cm³ qui occasionnait la mort en 20 minutes. J'ai également appris qu'à Buchenwald les piqûres intracardiaques étaient pratiquées avec de la benzine et même du pétrole [86]. »

H5002-0116

« Pour hâter la mort des détenus du block 7, j'ai vu également en août 1942, dans un terrain de 10 mètres de long sur 10 mètres de large, quelques centaines de malades exposés au soleil le jour, presque nus, couchés par terre ; on les laissait la nuit sans leur donner aucune boisson. L'agonie durait ainsi deux ou trois jours. Parmi les détenus assassinés de cette façon, je puis citer mon oncle et mon beau-frère.

Si, pour une raison quelconque, les autorités du camp n'avaient pas décidé un autre mode d'exécution, c'était le chef de block qui donnait l'ordre à ses Stubendienst d'exécuter dans la nuit quelques dizaines de malades. L'exécution se faisait de deux façons : d'abord, et principalement, au moyen d'un bâton posé sur la gorge du malade couché, sur les extrêmités duquel deux hommes sautaient, ce qui provoquait la strangulation; ou alors on priait le malade de se courber en deux et on lui appliquait des coups de bâton dans la nuque. Le malade perdait connaissance et était achevé à coups de bâton [34]. »

« Mais avant l'installation de la chambre à gaz, l'extermination systématique des malades se faisait par piqûre au cœur (acide phénique), par un sous-officier S. S. ou par fusillade en masse (surtout pour les Russes) [93]. »

« A gauche, se placent les valides, à droite les autres, qui seront dirigés sur l'infirmerie où ils sont piqués et, ensuite, passés au four crématoire [20]. »

« Lorsque, dans un block quelconque, on observait des dysentériques, ils étaient envoyés automatiquement au block 61 où, au lieu d'être soignés, ils étaient immédiatement piqués. On liquidait ainsi tous les malades par piqûres intracardiaques. On a construit une petite baraque pour exécuter ces piqûres. Il était dangereux de montrer qu'on portait intérêt au block 61, car alors on devenait suspect, on vous y envoyait et on n'en revenait plus. Au block 61, 3.000 détenus ont passé en janvier, 5.400 en février et également près de 5.000 en mars. A l'approche des Américains, le block a disparu en raison des dangers qu'il présentait pour une enquête éventuelle [7]. »

***

« J'avais laissé au block 61, un ami allemand, antifasciste, qui parlait le français couramment, avait séjourné en France,

H5002-0117

avait été arrêté par la police française et remis par Pétain au Reich. Il m'a tenu au courant de tout ce qui se passait dans le block où il était interdit de pénétrer à certaines heures ; à midi, notamment, et entre 3 et 4 heures.

Il m'a dit, et c'est un homme de bonne foi, j'ai pu le constater par la suite, qu'on tuait dans ce block à l'aide de piqûres intracardiaques. Le gros des victimes était fourni par les transports, puis, tous les malades dysentériques ou soupçonnés de typhus étaient amenés dans la fameuse cour fermée dans laquelle j'ai pu pénétrer à deux reprises.

Affecté au Revier comme orthopédiste, je revenais voir mon ami au block 61. Par deux fois, j'ai eu peur personnellement car je suis arrivé au moment où on « opérait ». Je fus menacé particulièrement par un Allemand, adjoint au Kapo, appelé H... Il est venu le même jour à mon service d'orthopédie pour me défendre de revenir au block 61, sans quoi...!

Ces deux fois, j'ai vu des détenus nus dans la cour (il était midi et demi) ; il y en avait cinquante, notamment des dysentériques couverts de déjections sur tout le corps, alignés en rang.

Mon ami m'a raconté la façon dont se faisaient les exécutions.

L'adjudant S. S. W..., accompagné d'un autre, faisait le tri. Tout détenu apte à travailler était admis comme malade et allait dans les boxes. Quant aux autres, et il y en avait de 80 à 100 par jour, on les faisait déshabiller, puis passer un à un dans une pièce aménagée comme je vous l'ai dit plus haut. Là, L..., aidé d'un infirmier polonais nommé M..., leur faisait une piqûre au cœur.

Mon ami m'a déclaré qu'après quelques secondes, l'homme s'effondrait ; deux autres Polonais tiraient le mort dans une pièce qui dépendait de la première, pendant que, simultanément, on faisait entrer le suivant. En quelques minutes, on faisait ainsi passer un grand nombre d'hommes de vie à trépas.

Le soir, une équipe spéciale d'infirmiers polonais, grassement nourris, chargeait des voitures à bras avec les cadavres en les jetant, puis emmenait la charge au four crématoire. L'identification était illusoire car tous les cadavres étaient marqués d'un numéro à l'aniline.

Parmi les malades en traitement dans le block dont dépendait l'installation, tous ceux dont la maladie traînait un peu étaient destinés à mourir[47]. »

H5002-0118

« De nombreux détenus furent tués ainsi par des piqûres dites « euthanasiques [109]. »

AVORTEMENTS

« Les femmes enceintes de 2 et 3 mois, subissaient un curetage ; les femmes enceintes de 4 à 7 mois subissaient une colpohytérotomie (c'est-à-dire une espèce d'opération césarienne basse).

Après avoir subi cette opération, la femme était fatiguée et anémiée par suite de l'alimentation insuffisante et du choc opératoire. La malade, au bout d'une dizaine de jours, était renvoyée dans son camp où elle passait quelques jours. Après la visite du docteur qui la déclarait inapte au travail, elle était envoyée à la chambre à gaz [34]. »

« La méthode médicale employée était l'avortement mécanique. Le médecin, après avoir fait tuer le fœtus d'une piqûre dans la tête, y fixait un lien à l'extrémité duquel pendait un poids. La femme, attachée dans son lit, n'avait plus qu'à attendre l'extraction du fœtus.

Le médecin, après avoir accompli son opération, laissait les patientes dans des souffrances terribles. Des infirmières m'ont affirmé que la durée moyenne de ces souffrances s'échelonnait entre 2 et 10 heures [15]. »

« Aux femmes enceintes de 7 à 8 mois, on faisait des injections sous-cutanées avec un produit inconnu, afin de provoquer l'accouchement prématuré. Les injections firent de l'effet. Le fœtus venant au monde, qu'il fût vivant ou mort, était détruit. Le but poursuivi était de provoquer l'accouchement prématuré par piqûre, sans employer des moyens mécaniques [86]. »

ACCOUCHEMENTS

« On laissait quelquefois la nature suivre son cours et l'enfant naissait dans l'hôpital [123]. »

« Dès que les enfants étaient nés, ils étaient enlevés à leur mère, enveloppés dans une serviette ou du papier. Ils étaient transportés au « Babschmitt 3 » et là ils étaient déposés dans une caisse à 3, 4, 5, 6, comme des petits chats ou des petits chiens que l'on laisse mourir. La camionnette de la Croix-Rouge, qui ramassait les contagieux des différents camps pour être emmenés

H5002-0119

au gaz, passait prendre ces petits. Ils étaient vidés par-dessus les malades comme de vulgaires colis [57]. »

« Si l'enfant était mort-né, la mère retournait éventuellement au camp et risquait sa chance comme les autres d'être choisie pour le four. Si, par contre, l'enfant était vivant, alors tous deux étaient envoyés au four [123]. »

« Un difficile problème et un cas de conscience pénible se posait pour les médecins détenus : l'enfant mort aussitôt la naissance, la mère échappe à la mort. Peut-on sacrifier l'enfant pour sauver la mère ? Ce moyen a été employé plusieurs fois pour sauver la mère, et la vérité va choquer beaucoup de personnes ; les mères acceptaient assez bien le sacrifice de leur enfant puisque c'était là un moyen de se sauver.

Les souffrances physiques et morales que nous supportions, l'atmosphère du camp dans lequel nous vivions, avaient peut-être changé notre état d'âme [57]. »

STÉRILISATION (femmes)

« La stérilisation était pratiquée [34].»

« Les femmes subissaient la stérilisation. En 1944, l'appareil servant à la stérilisation fut transporté dans les blocks des femmes se trouvant en dehors du camp. Le nombre des femmes stérilisées fut très grand. La stérilisation chez les femmes était pratiquée par l'application des rayons X [86]. »

« J'ai vu des camarades qui furent stérilisées, je puis vous donner les noms [82]. »

« J'ai vu stériliser des Tziganes et des Juifs [17]. »

« On stérilisait surtout les tziganes et les juives, mais aussi parfois les prisonnières allemandes prises en délit d'avoir eu des rapports avec des ouvriers étrangers [32]. »

« Au moment de la stérilisation des femmes (après le premier essai par cautérisation qui n'a pas suffisamment réussi), les stérilisations ont été faites par opération. On m'a amené dans mon service (block 9 de chirurgie) des femmes et même des enfants à ventre ouvert qui ont été laissés après l'opération sans être recousus. Nous n'avions à notre disposition aucun pansement et n'avions le droit de les faire que deux fois par semaine avec du papier de soie qui était arraché et pourri au bout d'une heure.

H5002-0120

Ces plaies étaient donc en contact avec des couvertures sales et pleines de poux, avec la paille de la paillasse et la diarrhée du malade qui envahissait la paillasse [32]. »

« J'ai vu personnellement plusieurs centaines de femmes stérilisées dont plusieurs sont mortes de péritonites [26]. »

« Ils ont stérilisé même, je crois, des enfants, car ils ont pris l'élément féminin de 7 à 45 ans. Ceci se passait en janvier 1945. Ils les stérilisaient sans les anesthésier et les enfants hurlaient [41].»

« J'ai soigné particulièrement, en la bandant avec de vieux linges, une petite fille de 12 ans sur laquelle on avait pratiqué la stérilisation [32]. »

STÉRILISATION ET CASTRATION D'HOMMES

« En 1943 et 1944, les Allemands firent une sélection de jeunes gens d'origine juive, à leur arrivée au camp de Birkenau. Ils étaient âgés de 13 à 16 ans. Sous prétexte de leur apprendre le métier de maçon, ils furent groupés au block N° 7 du camp d'Auschwitz où ils suivaient des cours de maçonnerie. Il est à supposer que ces jeunes gens, au nombre de 5 à 600, furent choisis en vue de stérilisation ultérieure après un séjour au camp de plusieurs mois et après un régime alimentaire déterminé [86]. »

« Au block 21, ils châtraient les Tziganes hommes [90]. »

« Il y eut des milliers de jeunes gens grecs stérilisés. On les menait à un appareil électrique; si au bout de quelques mois ils étaient encore aptes à accomplir l'acte sexuel, on les castrait[94].»

« Les Allemands pratiquèrent un grand nombre de stérilisation et de castration sur les détenus jeunes, choisis aux camps de Birkenau et d'Auschwitz [86]. »

« Je fus convoqué un matin, de Birkenau à Auschwitz. Ce fut exactement le 19 mai 1943.

Je fus dirigé sur les services de la désinfection où l'on me prit tous mes vêtements et je reçus une nouvelle tenue de camp. Puis, l'on m'envoya en Revier (Chirurgische Abteilung), où il me fut ordonné de me coucher.

Le lendemain, je fus amené de force sur la table d'opération où l'on voulut me faire une injection dans la colonne vertébrale. Je me suis débattu et réussis à leur faire casser la seringue, mais néanmoins, ils me maîtrisèrent à 12 et purent pratiquer cette

H5002-0121

piqûre. Immédiatement après, je me sentis comme paralysé des membres inférieurs. A signaler que le même docteur procéda à des opérations de castration complète sur plusieurs centaines d'autres internés, la plupart des jeunes gens de 20 à 30 ans [29]. »

« M. C... a vu et peut certifier que chez de nombreux jeunes gens et enfants israélites, les Allemands ont procédé à l'ablation des parties sexuelles [39]. »

« Les castrations étaient fréquentes chez les prêtres ; elles entraînaient infailliblement la mort, car elles étaient pratiquées par des non-professionnels qui n'avaient aucune notion des règles chirurgicales [90]. »

« Quel était le but de ces stérilisations et castrations ? Il était supposé géo-politique. Cette supposition est fondée sur le fait suivant : l'espace occupé par les 80 millions d'Allemands après une période de 25 ans (suivant la fin de la guerre gagnée par l'Allemagne) serait insuffisant pour nourrir et loger l'accroissement escompté de 15 à 20 millions d'Allemands. Le régime nazi aurait élargi son « Lebensraum » sur le compte des pays limitrophes comme la France, la Tchécoslovaquie, la Pologne et l'Ukraine. Les populations de ces régions, après stérilisation, auraient fourni de la main-d'œuvre pendant 25 à 30 ans et se seraient éteintes sans laisser de progéniture.

Dans ces espaces vidés des populations indigènes par les conséquences de la stérilisation, les Allemands auraient placé le surplus de leur population.

Les jeunes gens choisis pour les stérilisations étaient âgés de 18 à 35 ans, tous bien portants et si possible sans tare.

Chacun d'eux exposait sur une planchette sa bourse à l'action des rayons X. Les victimes déclarèrent que le docteur vérifiait lui-même si les testicules étaient dans la bourse et non refoulées dans le canal inguinal. L'exposition aux rayons X durait 5 à 6 minutes. Cette durée d'exposition fut fixée après un très grand nombre d'essais.

Après la séance, les jeunes gens dont le numéro était inscrit sur un registre spécial avec la date à laquelle la stérilisation était pratiquée, étaient renvoyés temporairement au camp. Le Schreibstube principal recevait une liste indiquant leurs noms et numéros et ils étaient exclus des sélections possibles jusqu'à nouvel ordre.

H5002-0122

Quelques semaines ou quelques mois après cette stérilisation, les jeunes gens étaient convoqués au camp d'Auschwitz, block 21 (chirurgie). Ils étaient introduits au laboratoire où on les interrogeait sur les troubles apparus chez eux depuis la date de la stérilisation : désirs sexuels, pollutions nocturnes, troubles de la nutrition, de la mémoire, du caractère, etc. Ensuite, on les obligeait à se masturber et on recueillait une goutte de sperme sur une petite lame en vue d'examen microscopique. Si la base physiologique de la masturbation manquait, on provoquait l'érection par un massage digital de la prostate.

Après quelques séances, les Allemands ont trouvé que le massage de la prostate fatiguait le masseur ; on inventa alors un autre système au moyen d'une manivelle qui était introduite dans le fondement du malheureux ; quelques tours de manivelle suffisaient pour provoquer l'érection et l'éjaculation du liquide spermatique. Le sperme était examiné par un bactériologiste en vue de rechercher la vitalité des spermatozoïdes, c'est-à-dire s'il en existait encore de vivants.

En 1944, les Allemands apportèrent au camp un microscope spécial qu'ils appelaient « microscope à phosphorescence », basé sur le principe qu'une cellule vivante était phosphorescente et qu'une cellule morte ne l'était plus, ce qui leur permettait de différencier un spermatozoïde mort d'un vivant [86]. »

« La castration ne fut pas toujours complète, tantôt on enlevait un testicule en entier, tantôt 1/4, tantôt une moitié ou 3/4 suivant les indications et le but poursuivis par le docteur.

Dans d'autres cas la castration était bilatérale, donc complète.

Le testicule ou le fragment de testicule était placé dans un tube stérilisé avec la formaline à 5 ou 10 % et envoyé à Breslau à l'institut pour l'étude histopathologique des tissus.

J'ai assisté moi-même une seule fois à deux castrations.

L'incision était faite dans la région inguinale, incision unilatérale ou bilatérale suivant le cas de castration complète ou incomplète. On tirait sur le cordon funiculaire, on mettait le testicule à nu, on ligaturait les vaisseaux et on procédait à l'ablation de la portion contenant le testicule. On faisait ensuite quelques points de suture et drainage.

L'ingrédient anesthésique était la novocaïne par injection intrarachidienne, jamais d'anesthésie générale.

H5002-0123

Après l'opération, les jeunes gens étaient placés dans la salle nº 5 du block 21 sous la surveillance d'un infirmier allemand spécialisé dans les soins postopératoires de ce genre.

Après un séjour de huit à dix jours, les opérés étaient transférés dans la salle nº 1 du même block où j'étais médecin traitant.

Chez certains, la cicatrisation se faisait sans suppuration, chez d'autres la suppuration apparaissait suivie de tout son cortège de complications ce qui prolongeait le séjour du malade dans la section chirurgicale et l'exposait à une sélection.

Dans certains cas, les castrés, après stérilisation par la méthode physique, revenaient au block chirurgical avec des phlegmons d'apparance normale dans la région inguinale. Des incisions malencontreuses de ces phlegmons ont entraîné dans deux cas la mort par septicémie.

Il est à présumer qu'étant donné l'extermination méthodique des Juifs entreprise dans les camps, cette stérilisation était étudiée sur eux dans le but d'être appliquée par la suite aux non-Juifs autres que les Allemands [86]. »

LE CORPS MÉDICAL ALLEMAND

« Les médecins détenus ne sont pas employés comme médecins mais tout au plus comme porteurs de cadavres. Ceux qui faisaient réellement fonction de médecins étaient des S. S. qui généralement avaient fait des études médicales extrêmement réduites... et nous étions sous leurs ordres [93]. »

« Je me trouvais sous la direction d'un sanitaire allemand qui était un caporal... Il arrivait à la consultation un bâton à la main et frappait les camarades. Un jour, il me demanda si je ne voulais pas faire des piqûres de goudron dans le bulbe pour exécuter certains détenus car, selon lui, il n'y avait pas assez de morts dans le camp.

Le service médical était assuré et dirigé par des détenus allemands dont aucun ne possédait de formation professionnelle, n'ayant jamais été médecin, ni infirmier. Le kapo chef était un ancien détenu allemand et les autres étaient, soit des menuisiers, des bouchers, des cordonniers. C'étaient eux, cependant, qui décidaient de l'admission ou du rejet des malades. Je citerai par exemple le cas du professeur Richet qui dirigeait un service mais qui était contrôlé par un ancien menuisier allemand. Tout

H5002-0124

ceci était fait au su et au vu de tout le monde et des S. S. et avec l'assentiment du médecin chef S. S. du camp [78]. »

« Mon chef, qui était 10 ans auparavant forgeron, était devenu chef de la dissection. D'ailleurs la tâche de ce forgeron était simplifiée par le fait qu'il possédait des diagnostics officiels bien rédigés qu'il copiait et envoyait à Berlin. Il ne s'occupait pas du reste. Il existait ainsi environ 8 diagnostics pathologiques, préparés à l'avance, que l'on recopiait et que l'on attribuait au hasard à un cadavre [90]. »

« Le service chirurgical a été assuré par un Allemand qui se prétendait chirurgien de Berlin. C'était un détenu de droit commun. Il tuait son malade à chaque opération, par incompétence [17]. »

« Le personnel médical se composait d'un directeur d'hôpital allemand aryen, qui était dans la vie serrurier, et qui se chargeait de toutes les opérations chirurgicales [87]. »

« La direction du block était assurée par deux Allemands remplissant le rôle d'infirmiers. Hommes sans scrupules, qui faisaient les opérations chirurgicales sur place avec un nommé H..., maçon de son métier. Ce dernier faisait les grandes interventions sur place et ouvrait profondément la jambe pour le moindre phlegmon [47]. »

« Fin 1943 et commencement 1944, une salle d'opération fut installée, dans laquelle se faisait la grande chirurgie. Le médecin T..., pour se faire la main, obligeait tous les détenus atteints de hernie à se faire opérer. Après ces opérations, il faisait une sélection parmi ses malades, déclarant la plupart « inaptes au travail » et les envoyait à la chambre à gaz.

Il est arrivé que des médecins employés dans l'hôpital essayaient de dissimuler quelques malades. Ce médecin les a menacés de les exécuter s'ils recommençaient.

Le même médecin T... a également obligé des femmes à se faire opérer de fibromes et de différentes tumeurs gynécologiques pour se faire la main [34]. »

« Au block 21 (block chirurgical), les médecins se « faisaient la main.

Tout détenu d'origine juive qui venait se plaindre de maux d'estomac subissait immédiatement tous les examens nécessaires : examen du sang, analyse du suc gastrique, recherche du sang

H5002-0125

dans les sels, etc. Indépendamment du résultat de ces recherches, les victimes étaient déclarées atteintes d'ulcères à l'estomac et subissaient l'opération de Billroth nº 1 et nº 2. Ces gens, après l'opération, ne recevaient pas les soins nécessaires à leur état de santé, les Juifs n'étaient même pas mis à la diète lactée ; quelques jours plus tard, au cours d'une sélection, les victimes étaient dirigées sur la chambre à gaz.

Le docteur K... de la promotion 1943, voulut apprendre les amputations de toutes sortes, aussi coupait-il les doigts pour un simple panaris ne nécessitant qu'une petite incision. Pour un phlegmon dans la jambe où une incision aurait suffi, K... pratiquait des amputations qu'il variait suivant les méthodes chirurgicales; les victimes finissaient toujours dans une sélection.

F... choisissait, parmi les gens récemment arrivés au camp, tous ceux qui étaient atteints de hernie et il les opérait suivant les méthodes connues indiquées dans les manuels allemands [86]. »

« La salle de chirurgie septique a toujours été confiée à des médecins détenus allemands qui étaient sans aucune capacité professionnelle. Ces hommes sont responsables de la mort de quantités de détenus par leur intervention chirurgicale inopportune et pratiquée sur ces malades à titre de véritables expériences médicales [20]. »

« Le médecin-chef du camp pratiquait des opérations « par pure fantaisie » et souvent sans anesthésie (amputation, castration, ovariotomie, etc.), 8 opérés sur 10 mouraient de septicémie [109]. »

« Nous avons placé un jeune homme sur un brancard, il avait une inflammation de l'ombilic et un jeune médecin S. S. qui n'avait jamais opéré voulait s'exercer sur lui. Je le transportai à la salle d'opérations et j'ai su, par les Leichentrager qui l'ont emporté, qu'il était mort le soir même [90]. »

« Certains médecins allemands opéraient consciencieusement, mais après des opérations d'ulcère à l'estomac je les ai vus apporter à l'opéré de la viande et des pommes de terre. Au bout d'un certain temps, ils les envoyaient au gaz [34]. »

H5002-0126

EXPÉRIENCES MÉDICALES ET VIVISECTION

« Les Allemands faisaient des expériences médicales et ils avaient réservé plusieurs blocks à cet effet. Les cobayes étaient naturellement des détenus [86]. »

« Entendez-moi bien, les cobayes sont les hommes et l'on expérimente sur eux les produits qui servent à détruire : gaz nouveau ou liquide incendiaire, aussi bien que ceux qui doivent guérir : vaccin ou antivirus [69]. »

« Il y avait des expériences faites à l'infirmerie de Neuengamme pour la tuberculose. Un docteur de Berlin venait toutes les semaines. Il orientait et règlait les expériences lui-même. Deux docteurs français ont été témoins de ces expériences. Ils m'en ont parlé souvent, mais ils étaient toujours extrêmement discrets car ils craignaient les représailles et se réservaient de donner des explications et détails complémentaires dès leur arrivée en France ; malheureusement je crains qu'ils soient disparus tous deux.

L'un d'eux m'a dit un jour que ces expériences étaient absolument grotesques car l'emploi du remède utilisé pouvait se comparer à l'emploi d'un canon de 420 contre une mouche ; autrement dit, le remède était extrêmement brutal et plus dangereux que la maladie elle-même [73]. »

« Dans le block nº 20, se trouvait une grande salle de tuberculeux. Les usines Bayer envoyèrent un médicament sous forme d'ampoules ne portant aucune indication. On faisait, avec ces ampoules, des piqûres aux tuberculeux. Ces malheureux n'ont jamais été gazés, mais on attendait leur mort qui survenait très rapidement. Tous les tuberculeux du camp présentaient un terrain spécial qui favorisait l'évolution ultra-rapide de l'affection en raison des conditions d'hygiène du camp qui étaient déplorables.

A l'autopsie, on prélevait des fragments de poumons et des ganglions trachéo-bronchiques qui étaient envoyés, aux fins d'étude, à un laboratoire indiqué par l'usine.

H5002-0127

150 femmes juives achetées par « Bayer » à l'administration du camp d'Auschwitz, placées dans un block de femmes en dehors du camp, servirent à des expériences de médicaments, inconnus, à contenance hormonale.

Un institut allemand a demandé que des expériences soient faites avec de l'évipan soporifique anesthésique employé en injections intra-veineuses.

Naturellement, ce furent encore les détenus qui firent les frais de ces expériences et ce au camp de Buna. On demanda à cet effet à l'S. S. du Revier 6.000 ampoules d'évipan [86]. »

« Buchenwald était un grand centre d'étude sur le typhus exanthématique qui dépendait de l'institution d'hygiène S. S de Berlin, dont le chef était un médecin-chef S. S. Le centre d'études était installé au « block 46 » et aménagé avec les derniers perfectionnements et un grand luxe. Il comprenait un centre diagnostic, le laboratoire, les locaux de préparation de vaccin (destiné aux besoins de l'armée allemande). Étant donné que le microbe du typhus est pratiquement impossible à conserver dans un bouillon de culture, dans un tube de verre par repiquage, comme pour la majorité des autres microbes, la conservation des souches du typhus se faisait sur l'individu vivant. Chaque individu était une souche vivante du microbe du typhus [93]. »

« Bien souvent, on expérimente sur les détenus des vaccins nouveaux [69]. »

« Le camp recevait des vaccins de l'Institut Weigl de Cracovi et d'Italie, que l'on devait expérimenter et améliorer. On devait choisir les cobayes, de préférence parmi des « droits communs » verts, mais comme c'était le kapo qui les désignait, on pouvait envoyer n'importe qui au block 46, et il y eut des politiques français, des gens de la Résistance qui y ont été envoyés. On y expédiait les gens dont on voulait se débarrasser.

Choix des cobayes :

1° Certains étaient volontaires parce que bien nourris, aucun travail, bien traités. Pour beaucoup, espoir de vivre quelques semaines de plus.

2° Désignés d'office parmi les verts (détenus de droit commun allemands).

Pour une expérience de vaccin on prenait par exemple 100 personnes : 80 recevaient une vaccination préventive et, 15 jours

H5002-0128

après la dernière piqûre de vaccination, on injectait à ces mêmes détenus, en intra-veineuse, 5 cm cube de sang virulent de typhique en pleine crise. Parallèlement, les 20 autres détenus, qui n'avaient pas été vaccinés et servaient de « témoins », recevaient la même quantité. Au bout de 4 à 5 jours, les témoins mouraient ou commençaient à mourir car lorsqu'on reçoit une injection comme celle-ci, il n'y a pas d'exemple qu'on puisse être sauvé. En général, 1/10e de cm³ suffit pour déterminer la mort.

Les vaccinés, eux, ne mouraient pas tous, et les Allemands établissaient une échelle de la valeur du vaccin par rapport aux « témoins », et ils avaient ainsi une courbe d'efficacité basée sur la rapidité et le nombre des gens qui mouraient par rapport aux rescapés. Au bout de 2 ou 3 mois, il y avait un certain nombre de survivants, si le vaccin avait été efficace. Dans ce dernier cas, les survivants étaient « liquidés » par une piqûre de phénol intracardiaque [7]. »

« En 1944, 200 personnes sont mises à la disposition du docteur V. H., et 150 sont alors immunisées contre le typhus exanthématique, 50 réservées comme témoins. A l'ensemble des 200, il a alors inoculé du virus typhique. L'expérience terminée, si les sujets n'étaient pas morts, ils étaient exterminés et incinérés [115]. »

« A la fin octobre 1943, on donna l'ordre à notre section pathologique d'envoyer au plus tôt de magnifiques préparations anatomiques aux principales universités d'Allemagne. A la même époque, on fonda une station spéciale pour la tuberculose, ainsi que la station « Histologie » qui reçut l'ordre d'étudier immédiatement toutes les formes de tuberculose par des préparations histologiques. En même temps, une collection complète de préparation d'organes sains comprenant plus de 2.000 préparations devait être envoyée à l'Université d'Innsbruck. Ces préparations étaient précieuses parce qu'elles provenaient de gens absolument sains et que l'on avait ensuite soit pendus, soit passés au lcrématoire [90]. »

« Dans le block nº 20, les Allemands faisaient également des expériences, avec un médicament à base de sulfamide dénommé B. 1034, qui était utilisé pour un grand nombre de maladies. Ce médicament s'est révélé favorable au traitement dans l'ensemble, mais sans succès dans le traitement des phlegmons et des plaies.

H5002-0129

La recherche de la valeur médicamenteuse du B. 1034 fut également poursuivie dans le block chirurgical nº 21 sur un très grand nombre de malades, mais sans résultat sur l'évolution des plaies et sur les grandes suppurations. Plusieurs cas de septicémie eurent une issue fatale, bien que traités avec ce médicament [86].»

« De nouvelles toxines et antitoxines, en particulier, étaient essayées sur les prisonniers. Peu de prisonniers qui sont entrés dans ce bâtiment pour « expériences » en sont ressortis vivants [106]. »

« Un jour, des infirmières allemandes sont venues à l'infirmerie, block nº 10, et ont demandé : « Quelles sont celles, parmi vous, qui ne dorment pas ? » Beaucoup de jeunes femmes levèrent la main ; 18 reçurent une dose plus ou moins forte d'une poudre blanche dont nous ne connaissions pas la teneur, mais nous pensions qu'elle était à base de morphine. Sur les 18, 10 sont mortes le lendemain matin. C'était certainement une expérience.

Dans un autre camp, ils faisaient des expériences par blocks entiers, principalement sur les vieilles femmes. Les femmes recevaient de la poudre blanche et le lendemain, il y avait 60 ou 70 cadavres.

J'ai vu en septembre 1944 prendre 10 hommes valides. Après leur avoir fait absorber une drogue ressemblant au rhum, tant au point de vue couleur qu'au point de vue odeur, ils se sont tous endormis. Dans la nuit, 4 sont morts [36]. »

« Des prêtres polonais ont eu des injections de microbes de malaria et de phlegmons ; beaucoup sont morts. Un prêtre allemand lui-même a subi par deux fois des injections de microbes de malaria [21]. »

« Pendant mon séjour, d'autres expériences ont été faites au block 46 ; il s'agissait de trouver une médication pour la cicatrisation des brûlures des bombes au phosphore jetées par les Américains. Ils avaient essayé toute une série de médications qui n'avaient pas donné de bons résultats. On a donc choisi une cinquantaine de Russes. On leur a brûlé le dos au phosphore avec « témoins » ne recevant pas de médication. On notait la rapidité de cicatrisation des plaies entre ceux qui recevaient une médication et les « témoins ». Lorsque l'expérience était terminée, au bout de trois mois, tous les survivants étaient « liquidés » [7]. »

« On convoqua, un dimanche, 4 convalescents de constitution robuste et on leur fit absorber à chacun un verre de liquide

H5002-0130

contenant une solution d'un médicament soporifique dont la dose mortelle était à établir. Ces médicaments avaient été envoyés par les usines Bayer au camp d'Auschwitz, aux fins d'expériences. Deux de ces cobayes absorbèrent, mélangé au poison, un vomitif. Les quatre cobayes furent ensuite placés au block 19, le médecin devait suivre l'effet du médicament. Deux d'entre eux vomirent et survécurent avec un sommeil profond de onze heures. Les deux autres sont morts le soir même.

Les deux survivants furent repris le jour suivant pour une seconde expérience, avec deux nouveaux cobayes (en remplacement des deux autres, lors de la première expérience). On leur donna à boire une nouvelle solution; deux vomirent et les deux autres moururent [86]. »

« A ce moment, on travaillait techniquement à la préparation des V 3 et on devait expérimenter sur des hommes la force du poison que devait contenir la matière de la nouvelle arme. Aussi, appela-t-on un jour 6 kapos au block 46, on leur égratigna le bras comme pour une vaccination au moyen d'une pointe imprégnée de poison, puis ils furent transportés en auto dans la salle des cadavres du crématoire et nous reçûmes tous l'ordre, aussi bien au crématoire qu'à la section de dissection, de quitter nos postes immédiatement pour trois heures. Après 3 heures, nous pûmes revenir, mais nous entendîmes des cris affreux et on nous renvoya. Ce n'est qu'après 3 heures que nous pûmes revenir ; l'expérience de la nouvelle arme avait donc échoué, l'action n'étant pas assez rapide. On aurait eu le temps de donner du contre-poison [29]. »

« Au block 28, dans la chambre 15, étaient réunis 30 prisonniers divisés en 3 groupes de 8 à 12.

Le premier groupe de ces cobayes reçut des injections de pétrole sous la peau des deux jambes. L'injection était de 2 à 3 cm^3 de pétrole, sous-cutanée et très profonde. Au bout de 8 jours, un phlegmon non purulent se déclarait, on l'incisait, on recueillait le pus dans des tubes stérilisés, hermétiquement fermés, qui étaient envoyés à l'Institut de Breslau.

Le second groupe de 10 hommes a subi d'autres expériences qui consistaient à exciter la peau à l'aide de substances chimiques diverses. On appliquait à certains d'entre eux une solution à 80 % d'acétate d'alumine (solution de Barow). Les applications étaient faites chaque jour tantôt sur l'épaule, tantôt sur les

H5002-0131

jambes, toujours au même endroit pendant une semaine. Après cette période, apparaissait une grosse irritation de la peau qui allait jusqu'à l'ulcération profonde dans certains cas. On excisait cette irritation en deux couches (l'une superficielle, l'autre profonde), que l'on mettait dans des tubes stérilisés, lesquels étaient envoyés également à Breslau pour étude histopathologique. A noter que ces ulcères guérissaient difficilement. Chez un détenu juif hongrois la guérison est survenue seulement après 7 mois.

A d'autres encore, on appliquait une poudre noire sur la face externe de l'épaule.

Le troisième groupe reçut à l'entrée de la salle nº 13 un petit déjeuner consistant en 250 grammes de pain blanc et un thé léger. A une heure fixée, le nommé K... les convoquait tous dans une chambre spéciale où ils étaient obligés en sa présence d'absorber 15 à 20 pillules d'acrichine. On les renvoyait à la chambre 13 ; chacun recevait un bocal dans lequel il devait uriner. Chaque jour, on prélevait les urines et on les envoyait par courrier spécial à Breslau. Le troisième jour tous les détenus qui avaient absorbé de l'acrichine étaient atteints d'ictère. Ces prélèvements d'urine ont duré 3 semaines avec analyses quotidiennes. Ces expériences durèrent du 22 août au 25 octobre 1944 [86]. »

« Le block 10 contenait 350 à 400 femmes cobayes pour les expériences, surveillées par le professeur G... de la Faculté de Médecine de Breslau.

Ces femmes furent divisées en plusieurs groupes, chaque groupe subissant une méthode différente d'expérience.

Sur un petit nombre de femmes, les Allemands auraient pratiqué la fécondation artificielle ; l'enquête faite au camp et les recherches des victimes n'ont pas donné de résultat. Je crois que les femmes ayant subi cette expérience ne veulent pas faire connaître leur mésaventure.

Un autre groupe recevait des injections contenant des hormones sexuelles. Les ampoules médicamenteuses étaient fournies par le même professeur qui les apportait dans sa serviette ; les injections furent pratiquées sous sa surveillance.

Il nous a été impossible de connaître la nature de la substance injectée et les résultats obtenus, ces résultats ayant été tenus secrets.

A la suite de ces injections, plusieurs femmes présentèrent des abcès qui furent incisés au block 10.

H5002-0132

Un troisième groupe de 15 à 20 femmes a subi des interventions chirurgicales sur les organes génitaux, pratiquées au block 10, telles que : excision du col de la matrice, inoculation dans le col de la matrice d'un liquide cancéreux sur des femmes atteintes de cancer du col de la matrice. Ce liquide était passé par une bougie filtre de Chamberland pour l'élimination des cellules cancéreuses. Ceci dans le but de vérifier la théorie de l'inoculation du cancer par un virus filtrant supposé dans les tissus cancéreux.

Une jeune femme de 25 ans, arrêtée au camp d'Auschwitz après le départ des Allemands, et soignée au block 10, est décédée. L'autopsie pratiquée sur elle a démontré la présence d'un cancer à la matrice inoculé 6 mois auparavant.

Ce cas a fait l'objet d'un rapport de la part de la commission d'enquête russe.

Un quatrième groupe reçut des injections dans la cavité de la matrice, d'une substance spéciale, envoyée par une usine de produits pharmaceutiques. Le but poursuivi était de trouver une substance autre que le lipodol (qui était très difficile et très coûteux à fabriquer par suite du manque d'huile), nécessaire à la radiographie de la cavité intérieure des trompes ovariennes.

Cette substance provoquait de fortes douleurs et les résultats ne sont pas connus.

Le cinquième groupe de femmes du block 10 était sous la surveillance du docteur W..., secondé par le professeur S..., de Cologne. Ce dernier mit au point un appareil photo-microscopique à couleurs. On photographiait le col de la matrice de femmes d'âges différents allant de 35 à 45 ans. Après prise de la photo, une excision d'une région du col de la matrice d'apparence normale était pratiquée et envoyée aux fins d'étude histo-pathologique au laboratoire de l'Institut de Breslau [86]. »

« J'ai eu connaissance, par un médecin qui s'occupe d'expertises pour la police d'État, de la découverte à Strasbourg de 54 clichés de préparation histologique trouvés après le départ des Allemands.

Ces pièces ont été découvertes de la façon suivante : lorsque les Français sont entrés à Strasbourg, après le départ des Allemands, ils ont appris qu'il y avait eu une organisation scientifique à la Faculté de Strasbourg, constamment en liaison avec le camp de Struthof.

H5002-0133

Tous les membres de cette organisation, du docteur qui la dirigeait jusqu'au garçon de laboratoire, appartenaient aux formations S. S. On vit, dans une salle, 54 petits morceaux de verre qu'on voulut d'abord mettre au panier, mais la fille d'un médecin, présente, a estimé que cela pouvait présenter un intérêt médical. On me les apporta pour voir ce qu'ils représentaient car on pensa qu'il s'agissait d'études venant du camp de Struthof. La police avait établi que des navettes constantes avaient lieu entre le camp et les laboratoires. On avait trouvé, d'autre part, dans une glacière du laboratoire, des cadavres sur lesquels des prélèvements avaient été faits. Ces victimes avaient été tuées après les expériences, pour autopsie.

Les 54 préparations m'ont stupéfait, car il s'agissait de testicules humains et en étudiant les préparations, j'ai constaté qu'il s'agissait de testicules sur lesquels on avait fait des expériences en injectant une substance irritante qu'on ne pouvait déceler [13]. »

« Les médecins choisissaient des femmes de préférence dans la période des règles. Ils leur annonçaient brutalement que dans 4 jours elles auraient à mourir. Ils voulaient, disaient-ils, se rendre compte des effets produits par cette décision sur la menstruation [116]. »

« Un professeur d'histologie de Berlin avait eu le toupet de publier dans une revue allemande les observations faites sur les hémorragies provoquées chez les femmes par une mauvaise nouvelle. Ces expériences étaient faites sur des prisonnières normalement réglées, auxquelles on annonçait qu'elles allaient être fusillées, ce qui provoquait une hémorragie interne que ce docteur étudiait [13]. »

« On pratiquait sur de nombreux détenus, et malgré leur refus, des prises de sang destinées à la transfusion sur des soldats allemands. Lorsqu'un détenu s'opposait à cette prise de sang, le docteur allemand S (ou un infirmier F) se livrait sur le donneur récalcitrant à des voies de fait à la suite desquelles le malheureux devait être transporté sur un brancard. Ce procédé était renouvelé jusqu'à ce que le détenu consentît à laisser prendre son sang [52]. »

« A Birkenau, les Allemands réunirent un très grand nombre d'enfants et d'adultes jumeaux, auxquels ils faisaient des prélèvements de sang pour Wasserman, destinés à déceler les tares

H5002-0134

héréditaires et pour l'étude des groupes sanguins. Les Allemands exécutaient sur les détenus un certain nombre d'opérations, par exemple, ils pratiquaient sans discernement l'opération de Leriche [86]. »

« Les Allemands ont pratiqué, au début de l'année 1942, des essais d'injection d'air dans les veines. Ils voulaient rechercher quelle était la quantité d'air massive pouvant être injectée dans les veines sans provoquer l'embolie. Je n'ai pas de données précises sur les résultats de ces expériences.

C'est également dans cette chambre qu'ont été pratiquées des injections intraveineuses avec une solution d'eau oxygénée (Peroxyde) à 33 % qui provoquait la mort immédiate. Il y eut un inconvénient, c'est que dans les veines non apparentes l'injection ratait souvent, et le liquide injecté dans les tissus provoquait des douleurs insupportables ainsi qu'une forte réaction de l'expérimenté. Cette méthode fut trouvée incommode, insuffisante et fut abandonnée [86]. »

« Essai d'hormones sur les pédérastes. Dans le camp, se trouvaient des homosexuels condamnés par les tribunaux allemands et qui portaient le triangle rose. L'expérience consistait à leur injecter des hormones dans les veines pour leur faire perdre le goût de la pédérastie [7]. »

« Les Allemands ont également recherché une méthode de traitement des maladies psychiques par application d'ondes courtes (électro-choc).

La méthode consistait à appliquer un pôle sur chaque tempe du malade ou sur le front et la nuque et on faisait passer un courant électrique.

Le résultat de ces expériences fut désastreux ; il y eut un très grand nombre de cas mortels et la recherche de cette méthode fut abandonnée, la mise au point n'étant pas bonne [86]. »

« Un jour, arriva au camp le professeur de l'Université de Strasbourg déjà cité et un officier d'aviation. Ils réclamèrent 30 internés (jeunes et vigoureux) qu'ils isolèrent dans un block. Une moitié du block fut fermée et personne ne pouvait y pénétrer, sauf le professeur, l'officier et moi. On m'a désigné pour soigner les malades et pour observer le cours de la maladie. Il

H5002-0135

était défendu aux S. S. de pénétrer dans le block. Il nous a été défendu de dire ce qui s'y passait.

J'ai vu les choses suivantes :

L'officier et le professeur ont mis leur masque à gaz. Ils injectèrent ensuite dans le creux de la main et sur la face interne de l'avant-bras, environ 10 cc d'un produit ; dix prisonniers reçurent ensuite 15 gouttes de Vogan, dix autres 8 gouttes, et le reste, rien.

Les malades restèrent pendant une heure les bras étendus, nus, et attendaient. Ensuite, on les a mis au lit. Le premier soir, les malades commençaient à crier de douleur. L'endroit vacciné s'était couvert de brûlures. Bientôt, tout le corps en fut couvert. Ils avaient tous mal aux yeux et aux poumons. Je fis mon possible pour les soulager. Je me suis couché à minuit, et le lendemain j'étais obligé de constater que je voyais à peine. L'officier est venu, non pas pour soigner les malades, mais pour les photographier. A partir de ce jour, on les photographiait tous les jours, mais on ne s'occupait pas des malades qui criaient comme des bêtes. Ils étaient tantôt sans volonté, tantôt comme des fous. Le premier mourut au bout de 14 jours (le 21-12-1942). Son corps fut envoyé à Strasbourg. Par la suite, aucun corps ne devait plus quitter le camp. On faisait les expériences sur place. L'autopsie révéla les résultats suivants : cerveau réduit, poumons pleins de pus et rongés, le foie avec le même résultat. Le reste fut à moitié aveugle et malade des poumons [115]. »

« Ajoutons que cette expérimentation ne présentait chez l'homme aucun intérêt particulier et qu'elle aurait pu aussi valablement être faite chez l'animal, en supposant qu'elle eût un intérêt scientifique quelconque. Le but poursuivi était aussi inhumain que les moyens employés [13]. »

« Au lieu de les expérimenter sur des cobayes, lapins, souris, il était plus simple et plus suggestif de les expérimenter sur l'homme.

Des personnalités de la médecine arrivaient périodiquement de Berlin pour renforcer le personnel s'occupant des expériences médicales [106]. »

« Les Allemands ont fait construire, dans un bâtiment spécialement destiné à cet usage, une chambre à gaz pour expérimenter les gaz asphyxiants sur les sujets humains [65]. »

H5002-0136

« Un réduit avec des fenêtres, fermé hermétiquement, permettait de voir à l'intérieur de cette chambre. On y brisa une ampoule de 2 à 5 cc. Les médecins se félicitaient du bon résultat de leurs expériences [115]. »

« ... Ces médecins faisaient des expériences avec des gaz sur ces malheureux dans une chambre à gaz située hors du camp. En une seule journée, le 10 août 1943, 86 femmes furent asphyxiées et leurs corps incinérés immédiatement après.

Il est de même établi que 15 femmes furent gazées le 11 août 1943 ; 14 femmes, le 13 août 1943 ; 30 hommes, le 17 août 1943 et 29 hommes, le 19 août 1943. 1.668 femmes environ, et plus de 10.000 hommes, tel est le nombre total des victimes gazées au camp de Struthof [115]. »

« Un jour, tous les Tziganes, les bohémiens hongrois, ont été appelés. Ils ont été descendus à la chambre à gaz pour des expériences. Les Allemands ont d'abord demandé des volontaires. Personne ne s'est présenté, les Allemands ont envoyé d'office les Hongrois. La moitié sont morts. Je ne puis donner un chiffre exact de ceux qui sont rentrés ce même jour dans la chambre à gaz [21]. »

« Ainsi donc, un architecte allemand a pu dresser les plans d'un bâtiment destiné à ce crime, des savants allemands ont pu concevoir cette idée et en ont poursuivi l'exécution, des Allemands ont observé à travers le hublot construit à cet effet l'agonie des hommes et des femmes qu'ils ont assassinés de la sorte [65]. »

***

« Le block 41 était employé non seulement pour les expériences médicales mais aussi pour les vivisections.

Dans une des pièces spécialement aménagées à cet effet, une table d'opération en faïence, coupée de rainures en plan incliné, destinées à faciliter l'écoulement du sang, servait à des opérations de vivisection que trois professeurs allemands, réputés, exécutaient devant leurs élèves.

Les expériences portaient chaque fois sur 100 sujets. Les sujets étaient en général des Polonais juifs. Ils étaient envoyés de Struthof, sur demande du médecin chargé des expériences, et n'avaient aucun contact avec les détenus.

H5002-0137

On a choisi 20 hommes à deux reprises, dont on a mis les muscles de la jambe à nu, et on leur a appliqué une substance (X). Après avoir enlevé le pansement, on a pu voir apparaître une fistule. Un docteur S. S. de Berlin était venu spécialement pour l'examiner. Ces malades ont été choisis sans discernement parmi un groupe de malades qui étaient en convalescence après une opération [65]. »

« J'en connais un qui a parlé de sa première opération ; la seconde a parfaitement réussi, car il en est mort... (il a été certainement supprimé pour l'empêcher de parler) [80]. »

« On a retrouvé dans les archives un rapport du médecin se plaignant un jour du mauvais état de santé des sujets qui lui avaient été expédiés, et réclamant 90 nouveaux sujets en bonne santé pour servir aux expériences projetées [65]. »

« Au block 17, 200 enfants étaient affectés aux expériences de stérilisation [117]. »

« Il y avait également un block qui était spécialement réservé pour les expériences médicales que l'on faisait sur des femmes qui étaient choisies parmi les mieux en forme. On leur enlevait les ovaires, etc., sans les endormir, ni les anesthésier [103]. »

« Les cobayes sont des Polonaises. Toutes sont des prisonnières politiques. Il y en a qui en sont mortes, d'autres ont été fusillées. Il en restait 60 environ [122]. »

« Ailleurs des expériences eurent lieu à l'infirmerie, sur des Polonaises ; on choisissait les plus saines pour faire des expériences de greffe osseuse. Ils prélevaient des greffes dont ils se servaient pour leurs soldats qui étaient aux armées [41]. »

« On effectuait des prélèvements de sang, de l'utérus, de la moelle épinière et on laissait ensuite mourir les déportés [117]. »

« Un jour, nous vîmes revenir de l'hôpital des Polonaises qui portaient aux jambes d'affreuses cicatrices. Elles avaient subi des expériences de vivisection (greffe d'os et de muscles) faites par des chirurgiens venus spécialement de Berlin à cet effet. chaque jour, nous pouvions constater de semblables expériences [45]. »

H5002-0138

« J'ai également fait une enquête très précise sur ces Polonaises que nous appelions « les petits lapins » ; ces femmes étaient toutes condamnées à mort, elles avaient servi à l'expérience pour la gangrène gazeuse pour laquelle les médecins allemands recherchaient des sérums et on leur fit également des prélèvements de greffons osseux, les greffons devant servir à la recherche spéciale pour les soldats du front. Je tiens de ces personnes elles-mêmes que j'ai vues et sur qui j'ai pu constater les dégâts terribles au point de vue musculaire, que l'opération s'est faite dans les conditions suivantes : elles étaient amenées brutalement au Bunker (prison), attachées à la table d'opération, et on ne leur a même pas enlevé la chaussure de la jambe opérée [67]. »

« J'ai vu des femmes ayant servi de cobaye aux Allemands pour leurs expériences. Certaines ont eu la moelle épinière enlevée, d'autres la moelle des os et des jambes, d'autres l'appareil génital [120]. »

« L'année dernière, quand les derniers cobayes ont été appelés pour se rendre à l'opération et qu'elles ont refusé d'y aller, on les a emmenées au Bunker et opérées sur place. On leur a donné un anesthésique mais on ne les a pas lavées et on les a emmenées à la table d'opération habillées de leurs uniformes sales. Après l'opération, elles sont restées là, des semaines, soignées par l'une d'entre elles qui n'était pas infirmière et n'avait sans doute aucune expérience des soins à donner, bien que, naturellement, elle fît tout ce qu'elle pouvait pour elles et du mieux qu'elle le pouvait [22]. »

« Un jour, 50 belles femmes polonaises furent choisies pour des essais de chirurgie nerveuse. Je les ai vu revenir de ces tortures avec le triceps crural enlevé. Beaucoup sont mortes de ce traitement. Les médecins pratiquèrent également des prélèvements aux seins [26]. »

« Après avoir fait sur chacune plusieurs expériences, on les, envoyait directement au gaz [103]. »

« De manière qu'aucune trace ne subsiste de ces agissements tous les corps des victimes étaient scrupuleusement incinérés [65]. »

H5002-0139

H5002-0140

EXÉCUTIONS DIVERSES

« Pendant les années 42 et 43, il y avait presque journellement des exécutions capitales. Celles-ci avaient lieu, en général, par pendaison pour les détenus originaires de l'Est, et par fusillades pour les autres (Norvégiens, Hollandais, Belges, Français). De plus, lorsqu'un détenu déplaisait à son gardien, celui-ci lui remettait le soir une corde avec laquelle il était invité à se pendre lui-même pour éviter l'exécution par une balle dans la nuque dans une cave en ciment spécialement construite à cet effet [65]. »

« Le règlement du camp prévoyait une prime donnée au tueur S. S. pour chaque exécution : deux décilitres d'eau-de-vie, trois cigarettes et cinquante grammes de saucisson [56]. »

« C'est ainsi que se décida pour la nuit du 1er au 2 septembre 1944, le sort de quelque 300 internés (coups de revolver dans la nuque et pendaison), leurs corps déposés dans une cave où une mare de sang atteignit rapidement la hauteur de 20 centimètres. N'ayant pas été l'objet de mention relevée, nous ne pouvons en indiquer le nombre exact. Il devait s'agir, à notre connaissance, d'un groupe de partisans des environs [25]. »

« Certains candidats à la mort étaient conduits au four crématoire, pendus ou brûlés. Il y en avait en moyenne 2 à 5 *par jour* (les internés qui ont travaillé au four crématoire pourront en certifier) [38]. »

« Ceux qui devenaient fous ou malades étaient mis dans les lavabos. Ils restaient là deux, trois jours, sans chaussures. Les S. S. leur prenaient leurs vêtements chauds et ils restaient en chemise et caleçon et partaient en transport pour les fours crématoires [98]. »

« Pour subir le même sort, furent conduits également au four crématoire, des travailleurs libres, dans leurs vêtements civils, venant de l'extérieur, qui durent passer une nuit au cachot pour être pendus entre 16 et 17 heures. La pendaison fut exécu-

H5002-0141

tée sur un ordre des S. S. par des internés, criminels professionnels [38]. »

« Il y eut un cas concret d'exécution de Français, lors de l'arrivée d'un convoi de Français, de Canadiens, d'Anglais parachutistes, en juillet, puis en octobre 1944. La première fois, 11 victimes, la seconde, 17 ou 18. Quatre ont pu échapper à la mort par l'action conjuguée des politiques français et des antifascistes allemands [70]. »

« Quelquefois on disait : « Il y a trop de Juifs ». Il fallait faire disparaître 100 hommes dans la nuit. Un S. S. s'en chargeait en les étranglant ou en leur donnant un coup de bâton sur la nuque [34]. »

« ... Je vis des S. S. sortant des cadavres d'une baraque voisine. Les cadavres étaient nus et les S. S. les traînaient par les pieds pour les mettre en tas. Je comptais plus de 80 cadavres. Les S. S. avaient la veille effectué, dans une baraque du camp, simplement un « nettoyage » habituel, consistant à tuer à coups de matraque de fer les habitants d'un baraquement entier [51]. »

« Un jour, le chef de block choisit 10 infirmiers au hasard (j'en faisais partie) et nous envoya en toute hâte au block nº 11. Nous sommes arrivés dans la cour de ce block et je fus effrayé par le spectacle qui s'offrit à moi. Il y avait là comme un amas de bois fraîchement coupé, un tas de cadavres de plus de deux mètres de haut. Ces cadavres étaient disposés d'une certaine manière, afin que le sang puisse s'écouler dans les rigoles qui entouraient le bâtiment ; mais le sang n'arrivait pas à s'écouler et avait formé une flaque et nous en avions jusqu'au-dessus des chevilles.

Un autre jour, une grande auto est arrivée ; elle ne put entrer dans la cour, on la plaça de façon que l'arrière soit tourné vers nous et nous avons dû passer les corps aux « Leichentrager » qui les jetaient dans l'auto. Pendant que je portais les premiers cadavres, un kapo, assis sur une table, s'écria tout à coup : « Le cœur est tombé ». Je me retournais et m'aperçus que le corps que je traînais était celui d'une belle jeune fille qui avait été ouvert au milieu de la poitrine et que le cœur était effectivement tombé. C'était la première fois que je voyais un cœur humain, je le ramassais et le jetais dans la voiture avec le corps. Je m'en fus chercher un nouveau corps ; celui-là avait reçu une balle dans la

H5002-0142

nuque, c'était d'ailleurs le cas de la plupart des cadavres, dont le sang coulait encore.

J'allais chercher un autre corps qui était celui d'une jeune fille. Je la reconnus car je l'avais vue le jour même au moment où un S. S. la menait au Bunker. C'était une jeune fille polonaise, elle marchait légèrement et gaiement, elle ne se doutait pas du sort qui l'attendait. Je la tirai par la jambe pour la porter vers l'auto, mais je reculais épouvanté, car tous les muscles de la cuisse avaient été enlevés jusqu'à l'os. L'auto contenait 264 cadavres ; elle revint deux fois [90]. »

« Ah ! si la camionnette de la Croix-Rouge pouvait parler, que de scènes et que de conversations inouïes pourrait-elle relater. Elle servait aux transports des invalides, des enfants, des vieillards, des femmes enceintes que l'on emmenait, soi-disant à l'hôpital, mais qui, neuf fois sur dix, étaient déversés directement dans les fosses ou alors fusillés par le tueur qui se livrait sur eux à des tirs sataniques [57]. »

« Autour du camp, il y avait un grand fossé dans lequel les S. S. précipitaient les invalides et les vieillards. D'autres S. S. qui se trouvaient autour du fossé les abattaient à coups de feu [21]».

« Un jour on nous fit déshabiller. Nous étions complètement nus par une température de 10 degrés au-dessous de zéro. Vers 6 heures du soir, toujours nus, nous avons été emmenés entre la cuisine et le mur extérieur du camp. Nous avons attendu. Vers 9 heures du soir, des bruits ont commencé à circuler ; il fallait, paraît-il, aux S. S. un certain nombre de cadavres. A 11 heures du soir, nous fûmes rassemblés et emmenés aux douches en présence d'un officier adjoint au commandant du camp. Celui-ci s'est livré à quelques plaisanteries avec son revolver, afin de tuer un peu au hasard. Puis, nous sommes entrés dans la salle de douches qui était gardée par les S. S. et la police du camp. Ils ont ouvert les douches et nous sommes restés une demi-heure sous l'eau glacée. Nous en sommes sortis à grands coups de matraque, déjà un certain nombre de camarades étaient morts dans la douche. Cette opération a recommencé trois fois, à 11 heures du soir, à 3 heures et à 4 heures du matin. A 7 heures du matin, les S. S. sont arrivés armés de gourdins, ils ont fait passer les survivants (nous restions à peu près 200) en tirailleurs

H5002-0143

le long de chaque mur (mur de la cuisine et mur de l'extérieur). Le jeu consistait à nous faire passer d'un mur à l'autre. Pendant ce passage ils nous assommaient d'un coup de matraque. Cette parade dura jusqu'à 8 heures du matin. Ils s'aperçurent alors que cela n'allait pas assez vite et ils allèrent chercher des haches... Je pus réussir à éviter les coups de matraque. Enfin, vers 9 heures du matin, ils ont cessé le massacre, nous avions perdu 340 camarades et ne restions plus qu'à 60 [49]. »

« Chaque année, le jour de l'anniversaire de la mort de Ernest von Rath, une vingtaine de Juifs étaient sortis des différents blocks du camp et exécutés, sans autre formalité [105]. »

« Les Allemands faisaient des exécutions et des pendaisons aussitôt qu'ils voyaient les Juifs reprendre un peu de courage [100]. »

« Un S. S. en état d'ivresse, mais aussi de sang-froid, nous obligeait à défiler devant lui, à nous découvrir pour le saluer et, avec son revolver, il tuait au hasard ou selon son bon plaisir [39]. »

« En dehors de ces faits quotidiens, j'ai été le spectateur de choses atroces pendant deux jours. Montant à toute allure et à toutes les heures de la journée du camp de Schirmeck, une camionnette était chargée d'une douzaine de prisonniers. Ces gens avaient les mains liées derrière le dos. La camionnette se rangeait derrière la salle du crématoire. Nous entendions les détonations de revolver ; les corps étaient enfournés dans le crématoire, la cheminée qui avait 12 mètres de haut était rouge, surchauffée à un point que dans la nuit on voyait des flammes de sept mètres au-dessus du toit.

D'après les renseignements obtenus et le nombre de voyages effectués par la camionnette, 360 personnes auraient été brûlées en trois jours, ce qui créa une psychose de terreur dans le camp, surtout en raison de l'odeur effroyable qui se dégageait du four crématoire surchauffé [88]. »

« Le chef de ces services était un sadique. Il disait lui-même qu'il ne pouvait se mettre à table s'il n'avait tué ses quatre ou cinq victimes [68]. »

« Pour les prisonniers politiques et les partisans amenés au

H5002-0144

camp, les Allemands employaient la méthode de la balle dans la nuque.

De la fenêtre de l'ambulance située au deuxième étage du block 21, on pouvait voir ce qui se passait dans la cour mitoyenne aux blocks 11 et 10. Je travaillais précisément à l'ambulance du block 21.

Nous pouvions alors, en toute tranquillité, regarder par les interstices de la couverture qui obstruait la fenêtre et suivre l'exécution qui s'effectuait de la façon suivante : deux condamnés à mort, nus, étaient tenus par un employé détenu qui les conduisait au pas de course jusqu'au mur noir en les traînant par le bras.

Là, un S. S. leur tirait un coup d'une arme à feu munie d'un silencieux dans la nuque [86]. »

« Notre rôle se borna à enlever les cadavres et nettoyer le sang [82]. »

« L'emplacement était préparé pour l'exécution de nouvelles victimes. Une fois qu'un groupe entier était liquidé, on gardait les corps dans le « quartier 28 » jusqu'au soir. Au crépuscule, tous les corps, y compris ceux des autres prisonniers morts pendant la journée, étaient empilés dans une grande voiture et conduits aux fours crématoires [104]. »

« J'ai vu ainsi passer devant mes yeux 20 cadavres dont quatre femmes. Ils étaient tous Polonais. Nous avons conduit dans une charrette couverte de bâches les cadavres à travers le camp pour les mener au four crématoire [82]. »

« Nous avons aussi défilé devant les Russes ainsi tués. Une fois même on nous fit défiler devant un Russe abattu d'un coup de revolver mais qui n'était pas mort ; il n'expira que trois semaines plus tard à l'infirmerie [66]. »

« Une commission venant de Katowitz désignée sous le nom de « Sondergericht » (tribunal spécial), siégeait au block 11. Après son départ, l'exécution des victimes avait lieu.

J'ai vu, en septembre 1942, charger trois voitures de prisonniers tués de cette façon, soit 240.

D'autres fois il y eut des séries de 50, 100.

J'ai vu ces exécutions se répéter depuis mon arrivée à l'ambulance, le 24 juillet 1942, jusqu'au mois de janvier 1945, au rythme d'une fois par semaine ou deux fois par mois [86]. »

« Souvent trois ou quatre S. S. étaient habillés en médecins

H5002-0145

et se donnaient ainsi l'air d'une commission médicale. Les Russes étaient amenés, on les faisaient déshabiller puis on les visitait, on les mesurait et finalement on les poussait sous une toise se trouvant contre un déclic. La glissière, en tombant, réglait le tir et l'homme était exécuté d'une balle dans la nuque. On retirait le corps et on passait au suivant. On liquidait ainsi 50 ou 100 hommes qui passaient à la suite l'un de l'autre dans une salle où le mur et le plancher étaient maculés de sang [70]. »

« J'ai vu aussi des fenêtres de mon kommando fusiller une dizaine de partisans polonais et les femmes S. S. qui nous gardaient nous ont interdit de dire ce que nous avions vu [61]. »

« En août 1940, 1.100 nouveaux Polonais arrivèrent. Lors du premier jour, à la carrière, ils furent abattus à coups de fusil. Au bout de cinq mois il n'en restait plus que 300 [105]. »

« C'est encore le cas de 40 commissaires politiques russes que l'on fait revenir de la carrière où ils travaillent, vont à la douche habillés à neuf et sont fusillés à la mitrailleuse vingt minutes après [57]. »

« Un stand de tir était situé à la sortie du camp. Les P. G. traversaient le camp et étaient amenés au stand. Peu de temps après, on entendait le crépitement des M. G. Jamais on ne revoyait les P. G. russes [107]. »

« Dans un autre camp, avant qu'on ne mît les fours crématoires en opération, la fusillade avait lieu dans le bois de bouleaux et les corps étaient brûlés dans la longue tranchée. Plus tard, cependant, les exécutions avaient lieu dans le grand hall de l'un des fours crématoires qui avait été pourvu dans cette intention d'une installation spéciale [104]. »

« D'un groupe de plus de 2.000 prisonniers de guerre soviétiques, il n'en est resté que 80, les autres ont été fusillés et une faible portion torturée et suppliciée à mort.

Dans l'hiver de 1942, les Allemands ont anéanti ainsi près de 5.000 prisonniers de guerre russes ; par camions automobiles on les transportait des baraquements vers les fossés de l'ancienne carrière de pierres, où on les fusillait.

En 1943, on amenait au camp 300 officiers soviétiques, dont deux colonels, quatre commandants, les autres ayant le grade

H5002-0146

de capitaine et de premier lieutenant. Tous ces officiers furent fusillés au camp.

Durant l'année 1942 on fusilla en masse des prisonniers et des habitants amenés du dehors.

Un jour, les S. S. ont amené dans 88 camions des personnes de différentes nationalités et d'âge différent, hommes, femmes et enfants. Arrivés dans la forêt de Krempetz, ils étaient débarqués des camions. On leur enlevait tous les effets et objets de valeur et on les fusillait ensuite devant des fosses creusées à l'avance. Ces fusillades en masse dans la forêt de Krempetz furent systématiques durant l'année 1942.

Au printemps de 1942, on amena au camp, simultanément, 6.000 personnes qui furent fusillées en deux jours.

Il y a eu des jours, déclare Niedzialek, témoin oculaire de ces massacres de la population polonaise, où l'on fusillait 200 à 300 personnes et plus.

Le prisonnier de guerre soviétique Kanounnikov a été témoin de l'exécution en juillet 1943 de 40 femmes avec de petits enfants dans le premier camp. De bon matin, les cadavres des fusillés furent transférés au crématoire pour y être incinérés.

Le témoin Krassovkaia a informé la commission de la fusillade en avril 1943 de trois cents femmes amenées de Grèce [111]. »

« Un canal peu profond et vaseux traverse le camp. On y mène un groupe d'Israélites par une froide journée de décembre ou de janvier. Ils sont complètement nus, femmes et enfants, adultes et vieillards. Les condamnés entrent dans l'eau glacée, il n'en ont que jusqu'à la ceinture. Les S. S., massés sur la rive, les contemplent et les obligent à danser, à faire des sauts et à chanter en chœur. Ils chantent un motif composé spécialement à leur intention :

« Nous sommes les Juifs maudits qui font périr le monde. »

Ainsi les Israélites sautent en chantant longtemps, quelquefois plus de deux heures, tandis que leurs corps s'enfoncent dans la vase. Mais quelquefois le Blockführer varie le spectacle. Avant que les victimes n'aient été englouties, il fait venir une autre escouade d'Israélites pour repêcher et tirer de la vase les moribonds. Les nouveaux venus doivent charger les agonisants sur leurs épaules; ils pensent avoir sauvé leurs coreligionnaires.

H5002-0147

Ainsi chargés, on les autorise en effet à s'éloigner du canal. Mais au lieu de regagner les baraques, on dirige les caravanes vers un four crématoire. Les vivants doivent sauter dans les flammes en tenant sur leurs épaules les morts et les agonisants. Ce spectacle dure aussi longtemps que le Blockühfrer et les autres S. S. s'en divertissent [101]. »

« Un troupeau fut mené par nous à l'abattoir. Les S. S, disaient que c'étaient des Juifs et des fripouilles et nous incitaient à frapper avec les crosses des fusils. Peu d'entre nous obéirent à cet ordre car même les plus cruels virent que ce troupeau de femmes et de vieillards était inoffensif.

Derrière la caserne, dans la direction de Zutowicze, se trouvait un grand terrain sablonneux avec des monticules. Ils creusèrent un grand trou en faisant sauter une des pentes de ces monticules et le massacre commença : on groupa les gens par dix, un feldwebel de la S. S. distribuait les peines capitales, il inscrivait ou faisait semblant d'inscrire les noms et leur disait qu'ils avaient mérité la peine de mort pour sabotage.

On fit déshabiller tout le monde, hommes et femmes, puis on les conduisit dans le trou devant le monticule. Deux mitrailleuses lourdes étaient placées devant eux; quelques rafales et les personnes s'écroulaient. C'était ensuite le tour des autres et, lorsque le terrain fut trop encombré par les corps des morts et des blessés, ils posèrent une cartouche de dynamite dans le monticule qu'ils firent sauter; de la sorte morts et agonisants furent ensevelis.

Puis la boucherie continua, sur ce nouveau tertre jusqu'à ce qu'il n'y eût plus personne.

Je fus placé comme sentinelle sur la limite du terrain ; j'ai encore aujourd'hui dans les oreilles les cris de ces malheureux, de ces jeunes femmes portant leurs enfants sur les bras et de ces jeunes filles pleines de vie qui ont été assassinées par ces brutes enivrées de sang, les yeux hors des orbites, sous l'empire de la vodka qui leur apporta l'oubli de leurs crimes [5]. »

« Il y a, dans ce camp, une salle de quarante pieds sur vingt, où on étranglait les hommes.

Le condamné n'avait même pas la chance du nœud coulant qui lui aurait brisé la nuque. Il était suspendu par un câble

H5002-0148

métallique et étranglé. S'il vivait encore au bout de vingt minutes, il était assommé à coups de maillet [56]. »

« Il y avait au-dessous des fours crématoires une grande salle servant de magasin à cadavres, elle pouvait en contenir 500. Elle servait également de salle de pendaison. Il y avait autour de la salle 52 crochets auxquels on suspendait les victimes. Cette installation était tout à fait primaire et les détenus ne mouraient pas par strangulation mais par asphyxie. Les exécutions étaient faites par deux détenus de droit commun allemands, kapo et chauffeur du four crématoire, avec l'assistance de plusieurs S. S. devant toujours être présents, afin de constater la mort.

Les détenus qui mouraient dans la salle des cadavres du crématoire savaient pourquoi ils mouraient, car leur conduite avait donné un sens à leur vie et à leur mort. Un Français cria : « Vive la France ». Un Anglais cria : « Vive la liberté, vive l'Angleterre immortelle », un Russe s'écria: « Vive la patrie soviétique » [90]. »

« Enfin, une salle perfectionnée. Les condamnés à mort en question étaient immédiatement conduits vers une petite porte de la clôture de la cour arrière, à un endroit immédiatement adjacent, au coin droit de la façade du bâtiment d'incinération. Cette porte s'ouvrait à l'intérieur jusqu'à ce qu'elle actionne un interrupteur de porte (dispositif pour bloquer les portes) qui la maintenait dans une position parallèle au mur du bâtiment, créant de la sorte un corridor d'environ 1 m. 20 de large et 0 m. 90 de hauteur. A l'autre extrémité se trouvait une ouverture de 1 m. 20 × 1 m. 20, à ras du sol, sommet d'un puits en béton de 3 m. 90 de profondeur, et dont le fond était la continuation du sol en béton de la chambre située à l'extrémité du sous-sol, côté façade. Les prisonniers condamnés étaient pressés dans le puits et s'écrasaient à quatre mètres de profondeur sur le sol en béton de la cave. Cette chambre était la chambre de strangulation. Comme ils atteignaient le sol après la chute, ils étaient garrotés avec un nœud coulant court à double extrémité par les gardes S.S., puis ils étaient pendus à des crochets le long du mur voisin, à environ 1 m. 95 au-dessus du sol.

Le nombre des crochets était de 45. Quand une fournée de prisonniers avait été entièrement pendue, quiconque essayait encore de se débattre était assommé avec un maillet de bois (le maillet et le nœud coulant sont détenus par le commandant

H5002-0149

de l'hôpital). Les corps restaient sur les crochets jusqu'à ce que l'équipe d'incinération vint les chercher. Un ascenseur électrique, d'une capacité évaluée à 18 corps, s'élevait vers la chambre d'incinération qui se trouvait située directement au-dessus de la chambre de strangulation. Le contingent journalier de 200 cadavres était fourni par les 120 prisonniers qui mouraient à l'hôpital, au bâtiment d'expériences médicales, au « Petit camp » et par les 60 à 80 cadavres fournis par la chambre de strangulation[106]. »

« La potence était devenue pour nous une perspective familière, tant elle fonctionnait souvent. On était pendu pour une parole imprudente, pour une négligence au travail que l'on faisait passer pour un acte de sabotage ou le fait de s'être réunis à plusieurs (ce qui était qualifié de conspiration), pour avoir pris un pain dans le magasin général, etc.

La séance de pendaison prenait figure de fête chez les S. S.[31]. »

« Le condamné était pendu devant les S. S., le maire du village, la gendarmerie et tous les camarades du kommando, tenus en respect par les S. S. armés de mitraillettes [105]. »

« On entendit la musique du camp célébrer la gloire du Reich quand le dernier supplicié d'une série de 30 fut mis à mort.

Au tunnel, on donnait à la séance une note spectaculaire spéciale : 20 condamnés étaient attachés par le cou à une machine élévatrice; une pression sur le bouton et les 20 suppliciés s'élevaient ensemble, au-dessus du sol, sous les yeux de tous les travailleurs du tunnel, rassemblés. Aussitôt après, chaque travailleur devait défiler devant ses camarades pendus et ne point détournerl es yeux sous peine de recevoir une volée de coups de bâton [31]. »

« Trois jours avant mon arrivée, des S. S. ont pendu un jeune Polonais par le truchement d'un prisonnier — bourreau allemand — de droit commun. Il a été pendu publiquement. On l'a bousculé et la corde était trop longue, les pieds touchaient terre. Personne n'a bougé pour l'aider. On a repris l'exécution jusqu'à ce que mort s'ensuive [21]. »

« En représailles pour des événements inconnus, survenus à l'extérieur du camp, on choisit encore des Polonais pour les pendre à la vue de tous. En une seule fois on en pendit 21 [105]. »

H5002-0150

« J'ai assisté également à la pendaison de six détenus, tous communistes, (4 Allemands et 2 Polonais) qui résistèrent au moment de la pendaison. Un a frappé avec son pied un nommé K., Rapport-Führer S. S., le plus terrible du camp. Au moment de leur pendaison ils crièrent : « A bas l'Allemagne hitlérienne », « Vive la Russie soviétique », « A bas la barbarie des S. S., Vive la Pologne [86]. »

« En août 1944 furent livrés au camp des parachutistes anglais. Les méthodes étant les mêmes, ils furent appelés à l'entrée, gardés au cachot pendant une nuit, et le lendemain menés au four crématoire où ils furent pendus. Les parachutistes étaient de nationalité anglaise, américaine et française. Le « kapo » (l'interné responsable du four crématoire) pourra en donner le chiffre exact [38]. »

« 34 autres aviateurs, Anglais et Canadiens, furent pendus au début de septembre 1944 [105]. »

« Un jour, arrivèrent au camp 37 Anglais et Français appartenant à l'I. S.; ils furent affectés au block 17. On ne les envoya pas au travail. Nous ne savions quel sort leur était réservé jusqu'au jour où ils en appelèrent 16 aux portes ; ils ne revinrent pas et j'appris le soir qu'ils avaient été tous pendus. Je demandai des preuves et mon ami du crématoire m'apporta des carnets de notes, des cahiers et différents papiers leur appartenant. Nous fûmes alors fixés sur le sort qui attendait les autres. J'ai essayé de sauver ces 21 hommes mais dans un camp de concentration la chose n'était pas facile. Après avoir pris conseil de mon camarade J. R., d'Amsterdam, nous décidâmes de nous procurer un uniforme S. S. et de les conduire hors du camp comme s'ils étaient libérés.

J'avais déjà les feuilles vertes permettant la sortie et il ne me manquait plus qu'un cachet de la section politique qu'un camarade devait apposer. J. R. avait pu se procurer un uniforme S. S. Malheureusement, un soir, nous apprîmes que 17 de ces détenus étaient convoqués aux portes pour le lendemain à 6 heures du matin. Il ne nous restait plus qu'à préparer à la mort ces courageux garçons, ce qui fut fait par J. R. et B. et pour les secours spirituels, par le prêtre français S. Ils furent tous fusillés et, avant de mourir, saluèrent leur patrie et la liberté.

H5002-0151

Il restait encore quatre détenus de ce groupe à sauver dont deux Anglais et deux Français. Tous les quatre reçurent une légère inoculation de typhus exanthématique et furent immédiatement admis à la station typhus du block 46.

Au bout d'une semaine moururent, dans ce block 46, quatre Français qui avaient servi de cobayes. Nous avons fait l'échange des noms et des numéros matricules, affectant aux membres de l'I. S., les identités des quatre Français morts. Quant à moi, ma tâche fut de passer les corps à la crémation la plus proche sans attendre que la déclaration de mort soit présentée au médecin S. S. car je n'avais pas le droit de livrer les corps à la crémation que contre attestation spéciale de ce médecin. Tout se passa très bien et les quatre derniers détenus furent sauvés [90]. »

« Dans la prison il y avait tous les jours des pendaisons. 7 potences y étaient installées, elles fonctionnaient totalement ou partiellement, à peu près quotidiennement. On venait chercher des gens, par exemple dans un kommando, on les pendait, les arrachant du travail pour les faire mourir. On ne donnait jamais aucune raison à ces exécutions qui se faisaient en catimini et qu'on dissimulait presque. Je vous donnerai l'exemple d'un charpentier qu'on vint chercher en plein travail, en août 1944, et qui fut pendu avec 36 autres détenus. Vers la fin de mon séjour, vers le mois de février 1945, il y eut la pendaison de 60 Hollandais amenés récemment de Hollande et ayant fait partie de la Résistance. On ne connaissait rien exactement de leur cas. J'étais à ce moment employé comme infirmier et j'ai été amené à dépendre sept de ces Hollandais. On les emmenait par série de sept toutes les vingt minutes. Lorsqu'on avait constaté la mort, on exécutait une nouvelle série.

Un de mes camarades qui avait été en prison m'a dit que de son cachot il entendait pendre tous les jours.

Les pendaisons étaient faites au début par le chef détenu du camp dont je n'ai pas connu le nom. Ce Lagerältester (détenu politique) a été remplacé dans le cours de l'hiver (car il fut transformé en S. S.) par un autre Lagerältester qui fut plus discret. Il s'arrangea pour trouver trois Blockältester qui devinrent exécuteurs volontaires [73]. »

H5002-0152

***

« Toute cette tuerie était organisée administrativement par un règlement minutieux dont les archives saisies ont révélé tous les détails. Tous les résultats de ces procédés étaient méthodiquement comptabilisés. Ils faisaient l'objet de comptes rendus périodiques à l'autorité supérieure.

Le commandant du camp envoyait en effet toutes les semaines, à ses supérieurs, des imprimés dont on a retrouvé le modèle, un état numérique des morts de la semaine, classés en cinq catégories : les morts de maladie, les fusillés, les pendus par exécution, les pendus par suicide (avec la corde prêtée à cet effet), les suicidés [65]. »

« La liste des prisonniers du camp assassinés était complétée sans cesse par des prisonniers de guerre soviétiques ; par différents groupes de population, amenés des pays occupés d'Europe ; par des groupes de population capturés par la Gestapo dans les rues, les gares, à domicile, pendant les rafles et les perquisitions systématiques des hitlériens, opérées en Pologne et dans les autres pays d'Europe ainsi que par les Juifs amenés des ghettos établis par la Gestapo en Pologne et dans les différentes villes d'Europe occidentale [111]. »

***

« Un détenu allemand, nommé K., avait été chargé par les S. S. de faire des piqûres mortelles. En principe, il devait piquer les incurables. En fait, il désignait tous les matins ceux qui ne lui donnaient pas leur colis, les jeunes garçons qui refusaient de se prêter à ses vices, puis d'autres, au hasard. Il les désignait à l'appel du matin et les piquait seulement le soir pour qu'ils aient toute la journée à attendre la mort et méditer sur leur sort [63]. »

« J'ai vu moi-même un chirurgien en chef de l'hôpital Marmottant tué par une piqûre intracardiaque de phénol [86]. »

« Les adolescents aryens, pour la plupart de jeunes Russes pris comme partisans avec leurs parents en Russie, puis de jeunes Polonais, amenés au camp avec leurs parents, détenus poli-

H5002-0153

H5002-0154

tiques ou partisans, ont été séparés en trois groupes de 50 ou 60 chacun et amenés dans la cour du block 20 où on les fit déshabiller sous prétexte qu'ils devaient passer un examen médical et être douchés. Par deux, ces enfants furent introduits dans le laboratoire de ce block où ils reçurent une injection de phénol intracardiaque [86]. »

« J'ai vu arriver quatre femmes, dont deux au moins étaient anglaises. Les deux autres étaient certainement françaises. Les S. S. les ont descendues au Bunker et, dans la nuit, les ont assassinées par piqûres, après les avoir déshabillées [21]. »

« C'est de cette façon aussi qu'on se débarrassait des bouches inutiles [86]. »

« J'ai vu, avec une camarade, Mme Block, Belge, habitant Ostende, se dérouler la scène suivante : le docteur S. S., R. demanda devant nous à Mlle Betty, jeune journaliste belge de 21 ans, la raison de sa présence au camp ; elle répondit que c'était grâce à elle que plusieurs boches étaient morts. Alors R. lui a dit d'aller à l'infirmerie et, devant nous, a dit aux infirmières présentes : « à supprimer ». Dans la journée, Betty a reçu un médicament, un liquide marron à boire, après quoi elle mourut quelques heures après [92]. »

« 11 hommes avaient été amenés au cours des dernières semaines dans le bâtiment des cellules où ils attendaient leur exécution.

Je les consolais toujours en leur disant que le régime nazi touchait maintenant à sa fin et que les nazis n'auraient pas le temps nécessaire pour les tuer. Cela ne se passa pourtant pas ainsi. Le 25 avril, il y eut de gros changements, on les mit deux par deux dans des cellules séparées. En même temps le broc de café avait disparu. Je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé. J'ai donc pris un autre broc. Mais en arrivant dans la cellule des ouvriers du four crématoire, l'inspectrice N. me mit dans la main le broc manquant en me disant de leur porter le café. Sur le moment je ne me doutais de rien et versai le café aux prisonniers, puis, brusquement je compris que le café pouvait être empoisonné. L'inspectrice me fit appeler, me prit le broc des mains et versa elle-même le café aux prisonniers.

A 10 heures on va chercher les cadavres, il nous fallut

H5002-0155

disparaître. Tout était étrangement calme. Nous ne savions rien et nous recommençâmes à travailler. A midi le soldat S. S. T. voulut aider à distribuer le repas. Il se fit attendre, puis vint me chercher pour porter la gamelle. Il alla directement à la cellule 47 où étaient ces hommes et me dit : « Servez-les ». Je compris clairement que les hommes avaient remarqué le matin que le café était empoisonné, n'avaient rien bu et qu'il y avait encore du poison dans le déjeuner. J'ai donc refusé de les servir. T. me regarda consterné et plein de colère. Il me demanda ce que je savais. Je m'en allai, lui aussi. Il revint plus tard et les servit lui-même.

Deux hommes n'avaient rien remarqué et avaient mangé; le soir, ils étaient morts. Le soir, c'est moi aussi qui ai distribué la nourriture. Je regardai dans la cellule 47 et demandai s'ils voulaient manger. Ils ont tous répondu : « oui », si c'était moi qui les servais. Ils étaient très excités et affirmaient qu'on allait quand même les exécuter. J'étais moi-même fort irritée et les ai tranquillisés en leur disant que la fin des nazis était déjà arrivée et que je porterai témoignage pour eux. Je regrette de ne pas m'être fait donner les noms de ces 11 hommes ; c'étaient des Polonais et des Allemands, d'après la façon dont ils parlaient.

Le lendemain matin nous apprîmes ce que nous craignions : la cellule était vide, tous étaient partis. Seules des traces restaient, prouvant qu'ils avaient été abattus. Il y avait un marteau sur la table, une tache de sang qu'on avait essayé de camoufler avec de la terre noire, de même le hangar était plein de taches de sang ainsi que les murs. Et tout s'est donc passé comme le craignaient les travailleurs du four crématoire. Ils ont été assassinés afin qu'il n'y ait pas de vivants qui puissent témoigner des atrocités de ces Messieurs [31]. »

*
* *

« Il est exact que des détenus tatoués aient été assassinés et leur peau tanée. J'en ai vu pour ma part 200 prêtes à partir au moment de notre libération. Pour conserver la fraîcheur du tatouage, les hommes étaient dépouillés immédiatement après leur exécution, alors que les corps n'étaient pas refroidis [47]. »

« C'est la femme de l'un des officiers S. S. qui lança cette mode : tout prisonnier tatoué lui était amené ; si elle trouvait le

H5002-0156

tatouage à son goût, le prisonnier était tué et écorché. La peau était alors tannée et transformée en «souvenirs» (abat-jour pour lampes, tableaux muraux, couvertures de livres, etc.). Évidemment, 40 exemples de ces produits artistiques furent trouvés par le Ier lieutenant Walter F. Emmos. Et nous-mêmes en avons vu six exemples à l'état-major du camp, dont un abat-jour de lampe [106]. »

***

« Au cours de la période de mai 1941 à février 1943, le camp a été garni trois fois, à raison de 8.000 hommes; pendant cette même période 21.000 sont morts ou ont été assassinés.

En janvier 1943, le nombre journalier des morts s'élevait, en moyenne, à 100 [112]. »

« 41.400 Juifs hollandais furent livrés au camp, puis transportés à Gusen, près de Mauthausen, où ils furent liquidés jusqu'au dernier [105]. »

« Un certain nombre de prêtres furent enterrés vivants jusqu'au cou, tandis que les S. S. leur fracassaient le crâne avec des pierres, passant sur leurs têtes de lourdes brouettes et obligeant, sous peine de mort, les détenus, à imiter leur exemple [40]. »

« La mortalité des camps, en février et mars 1943, était d'environ 500 à 600 hommes par jour sur 10.000 à 12.000 déportés. Un jour où il n'y eut que 12 morts, un S. S. fait cette remarque : « si peu »! On ne compte pas dans la proportion les « gazages » de gens qui étaient numérotés au camp à cet effet [34]. »

« Je ne voudrais pas passer sous silence cette journée sinistre que rien ne pourra effacer de ma mémoire. Pendant les quatre jours qui précédèrent cette date, tous les Juifs du camp de concentration furent employés, jour et nuit, à creuser des tranchées près du four crématoire, soi-disant pour une batterie de D. C. A. Malheureusement, ces tranchées allaient devenir leur tombeau.

« Ce jour-là, les postes de surveillance étaient triplés; le Feld V, ainsi que l'infirmerie, furent évacués. Tous les Juifs, hommes, femmes et enfants, ainsi que les demi-Juifs, furent conduits au Feld V, entre deux rangées de policiers. J'étais à cette date près du Feld V et ils étaient tous obligés de défiler devant nous. Il en

H5002-0157

défilait toute la journée, au pas de gymnastique. Ceux qui ne pouvaient suivre étaient abattus sur-le-champ par des policiers. On emmenait les Juifs de partout, de la prison de Lublin, de Pulawn, de Cholm, de Zamese, etc.

Arrivés dans le Feld V, les malheureux Juifs étaient obligés de se déshabiller, puis ils furent dirigés sur les tranchées. On les fit coucher les uns à côté des autres dans les tranchées. Puis le Sicherheitsdienst (S. D.) et la Gestapo les abattaient avec leurs pistolets automatiques. On en fit coucher d'autres sur les morts et ainsi de suite, jusqu'à ce que la tranchée soit pleine. On fit de même dans une autre tranchée pleine. Pour couvrir les détonations des armes automatiques, de puissants haut-parleurs diffusaient des airs de musique assourdissants. Dix-huit mille (18.000) Juifs trouvèrent la mort ce jour-là [60]. »

« Les Allemands ont appelé cette fusillade « Sonderbehandlung » (mesure spéciale). Et c'est sous ce titre qu'un compte rendu a été expédié à Berlin. Dans ce compte rendu il était dit textuellement : « La différence entre le nombre des internés du matin et celui du soir est due à l'extermination spéciale de 18.000 personnes » [111].

H5002-0158

H5002-0159

RÉACTION DES INTERNÉS

« Jamais de révolte. La démoralisation était telle que l'on se méfiait de son voisin et nous n'étions pas assez nombreux pour tenter cela seuls [23]. »

« Plus la misère était grande, plus la différence entre détenus s'accentuait [10]. »

« Les vêtements sordides, les coups, les punitions collectives, la propagande simpliste mais efficace qui, à coups de slogans dressait les unes contre les autres, les nationalités confondues dans les blocks, la quasi-impossibilité de se laver (huit cuvettes pour cinq cents hommes), les changements perpétuels de blocks ou de places au travail pour empêcher que se nouent des amitiés réconfortantes, tout était combiné pour isoler, séparer, démoraliser, humilier l'homme condamné à la détresse solitaire dans un univers continuellement hostile [63]. »

« Les tentatives sporadiques de révolte et d'évasion massives, quand les wagons de marchandises étaient déchargés à l'arrivée, étaient réprimées d'une manière sanglante. La voie spéciale de chemin de fer réservée aux convois était entourée de projecteurs et de mitrailleuses. Un certain jour, ces malheureux marquèrent un petit succès. Cela se produisit vraisemblablement en septembre ou en octobre 1943, après l'arrivée d'un convoi de femmes. Les S. S. qui les accompagnaient leur avaient ordonné de se déshabiller et ils étaient sur le point de les conduire à la chambre à gaz. Ce moment était toujours utilisé par les gardes, auxquels il offrait une bonne occasion de pillage; bagues et montres étaient arrachées des doigts et des poignets des femmes. Une fois, à la faveur de la confusion ainsi créée, une femme réussit à arracher le pistolet du chef de groupe S. S. Schillinger et à tirer sur lui à trois reprises. Il fut gravement blessé et mourut le lendemain. Ceci donna aux autres le signal d'attaquer les bourreaux et leurs hommes de main. Un S. S. eut le nez arraché, un

H5002-0160

autre fut scalpé, mais malheureusement aucune femme ne put s'échapper [104]. »

« Les S. S. commencèrent alors une fusillade en règle. Le soir même, les S. S. en furie sont rentrés au camp et tirèrent au hasard sur les détenus. Il y eut 13 morts, 4 blessés graves et 41 blessés légers [86]. »

« Il est à signaler également que, par deux fois, les détenus, travaillant au Sonderkommando (le kommando affecté aux fours crématoires) tentèrent de se soulever. (La première fois, en 1942). L'équipe de ce kommando était composée d'environ 200 hommes. Ils avaient projeté d'assassiner leurs sentinelles, de s'emparer de leurs armes et de tenter de s'enfuir. Malheureusement, ils furent dénoncés par un de leurs camarades et furent tous fusillés. Le deuxième soulèvement eut lieu en septembre 44, au moment des transports massifs de Hongrois. Le Sonderkommando était composé alors de 800 hommes. Le soulèvement devait avoir lieu un vendredi, lors du départ d'un certain nombre d'internés. Des armes devaient rentrer dans le camp ce même jour, elles étaient fournies par la Résistance polonaise.

Malheureusement, le départ prévu pour vendredi fut avancé de 2 jours et eut lieu un mercredi.

Sans armes, ils décidèrent tout de même de résister et s'enfermèrent dans les fours crématoires. Ils furent presque tous anéantis [29]. »

« Il y avait aussi une sorte d'union entre les Français et les antifascistes de tous pays. C'est grâce à cette fraternité que j'ai tenu [23]. »

*
* *

« L'habitation des prisonniers, s'il est possible d'utiliser un tel terme, couvre à l'intérieur du camp une surface d'environ 500 mètres sur 300, entourée d'une double rangée de postes de ciment d'environ 3 mètres de haut, reliés entre eux extérieurement et intérieurement par un réseau de lignes à haute tension fixées dans les postes par des isolateurs [104]. »

« Ce système électrique n'avait pas été établi tout d'abord. Ces mêmes clôtures de barbelés existaient mais sans courant. Le système électrique avait été installé à la suite de l'épisode suivant :

En mai 1942, un groupe de prisonniers de guerre russes

H5002-0161

envoyés dans la forêt de Krembets, non loin du camp, pour enterrer des fusillés, avait tué 7 gardes-chiourme allemands à coups de pelles et s'étaient enfuis. Deux des prisonniers furent capturés, les quinze autres réussirent à échapper aux poursuites. Alors les 130 prisonniers de guerre qui étaient restés au camp (sur 1.000 prisonniers arrivés en août 1941) furent transférés au block des détenus. Sachant que de toutes façons ils périraient là, les prisonniers de guerre russes, à l'exception de quelques dizaines d'hommes, résolurent de s'évader. Un soir, à la fin de juin, ils prirent tous leurs couvertures, les posèrent par cinq sur les barbelés, et passant dessus comme sur un pont, s'enfuirent. La nuit était noire : quatre d'entre eux furent tués, les autres réussirent à s'évader. Après cette évasion, les 50 prisonniers restés au camp furent immédiatement conduits dans la cour, couchés par terre et exterminés à coups de pistolets mitrailleurs. Les Allemands ne s'en tinrent pas là. Une évasion réussie demeurait : ils électrifièrent les barbelés [110]. »

« Une femme, qui tentait de s'évader, y resta morte, collée [43]. »

« Entre les deux rangées de postes, à intervalles de 150 mètres, se trouvent des tours de guet hautes de 5 mètres, équipées de mitrailleuses et de projecteurs. En avant de la circonférence intérieure du réseau à haute tension, il y a une barrière en fil de fer de type ordinaire. Le seul fait de toucher à cette barrière est suivi d'une salve de balles venant des tours de guet. Ce système est dénommé « la petite chaîne ou la chaîne intérieure des postes de garde ». Le camp lui-même se compose de trois rangées de maisons. Entre la première et la deuxième rangée se trouve la rue du camp et entre la deuxième et la troisième rangée courait un mur.

Sur un rayon d'environ 2.000 mètres, l'ensemble du camp est entouré d'une seconde ligne appelée « la grande chaîne » (ou chaîne extérieure) de postes de garde, qui représente aussi des tours de guet espacées de 150 mètres. Entre les chaînes intérieures et extérieures de postes de garde se trouvent les usines et autres ateliers. Les tours de la chaîne intérieure ne sont occupées que la nuit, lorsque le courant à haute tension est envoyé dans la double rangée de fils. Pendant le jour, la garnison de la chaîne intérieure de postes de garde est retirée et les hommes

H5002-0162

prennent leur service dans la chaîne extérieure. L'évasion au travers des postes de garde (et de nombreux essais ont été tentés) est pratiquement irréalisable. Il est absolument impossible de pénétrer au travers du cercle intérieur de postes pendant la nuit et les tours de la chaîne extérieure sont si proches les unes des autres (une tour tous les 150 mètres, ce qui donne à chaque tour un secteur de 75 mètres de rayon à surveiller) qu'il n'est absolument pas question de s'approcher sans être remarqué. La garnison de la chaîne extérieure est retirée au crépuscule mais seulement après qu'il a été vérifié que tous les prisonniers se trouvent dans le cercle intérieur. Si l'appel relève qu'un prisonnier manque, les sirènes sonnent immédiatement l'alarme. Les hommes de la chaîne extérieure restent en alerte dans leurs tour, la chaîne intérieure se garnit de gardes et des centaines de S. S. et de chiens de police commencent une chasse systématique. La sirène met toute la campagne environnante en alerte, de telle sorte que si par miracle le fugitif a réussi à passer au travers de la chaîne extérieure, il est presque sûr d'être pris par l'une des nombreuses patrouilles de police allemande et de S. S. Le fugitif est d'ailleurs handicapé par sa tête tondue, ses vêtements rayés de prisonnier ou des taches rouges qui y sont cousues et la passivité des habitants sévèrement intimidés. Dans le cas où le prisonnier n'a pas encore été pris, la garnison de la chaîne extérieure de postes de garde reste en éveil pendant 3 jours et 3 nuits [104]. »

« Malgré l'impossibilité quasi absolue d'évasion, des tentatives se produisent de temps à autre [121]. »

« Pendant notre captivité de deux ans, de nombreuses tentatives de fuite ont été faites par des prisonniers, mais, à l'exception de 2 ou 3, tous ont été ramenés vivants ou morts. On ne sait si les deux ou trois fugitifs qui ne furent pas repris réussirent réellement à s'enfuir. On peut cependant affirmer que parmi les Juifs qui furent déportés de Slovaquie dans notre camp, nous sommes les deux seuls qui aient eu la chance d'être sauvés [104]. »

« Lorsqu'il y avait une évasion, ce sont ceux qui ne s'étaient pas évadés qui étaient punis. On obligeait tous les internés malades, hommes âgés ou infirmes, à faire le « peloton », c'est-à-dire à courir au pas gymnastique, à ramper à même le sol, etc., et pendant cet exercice, le chef du camp, le Lagerführer et le sous-

H5002-0163

chef du camp, ainsi que les surveillants, choisis parmi les détenus allemands, frappaient à coups de barre de fer et à coups de matraque.

Un homme, âgé de 62 ans et cardiaque au dernier degré, ne pouvant courir, a demandé grâce et s'est affaissé sur le sol. Mais les brutes se sont acharnées sur lui, l'ont frappé à terre et l'ont obligé à continuer le peloton. Le lendemain, il est mort des suites du traitement qu'il avait subi [4]. »

« Si le fugitif est retrouvé mort, son corps, où qu'il ait été découvert, est rapporté au camp (il est facile d'identifier les cadavres au moyen du numéro tatoué) et assis à la porte d'entrée avec un écriteau dans les mains sur lequel on peut lire : « Me voilà ». S'il est pris vivant, il est exécuté en présence de tout le camp [104]. »

« Un jour, un Russe s'évada et fut repris. Il fut amené dans notre cour, et là, sous nos yeux et en présence du corps de garde, il fut martyrisé jusqu'à ce que mort s'ensuive. On lui brûla la plante des pieds. Il était tombé à genoux; on le força à se relever, les S. S. le frappèrent à coups de ceinturon. Sous les coups, il a eu la colonne vertébrale brisée et un œil sortit de son orbitre ; le malheureux pouvait avoir 30 ans. Il est resté en agonie toute la nuit. On l'entendait gémir [28]. »

« Un autre détenu russe, qui après une infructueuse tentative d'évasion avait été repris, fut froidement abattu à 300 mètres du camp [83]. »

« ... On lâcha des chiens sur deux Polonais qui voulaient s'évader. L'un fut tué, l'autre fut pris vivant mais ayant des blessures très graves par suite des morsures. Le chef du camp fit attacher le survivant au mort et fit défiler tout le camp devant eux. Les premiers Français saluèrent en passant le cadavre ce qui leur valut plusieurs coups de nerf de bœuf.

Le blessé est resté enchaîné à son camarade mort pendant 48 heures, en recevant des coups de nerf de bœuf au moindre moment d'affaiblissement. Les blessures s'envenimèrent, il fut envoyé en prison, toujours attaché au mort, puis il est mort dans des conditions effrayantes. Il était comparable à une véritable « pourriture » [16]. »

« Une de mes camarades a appris la mort de son mari qui avait essayé de s'évader avec 5 ou 6 codétenus ; ils furent mis nus

H5002-0164

dans la neige pendant 8 jours, mais au bout de 6 jours, ce camarade était mort [85]. »

« Un détenu soviétique avait réussi à s'évader. Il fut malheureusement retrouvé dans une ferme des environs. Le commandant du camp vint sur place ; il fit rassembler toute la population du village, fit ensuite emmener le soviétique et le fit déshabiller complètement. Il se mit alors à le flageller lui-même jusqu'au sang. Il l'abattit enfin d'un coup de revolver dans la tête. Son meurtre commis, il fit attacher le cadavre à son auto et le traîna jusqu'au camp pour le donner en spectacle aux détenus [116]. »

« Six hommes, la nuit, avaient réussi à gagner les barbelés et commençaient à les passer. Ils furent aperçus par les projecteurs et mitraillés. Ils se rendirent alors. Entre temps, le poste de garde étant alerté, vint et malgré prières et supplications, les tuèrent froidement à bout portant. Nous avons tous vu cette scène, les projecteurs éclairant en plein [50]. »

« En septembre 1944, à Neckargerach, un lieutenant français fut pendu à la suite d'une évasion ; une minute et demie après la pendaison, les S. S. constatèrent qu'il vivait encore ; il fut achevé à coups de bâton qui lui fracassèrent le crâne [105]. »

« J'ai assisté à plusieurs pendaisons qui étaient le résultat de tentatives d'évasion [110]. »

« En octobre 1943, un certain nombre de Tchèques creusèrent un tunnel pour s'évader ; je crois qu'un des leurs est encore en vie actuellement. Ces Tchèques furent pris au moment où ils allaient mettre leur projet à exécution. Un samedi après-midi, on nous rassembla sur la place centrale du camp et nous eûmes la surprise d'y voir un certain nombre de tables mises bout à bout au-dessus desquelles étaient dressés des X supportant des poutres auxquelles étaient attachés 17 nœuds coulants. C'était le gibet préparé pour pendre les Tchèques que l'on ramenait exprès d'Auschwitz.

On les fit donc mettre debout sur les tables, passer la tête dans les nœuds coulants, tout le camp assistait à ce spectacle et ce sont des kapos et des chefs de blocks allemands et polonais qui furent chargés par les S. S., de faire basculer les tables. Les suppliciés furent extrêmement courageux et c'est aux cris de « A bas le nazisme » et « Vive la liberté » qu'ils moururent [87]. »

H5002-0165

« J'ai assisté également à la pendaison d'un Juif slovaque qui avait tenté de s'évader trois fois ; à la troisième, il fut pendu mais, heureusement pour lui, la corde se rompit. Le détenu, qui avait fixé la corde, fut arrêté sous l'inculpation de sabotage. Tout le monde s'attendait à ce que le détenu soit gracié mais, à 9 heures du soir, une voiture jaune arriva au block et emmena le condamné.

Nous avons vérifié à la Schreibstube 24 heures plus tard ; son nom ne figurait plus sur la liste de rationnement du camp [110]. »

« J'ai vu, en septembre 1944, pendre un Russe qui avait essayé de s'évader. Cette pendaison a été faite d'une façon spéciale : la victime, la corde au cou, sur un tabouret. Le S. S. qui tenait l'extrémité de la corde poussait le tabouret et la mort eut lieu par strangulation car le corps du détenu était au maximum à 10 centimètres du sol. Le S. S. savait bien d'ailleurs que cette mort se produirait ainsi, car il regardait sa montre et nous obligeait (nous étions 150) à regarder ce spectacle pendant 1/4 d'heure, avec interdiction de détourner les yeux. Nous étions obligés de regarder les jambes qui battaient, les yeux se révulsant et la langue qui sortait [88]. »

« Un jour, trois internés qui tentaient de s'évader ont été pris. C'était un samedi. Le lendemain matin, à trois heures, on sonna l'appel. Devant tous les internés assemblés dans la cour, on dressa une potence et l'on pendit les trois malheureux. Tous les internés furent obligés de rester au garde-à-vous toute la matinée du dimanche jusqu'au coucher du soleil et de regarder les trois pendus. Celui qui tombait ou qui bougeait de son rang était immédiatement fusillé [121]. »

« Le seul fait de négliger de donner des informations sur les agissements d'un prisonnier, ou à plus forte raison de lui venir en aide, est puni de mort [104]. »

« En raison de l'évasion de trois hommes dans un kommando, il y eut, en juillet 1943, une pendaison de 12 ingénieurs de différentes nationalités : Polonais, Tchèques, Hongrois et peut-être un Hollandais, je crois qu'il n'y avait pas de Français [40]. »

« Le dimanche 12 septembre, nous dûmes rester au garde à vous dans la cour, depuis 6 heures du matin jusqu'à midi, parce qu'un détenu russe avait réussi à s'évader du camp malgré les barbelés, le courant électrique et les deux cordons de surveil-

H5002-0166

lance. On n'a jamais su comment il avait fait. Le camarade du détenu évadé fut attaché tout l'après-midi au poteau et fusillé le soir. Motif donné : « a connu les desseins d'évasion de son camarade et ne les a pas signalés ».

Le chef de block fut trouvé pendu dans le magasin d'outils. Il fut pendu sur ordre, mais la version officielle donnée fut la suivante : « Conscient d'avoir manqué à ses devoirs en n'empêchant pas un détenu de se sauver et, pour échapper à la punition qu'il avait de ce fait encourue, il s'est tout simplement pendu [60]. »

« Une tentative de s'évader amenait fréquemment la condamnation des 16 compagnons de lit [106]. »

« Un ingénieur, détenu polonais du Baubüro, s'étant enfui, les Allemands prirent 12 otages parmi les camarades travaillant avec lui dans le même bureau et les pendirent [110]. »

LE SUICIDE

« J'étais souvent désespéré et voulais me pendre, mon compagnon de cellule me disait de ne pas le faire, de ne pas être lâche. J'ai fait mien ce conseil et considère comme un miracle d'avoir survécu [38]. »

« Il est naturel qu'avec un tel régime, il vienne dans l'esprit des hommes qu'une mort rapide soit une délivrance. C'est pourquoi les cas de suicide furent si nombreux [96]. »

« Afin de mettre fin à leurs souffrances, de nombreux détenus se sont donné la mort en se précipitant, en groupe, dans la carrière profonde de 120 à 200 mètres [112]. »

« Quelques-uns devenaient fous en apprenant que leurs enfants avaient été brûlés. Ils se jetaient sur les fils barbelés où passait le courant électrique [18]. »

« La plupart des suicides consistaient à se jeter contre les fils de haute tension de la barrière intérieure [104]. »

« Un jour, alors qu'une internée s'était jetée dans les barbelés électrifiés pour échapper à une femme S. S. qui la rouait de coups, cette dernière fit défiler les autres internés devant le cadavre en demandant : « A qui le tour ? » [48]. »

« Une moyenne de 50 femmes mourait par jour, soit de privation, soit qu'elles se suicidaient en se jetant résolument dans les fils de fer barbelés électrifiés qui entouraient le camp [113]. »

H5002-0167

EXTERMINATION

« Après la visite d'Himmler, qui eut lieu le 17 juillet 1942 (que j'ai vu moi-même au camp d'Auschwitz), l'application du gaz pour l'extermination massive fut décidée.

A cet effet, des baraquements à gaz spéciaux avaient été construits sous la forme de vastes halls étanches à l'air, munis de volets de ventilation qu'on pouvait ouvrir ou fermer selon les besoins. Ils étaient installés intérieurement de façon à donner l'impression d'établissements de bain, afin d'abuser les victimes [104]. »

« Avant la construction des chambres à gaz fixes, il existait des chambres à gaz mobiles, composées par des fourgons fermés dans lesquels on gazait 10 à 12 personnes. On y introduisait une boîte de « Zyklone » et les détenus étaient asphyxiés en 10 ou 12 minutes [86]. »

« Les chambres à gaz étaient constituées par deux pièces : une dans laquelle les détenus se déshabillaient, et une seconde dans laquelle ils étaient gazés [86]. »

« Dans la salle d'attente, les arrivants destinés à être gazés se déshabillaient. Cette salle est l'image de l'hypocrisie et du mensonge hitlérien. Elle était luxueusement aménagée : portemanteaux le long des murs, surmontés de plaques en émail numérotées avec l'inscription suivante dans les différentes langues: « Si vous voulez retrouver vos effets à la sortie, vous êtes invités à retenir votre numéro [57]. »

« Des affiches étaient apposées avec le mot « Désinfection » en plusieurs langues, puis une autre affiche « bains ».

En se déshabillant dans la première pièce, les détenus rangeaient soigneusement leurs vêtements en paquet afin de les retrouver à la sortie. Une affiche leur indiquait également qu'ils avaient à prendre une serviette et du savon ; on les introduisait ensuite dans la chambre à gaz [86]. »

« Une grande pièce faisait suite à la première, elle avait environ 10 mètres de long, sur 6 ou 7 mètres de large, et 5 ou 6 mètres de hauteur. Elle était traversée dans sa partie supérieure, dans le sens de la longueur et dans le milieu, par deux espèces de cheminées ajourées dont l'ouverture était extérieure et par laquelle arrivaient les gaz qui se répandaient dans la pièce par les jours des tuyaux [82]. »

« Le gaz « Zyklon » a été choisi par les Allemands après des expériences faites à Lublin et après un essai fait à Auschwitz en octobre 1941. Ils ont enfermé pour cela 800 prisonniers de guerre russes dans la cave du block II et les ont gazés le 25 octobre 1941. Deux jours plus tard, 600 Polonais, parmi lesquels se trouvait un très grand nombre d'officiers supérieurs, furent gazés au même endroit. Ensuite, de plus petites expériences furent faites dans le hall même du crématoire nº 1 sur des quantités variant entre 50 et 100 personnes [86]. »

« C'est une voiture ambulance marquée de la croix rouge qui transportait le gaz dans des bouteilles de fer [102]. »

« Pour l'inauguration du premier four crématoire, en mars 1943, des visiteurs importants vinrent de Berlin. Le « programme » comportait la mise à mort par le gaz et l'incinération de 8.000 Juifs de Cracovie. Les visiteurs, officiers, civils, furent extrêmement satisfaits des résultats, et le « voyant » spécial qui avait été adapté dans la porte de la chambre à gaz était constamment utilisé. Les visiteurs se répandirent en éloges sur cette nouvelle installation [104]. »

« Le système d'extermination par le gaz était surtout appliqué aux déportés raciaux (Juifs et Tziganes) et à quelques détenus politiques [86]. »

« Dans ces chambres passaient, soit des convois entiers arrivant de la gare et désignés à l'avance pour l'extermination (surtout des convois juifs), soit les inaptes au travail du camp, les vieillards, les infirmes, les gens épuisés, qui ne pouvaient plus travailler ; ces derniers étaient exploités jusqu'à la dernière goutte de leur sang, puis envoyés à la chambre à gaz.

Étaient également exécutés d'autres détenus faisant partie d'autres convois, marqués d'un signe particulier de la Gestapo [90]. »

« La méthode principale d'extermination des malades et des épuisés était, avant cette époque, la suivante : une chambre exiguë

H5002-0168

était anexée au crématoire, son entrée était si basse et si étroite que les prisonniers qui devaient passer par cette porte étaient obligés de courber la tête. Deux S. S. se tenaient des deux côtés de cette ouverture, tenant chacun une grosse barre de fer. Quand l'homme se baissait, tâchant de passer par la porte, et la franchissait, le dos courbé, les S. S. lui assénaient un coup de barre sur les vertèbres cervicales. L'un d'eux ratait-il son coups, l'autre était là. Si l'homme ne mourait pas sur le coup mais tombait sans connaissance, cela n'avait aucune importance. Il était considéré comme mort et fourré dans le foyer du four crématoire [110]. »

« Les Allemands mettaient à mort aussi dans une automobile spécialement aménagée, dite « Gaswagen » [111]. »

SÉLECTION AU CAMP

« Tous les 15 jours le médecin S. S. venait faire ce que nous appelions une sélection. Les malades étaient mis nus par les chefs de salle polonais; ils devaient se tenir debout, quel que fût leur état de santé, et ils attendaient des heures l'arrivée du médecin qui regardait à peine les malades, et enlevait certaines fiches. Deux jours après, les malades dont les fiches avaient été enlevées, partaient vers une destination qu'à ce moment nous ignorions; le médecin-chef nous demandait de compléter d'autres fiches, en indiquant une cause de mort quelconque avec une date : Monsieur X est mort le... de.... la raison du décès était laissée au choix de celui qui remplissait la fiche [82]. »

« A l'hôpital, des sélections étaient faites toutes les semaines ou toutes les deux semaines [86]. »

« Tous ceux qui étaient atteints ou même soupçonnés de typhus devaient mourir [34]. »

« Le 16 août 1942, une sélection de 863 personnes fut faite parmi les malades atteints de typhus.

En avril 1944, une autre sélection fit 6.000 victimes parmi les femmes juives atteintes de gale [86]. »

« Nombreux sont les jeunes gens et malades qui, voulant rester plus longtemps à l'hôpital de façon à se rétablir complètement, sont morts ainsi.

Un détenu était entré à l'infirmerie pour un furoncle, donc une maladie bénigne. Il était encore à l'hôpital quand la commis-

H5002-0169

sion est passée et fut amenée à la chambre à gaz. Lui, croyait qu'il partait pour un autre camp et m'a fait la réflexion suivante : « Docteur, nous nous reverrons à Paris. »

Un Hollandais passa devant le docteur, et sur la fiche il était marqué qu'il devait normalement rester encore 5 jours et reprendre le travail. Le docteur dit que 5 jours n'étaient pas assez pour un bon rétablissement mais qu'il fallait au moins 15 jours pour pouvoir reprendre son travail. Après avoir discuté un certain temps, il me donna l'ordre de mettre 15 jours. Le lendemain, j'appris que tous ceux qui devaient rester plus de 15 jours partaient tous à la chambre à gaz [36]. »

« Parmi les malades, on prenait celles qui avaient de la température [87]. »

« Les malades israélites et les malades graves aryens n'étaient pas soignés mais dirigés sur la chambre à gaz [61]. »

« A Ravensbruck, les premières femmes à subir le sort de la chambre à gaz furent les femmes âgées et malades. L'opération eut lieu ainsi un matin. Le docteur passa, cocha une croix en face de centaines de malades et se retira. Quelques jours après, un camion noir, bâché conduit par les S. S., vint chercher les femmes ainsi désignées. Sans les laisser se vêtir, il les emmena vers la chambre fatale. Ce fait se renouvela ainsi de nombreuses fois et la terreur commença à régner dans le camp [114]. »

« Ceux qui présentaient un vilain teint ou se trouvaient dans de mauvaises conditions physiques étaient, selon l'humeur du médecin du camp, destinés à passer au gaz. On les conduisait tout simplement à l'infirmerie d'où 40 à 50 % étaient « évacués ». Un « épouillage » qui fit un nombre particulièrement élevé de victimes eut lieu en juillet 1942. Au cours de ce « nettoyage », les faibles, les malades du typhus ou ceux qui, en ayant été atteints se trouvaient encore en période de quarantaine, y furent tous envoyés sans exception. On considérait cette méthode comme la plus radicale [104]. »

« Les « Musulmans » sont ceux d'entre nous qui arrivaient à un degré d'amaigrissement tel que leur travail ne pouvait raisonnablement être compté comme productif [3]. »

« Pour les hommes ou pour les petits garçons, ces sélections avaient lieu dans les blocks.

H5002-0170

Les sélections de femmes s'effectuaient souvent (sauf pour l'hôpital) dehors, parce que c'était beaucoup plus humiliant pour les dames ou les jeunes filles d'être exposées toutes nues pendant de longues heures à la vue de tous, même des hommes qui travaillaient dans les camps de femmes.

A l'annonce de ces sélections, l'ordre était donné de rassembler toutes les internées, complètement nues, entre les blocks. Une fois le rassemblement effectué, les malheureuses partaient en colonnes par 4, sous la direction de la Blockowa, sur la grande place située près des cuisines. Là, commençaient les opérations de la sélection devant le docteur-chef qui, parfois, était accompagné du Lagerkommandant, mais souvent était seul. Les malheureuses femmes, grelottant de froid et de peur, défilaient à 6 pas devant lui. A ce passage, le bourreau décidait de leur vie, le bras tendu, le poing fermé avec le pouce ; il tournait le pouce à droite ou à gauche. Celles qui étaient désignées pour être à gauche étaient celles destinées au gaz et au crématoire, celles de droite pouvaient rentrer dans leurs blocks respectifs [57]. »

« On passait également dans les blocks de celles qui travaillaient en dehors des heures de travail et on faisait défiler les détenues, ou alors c'était le matin à l'appel [41]. »

« Les sélections étaient faites sans aucune considération d'âge et de constitution ; robustes ou faibles, jeunes ou vieilles, jolies ou aux visages ridés par les soucis, les peines ou l'appréhension, on ne faisait aucune distinction [57]. »

« On choisissait suivant l'âge, la couleur des cheveux, les jambes enflées, si elles étaient capables ou non de courir [41]. »

« Un malheureux qui ne plaisait pas, soit parce que ses vêtements étaient sales ou pour toutes autres raisons de ce genre, était condamné à l'extermination, même s'il était bien constitué et en parfaite santé [94]. »

« Lorsqu'il n'y avait plus rien d'autre à gazer, on choisissait parmi les femmes juives du camp.

Dans cette administration modèle, c'était le chiffre, le chiffre seul qui comptait. C'est ainsi qu'il arrivait qu'un malade, désigné aujourd'hui pour le gazage du lendemain, décéda à l'hôpital dans les vingt-quatre heures qui le séparaient de l'exécution : les statistiques risquaient d'en être compromises, aussi

H5002-0171

son corps était-il néanmoins envoyé à la chambre à gaz, en sorte qu'il put figurer à l'entrée du crématoire où s'effectuait un dernier pointage... [102]. »

« J'ai essayé de cacher un grand nombre de femmes en les faisant sauter par la fenêtre, en changeant leur numéro, en les cachant sous des paillasses et en faussant leurs feuilles de température [32]. »

« J'ai assisté à de terribles scènes de désespoir. Que de cris, de pleurs, de lamentations, de tentatives de suicide, de toutes sortes de prières!

Jamais je ne pourrai oublier ces malheureux, assistant avec effroi à leur arrêt de mort [57]. »

« Les jours de fêtes juives, le jour de l'an juif et le jour du pardon juif, donnaient l'occasion des sélections de Juifs hongrois qui étaient envoyés au crématoire [82]. »

« 2.000 personnes croyaient partir en Amérique et sont mortes. Au lieu d'être emmenées en Amérique on les a conduites au gazage [34]. »

« Il y avait également un autre moyen de se débarrasser des détenus (de la quarantaine) ; il consistait à demander ceux d'entre eux qui, se sentant trop faibles pour effectuer un travail dur, désiraient aller au kommando de la « basse cour ». Beaucoup naturellement se faisaient inscrire, mais au lieu de les envoyer dans le kommando en question, ils étaient dirigés sur les chambres à gaz [90]. »

« On demandait par exemple aux vieilles femmes un peu simples si elles se sentaient malades ou fatiguées parce que, dans ce cas, on leur donnerait du lait. Si elles répondaient oui, on écrivait leur numéro sur la liste noire et les pauvres sottes allaient à la mort [122]. »

« En moyenne, on faisait une sélection de 1.000 personnes par semaine. Lorsque le block était surpeuplé, l'évacuation vers les chambres à gaz était accélérée [34]. »

« Et pendant qu'il décidait de la vie ou de la mort par un signe de la main de centaines ou de milliers de personnes, le docteur sifflait ou chantonnait des airs d'opéra [57]. »

« Pour sélectionner les enfants, ils les mesuraient, et les

H5002-0172

enfants étaient envoyés au gaz ou non, selon leur taille.

Le docteur, au moyen d'un mètre, décidait : ceux qui dépassaient le mètre étaient sauvés et les autres partaient à la chambre à gaz [34]. »

« Le médecin du camp, Untersturmführer S. S., m'a raconté, le soir du 21 octobre 1943, que, ce jour-là, dans la chambre à gaz, on a asphyxié au moyen de la préparation de « Zyklone», 300 enfants âgés de 3 à 10 ans [111]. »

« Il y avait même un kommando de jeunes filles qui étaient chargées de déshabiller les enfants dirigés aux gaz. On appelait ce kommando les « Effets Blancs ». Il est inutile de dire leur moral. Si elles résistaient, c'est elles-mêmes qu'on envoyait au gaz... Par la terreur, on forçait les gens à brûler les leurs [103]. »

« L'extermination des enfants tziganes commença au mois d'avril 1943.

Un jour, le médecin-chef du camp est venu demander au commandant du camp : « Combien d'enfants avez-vous en charge ? » « 4.000 », lui fut-il répondu. « Vous en avez 2.000 de trop. Envoyez-les « aux bains ». Le lendemain matin, on en gazait la moitié [94]. »

« Le mode d'envoi sur le lieu d'exécution était souvent différent ; il s'exécutait au caprice du bourreau. S'il décidait que ces malheureuses devaient être transportées immédiatement, des camions-autos arrivaient, où elles devaient prendre place, tassées l'une contre l'autre, debout, à 80 et même 100 par camion. Si l'on était à la tombée de la nuit, la colonne se formait et elles étaient dirigées à pied vers le crématoire, encadrées par de multiples S. S. prêts au carnage à la moindre tentative de fuite ou si elles n'étaient pas bien en file dans les files extérieures, elles étaient immédiatement abattues. Elles partaient parfois en colonne de 2 ou 3.000 et plus [57]. »

« Quelquefois, lorsque le jour de l'exécution était arrivé, on fermait tous les blocks (cela se passait le soir), on assemblait tous les malades et ils attendaient l'arrivée des camions sur lesquels ils étaient chargés, puis dirigés sur le crématoire où ils trouvaient les chambres à gaz situées à environ 400 mètres de l'hôpital [34]. »

« En 1942, les commissions procédaient tout autrement au moment où les détenus venaient de passer la visite, une voiture attendait, puis ils étaient emmenés au four crématoire [12]. »

H5002-0173

« On faisait monter les sélectionnées dans les camions, mélangeant les mortes avec les bien portantes [41]. »

« Les S. S., mitraillette en main, faisaient monter les gens. Les Juifs furent très courageux, ils insultaient les S. S. et leur prédisaient une mort pareille à la leur : « Vos femmes et vos enfants crèveront comme nous [34]. »

« J'ai été témoin des départs pour les chambres à gaz des femmes qui se savaient condamnées et qui étaient entassées dans les camions, vêtues d'une chemise avec leur numéro inscrit sur le bras [32]. »

« La façon dont ceux qui étaient condamnés au gaz étaient menés à leur destin était exceptionnellement brutale et inhumaine. Les cas chirurgicaux graves portant encore leurs pansements ainsi qu'une procession de malades épuisés et terriblement émaciés, et même les convalescents en voie de guérison, étaient chargés sur des camions. Ils étaient nus et le spectacle était absolument horrible. Les camions s'arrêtaient à l'entrée du quartier et les malheureuses victimes y étaient simplement jetées ou empilées par les auxiliaires. Je fus témoin souvent de ces expéditions tragiques [104]. »

« Une centaine d'individus étaient comprimés dans un petit camion. Tous savaient exactement le sort qui les attendait. Une grande majorité restait absolument apathique, tandis que les autres, surtout les malades de l'infirmerie avec leurs blessures béantes qui saignaient ou leurs plaies horribles, se débattaient avec frénésie. Tout autour des camions, les S. S. s'agitaient comme des fous, repoussant la foule hurlante qui essayait de se pencher. C'était toujours une expérience terrible que d'avoir à tirer nos amis jusqu'au camion. Ils étaient calmes pour la plupart et nous disaient adieu, mais ils n'oubliaient pas de nous rappeler : « N'oubliez pas de nous venger ». Dans de telles conditions, le cœur des hommes se change en pierre. Imaginez-vous un prisonnier tuant son frère dans l'une des salles des malades pour lui éviter de subir l'horrible voyage en camion. Je connais le nom et le matricule de ces deux prisonniers [86]. »

« Un transport attendait dehors que le transport précédent soit exterminé [34]. »

« Les camions partaient et revenaient à une vitesse extraordinaire ; ils mettaient cinq à dix minutes pour faire l'aller et le retour [41]. »

H5002-0174

« Un dimanche, dans le « Revier » des tuberculeuses, le camion fit six voyages à craquer, emmenant des femmes à peine atteintes. Le samedi de Pâques, 7 camions de femmes furent conduits à la chambre à gaz. Parmi elles, un témoin a cité la Supérieure Générale d'un refuge lyonnais du redressement de l'enfance, « Mère Elisabeth » [114]. »

« On n'entendait plus parler de ces femmes et, quelques jours après, elles étaient portées « décédées au camp de convalescence ». C'était le terme consacré [41]. »

« Et pendant que des transports d'innocents se dirigeaient vers le four, de l'autre côté de l'allée, l'orchestre jouait de grands airs [50]. »

« En général, on prenait 80 % des malades : ceux-ci savaient qu'ils allaient mourir mais on les laissait encore quarante-huit heures dans le block.

90 sur 100, un jour, ont été pris dans la baraque où je soignais les malades. J'ai pleuré comme un enfant [34]. »

« On sélectionnait environ 2.000 personnes à la fois, prises parmi les plus faibles. Ces personnes étaient gazées puis brûlées.

La plus importante sélection eut lieu le 1er janvier 1944. En effet, 85 % de l'effectif du camp, qui était constamment renouvelé, fut brûlé [68]. »

« Sur 5 à 6.000 femmes envoyées dans ce camp, il en est revenu 2 à 300 [26]. »

« Sur 10.000 Grecs, 1.000 restèrent vivants et ils furent envoyés par la suite avec 500 Juifs pour accomplir des travaux de fortifications à Varsovie. Quelques semaines plus tard, plusieurs centaines d'entre eux revinrent dans un état pitoyable et ils furent immédiatement mis à mort par le gaz. Le reste mourut probablement à Varsovie [104]. »

« Deux transports de Sokols tchèques, arrivés au camp en mars 1942, ont été passés dans les chambres à gaz mobiles et brûlés ensuite dans les fossés [86]. »

« Au cours de l'été 1942, 10.000 prisonniers ont été amenés dans le camp. Sous prétexte qu'ils étaient Juifs ou commissaires politiques, ils ont tous été exécutés en un mois [121]. »

« Lorsque les Hongrois sont arrivés, on les a exterminés jour et nuit pendant deux mois. Ils étaient 600.000 ou 700.000.

H5002-0175

Les 5 fours crématoires ne suffisaient pas. On a creusé des fosses[34]. »

« A ce camp, on recevait de 3 à 4.000 romanichels par jour, des métis, pour la plupart des femmes dont le mari était soldat au front et aussi des enfants d'une douzaine d'années ayant un père au front et une mère travaillant en usine, tous de la tribu des Gitans, qui vivaient en territoire allemand [94]. »

« Le 1er août 1944, les quelques milliers de survivants d'un groupe de 20.000 Tziganes, déjà décimés par la maladie et par des traitements particulièrement sauvages, sont exterminés à leur tour [102]. »

« Les Tziganes furent en fin de compte exterminés à 100 %. Voici comment on procédait : on en emmenait une partie à Auschwitz. Dans l'intervalle, on faisait passer à la chambre à gaz ceux qui étaient restés à Birkenau puis on faisait revenir ceux qui avaient été envoyés à Auschwitz pour les gazer à leur tour.

La proportion des gens « sélectionnés » était telle qu'on mentionnait seulement les numéros matriculés de ceux qui restaient et non ceux des victimes qui étaient trop nombreuses [34]. »

« La nuit, on voyait sortir des cheminées des fours crématoires des flammes de 10 mètres de haut [26]. »

SÉLECTION A L'ARRIVÉE

« J'étais très inquiet au sujet de ma mère déportée avec nous mais séparée de moi dès l'arrivée. A ce moment, je ne savais pas encore de quoi il s'agissait et demandais à un travailleur interné au camp d'Auschwitz : « Qu'est-ce qu'elle va devenir, ma mère ? » — « Ta mère, tu ne la reverras plus » [44]. »

« Une de mes camarades qui était partie avec sa mère et sa fille qu'elle portait dans ses bras, en descendant du train a voulu rattacher sa jarretelle. Elle confia donc l'enfant à sa mère pour quelques minutes. Le temps de rattacher sa jarretelle, sa mère et sa fille avaient été entraînées loin d'elle. Elle voulut les rejoindre mais reçut de la gardienne un tel coup de bâton qu'elle perdit connaissance et ne se réveilla qu'au camp où elle apprit le sort de sa mère et de son enfant [10]. »

« Désormais, seuls entreront au camp les hommes de 15 à 50 ans, les femmes de 15 à 40 ans, à condition qu'ils soient robustes

H5002-0176

et en bonne santé et pour les femmes qu'elles ne soient pas accompagnées d'enfants [102]. »

« Le soir, au passage à niveau, nous avons croisé un convoi de vieillards et d'enfants qui fut le premier à être conduit directement à la chambre à gaz. Ceci se passait au début d'août 1942 [10]. »

« A l'arrivée de chaque convoi, une sélection séparait ceux qui étaient « aptes au travail », c'est-à-dire jugés assez robustes pour supporter quelque temps le travail épuisant, les privations et les mauvais traitements [23]. »

« On faisait deux colonnes sur les indications d'un S. S. qui désignait du doigt la droite et la gauche [72]. »

« Dans la première colonne se trouvaient :
— les enfants des deux sexes au-dessous de 15 ans,
— les hommes au-dessus de 50 ans,
— les femmes au-dessus de 40 ans,
— les femmes de tous âges si elles sont accompagnées d'un enfant,
— les individus malades ou hors d'état de travailler [102]. »

« Les femmes enceintes ne rentraient pas non plus dans le camp [103]. »

« Et tandis que ceux de la deuxième colonne, les « sélectionnés », prenaient à pied la direction du camp, les vieillards, les femmes, les enfants et les malades, montaient dans les camions qui devaient les mener aux chambres à gaz.

Souvent les S. S. demandaient aux femmes laquelle d'entre elles était fatiguée, malade. Si par malheur l'une d'elles se trouvait fatiguée, elle montait dans le camion qui allait directement à la chambre à gaz [24]. »

« Ils disaient à ceux qui ne pouvaient pas marcher à pied : « Ne craignez rien, vous aurez des voitures [18]. »

« Un S. S., docteur chef du camp, avait l'hypocrisie de s'adresser à l'arrivée des convois, aux femmes et aux enfants, dans ces termes :

« Madame, prenez garde, votre enfant va prendre froid. »

« Madame, vous êtes souffrante et fatiguée d'un aussi long voyage, confiez votre enfant à cette dame. Vous le retrouverez tout à l'heure à la garderie d'enfants [57]. »

H5002-0177

« En règle générale, les enfants juifs ont été gazés à leur arrivée au camp [86]. »

« On peut dire qu'il n'y avait pas d'enfants dans le camp d'Auschwitz, par exemple. Ils étaient exterminés à l'arrivée [23]. »

« En 1944, la voie ferrée avait été prolongée jusqu'aux chambres à gaz. Le tri était fait dans le train et lorsque celui-ci arrivait, on faisait descendre les gens soit au camp soit aux chambres à gaz [10]. »

« En arrivant au camp, nous descendîmes comme nous pûmes du wagon de marchandises pour découvrir que la gare était entourée de Lithuaniens en uniforme de S. S., tous armés de pistolets automatiques. On ferma immédiatement les wagons contenant les enfants et les vieillards, et le train repartit [104]. »

« Il ne rentrait dans le camp qu'une petite minorité [103]. »

« Sur un convoi, 3/4 sont gazés et le reste part au travail ou dans les blocks d'extermination [93]. »

« Pour un convoi de 1.200, par exemple, il n'entre guère au camp que 200 à 250 personnes, celles dont la mort est simplement différée.

La proportion des « survivants provisoires » variera suivant les convois, entre 15 et 20 % [102]. »

« Partis de France à 1.300, nous fûmes sélectionnés dès l'arrivée et seulement 291 entrèrent au camp ; tous les autres furent gazés [23]. »

« Vers le 15 avril, un convoi de Slovaques, composé environ de 2.000 personnes (800 hommes environ, le reste femmes et enfants) arrive au camp. Après un triage, 90 % du convoi furent dirigés vers une petite maisonnette blanche située en dehors du camp qui servit au début de chambre à gaz et où ils furent gazés [76]. »

« On peut dire qu'il entrait en moyenne 100 à 150 personnes dans le camp ; le reste était directement dirigé sur la chambre à gaz.

C'est ainsi qu'ont disparu des millions de personnes ; prisonniers politiques, Juifs, communistes, ainsi que des Russes, prisonniers de guerre [103]. »

« **Les chambres à gaz travaillent presque continuellement [121]. »**

H5002-0178

« Depuis 1942, tous les Juifs amenés au camp passent directement aux chambres à gaz. Une grande partie des prisonniers de guerre espagnols retirés des stalags a subi le même sort. En moins d'un an, 11.000 d'entre eux ont été exterminés [121]. »

« Parmi les 4.000 Français qui sont passés à Sachsenhausen, très peu ont pu rester au camp ; beaucoup, considérés comme terroristes, ont été exécutés avant d'être immatriculés [19]. »

« Un jour de septembre, nous voyons partir pour la mort 5.000 hommes et 3.000 femmes. Un fort contingent de Tchèques et d'Autrichiens, évacués des divers camps de Pologne : Lodz, Radom et Theresienstadt sont liquidés par les Allemands. Sur les 75.000 qui sortent de ce dernier camp, 60.000 sont passés par les gaz [102]. »

« Les prisonniers de guerre russes, arrivés au camp après 1943, étaient transportés la nuit dans une auto de couleur jaune dans laquelle ils étaient gazés directement [86]. »

« En 1943, un convoi de Juifs de Grèce est arrivé à Birkenau. J'ai revu mes deux frères qne je n'avais pas vus depuis quinze ans dans ce camp. Ils m'ont donné des nouvelles de ma mère qui a été exterminée ainsi que tous mes parents.

Sur 1.500 Juifs grecs, au camp de Jaworjno, quand le camp a été évacué, le 17 janvier 1945, il en restait une cinquantaine [18]. »

« Arrivent 60.000 Juifs de Salonique, dont 200 à peine survivront [102]. »

« En 1943, c'est d'ailleurs la Grèce qui a fourni le plus de victimes juives [18]. »

« Très souvent, des convois entiers étaient détruits aussitôt arrivés [100]. »

« Après l'attentat contre le bourreau de la Gestapo, Heydrich, à Prague, des milliers de Tchèques ont été emmenés et aussitôt mis à mort. A la fin de la même année, au mois de novembre ou décembre, plusieurs milliers de femmes et d'enfants de partisans yougoslaves, d'origine monténégrine, ont été amenés au camp. Dès leur arrivée, ils ont été tous massacrés dans les chambres à gaz comme « inutiles pour les nazis » [121]. »

« En mars 1944, c'est encore le tour de 10.000 Tchèques de subir en deux lots l'exécution en masse.

En mai 1944, à notre connaissance, c'est le moment où la sinistre courbe que nous venons de suivre atteint son point

H5002-0179

culminant : des convois amenant principalement des Juifs de Hongrie se succèdent sans interruption ; nous voyons arriver jusqu'à 6 trains par jour et cette cadence se maintient pendant deux mois et demi. Certains d'entre nous sont à même de dénombrer les wagons (48 à 60 par train) chargés à plein.

En longues files, les condamnés encombrent à longueur de journée les abords des chambres à gaz [102]. »

« Je voyais à la rampe du quai d'embarquement, situé à environ 50 mètres de moi, la sélection faite parfois par le docteur, parfois par son chauffeur. Ils envoyaient des enfants, des femmes, des hommes qui entraient dans le crématoire et qu'on ne voyait plus sortir. Ces jours-là le crématoire brûlait jour et nuit et l'odeur de la chair brûlée se répandait partout.

En six semaines ils brûlèrent 520.000 hommes, femmes et enfants [76]. »

« Pendant le mois de juillet 1944, 40.000 femmes, hommes et enfants étaient dirigés tous les jours sur les chambres à gaz [67]».

« D'ailleurs ce camp avait pour but essentiel d'exterminer la plus grande quantité possible d'hommes; ne portait-il pas le nom de « Vernichtungslager », c'est-à-dire « camp de destruction [66]. »

« GAZAGE » ET CRÉMATION

« A leur arrivée au lieu d'exécution, lequel était entouré d'une double haie de barbelés, les hommes, les femmes et les enfants devaient se déshabiller entièrement et on donnait à chacun une serviette et un morceau de savon. Ensuite on les conduisait dans le bâtiment jusqu'à ce qu'il fût complètement rempli [104]. »

« Une fois, les femmes n'ont pas voulu se déshabiller. Une d'entre elles, une Juive italienne, a sauté sur un officier S. S., lui a arraché son revolver et l'a tué dans la chambre à gaz et elle en a blessé un autre [34]. »

« Parmi beaucoup d'autres, un cas reste particulièrement gravé dans ma mémoire. J'étais depuis deux ou trois semaines dans le camp lorsqu'un groupe d'environ 200 Israélites venus de Belgique y fit son apparition. On les dirigea tous vers les cabines de gaz pour y être asphyxiés. Parmi eux se trouvait une jeune

H5002-0180

Israélite d'une merveilleuse beauté, elle tenait dans ses bras un bébé d'environ trois ans.

Le chef S. S. la remarqua et lui dit : « Venez avec moi dans la baraque, je veux retarder votre fin de quelques heures. » La jeune femme, pour toute réponse, désigna l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. « Qu'à cela ne tienne » s'exclama le chef S. S. et il prit le petit des bras de sa mère. L'enfant se mit à rire croyant que l'officier voulait jouer avec lui, il se pencha vers l'Allemand vraisemblablement pour l'embrasser. Alors l'homme, pour toute réponse, prit son élan et brisa la tête du petit contre le mur de ciment. L'enfant n'eut pas même le temps de pousser un cri. Mais la jeune mère réussit à saisir le revolver qui pendait à la ceinture de l'Allemand et l'abattit ainsi que plusieurs autres S. S.

On s'empara d'elle ; elle fut suppliciée dans l'antichambre même de l'édifice des asphyxiants [101]. »

« Dès que les chambres étaient pleines il est arrivé que les bourreaux S. S. décidaient de faire jeter les enfants par-dessus les adultes [57]. »

« Dans un convoi de femmes juives, l'une d'elles ayant un bébé de sept mois, fut séparée de celui-ci avant de passer à la chambre à gaz, l'enfant étant laissé au dehors. Un S. S. s'apercevant que l'enfant avait été oublié le prit par une jambe et lui fracassa la tête le long du mur [39]. »

« Un jour, le Oberscharführer tint le langage suivant aux internés enfermés dans la chambre à gaz :

« Messieurs, après avoir dévalisé le monde, vous êtes venus à Birkenau. Ici chacun doit travailler dans son métier, les médecins, les ingénieurs, avocats, etc... Mettez-vous ensemble. Déshabillez-vous, mettez bien vos affaires pour les retrouver à la sortie. Aidez-nous à bien vous désinfecter, car vous venez de pays où il y a des épidémies et, pour cela, poussez-vous bien les uns contre les autres, de façon qu'on ne soit pas obligé de vous faire recommencer l'opération deux fois. »

Les prisonniers obéirent ; les derniers poussés dans la casemate, cette fois-là, furent les médecins.

Avant de fermer la porte de la casemate, le Oberscharführer, avec un rire satanique, leur cria : « Und jetzt werden Sie sterben wie die Ochsen » (et maintenant vous allez mourir comme des bœufs).

H5002-0181

La manière d'opérer bien établie était d'empiler les adultes nus, hommes et femmes ensemble, si serrés qu'ils ne pouvaient bouger. Les enfants généralement étaient saisis par les chevilles par les S. S. et la tête écrasée contre une pierre. Leurs corps étaient alors jetés sur les têtes de leurs parents et la porte fermée [123]. »

« Oh ! mon Dieu quelles visions apocalyptiques : ces cris de mères implorant pitié pour leurs enfants qui, bien souvent, se trouvaient dans la même chambre ou celle d'à côté. Ces enfants réclamant leurs parents, ces frères, ces sœurs, implorant encore Dieu et espérant sa clémence alors qu'ils se trouvaient au seuil de la mort. Ces plaintes, ces cris de désespoir, ces traces d'ongles sur les murs de ces terribles salles, je ne les oublierai jamais [57]. »

***

« Une fois toutes les portes fermées hermétiquement, l'air était raréfiée par des aspirateurs afin de diminuer la quantité d'oxygène et accélérer ainsi l'asphyxie [86]. »

« Par une ouverture du plafond, les Allemands jetaient dans une colonne formée de fil de fer, située au milieu de la pièce, des récipients. Le contenu des récipients a été analysé à l'effet d'établir la teneur en acide cyanhydrique par la formation du bleu de Prusse, par le papier de tournesol benzidinocyanate et par le picrate de sodium. On a prélevé les échantillons dans 18 boîtes et on a obtenu 49 réactions.

Ainsi, le contenu analysé des boîtes constitue une préparation de « Zyklone B » composée de *Kieselgahr* ou silice à granules spécialement préparée, chaque granule étant de la grosseur de 1 cm et imbibé d'acide cyanhydrique liquide, stable. Le contenu des boîtes découvertes en quantité dans le camp et étiquetée « Zyklone » est identique au « Zyklone B ». Les échantillons de gaz prélevés dans cinq ballons ont été vérifiés à l'effet d'établir la présence de l'oxyde de carbone par la réaction avec le quinoxyde d'iode et le papier réactif chloro-palladeux [111]. »

« Chaque récipient était percé de quatre trous par lesquels se dégageait le gaz. La colonne de fil de fer empêchait les détenus de s'approcher du récipient et de boucher avec leurs mains les trous. Le gaz se dégageait donc et asphyxiait [86]. »

H5002-0182

« Des ventilateurs sont actionnés et activent la répartition du gaz dans toute la pièce [93]. »

« Les détenus placés auprès de la colonne de fil de fer mouraient en six ou sept minutes, ceux qui étaient plus éloignés étaient asphyxiés en huit ou douze minutes. Pour que l'opération réussisse certainement, la chambre n'était ouverte que quinze ou vingt minutes après [86]. »

« Des fenêtres témoins permettaient aux S. S. et à la Gestapo d'assister à l'horrible spectacle [93]. »

« Le travail terminé, la porte de la chambre était alors ouverte, un ventilateur chassait le gaz et une équipe nommée Sonderkommando emportait les cadavres [86]. »

« Les asphyxiés sont tous égratignés de la plus affreuse façon. Les malheureux, dans leur affolement, dans leur agonie, s'arrachent les yeux, se labourent le corps [20]. »

« Les cadavres, serrés, sont entremêlés les uns aux autres. Il semble impossible de les sortir, d'où l'emploi d'espèce de hoyaux à deux dents pour retirer les cadavres de la chambre. Ils sont sortis un à un, amenés près de l'ascenseur où, avant de les charger dans la cale, une équipe dite de récupération, va procéder à l'inspection de la bouche pour effectuer la récupération des dentiers et des dents en métal précieux ou des bagues qui peuvent encore rester aux doigts des cadavres. On ne peut concevoir que l'esprit de rapine soit poussé jusque là, telle est pourtant la vérité.

C'est une équipe de quatre dentistes spécialisés qui procède à l'enlèvement des dents en or des cadavres [93]. »

« Des chambres à gaz, les cadavres étaient systématiquement transportés pour être incinérés au crématoire.

J'ai souvent vu ce camion avec sa remorque qui faisait la navette entre la chambre à gaz et le crématoire ; de la chambre à gaz il partait chargé de cadavres, il était vide au retour [111]. »

« Les cheveux des femmes étaient également coupés avant leur incinération [86]. »

« Les cadavres sont transportés par wagonnets ascenseurs à l'étage supérieur où se trouvent six fours brûlant et réduisant en cendres 36 cadavres en vingt minutes, 108 corps à l'heure,

H5002-0183

soit 2.592 par vingt-quatre heures, car ils brûlaient sans interruption [57]. »

« Le plancher de certaines chambres à gaz formait trappe et s'ouvrait directement sur d'immenses fours crématoires [120]. »

***

« Au risque de ma vie j'ai visité moi-même une nuit avec des camarades un four crématoire et je peux dire qu'il était aménagé d'une façon très moderne [103]. »

« Le bâtiment était fait de fortes briques de construction au sol, en ciment, en étage, avec un sous-sol s'étendant dans toute la largeur du bâtiment, de 3 m. 70 de haut. L'étage principal contenait un bureau administratif « donnant » sur la façade ; une armoire et un cabinet de toilette pour le personnel S. S. situés à l'autre extrémité du bâtiment, enfin la chambre d'incinération au centre. Cette dernière contenait sur une même ligne, deux batteries à trois incinérateurs, chacune avec un foyer de briques, chaque incinérateur ayant une capacité de trois corps, soit une charge totale de 18 corps.

Le sol de chaque incinérateur comportait une grille rudimentaire par laquelle chaque jour les cendres étaient enlevées à la fin de l'opération. Le feu venait d'une fournaise (chambre à feu) occupant les 2/3 arrière du sol. Les flammes étaient déviées sur les corps par des chicanes situées au sommet de la chambre à feu. La partie du sous-sol donnant sur la façade comportait la chambre de strangulation [106]. »

« La crémation durait vingt-cinq minutes. En une heure on pouvait brûler 36 cadavres. Les crémations étaient alors poussées : au lieu de brûler du coke, on utilisait une espèce de combustible dénommé « Naphta ». La chaleur était encore intensifiée au moyen d'un moteur spécial qui chassait l'air. La température de ces fours pouvait être portée à 1.500° [111]. »

« Naturellement lorsque trois corps brûlaient ensemble, il n'était pas question de séparer les cendres ; lesquelles n'étaient pas vidées à chaque chargement mais seulement lorsqu'on arrêtait la crémation [90]. »

« Chaque four pouvait contenir deux à trois personnes selon la taille et le poids de celles-ci [86]. »

H5002-0184

« On pouvait faire tenir quatre cadavres à la fois avec les extrémités tranchées.

Et, en effet, pour faire tenir dans le four le plus possible de cadavres, ces derniers étaient démembrés, en particulier on tranchait les bras et les jambes.

Les fours géants étaient faits de briques et de fer, c'étaient des crématoires d'une grande capacité de service [111]. »

« J'ai vu neuf fours perfectionnés. On pouvait y mettre jusqu'à quinze corps dans un seul four [90]. »

« La crémation fut si brutalement interrompue par l'arrivée des blindés américains dans la zone que les S. S. n'eurent pas le temps de mettre « leurs affaires en ordre », de sorte que les différents stades de tortures (stade des opérations successives) purent être pleinement examinés et compris. Le contingent de cadavres du jour précédent s'élevant à plus de 120 prisonniers, qui étaient morts dans le camp, fut entassé dans un camion dans la cour principale. Les grilles des foyers d'incinération n'avaient pas encore été nettoyées de leurs os iliaques et parties de « bassins » et de leurs parties de crânes [106]. »

« 4 crématoires possédaient en tout 56 fours.

Rien que ces 56 fours brûlaient au total, quotidiennement, 7 à 8.000 personnes [86]. »

« Sur cinq autres crématoires il y en a toujours quatre qui fonctionnent. Le débit journalier est pour l'ensemble de 10.400 en moyenne [57]. »

« Les fours fonctionnent jour et nuit [86]. »

« Aux jours de grande extermination, l'odeur cadavérique qui se répandait du camp jusqu'aux environ de la ville, et qui obligeait les habitants de Lublin à se couvrir la figure de leurs mouchoirs, terrifiait les habitants de la banlieue [110]. »

« D'ailleurs nous voyions avec effroi les flammes rouges et gigantesques des crématoires qui s'élançaient vers le ciel [23]. »

« Les S. S. nous disaient : « Ici il n'y a qu'une sortie, c'est la cheminée » [23]. »

***

« Les Allemands ont toujours veillé avec le plus grand soin à ce qu'un secret absolu couvrît ce secteur de leur activité.

H5002-0185

Les internés n'étaient jamais admis à approcher des « chambres », ni des « fours ». Ceux d'entre eux qui avaient été désignés pour travailler à leur entretien et à leur manipulation (transport des corps, broyage des os après la crémation, etc.) et qui constituaient le « Sonderkommando » ou Kommando spécial, vivaient régulièrement à l'écart. Toutes communications avec eux était interdite. Par surcroît de précaution, le personnel en était fréquemment « renouvelé »; ainsi la première équipe formée en juillet 1942, avec 250 prisonniers de guerre russes, fut entièrement fusillée en août et remplacée par 250 Juifs qui furent également passés par les armes, fin 1942 [102]. »

« Et par la suite, le personnel préposé au four crématoire fut exclusivement composé de Juifs travaillant sous la surveillance de S. S. Les Juifs qui y entraient ne devaient pas en ressortir, ce qui permettait de changer fréquemment les équipes [101]. »

« Ces détenus vivent au lieu même de leur travail, ils sont complètement séparés de leurs camarades.

Les détenus des Sonderkommandos sont bien nourris [101]. »

« Chaque détenu de ce kommando touchait chaque jour les rations supplémentaires ci-après : 500 grammes de pain, 60 grammes de marmelade, 45 grammes de beurre et 50 grammes de saucisson [60]. »

« Ce travail n'était pas un travail de force, les morts étant aussi légers que des plumes [67]. »

« Ils exercent leurs fonctions durant 90 jours exactement. Le 91e jour chacun d'eux doit partir vivant en wagonnet dans le four ou être d'abord gazé. Les internés du Sonderkommando ont le privilège de pouvoir choisir eux-mêmes entre ces deux supplices [101]. »

« En 1942 et 1944 l'effectif de ces « Kommandos » devait être porté à 800 et tour à tour les internés de nationalités diverses furent affectés (nul ne pouvait échapper à cette désignation) [102]. »

« Était-il possible de refuser de travailler ? Je crois que non, l'exemple suivant étant une preuve : En mars 1944, un transport de Juifs de Corfou, occupée par les Allemands, arriva au camp de Birkenau. La sélection révéla 400 personnes solides, aptes au travail. On les dirigea sur le crématoire en leur indiquant le travail à faire. Ils refusèrent tous; ils furent gazés en bloc [86]. »

H5002-0186

***

« Les crématoires que nous voyons du seuil de l'hôpital ouvrir leurs portes de demi-heure en demi-heure pour recevoir de nouvelles fournées ne suffisent plus. Les Allemands font alors creuser une immense fosse dont le fond est recouvert de bois sec ; sur ce bûcher les corps sont jetés et brûlés [102]. »

« La crémation par les bûchers était réalisée dans des tranchées de 50 mètres de long, trois ou quatre mètres de largeur et de profondeur variable. Le fond de ces tranchées était recouvert d'une couche de bois, puis sur cette couche de bois, une couche de cadavres et ainsi alternativement, bois et cadavres, jusqu'à leur remplissage. Lorsque la tranchée était comble, on l'arrosait de pétrole et on y mettait le feu. Au fond de la tranchée avait été pratiqué un petit canal par lequel s'écoulait la graisse humaine dans un récipient placé à l'extrêmité du canal. Le contenu de ce récipient était ensuite jeté sur le brasier pour activer la combustion [86]. »

« On brûle à la fois 10 à 12.000 cadavres provenant des transports hongrois qui se succèdent à une cadence rapide [23]. »

« On arrivait à brûler jusqu'à 15.000 détenus par jour. Pour le 27 juin 1944, le Kapo principal du Sonderkommando a donné le chiffre de 24.000 corps brûlés [86]. »

« Rien que dans les immenses brasiers de la forêt de Krempetz furent brûlés plus de 300.000 corps.

Dans les brasiers du camp même, près du crématoire, au moins 400.000 [111]. »

« Dans la nuit, le spectacle est impressionnant. Les S. S. viennent pour admirer et pour se distraire. [101] »

***

« Souvent il n'y avait pas de gaz [123] », « ou les Allemands n'avaient pas le temps de gazer [57]. »

« Les exécutions n'en continuaient pas moins pour cela [123]. »

« Pour accélérer les opérations, les Allemands ont commencé à brûler vivants les vieillards et les enfants qui étaient là. De

H5002-0187

ce qui précède, je peux en donner la certitude absolue car de l'endroit où j'étais, j'ai vu [10]. »

« Alors les flammes étaient dirigées sur cette masse d'humanité vivante [123]. »

« Les malheureux étaient directement déversés dans l'immense brasier [57]. »

« Les victimes étaient jetées nues et arrosées ensuite d'essence qui était alors enflammée [123]. »

« Dans le camp, il y avait des malades et si leur maladie était un peu grave, on les envoyait vivants au four crématoire [24]. »

« Le chef du crématoire, l'Oberscharführer, a ligoté les pieds et les mains d'une femme polonaise et l'a jetée vivante dans le four [111]. »

« J'ai vu de mes propres yeux les S. S. incinérer vivants 14 officiers russes et 5 officiers polonais, tous en uniforme [51]. »

« En mai 1944, 100 Juifs d'Athènes, ayant refusé en bloc d'être employés au Sonderkommando, furent immédiatement tués : les uns fusillés, les autres brûlés vivants [102]. »

« Au mois de mars 1945, on avait amené 500 hommes qui ont été brûlés vifs dans le four crématoire du camp [24]. »

« A 800-900 mètres de l'endroit où se trouvent les fours, les détenus montent dans les wagonnets qui circulent sur les rails. Ils sont, à Auschwitz, de dimensions différentes contenant de 10 à 15 personnes. Une fois chargé, le wagonnet est mis en mouvement sur un plan incliné et s'engage à toute allure dans une galerie. Au bout de la galerie se trouve une paroi ; derrière, c'est l'accès dans le four.

Lorsque le wagonnet vient cogner la paroi, elle s'ouvre automatiquement, le wagonnet se renverse en jetant dans le four sa cargaison d'hommes vivants. Ceci fait, un autre le suit, chargé d'un autre groupe de détenus et ainsi de suite [101]. »

« Il arrivait souvent que de petits enfants soient jetés vivants dans les camions avec les morts [104]. »

« Plusieurs témoignages montrent que les enfants étaient jetés vivants dans les tranchées [86]. »

« Dans un convoi arriva, avec d'autres, une Juive polonaise ayant une petite fille de trois ans, très jolie. Cette femme connaissait l'existence des chambres à gaz d'Auschwitz et savait quelle

H5002-0188

allait être sa destinée. Lorsque le Kommandoführer passa devant elle, elle lui demanda, puisqu'elle devait mourir, de sauver son enfant. Le Kommandoführer entra dans une rage folle et lui répondit : « Maudite Juive, je n'ai pas d'ordre à recevoir de toi ! » Il saisit l'enfant par la poitrine et la porta au four crématoire, la mère le suivant en hurlant; il fit ouvrir la porte du four et y jeta l'enfant vivant [90]. »

« On jette les enfants dans ce four, vivants, jusqu'à l'âge de dix ans. Les moins de 45 kilos passaient automatiquement au four crématoire [20]. »

« Il y avait dans un convoi près de 400 enfants qui furent brûlés vivants [23]. »

« De nombreux détenus ont été incinérés vivants [107]. »

« Dans un seul camp, 1.000.000 de malheureux Juifs sont morts d'épidémies de typhoïde ou de typhus, mais surtout brûlés vifs dans les fours crématoires [121]. »

***

« Après la crémation, il restait des quantités d'os qui étaient employés de deux façons : à consolider la terre lors de la construction de nouvelles routes, ou bien encore les os étaient moulus et versés dans des fosses [90]. »

« Car les hitlériens faisaient moudre les menus ossements dans un « moulin spécial ».

Les cendres étaient vendues à une usine allemande fabriquant des phosphates destinés aux engrais.

La Commission russe des crimes de guerre qui a instruit sur place, a retrouvé les contrats passés entre la firme allemande en question et la direction du camp. Ces contrats contenaient une close spécifiant que les cendres à fournir devaient être d'un « calibre » déterminé.

La Commission a trouvé au « camp de destruction » plus de 1.350 mètres cubes de compost, constitué par le fumier et la cendre des cadavres brûlés et les petits ossements d'êtres humains [111]. »

« Lorsque le disparu a une famille dont on connait l'adresse, on expédie une lettre dont voici à peu près le texte :

H5002-0189

« Nos médecins ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour sauver la précieuse vie humaine qui leur était confiée, mais leurs efforts ont été vains, votre mari (ou autre parent) a été emporté par une pneumonie (ou autre maladie). Après avoir rendu les derniers devoirs au défunt, nous avons fait incinérer sa dépouille, nous conserverons ses cendres. Si vous désirez avoir les restes de votre parent, adressez une somme de 150 marks et nous vous en ferons immédiatement l'envoi. »

Au reçu de la missive, la famille se hâte d'envoyer les 150 marks. Alors les autorités du camp font puiser au hasard dans l'immense montagne quotidienne des cendres et font remplir un coffret qu'on adresse aux intéressés [101]. »

« Ce que la famille recevait n'avait rien à voir avec les cendres du de cujus, mais cette opération faite dans un but mercantile, rapportait des sommes intéressantes à la direction du camp [86]. »

« Les familles ne pouvaient recevoir que des cendres ayant appartenu à n'importe qui. Il est arrivé que la femme d'un détenu mort reçut les cendres de son mari et que la mère reçut elle-même une autre expédition.

Ayant eu l'occasion de porter quelques lettres du médecin S. S. du Revier à l'Oberscharführer du crématoire, nous avons secrètement ouvert ces lettres ; elles émanaient des mères des détenus morts à Buchenwald demandant qu'on plaçât sur la tombe de leur fils ou de leur mari des couronnes et qu'on fît brûler des cierges et que la note leur fût envoyée [90] ! »

***

« A côté de cette extermination systématique, des quantités de déportés mouraient chaque jour et il n'était pas rare de voir des montagnes de cadavres joncher le sol. Ils demeuraient sur place jusqu'à être parfois rongés par les rats [99]. »

« Le nombre des morts augmentait sans cesse. Dans le block de quarantaine on trouvait de nombreux tas de cadavres [21]. »

« Il mourait environ 700 détenus par jour. Il y avait des cadavres non enterrés, ni brûlés, qui pourrissaient depuis décembre [48]. »

« Il y avait pourtant un service spécial de ramassage des cadavres qui devait normalement fonctionner tous les matins,

H5002-0190

mais il ne passait pas dans tous les coins du camp [30]. »

« Les prisonniers russes étaient transférés des camps réguliers de prisonniers de guerre à Auschwitz ou Birkenau pour des raisons disciplinaires. Nous trouvâmes ce qui subsistait des Russes dans un état terrible d'abandon et de misère, dans le bâtiment inachevé, sans la moindre protection contre le froid ou la pluie. Ils mouraient en masse. Des centaines et des milliers de leurs corps furent enterrés superficiellement, répandant une odeur pestilentielle. Plus tard, il nous fallut exhumer les cadavres et les enterrer à nouveau [104]. »

« A partir d'octobre-novembre 1944, le charbon nécessaire au four crématoire n'arrivait plus et les cadavres ne pouvaient être brûlés. Ils restaient entassés auprès du four et les Allemands, soucieux de l'harmonie, les faisaient placer par paquets de 500 en tas réguliers. Les cadavres étaient placés tête bêche et, en attendant le charbon, se sont des milliers de cadavres qui restaient entassés dans la cour du four crématoire. En mars, avec les premiers rayons du soleil, les cadavres ont commencé à sentir mauvais [7]. »

« Une longue tranchée fut alors creusée par une unité spécialisée et ayant un matériel adéquat, puis commençant par une extrémité, le contingent journalier des morts fut entassé dans cette tranchée, progressivement, en commençant par le bas et tout le long de la tranchée. Le nombre de morts ainsi enterrés, pendant un mois environ, fut de 1.200. Cette information a été fournie par le général de Lattre de Tassigny, le commandant William Bullit et le chirurgien de l'armée. Tous ces chefs avaient inspecté le camp.

Dans un autre camp, en attendant l'arrivée de nouvelles provisions, les corps, au nombre de 1.800 furent réunis dans la cour principale et empilés comme du bois dans un stère. Au grand ennui des S. S. ces corps encombraient la cour principale et pouvaient être un témoignage très ennuyeux, très grave ; puis une période de sécheresse provoqua un problème sanitaire. De plus, les inhumations étaient plus gênantes que les incinérations et c'était en dehors des habitudes de la « Maison ». De toute façon, quelque chose devait être fait. C'est ainsi qu'un groupe de camions et une corvée spéciale d'internés furent organisés. Les corps furent chargés dans les camions et traînés en dehors du camp.

H5002-0191

H5002-0192

La corvée spéciale creusa une vaste fosse commune, y jeta les corps et la remplit par la moitié, longitudinalement, puis recouvrit les corps. Ensuite, les S. S. tuèrent à coups de revolver les membres de la corvée spéciale, jetèrent leurs corps dans l'autre moitié de la fosse restée vide, longitudinalement, et recouvrirent ces derniers corps [106]. »

« Ailleurs, les Allemands ont installé une fosse commune lorsque le four crématoire a été détérioré. La fosse a été installée dans une carrière. On jetait les morts du haut de la carrière, puis on recouvrait la couche de cadavres d'un peu de chlore et d'un peu de terre [30]. »

« Ailleurs encore, on a décidé la création de la fameuse fosse de la tour Bismarck dans laquelle on précipitait les cadavres avec de la chaux [7]. »

« Lorsque le 11 avril 1945, vers 11 heures, nous sommes arrivés au camp de Bergen-Belsen, nous avons vu là un spectacle d'horreur que nous n'aurions pu imaginer : 22.000 cadavres gisaient, accumulés entre les blocks, tellement serrés, que par moment nous devions marcher dessus. Ils pourrissaient là sans qu'on les conduise soit au four crématoire, soit à la fosse commune et tous les jours on en ajoutait 7 ou 800 nouveaux [63]. »

H5002-0193

LIBÉRATION

« Évacuation du camp [39]. »

« La chambre à gaz a été démolie de nuit. Les Allemands l'ont fait sauter [41]. »

« Ils firent également sauter à la dynamite les fours crématoires de façon à dissimuler leurs crimes. Il ne reste que quelques ruines des fours et l'emplacement où les Allemands jetaient les cendres [107]. »

« On a demandé aux infirmiers de travailler à brûler les documents. J'ai assisté à tout cela, les S. S. derrière le dos [43]. »

« Le 18 janvier 1945, tout le camp, c'est-à-dire l'administration, les internés, les ouvriers étrangers, etc... reçurent l'ordre de se préparer à l'évacuation [44]. »

« Les S. S. sont devenus enragés. Ils descendaient tous ceux qui se trouvaient devant eux dans la cour. Trente d'entre nous qui s'étaient évadés dans la rue ont été recherchés par les S. S., et ont été retrouvés. Les S. S. sont rentrés au camp. Ils les ont mis contre le mur et les ont fusillés tous les 30. Ils ont encore tué environ 160 personnes. Ils sont partis et sont revenus deux heures après. Ils ont encore tiré sur une centaine de prisonniers. Quelques blessés suppliaient qu'on les achève. Les S. S. leur tiraient 3 balles dans la tête. Les S. S. ont jeté une grenade sur l'hôpital à travers les fenêtres. Nous nous sommes couchés par terre et personne n'a été blessé. Le garage a commencé à prendre feu mais nous sommes arrivés à maîtriser ce commencement d'incendie [98]. »

« Dans l'après-midi, les S. S. ont mis le feu aux baraques où se trouvaient les détenus et ceux qui essayaient de fuir étaient abattus [22]. »

« Il faut se souvenir que sur les 1.200 détenus qui quittèrent Compiègne le 17-8-44, 66 % étaient décédés. Un nombre impor-

H5002-0194

tant a trouvé la mort au cours des opérations d'évacuation du camp les 8 et 10 avril 1945 [69]. »

« Les déportés juifs sont partis d'abord, ensuite les voleurs et les criminels de droit commun et finalement les détenus politiques dont un grand nombre de Français [84]. »

« La mine a été évacuée le 19 janvier 1945 dans l'après-midi et nous sommes partis à pied au nombre de 2.000 dans la neige [33]. »

« Dès la sortie du camp, l'assassinat a commencé. Les gens qui s'écartaient des lignes extérieures de la colonne étaient immédiatement abattus. Il en était de même des traînards et des malades qui ne pouvaient suivre [57]. »

« Nous n'étions pas en marche depuis un quart d'heure que nous entendîmes une mitraillette : c'étaient les Juives qui avaient été exécutées [89]. »

« Nous fîmes 50 kilomètres à pied sans relâche, sans repos. Ensuite, nous nous reposâmes quelques heures.

Cette marche ininterrompue de 50 kilomètres, je ne l'oublierai jamais. On marcha toute la nuit [44]. »

« Les routes nationales étaient interdites à notre convoi pour faciliter la circulation des convois militaires. Nous avons pris un chemin recouvert de 50 centimètres de neige. La marche était très pénible et nous nous tordions les pieds.

Ceux qui devaient faire un besoin naturel devaient courir en avant de la colonne pour se mettre sur le côté de la route et être habillés de nouveau au moment où arrivait la fin de la colonne sans quoi ils étaient tués immédiatement [87]. »

« Nous avons marché ainsi pendant vingt-quatre heures consécutives. A Peiskreschen, il y avait un grand hangar qui pouvait à peine contenir 1.000 personnes. Les S. S. nous ont fait tous rentrer dedans. On était empilés les uns sur les autres et il fallait rentrer car ils tiraient des coups de mitraillettes sur nous. On s'est mis les uns sur les autres. Beaucoup de ceux qui étaient dessous sont morts étouffés. Il y eut plusieurs centaines de cadavres [100]. »

« Certains ont marché 8 jours et 8 nuits en plein hiver, au mois de janvier, ayant reçu en tout et pour tout 2 fois du pain sec, 2 rations journalières sans eau à boire [3]. »

H5002-0195

« Nous avons marché durant 52 jours. Nous recevions comme nourriture 3 à 5 pommes de terre. Pendant cette période, nous avons reçu 10 fois 1/4 de pain, 10 fois de la soupe, et 4 fois de la margarine [82]. »

« Pas d'eau : interdiction étant faite aux habitants de nous donner ou laisser prendre ; nous sucions de la neige [39]. »

« Nos gardiens laissaient tomber du pain, et celui qui avait le malheur de se pencher pour le ramasser, avait, soit une balle de revolver, soit des coups de crosse de fusil.

Nous avons souffert de la faim ; nous en fûmes réduits à manger des morceaux de fesses et de bras sur des camarades morts récemment. Sur un petit feu nous faisions griller ces morceaux et les mangions.

Pendant nos moments de repos, nous nous allongions sur le tas de charbon et nous mangions du charbon par poignée [89]. »

« Toute personne épuisée, tombant sur la route, recevait un coup de revolver tiré à bout portant par les S. S. [78]. »

« Étaient abattus par coups de revolver également tous ceux qui ne pouvaient suivre le convoi ainsi que ceux qui tentaient de s'évader [39]. »

« De temps à autre les S. S. qui trouvaient que nous n'avancions pas assez vite, pris d'une sorte de folie, tiraient dans les rangs presque sans interruption.

J'ai été témoin de ces assassinats qui étaient accomplis par les S. S. à coups de fusil [8]. »

« Je les ai vus tuant un détenu parce qu'il avait une paire de chaussures neuves et qu'ils voulaient se l'approprier ; un autre, un employé de chemin de fer belge qui sortait de la prison de Gleiwitz, parce qu'il avait reçu une cigarette qu'un prisonnier français lui avait jetée ; un troisième enfin, parce qu'il avait reçu un morceau de pain qui lui avait été jeté. D'autres ont été tués parce que, dans la grange, ils se sont couchés sur le côté gauche au lieu du côté droit comme on le leur avait indiqué [82]. »

« Un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, portait dans ses bras son fils de 18 ans qui ne pouvait plus marcher. Épuisé à son tour et ne pouvant plus porter son fils, il le posa à terre. Le pauvre garçon fut fusillé sur place par les S. S. et le père dut continuer sa marche [44]. »

H5002-0196

« Je marchai sur la route avec mon frère et un camarade, lorsqu'un officier S. S., à cheval, s'arrêta auprès de nous; il était accompagné de deux soldats armés. Il nous dit de continuer à marcher devant lui. Nous avions à peine fait 5 mètres dans un petit bois qu'il fit feu sur la tête de mon camarade à bout portant. Celui-ci eut le sang-froid de s'abattre, simulant la mort, ensuite il tira sur mon frère et le tua. Le revolver s'enraya. Pendant qu'il rechargeait, je me sauvai dans le bois.

Je suis ensuite revenu deux heures après ; j'ai retrouvé le corps de mon frère [68]. »

« En cours de route, dans le village de Noenschebsdorf, près de Trautenau, nous avons rencontré un ouvrier français, ancien prisonnier transformé, ayant ses papiers en règle (je les ai vus entre les mains); parce qu'il ne pouvait suivre le convoi, il a été tué par les S. S. qui nous accompagnaient. Quatre prisonniers de guerre roumains qui s'étaient joints à notre convoi, en sortant d'un hôpital, furent tués et enterrés par les S. S. de notre convoi [82]. »

« Au cours d'une attaque d'aviation, les S. S. qui conduisaient les internés, s'enfuirent dans un bois en leur donnant l'ordre de ne pas bouger et de rester en bordure de la route. Une partie des déportés s'étant réfugiés également dans le bois, les S. S. firent par la suite une chasse à l'homme et il y eut pas mal de morts [84]. »

« Ils nous ont fait creuser une fosse pour mettre les cadavres de ceux qui étaient à peu près morts ou trop fatigués pour continuer la marche. Un officier a demandé à ceux qui étaient les plus faibles et qui ne pouvaient plus marcher, d'enterrer les cadavres, puis ils ont abattu une cinquantaine de fossoyeurs qu'ils ont fait enterrer par la suite par les prisonniers russes qui se trouvaient dans ce camp.

Pour la dernière étape (nous avions déjà fait 100 kilomètres), il fallait faire encore 25 kilomètres ; la bataille se rapprochait. Cette étape a été la plus meurtrière. Ils étaient pressés et ils nous faisaient courir. Ceux qui ne pouvaient pas courir, ils les abattaient. Ils ont tué ainsi plus de 1.000 personnes [100]. »

« A un moment donné, on nous parqua dans des wagons à charbon, sans toit, 140 hommes par wagon. Nous restâmes dans ces wagons trois jours et trois nuits debout, serrés étroitement les

H5002-0197

uns contre les autres, sans pouvoir nous asseoir ni dormir. Arrivés à un point d'épuisement total, on penchait la tête sur l'épaule d'un voisin et on dormait quelques minutes. Il y avait parmi nous beaucoup de morts par épuisement [44]. »

« Par deux fois, les Allemands nous firent ouvrir les wagons pour descendre les morts qu'ils entassèrent dans des wagons qu'ils avaient vidés des vivants. Mais le voyage se poursuivait, la mortalité augmentait. Il fallait stationner des journées entières pour continuer à faire ces opérations de ramassage de cadavres. Au bout de 3 jours, l'opération fut abandonnée et, afin de préserver nos propres vies pendant le reste du voyage, nous balancions les morts par-dessus les wagons.

Notre convoi, qui comprenait 300 personnes au départ, était réduit à 92 à notre arrivée en Tchécoslovaquie, le 12 mars 1945 [82]. »

« D'un autre convoi de 300, il ne restait plus que 15 survivants.

Le 3 mai, on nous mit avec un autre contingent dans des wagons, en direction des lignes américaines. Arrivés à quelques kilomètres, les portes furent ouvertes pour les besoins personnels. J'en profitai avec trois de mes camarades pour me cacher dans un petit bois. Bien nous en prit car les Américains, à leur arrivée, trouvèrent les corps mitraillés dans les wagons ; il y en avait 650 à 700 [89]. »

« 1.100 femmes, hors d'état de marcher, qui ne purent donc quitter le camp, furent enfermées dans deux blocks que les Allemands firent sauter à la dynamite avant de partir [102]. »

« Nous sommes restés à peine 1.500 sur l'effectif de 3.700 au départ. Ils en ont tué encore à l'entrée du camp. Un gosse de 14 ans, un Juif hongrois, le plus jeune arrivé au dernier convoi, a été abattu par un S. S., au commencement de la deuxième étape, parce qu'il ne pouvait plus marcher et qu'il tombait par terre [100]. »

« Nous restions alors 2.000. Les S. S. nous donnèrent le choix : ou continuer deux heures plus tard vers Breslau, ou de rester au camp. Ceux qui continuaient avaient la garantie de la vie sauve. La plupart pourtant, exténués de fatigue, restèrent. Il y eut seulement deux ou trois cents qui continuèrent le chemin, nous avons appris par la suite, par les Russes, qu'ils avaient été tous anéantis par ordre des S. S. [87]. »

H5002-0198

« Il est resté dans le train un nombre de détenus que je ne puis déterminer, mais qui s'élève certainement à plusieurs milliers.

Les S. S. ont alors distribué des armes aux détenus allemands qui ont, avec les S. S., mitraillé, sous nos yeux, tous les détenus restés dans les wagons [82]. »

« Sur 5.000 détenus qui furent emmenés le jour même, à ma connaissance, les 2/3 des hommes partis ce jour là sont morts [69]. »

« Un convoi parti d'Eplich, arriva à Meiste, à 1 kilomètre de Gardeulgen, le 11 avril 1945. Les S. S. enfermèrent les détenus dans un grand bâtiment et le lendemain les massacrèrent à la grenade pendant qu'un caporal S. S. de 16 ans, mettait le feu à la paille imbibée de pétrole, en riant. Ceux qui tentèrent de s'échapper furent abattus [117]. »

« Sur 2.500 Français, il en est mort plus de 2.000 [63]. »

« Nous étions 5.000 personnes lorsque nous quittâmes Birkenau le matin. Après un voyage de 8 jours et 8 nuits, le convoi ne se composait plus que de 2.500 personnes. Les autres moururent soit par étouffement à l'entassement, soit par la faim, ou bien encore abattus par les S. S. Toute la ligne de chemin de fer était jonchée de cadavres que nous jetions par-dessus bord pour faire place aux vivants [68]. »

« Le 20 janvier 1945, sur 4.600 que nous étions au départ, nous n'étions plus que 1.700 à l'arrivée (ceci pour notre convoi), mais d'autres sur lesquels je n'ai aucun détail, nous suivaient [39]. »

« Sur les 6 à 7.000 détenus transportés par ce train, il n'en restait plus que 1/4 de vivants, la moitié avait succombé pendant le voyage et l'autre quart, dans l'infirmerie, quelques jours après [3]. »

« Un grosconvoi que les uns fixent à 12.000, d'autres à14.000, a été attiré dans un guet-apens (endroit dénommé dans toutes les sources où j'ai puisé mes renseignements, Forêt de Giessens, en Haute-Silésie) et là les S. S. attendaient avec mitrailleuses et mitraillettes, et les ont exécutés en masse. Une centaine seulement se serait échappée de ce carnage mais parmi les échappés je n'ai pas vu de Français. Il y en avait pourtant dans le convoi [57].»

« Il y avait au camp, trois ou quatre jours avant l'arrivée des Américains, 52.000 personnes. Plus de la moitié fut évacuée,

H5002-0199

et j'ai su qu'un très grand nombre, sinon la majorité, a été abattu en cours de route [78]. »

« Ils ont quitté le camp environ 20.000. Après enquête, beaucoup ont été exécutés le long du parcours, le chiffre est difficile à fixer [57]. »

« Près de Gleiwitz, 18.000 détenus ont été massacrés à la mitrailleuse dans une forêt. Quant à moi, je me suis évadé pensant que c'était là l'unique chance de salut et j'ai rejoint l'armée rouge [23]. »

« Tout à coup, en cours de route, les S. S. nous dirent : « Partez ». On entendait les mitraillettes des Allemands qui nous tiraient dessus. Les S. S. criaient : « Allez en avant, los, los ». Nous demandions dans quelle direction. Les Juifs polonais, avec leur expérience de 5 ans, nous disaient : « Maintenant, c'est la fin. Faites vos prières, c'est fini ». Ils connaissaient les méthodes allemandes. Alors, je fis un saut de côté et me cachai dans le bois sous la neige. Mon camarade et moi, nous y sommes restés trois jours et trois nuits pendant que les 20.000 furent mitraillés [44]. »

« Enfin, des 80.000 détenus affamés et affaiblis que les Allemands jetèrent sur les routes, la plupart ont été massacrés [23]. »

« Le commandant du camp, à l'arrivée des Alliés, a déclaré avoir reçu l'ordre, au moment de l'avance alliée, de nous enfermer dans les blocks et d'y mettre le feu. Il ne l'a pas fait, d'abord parce qu'il pensait que la dysentrie, le typhus, la faim et la soif se chargeraient de régler notre sort à tous et qu'ensuite, le camp ayant été cerné, il avait été trop tard pour mettre ce projet à exécution [63]. »

« Le dimanche, 15 avril 1945, arrivaient les Anglais. Notre vie fut ainsi sauvée, mais celle de tant d'autres... Le nombre des morts, grâce à la nourriture, a cependant diminué de 7-800 à 200 par jour [63]. »

H5002-0200

H5002-0201

NOMBRE DE MORTS

POURCENTAGE — BILAN

« Voici un petit bilan que j'ai pu établir. Au moment de mon arrivée, il y avait environ 17.000 officiers et soldats russes dans le camp. Au bout de 2 mois, 12.000 à 13.000 compagnons de la première heure avaient disparu ; 3.000 à 4.000 restaient encore en vie [101]. »

« Au centre de Mauthausen sont passés au total 9.000 Français, dont il restait encore vivants, à la date du 30-4-45, environ 4.400 personnes [118]. »

« Les Juifs français n'étaient pas mieux traités. Il n'y avait aucune différence. Les Juifs polonais étaient exterminés aussitôt leur arrivée au camp, les Juifs français quelque temps après [94]. »

« Sur 80.000 Juifs déportés de Salonique (Grèce), il y a eu à peu près une centaine de survivants. Sur les 120.000 déportés de France, 5 % peut-être seulement reviendront. Il est difficile d'évaluer [22]. »

« Si on compare les statistiques des aryens et non aryens disparus dans un camp, on arrive à la conclusion que le pourcentage était de 3 à 5 % d'aryens et 95 à 96 % de non aryens. C'est-à-dire que si l'on admet que le chiffre des disparus à Auschwitz est de 4.000.000, il doit y avoir 250.000 aryens décédés, le reste étant juif. Si on admet le chiffre des disparus à 3.000.000, le nombre d'aryens restera le même, 250.000 ; c'est le nombre des Juifs qui variera [86]. »

« Amenées à Auschwitz, les femmes étaient 93.000 à leur arrivée ; à leur départ pour travailler en Lorraine, le nombre fut réduit à 12.000 : 86.000 femmes mortes en deux ans.

La mortalité dans les camps d'hommes était encore plus importante [102]. »

H5002-0202

« Il a été démontré qu'en trois mois : mai, juin, juillet 1944, les Allemands ont brûlé dans les crématoires et bûchers près de 600.000 détenus.

Pendant mon séjour, en une journée, 20.000 Juifs hongrois ont été brûlés. Le maximum a été de 36.000 en une seule journée [23]. »

« Un total de 1.341.000 victimes en un peu moins de trois mois [123]. »

« Pour trouver le chiffre des morts, on s'est servi des registres des arrivées en gare d'Auschwitz, lesquels se trouvent actuellement entre les mains de la commission d'enquête russe. Sur ces registres étaient notés le nombre de « transports » à leur passage par cette gare en direction du camp d'Auschwitz. En multipliant le nombre de transport par le chiffre 1.000 (1.000 détenus étaient un minimum pour un transport, il y en eut comprenant jusqu'à 3.000 prisonniers) on arrive au chiffre de 4 millions à 4 millions 1/2 de disparus après déduction des détenus restant au camp au moment de la libération et de ceux répartis dans les différents kommandos [86]. »

« Il faut ajouter à tous ces massacres collectifs, les milliers et milliers qui se sont exterminés lentement par le travail, les tortures, la faim et les maladies [121]. »

« En plus, chaque fois, par exemple, que de nouveaux convois de prisonniers russes arrivaient, on ne leur donnait pas les numéros courants des prisonniers d'Auschwitz mais ceux des Russes décédés de la série de 1 à 2.000. Il est donc difficile d'estimer combien de prisonniers de cette catégorie passèrent dans les camps [104]. »

« En tout, 7 millions d'êtres humains ont été exterminés rien qu'à Auschwitz (ceux qui étaient brûlés à l'arrivée n'étaient pas enregistrés ; ceux qui mouraient au camp étaient portés morts de mort naturelle ou d'accidents) [23]. »

« Le chiffre de 8.000.000 d'êtres humains, anéantis dans ce camp, ne semble nullement exagéré [118]. »

« 3 millions pour Majdanek, camp de Lublin [20]. »

« Le nombre des survivants des déportés d'avant 1942 est minime. Le pourcentage est peut-être de 1 pour 100. Peut-être moins pour les déportés de 1942 [100]. »

« 90 % de nos camarades sont morts. C'est l'extermination complète. Aryens ou non, il n'en reviendra à peine que 10 % [94]. »

H5002-0203

« Le chiffre de 26.000.000 représente approximativement le total d'êtres humains, prisonniers de guerre et détenus politiques (hommes, femmes, enfants de tous âges et de toutes nationalités) que les Allemands ont fait mourir de faim, de froid, de maladies, par des tortures, par des expériences médicales et par d'autres moyens d'extermination dans tous les camps d'Allemagne et des territoires occupés [118]. »

« En outre, l'Europe continentale, y compris l'Allemagne, a été systématiquement privée de centaines de milliers de personnalités dirigeantes du monde libéral et démocratique [106]. »

H5002-0204

« Le camp de Ravensbruck a été construit en 1934. Il était destiné aux ennemis du régime. Conçu pour 3.500 personnes, il fut agrandi à deux reprises et comprenait en tout 32 baraques.

A partir de 1938, le camp fut affecté à l'internement des femmes déportées [118]. »

« Le camp de Ravensbruck est installé dans une propriété personnelle de Himmler [114]. »

« Le camp de Mauthausen fut mis en service en 1938 et servait à interner les adversaires du régime national-socialiste. Lui aussi finit par devenir un camp d'extermination mais de moindre importance.

Depuis son ouverture (1938), Mauthausen accuse une mortalité jusqu'à 1945, de 140.000 personnes [118]. »

« Le camp de Buchenwald a été fondé en juillet 1937.

Les premiers détenus arrivèrent en plusieurs transports des camps de Sachsenburg et Lichtenburg. Les détenus étaient des politiques, des criminels, des objecteurs de conscience. Durant le temps de la construction, c'est-à-dire jusqu'en mars 1938, on mourait ici surtout sous les balles, à la suite des tentatives d'évasion provoquées par les conditions de vie épouvantables dans le camp.

Les arrivées massives en mai-juin 1938 des dits « réfractaires au travail », Allemands et Juifs, amenèrent une recrudescence de la mortalité ; 10 % de l'effectif du camp disparut de juin à la fin de l'année.

Après l'occupation de l'Autriche, les premiers détenus étrangers arrivèrent, en septembre 1938, à Buchenwald. Sous prétexte de tentatives de fuite, on exécuta à la carrière le gendre de l'ex-président du Conseil Miklas Certes, le ministre de la Justice et le procureur général Eiterstein, le directeur de prison Trummer, le chef de la Heimwehr et le consul général Steidle, le major Hoffren, le directeur de la Sûreté de la région de Salzburg, Bechinie, etc.

En décembre 1938, le commandant du camp, Koch, fit installer une baraque obscure spéciale, le block 3. Les détenus qui y furent enfermés recevaient uniquement un litre de soupe tous les trois jours et chaque jour, 25 coups sur les fesses. 80 à 100 détenus subirent cette peine : 3 en sont sortis vivants [105]. »

« J'étais à Berlin, en 1937. Tout le monde savait ce qu'était un camp de concentration et quel traitement on faisait subir aux Juifs et aux communistes enfermés à Dachau. Un prisonnier m'a assuré que de la cellule de Niemoeller, on entendait parfaitement les cris des hommes que l'on torturait [124]. »

H5002-0205

H5002-0206

APPENDICE

LISTE DES CAMPS, KOMMANDOS et PRISONS AYANT SERVI A L'INTERNEMENT

H5002-0207

H5002-0208

LISTE DES CAMPS, KOMMANDOS et PRISONS AYANT SERVI A L'INTERNEMENT

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
AACHEN (Aix-la-Chapelle)	Rhénanie-Gau 12 à 60 km. ouest de Köln.	Prison Prisonniers politiques
ABDERODA	Région de Mulhausen	Usine de guerre. Camp de femmes, transféré début mars vers Weimar
ADERSBACH		Construction usine souterraine
AHRENSBOECK	Schleswig-Holstein	
AICHACH	Bavière, à 20 km. au nord-est de Augsbourg.	Camp pour politiques
AICHACH (prison de)		
AIVRACH		
ALANIKHEIM		Israélites
ALBALA		Piqûres intracardiaques d'essence de térébenthine
ALBECK		Mines de sel. Installation d'usine souterraine
ALGOA		Camp d'Israélites
ALLACH	Bavière, entre Munich et Dachau.	Camp pour politiques Usine d'aviation
ALLENDORF		Camp de passage
ALLETT		
ALT-BEELITZ		
ALT-DIBER	Brandenburg (près Wusterhausen)	
ALT-DREWITZ	Brandebourg, à 50 km. de Berlin	Camp pour politiques
ALTENBURG (Hasag)	Région de Leipzig, 100 km. est de Weimar	Usines Hasag
ALTENKIRCHEN	Rhénanie, à 45 km. au sud-est de Cologne.	Camp pour politiques
ALTESTER		
ALTKIRCH	Alsace-Lorraine	Prison
ALTMOABIT	Gau 16	Prison

H5002-0209

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
AMBERG	Bavière, à 60 km. de Nurenberg	Prison pour politiques
AMPFING		Camp de représailles
AM-SUHRSKAMP	Schleswig-Holstein (près de Ratzeburg)	
ANBACH		
ANDALOU		
ANKENBURCK	Baden (près de Villingen)	Travail en cellule
ANNABERG	Silésie, environ 15 km. de Ratibor	Tranchées antichars
		Prison
		Camp pour politiques et Juifs
ANNABURG		
ANNEN-WITTEN		Construction d'usine
ANRATH	Rhénanie, Gau 12, à 10 km. au sud-est de Krefeld et à 40 km. au nord de Köln	Prison pour politiques (femmes)
		Travail en cellule (quatorze heures)
ANSBACH	Bavière, 40 km. du sud-ouest de Nuremberg	
ANTRACH ou ANSTATTEN		Prison
ANUSBURG	A Munich	
APFELBACH		
APOLDA	Région de Weimar	
ARNSTADT		
ARTERN		
AROLSEN	Région de Eisenach	
ARVING	Rhénanie, près d'Aix-la-Chapelle	Camp
ASCHENBURG	Mecklemburg	
ASCHENDORF		
ASCHENDORFERMOOR	Hanovre (Emsland)	
ASCHERSLEBEN	Région de Magdebourg	Malachit A.G.
ASTLANIKVIT	Gau 16	
AUDEBERG		
AUERBACH		Montage d'une usine souterraine
AUGSBURG	Bavière	Prison pour politiques (Aunau)
AUGUSTOW I	Nord-est de Pologne (inclus en E. Prusse, nord de Bialystock)	

H5002-0210

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
AUGUSTOW II	Nord-est de Pologne (inclus en E. Prusse, nord de Bialystock)	
AUNAU		Chars
AURICH Kom. de Neuengamme		Travail particulièrement dur
AUSCHWITZ (I) (OSVISCIM)	Haute-Silésie — Gau 13 (sud-ouest de la Pologne, à l'ouest de Cracovie, à 30 km. au sud-est de Kattowitz)	Camp pour politiques et Juifs
AUSCHWITZ (II) (BIRKENAU)	Dans le Sudetenland (nord-est d'Aussig)	Expériences médicales
AUSCHWITZ (III) (MANOWITZ)		6.000 détenus sur 12.000 morts en deux mois
AUSCHWITZ-BRIEG		Mines de sel
AUSSIG		
AUZUN		Tranchées antichars
BABELSBERG	Brandebourg, banlieue sud-ouest de Berlin	Camp pour politiques
BADBERKA (THURINGE)	Thuringe	Construction d'usine souterraine
BAD-DÜRRHEIM	Baden (près de Villingen)	
BAD-DÜRKHEIN	Palatinat	
BAD-EMS	Hesse-Nassau	
BADEN-BADEN	Baden (nord de Strasbourg), 25 km. 5 de Karlsruhe	
BAD-GODESBERG	30 km. au sud de Köln, Gau 12	
BAD-HELMSTEDT	Braunschweig	
BAD-KREUZNACH (voir KREUZNACH)	Rhénanie	
BAD-LIEBENZELL	Wurttemberg	Prison
BAD-OPPERSDORF	160 km., sud-est de Prague, région de Hurittan	Camp pour politiques
BAD-SULZA	Thuringe (près Hena)	
BAD-SALZUNGEN	Région de Eisenach (Thuringe)	
BAD-SCHWARZBACH	Basse-Silésie	
BAD-SCHWARZENBACH		Camp
BARSTENSLEBEN		Mines de sel

H5002-0211

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BARTH	Poméranie	V 1, V 2, terrassement
BASEL	110 km., sud de Strasbourg	
BAU-BRIGDEWEST		
BAUMHOLDER	Rhénanie (près de Koblenz)	
BAUSCHWITZ	Haute-Silésie	
BAUTZEN	50 km., est de Dresde, 40 km. ouest de Goblitz, Saxe (sud-est de Dresden), Gau 32	Camp pour politiques
BAYENTHAL	Rhénanie (près de Cologne, Wuppertal)	
BAYREUTH	Bavière Bensberg	Prison pour politiques
BEERFELDE	Prusse, près de Neuendorf	Camp pour politiques
BEIBSBURG		
BELGRADE		Camp pour politiques
BELSEN		
BELZIG	Brandebourg	Usines de munitions
BENDORF	Rhénanie	Mines de sel
BENGERBRÜCK		Usine Heinkel
BENITZ	Hanovre	Métallurgie
BENNINGHAUSEN	Rhénanie (nord-nord-est de Cologne)	
BENTKAU	Près de Breslau et Trebnitz	Prison pour politiques et Juifs
BENTSCHEN	Ouest de Pologne (Wartheland)	
BERDINGEW	Près Stal-V.A.	Déportés politiques
BERENSBOSTEL	Hanovre (près de la ville de Hanovre)	
BERGA-ELSTER	Région de Weida Cera	Schwalbe
BERGEDORF	Hambourg	
BERGEN-BELSEN	20 km. nord de celle de Hanovre	Camp de travail Camp d'échange pour Juifs Camp de repos Convalescence Camp pour politiques
BERGEN-ELSTER		
BERGKAMEN	Westphalie, au nord de Dortmund)	

H5002-0212

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BERGNEUSTADT	Près de Cologne ou près St-Vig	
BERGODORF	Sud-est de Hambourg	
BERGSTADT	50 km. (nord-ouest de Kattowitz, Gau 13	Camp pour politiques et Juifs
BERLEKAU	Pologne, près Cracovie	Prison pour politiques
BERLIN (Colombiahaus)	Westphalie, au nord de Dortmund	
BERLIN (Olympic-Village)	Westphalie, au nord de Dortmund	
BERLIN (Polizei-Präsidium)	Westphalie, au nord de Dortmund	
BERLIN-LICHTERFELDE	Brandebourg	
(voir Lichterfelde)	Brandebourg	
BERLIN		
ALEXANDER-PLATZ		
CHARLOTTENBURG		
GESTAPO		
MOABIT		
PLOETZENSEE		
PRÄSIDIUM		
REKENBINGEN		
SINGEN		
TEGEL		
EST-LAMKIVIT		
ALBRECHTSTRASSE		Prison pour politiques
FRIEDRICHOFELS		Prison pour politiques
LECHRTESTRASSE		Prison pour politiques
ZWEIGSTELLE		Prison pour politiques
SEIDLERSTRASSE		Camp pour politiques
KESSERDAMMGIF		
KŒTZENSC		
BERNAU (Berlin)	Brandebourg, au nord de Berlin	
BERNAU (Chiemsee)	Bavière, à 50 km. au sud-est de Munich	Camp pour politiques
BERSCHEIN		Locomotives
BERUM	Hanovre	
BERUM	10 km. au nord-ouest d'Auschwitz, Gau 13	Camp pour politiques et Juifs
BETHAU	Province de Saxe	
BEUCHOW Kom. Buchenwald	Thuringe	
BEUTHEN	15 km. au nord de Kattowitz	Camp pour politiques et Juifs

H5002-0213

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BIALYSTOCK	Nord-est de Pologne (inclus dans E. Prusse)	
BIELEFELD	Westphalie	
BIELITZ	55-60 km. au sud de Kattowitz, Gau 13	Camp pour politiques et Juifs
BINGEN	Rhénanie	Camp de maladie
BIRKENAU (BRZEZNIKA) (AUSCHWITZ) (JENAUZ)	Sud-ouest de Pologne (inclus dans Silésie) 30 km. à l'est de Kattowitz, Gau 13	Camp pour politiques et Juifs
BIRNBAUM	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland)	
BINGEN		
BINGERBRÜCK	Rhénanie	Train prison
BISCHOFSKOPPE (de Glogau)	Près de Zuckmantel, à 100 km. au nord-ouest de Brest	Camp pour politiques et Juifs — travail
BISSINGEN	Bavière (Suabe)	Construction d'usine huile artificielle
BITCHE	Alsace-Lorraine	Camp
BITTERFELD	40 km. au nord de Leipzig	Camp de travail
BLAICHACH	Bavière (Suabe)	Usine B.M.W.
BLANKENBURG		Construction d'une usine d'aviation pour la prochaine guerre.
BLANKENAU		
BLANKENHAIN	Thuringe, au sud de Weimar	
PLANSEE (voir Füssen)	Hôtel de Montagne, au bord du lac (Autriche-Tyrol)	
BLECHHAMMER	Silésie (près de Heydebreck), région de Kossel, à 40 km. à l'ouest de Glenitz	Représailles, essence synthétique, effectif uniquement français, kommando 21 : travail très dur (trois heures de sommeil), gymnastique épuisante
BLEICHERODE	Hesse	Camp
GLEIWITZ	20 km. à l'ouest de Kottowitz, Gau 13	
BLUMENAU, près MANNHEIM	Bade	

H5002-0214

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BLUMENTHAL		Usine
BOBERSTEIN	60 km. à l'est de Zittau	Camp pour politiques
BOCHUM	20 km. à l'ouest Gau 6 de Dortmund-Rhénanie	Prison pour politiques
BOCKEN (Château)	Rhénanie	Camp pour politiques
BŒTZOW	Brandebourg (près de Spandau)	
BOIMENEN		Usine Messerschmidt
BOJANOWO	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland)	
HOMBURG	Sarre	Mines de sel
BONN-HAGEN	Mecklembourg	Prison
BÖRGERMOOR (Papenburg Ems)	Oldenburg Hanovre (Emsland)	Camp
BORGO-SANDALMAZZO		
BORNIM	Brandebourg	
BORN	Prusse	Prison pour politiques
BORSIGWERK-BREMENBLUMENTHAL	Haute-Silésie	Usine de pièces détachées
BOUDI		
BRABAG-TROGLITZ		
BRANDENBURG	Brandebourg, à l'ouest de Pologne (Inclu dans Wartheland)	Prison pour politiques
BRAUNSCHWEIG (voir DRUTTE)	Hanovre	Camp
BRAUNCHWEIG	Brunswick	Usine. Carrière de pierres, construction de routes (kommando de Buchenwald) extraction de schistes. Malades, enfants, travail
BRAUNSBERG	Est de la Prusse (nord-est de Elbing)	
BRALINSCHWEIG-SCHANDELACH		Extraction de schistes
BRAUWEILER	Rhénanie, à l'ouest de Cologne	Prison
BREJINKE		
BREME-FARGE	Hanovre, près de Hambourg-Neuengamme	Camp pour politiques
BREMEN	Oldenburg-Bremen	Fabrication d'abris sous-marins. Prison
BREMEN-OSTERTHOR	Brême	

H5002-0215

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BRESLAU	Silésie	Prison et camp
BRIEG	Silésie	Prison
BRIEG	50 km. au sud-est de Breslau	Camp pour politiques et Juifs
BRUAL RHEDE	Hanovre (Emsland)	
BRUCAS MALTHEUEREN		Déblaiement
BRUCHSAL	15 km. au nord de Kareshe	Prison pour politiques
BRÜHL	Duché de Bade Baden	Expériences médicales
BRUNA WORYO	Ouest de la Pologne (près Auschwitz, inclus dans Upper Silésie)	
BRUSS		
BRUSSAU	20 km. au sud de Zittau	Camp pour politiques
BRUSS-KRAIS-KONITZ	Prusse	Camp pour politiques et Juifs
BROMBERG	Dantzig, à l'ouest de la Prusse	
BRUTTIG	Rhénanie	
BRÜX	Bavière (Franconie)	Camp. essence synthétique
BRZEZNIKA	Voir Birkenau. Pr. o.	
BUCHAU	Wurtemberg, à l'ouest de Biberach	
BUCHENWALD-WEIMAR	Voir Weimar-Buchenwald	
BUCHENWALD	Thuringe (près Weimar)	Camp de triage, passage-travail, bloc à réservé femmes. (Travaux tranchées, moisson.)
BUCHLŒ	Bavière	
BUHLER	Duché de Bade	Prison pour politiques
BUNZLAU	Basse-Silésie	
BURG-HOHENECK	Rhine province, au nord-est de Dingen	
BURG-HOHNSTEIN	Saxe, à 15 km. de Schandau	
BURZOU	140 km. à l'est de Hambourg	
BUTZBACH	Hesse, à 35 km. au nord de Frankfurt-am-Main	Prison

H5002-0216

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
BUTZOW-DREIBERGEN		
BUSSIN	Poméranie	
BYDGOSZCZ		
BTUAUT		
CAIVANO		Travail
CELLE	Hanovre, à 35 km. au nord de Hannover, à 100 km. au sud-est de Brême	Prison pour politiques et juifs
CERNAY (voir Sennheim)	Alsace-Lorraine	Camp
CERZANDU	Gau 13, 25 km. au sud-est de Kattowitz	
CHAM	Bavière	
CHARBROW	Pom.	
CHELMNO	Pologne Centrale, près de Dabic (inclus dans Wartheland)	
CHEMNITZ	Saxe	Camp pour politiques et prison
CHRISTIANSTADT	Brandebourg	Camp pour politiques et Juifs
CZANCE		Camp pour politiques et Juifs
CZANOW	25 km. au sud-est de Kattowitz	Camp pour politiques et Juifs
CIECHANOW (voir Zichenau)	Province de Saxe	
CLAMEMBURG	Prusse	Prison pour politiques
COBLENCE (voir Koblenz)	Rhénanie	Prison
COBOURG	Bavière	Camp pour politiques
COCHEM	Rhénanie	
COLDITZ	Saxe	
COLDOTZ	Région de Leipzig	
COLMAR	60 km. au sud-ouest de Strasbourg	
COLOPISKI		
CONAUSCHIGEN	85 km., au sud-est de Strasbourg	
COSWIG	Près de Meissen	Camp pour politiques
CRACOVIE	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
	Bodgorge	
	Wielicka	Camp politiques et Juifs

H5002-0217

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
GROSS-STREHLITZ	105 km. au sud-ouest de Breslau	
CRIMMITSCHAU	Saxe (Gau 21)	
DACHAU	Bavière, Gau 30, à 15 km. au nord-ouest de Munich	Camp pour politiques et Juifs
DALUM	Hanovre (Enisiand)	Triage, passage, travail
DANTZIG	Prusse Orientale	Prison pour politiques
DANTZIG-LANGFUHR	Dantzig, Prusse (faubourg de Dantzig)	
DARMSTADT	A proximité du St. XII A.	Prison
DAUTMERGEN	Wurttemberg	
DELUTZ		
DEMBLIN		
DERENDORF		
DESSAU	Rhénanie, Gau 12, près de Dusseldorf	Prison pour politiques
DEUTZ	Région nord Leipzig	Camp pour politiques (femmes)
DEWANGEN	Rhénanie	
DICHARHOFF	65 km. à l'est de Stuttgart	
DIEBURG	Hesse	Camp pour politiques
DIEBURG	Rhénanie, près de Kassel	Prison pour politiques
DIETZ		Prison
DIETZDORF	Basse-Silésie	
DIEZ an der LAHN	Hesse, à 30 km. à l'est de Coblentz	Prison pour politiques
DIETZENBACH	Hesse	
DILLENBURG	Hesse, à 70 km. de Frankfort/Mein	Camp pour politiques
DITLDOR		Usines Krupp
DIVCESKOLA		
DOBRZYN	Pologne centrale (inclus dans Dantzig W Prusse, à l'ouest de Plock)	
	Près Plock, alias Schrottersburg	
DOLLERSHEIM	Près de Edelbach	
DONAUESCHINGEN	Duché de Bade	Prison

H5002-0218

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
DONAUWÖRTH	Bavière	Prison pour politiques
DORA Kom. de Buchenwald	Région de Nordhausen	Construction d'une usine souterraine, 6.000 hommes K.Z.B.V., transport de pierres
DORNBURG	Anhalt, près Proedel	
DORCHUTSCHA		Camp pour politiques et Juifs
DORNDORF	Région sud Weimar (Rudolstadt)	
DORTMUND	Rhénanie	Prison pour politiques
DOSSEL	Westphalie	
DREETZ-NEUSTADT-DOSSE	Brandebourg	Camp pour politiques et Juifs
DREIBERGEN	Mecklembourg	Usine
DREIBERGEN-BUTZOW	Mecklembourg, à 30 km. au sud de Rostuck	Prison pour politiques
DRENTE-WESTERBROCK	Rhénanie, près Straelin	
DRESDEN	Saxe	Prison
DRESDEN-NEUSTADT	Saxe	Usine de munitions
DROTTE	Hanovre, Gau 33, près de Braunschweig, à 70 km. de l'ouest de Magdeburg	Camp pour politiques Usines Gœring
DUDERSTADT	Région de Cottingen	
DUISBURG	Rhénanie (Brigade West)	Prison pour politiques
DÜREN	Rhenanie, à l'est de Aachen	
DÜSSELDORF	Rhénanie, Gau 12, à 35 km. au nord de Köln	
DÜSSELDORF-STOFFEL	Rhénanie	
DÜSSELDORF	Rhénanie	Prison pour politiques
DZIALDOWO (voir SOLDAU)	Prusse-Orientale	
EBANGE-FLORANGE	Près de Thionville	
EBELSBERG	Autriche (sud de Linz, U Danube)	
EBENSEE (et ses kommandos Melk-Ebensee Quartz)	Pologne	Expériences (stérilisation)
EBERBACH	Duché de Bade, à 30 km. à l'ouest de Mannheim	Prison

H5002-0219

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
EBERSTADT	Wurtemberg ou Bade ou Hesse	Travail
EBERSWALDE	Brandebourg	Usine d'obus
EDENAU (ou LIBENAU)		Camp de travail mixte
EGER	40 km. au sud-ouest de Karlsbad Tchéchoslovaquie	Camp pour politiques et prison
EICHTHAL	Prusse-Orientale	
EIKEN	Hanovre	
EIKERN	Hanovre	Camp pour politiques
EILPE	Westphalie, près de Aettena	
EISENBACH	Thuringe	Camp de travail
EISENACH	Rhénanie	Camp pour politiques
EISNIG		
ELBING	Prusse-Orientale à 55 km. au sud-est de Dantzig	Prison pour politiques
ELLRICH (kom. de Buchenwald)	Région de Nordhausen	Construction d'un tunnel, particulièrement meurtrier.
ELRACH		Forteresse
ELSIG	Rhénanie	Usine d'obus
ELSING (Buchenwald)		Usine de munitions
EMDEN	Hanovre (Est de Friesland)	
EMS	Rhénanie	Camp pour politiques
EMSLAND		Soc. Papenburg group
ENSHEIM	Alsace-Lorraine	Prison
EPPEN		Kommando particulièrement meurtrier
EPERSHEIM	Hesse-Nassau	
ERBENHEIM		
ERBRUCH		Usines H. Gœring
ERENBACH		
ERFURT	Laony	Prison pour politiques (femmes)
ERICH		
ERLA-LEIPZIG	Région de Leipzig	
ERLAU		
ESCHERSHAUSEN	180 km. de Eisenach	

H5002-0220

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
ESSEN	Gau 6, à 30 km. à l'ouest de Dortmund à 20 km. de Krefeld	Prison pour politiques
ESTERWEGEN	Hanovre (Emsland)	
ETTERSBURG	Près Nemay	
EUTIN	Schleswig-Holstein, au nord de Lubeck	
EVERSTADT		
EXLBING	50 km. à l'est de Dantzig	
FALBRIK		Triage des Israélites
FALLERSLEBEN	Hanovre, à 25 km. au nord-est de Brunswick	Camp
FALLERSLEBEN-LAGBERG	Hanovre	Entreprise de bâtiment
FALKENAU	Gau 34, 75 km. à l'est de Chemnitz	
FALKENAU-SWODAU	20 km. au sud-ouest de Karlsbad	Camp pour politiques
FALKENHEIM	Brandebourg	
FALKENSEE	Brandebourg	Obus V1 et V2
FALLINGBOSTEL	Hanovre	
FARGE	Bremen, nord-ouest de Bremen	Représailles
FECHENBACH	Bavière	
FEINGELD		
FELDAFING	Bavière, à 30 km. au sud-est de Landsterg	Prison
FEDEENBACH	Hesse-Nassau	
FESTUNG-ANKHAUS	Poméranie	Prison
FICHTENBERG		Construction d'abris souterrains
FILKE	Bavière	
FINGERLITTEN		Représailles. Camp disciplinaire
FINIFTAHEN		
FIRNBEIN	Près Mannheim	Femmes
FISCHEN	Bavière	Prison
FLEHINGEN	Baden	
FLENSBURG	Schleswig-Holstein	
FLÖHA	10 km. au nord-est de Chemnitz	Camp pour politiques. Usine d'avions.
FLORIDSDORF	Près Vienne (Autriche)	Usine Heinkel
FLOSSENBERG	Région de Bayem	Metallwerke

H5002-0221

H5002-0222

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
FLOSSENBURG	Bavière (Upper Palatinate, à l'est de Bayreuth)	Passage. Triage. Détenus N.N. Expériences médicales sur enfants.
FLOSSENBURG-PILSEN	Bavière, à 80 km. au nord de Regensburg	Camp pour politiques et femmes
FLOSSENBURG-WEIDEN	Bavière, à 80 km. au nord de Regensburg	Camp pour politiques (hommes)
FORT		
FOUHENHEIM	Hesse-Nassau, près de Offenbach	
FRANCFORT SUR ODER	Brandebourg	Prison. Caves sans lumière
FRANCKENSTEIN	Silésie, Gau 21, 55 km au sud de Breslau, près de Neisse	
FRANKENTHAL	Haute-Silésie, près de Neumarkt	
FRANKENTHAL	Duché de Bade, à 10 km au nord-ouest de Mannheim	Prison pour politiques
FRANKFURT-am-MAIN	Hesse	Prison pour politiques
FRANKOTI		
FRAUFINGEN		Réparation de voies ferrées
FREIBURG	Duché de Bade, à 65 km au sud de Strasbourg	Prison pour politiques
FREISTATT	Hanovre	
FREIBURG (Im Breisgau Gnaenenburg)	Bade	
FREUDENSTADT	Duché de Bade, à 60 km. au sud-ouest de Stuttgart	Prison pour politiques
FRIEDRICHSFELD	Gau 16	
FRIEDRICHSHAFEN	Gau 1, sur le lac de Constance.	Camp
FROMEN	Près de Stuttgart	
FRÖMERN	Westphalie	
FROHNAU		
FROHNAU	Brandebourg, près de Berlin	Camp pour politiques
FRYSZTAT (Freistadt)	Sud-ouest de Pologne (inclus dans V. Silésie)	

H5002-0223

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
FUCHSBUETTEL	Hanovre, près de Hambourg	Camp pour politiques Extermination
FULDA	Hesse-Nassau	
FUHLSBUTTEL	Hambourg	
FÜRSTENBERG	Prusse, à 100 km. au sud-est de Ber'in (Ravensbruck)	Camp pour politiques
FURSTENGRUND	Hesse	Mines de charbon
FÜRSTENWALD	Hesse-Nassau	Triage
FÜRSTENBERG (voir Ravensbruck)	Brandebourg	
FURTH	Bavière, à 50 km. à l'ouest de Nuremberg	Prison
FUSSBACH	Bade	Prison
FUHLSBÜTTEL	Hambourg	Prison
FÜSSEN-PLANSEE	Autriche (Tyrol)	Camp
GANDERSHEIM kom. de Buchenwald	Région nord de Cottingen	Usine d'avions
GAGGENAU (Bade)	Duché de Bade	Camp pour politiques
GANACKER	Bavière	
GARSEN		
GARTNEREI-WIESE		
GAZELLE		Mines de sel
GEFS.-LEHRST	Gau 16	
GENSHAGEN	Brandebourg	
GERMERSHEIM	Bavière	
GEROLDSTEIN	Rhénanie	Camp pour politiques
GERSHEIM	Palatinat	Camp pour politiques
GINSHEIM	Près de Wiesbaden	
GLASCH	Hanovre (Emsland, près de Papenburg)	
GLASMOOR	Hanovre (Emsland, près de Papenburg)	
GLATZ	Hanovre (Emsland, près de Papenburg)	Camp pour politiques et Juifs : forteresse
GLEINA		
GLEIWITZ	20 km. à l'ouest de Kattowitz	Camp pour politiques et Juifs — Construction d'un tunnel
GLUCKSTADT	Schleswig-Holstein, au nord-ouest de Hambourg	
GMÜND	Près de Stuttgart	Prison et camp

H5002-0224

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
GOCOLIN	Silésie, au nord-ouest de Gleiwitz	Juifs. Terrassement
GODESBERG	Grand-Hôtel sur le Rhin, près Bonn	
GOLDITZ	Saxe, au sud-est de Leipzig	
GOLLESCHAU		
GONOW		Prison
GOLOJOW		Usine de ciment
GOMMERN	Saxe	Prison
GORCZYN I	Nord-ouest de la Pologne (inclus dans Wartheland, faubourg de Posen)	
GORCZYN II	Nord-ouest de la Pologne (inclus dans Wartheland, faubourg de Posen)	
GORNAGRUPA (voir Obergruppe)		
GÖRLITZ	Silésie	
GORTAU		
GORZICE ou CORZYCEL	Sud-ouest de la Pologne.	
GOSEN	Brandebourg	Camp de représailles
GOTEHAFEN		
GOTHA (prison)	Thuringe	
GOTTENDORF		
GOTENHAFEN Kom. de Neengamme		Fabrique de sous-marins
GOTTESZELL	Wurtemberg, près Gmund	
GRAFENHAINICHEN	Saxe, au nord-est de Halle	
GRAILITZ		Triage des Israélites
GRAJEMO		
GOVLITZ		
GRACEW	Bialystok (inclus dans l'est de la Prusse)	
GRAEBEN	Hanovre, près de Celle.	Camp pour politiques
GRAUDENZ	Prusse-Orientale	Prison
GRAUWINKEL	Saxe	Construction de souterrains
GRAZ	Autriche, à 100 km. au sud-ouest de Vienne	

H5002-0225

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
GRAZ-AFLENZ		Construction d'une usine souterraine
GRAZ-LEIBNITZ		Construction d'un tunnel
GREDITZ		Textiles
GREIFSWALD	Poméranie	
GREUCHTZ		
GRIEBO	Saxe	
GRIESHEIMERSAND	Hesse, à l'ouest de Frankfurt	
GRIMMA	Saxe	
GROSS-ARME		
GROSSHENNERSDORF	Près de Lobau	Camp. Déportés alsaciens par familles entières
GROSS-ŒRNER ou GROSS-ORNERG ou GROSSORNERG	Hanovre, par Heitstadt Bavière	Camp pour politiques
GROSS-ROSEN	Près Liegnitz	Représailles pour travailleurs en Allemagne
GROSS-ROSEN I	Basse Silésie, près Sauer	
GROSS-ROSEN II	Silésie	
GROSS-STREHLITZ	105 km. au sud-est de Breslau	Camp pour politiques et Juifs
GROTTAU		Usines
GRUNDHAUS	Est de la Prusse, près de Kœnigsberg	
GRUNENHAINICHEN	Saxe, près Chemnitz	
GRUSSAU 1 et 11		
GRUSSEN	Près Landershut Klostei	Camp pour politiques
GÜSEN	30 km. au nord-est de Magdebourg, Gau 33	
GÜSEN	Hanovre, à 30 km. à l'ouest de Brandebourg	
GÜSEN 1 et 11		Usine souterraine rattachée au camp
GÜSEN (Kom. Mauthausen)	Autriche (Haut-Danube près de Linz)	
GÜSEN 11		
GUSTLOFF-WERKE		
GUTACH	Bade	
GUTSCH	Prusse-Orientale	Camp pour politiques

H5002-0226

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
GUTTOWITZ	Prusse-Orientale, région de Marien-Werder, près Konitz	Prison pour politiques et Juifs
HAGEN	15 km. au sud de Dortmund, Gau 6	Prison pour politiques
HAGUENAU	45 km. au sud-ouest de Karlsruhe	
HAGUENAU	Alsace-Lorraine	Prison
HAIDE	27 km. au nord de Strasbourg Schleswig-Holstein, au sud-ouest près de Heurburg	
HAINEWALDE	Saxe, près de Zittau	
HALBERSTADT Kom. de Buchenwald	Province de Saxe	Usine d'aviation
HALLE-S/SAALE	Province de Saxe	Prison pour politiques (femmes)
HALLE		Usine d'aviation
HALLENDORF	Braunschweig	
HAMBOURG prison ALTONNE prison FUHLSBUTTEL prison DANTOR	Hambourg	Kommando de prisons. Désamorçage de bombes. Déblaiement
HAMBOURG- FISCHBECK 109 HOLSTEINGLEIS 36 SCHUMEKSTR. 7 SUHRENKAMPF 91	Hambourg	Prison pour politiques Prison pour politiques Prison pour politiques
HAMBOURG (Sageweik)	Hambourg	
HAMBURG- NEUENGAMME (voir NEUENGAMME)	Hambourg	
HAMM	30 km. au nord-est de Dortmund, Gau 6, Westphalie	Prison pour politiques
HAMERSLEBEN	Région de Magdebourg, province de Saxe	Malachit A.G.
HAMMERSTEIN	Poméranie, près Selolchau	
HANAU	Hesse, à 16 km. à l'est de Frankfurt/Main	Prison pour politiques
HANNBERG	Bavière	Camp de triage pour Israélites
HANNOTETTEN	8 km. au sud de Augsbourg	

H5002-0227

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
HANNOVER-BRAUNSCHWEIG	Hanovre	Prison
HANNOVER-LIMMER	Hanovre	Kommando Continental : masques à gaz
HANNOVER-STONNEN	Hanovre	Représailles. Fonderie de plomb
HANOVRE	Hanovre	Camp et prison pour politiques
HAPPBURG	Au sud de Nuremberg Hanovre	Camp
HARPSTEDT	Hanovre, près de Bremen	
HARZUNGEN	Hanovre	Travaux de tunnel
HASAG	Région de Leipzig	
HASECHORST		Usine d'aviation
HASSELT	Rhénanie, caserne Herkensade	Camp pour politiques
HASLACH	Bade	Représailles
HASSLOCH		Femmes juives
HATTINGEN	25 km. au sud-ouest de Dortmund, Gau 6	
HATTINGEN	Rhénanie, à 30 km. au sud-est d'Essen	Prison pour politiques
HALBERSTADT	Région de Magdebourg Province de Saxe	Junkerwerke. Malachit A.G.
HAUFMAN-MACALAN		
HAUNSTETTEN	Bavière, à 8 km. au sud de Augsburg	Camp pour politiques
HECHT		
HEDERSHEIM	Bavière, à 4 km. de Nuremberg	Camp pour politiques
HEIDE		
HEIDELSHEIM	Bade	Déblaiement
HEHEDINFEN		Terrassement
HEILSBERG	Est de la Prusse, au sud de Kœnisberg	
HEILBRONN	Bavière	Prison pour politiques
HEINERSBERG	Bavière	
HEINESURG		
HEINKEL		Usine d'aviation
HEINRICH		
HELA	Danzig district	Usine souterraine d'aviation

H5002-0228

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
HELBRACHT	Province de Saxe	Prison
HELFINGEN		
HELENOV	Pologne Centrale (inclus en Wartheland)	
HEMSTEDT	Province de Saxe	Usine d'aviation
HEUSCHEL		
HERHESKEIL		
HERSBRUCK	Près de Weimar	
HERTA		
HERTAL		
HERTZOGENBURG		Camp pour politiques
HERSBRUCK	Bavière	Usine souterraine
HERZINGEN		Expériences médicales
HESSISCH-LICHTENAU	Hesse-Nassau	Représailles pour requis ayant refusé le travail
HETTSTEDT	Hanovre	Camp pour politiques
HEUBERG	Bavière ou Wurtemberg	
HEYDEBRECK	(Voir Blechammer)	Camp pour politiques
HINBERT	Moselland, près Trèves	
HIRSCHBERG		
HINDENBURG		
HINZERATH	Rhénanie 38 km. de Hermeskiel, à 50 km. de Trèves	
HOCHPILS	Prusse-Orientale, près de Elbing	Prison pour politiques
HŒVELHOF	70 km. à l'est de Munster (Westphalie)	Camp pour politiques
HOF	Bavière (entre Bayreuth et Planen)	
HOHEN-ASPERG	Près de Ludwigsbourg Wurtemberg	Prison et camp — Forteresse
HOHENBRÜCK	Poméranie, à l'ouest de Treptow	
HOHENSALZA	P. de Pologne (inclus dans Wartheland)	
HOHENSTEIN		
HOLBECKSHOF	Rhein province, près de Essen	
HOLLEISCHEN	Près Pilsen (kommando de Ravensbruck)	Usine de munitions. (Français détenus pour sabotage.)
HOLLETSCHEN		

H5002-0229

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
HOLWEIDE	Rhénanie	Camp sanitaire
HOLZEN		Terrassement
HOMBURG Vor der Höhe	Hesse, près de Wiesbaden, à 15 km. au nord de Fr.-Main	Prison pour politiques
HONDWITZ	5 km. au sud d'Auschwitz, Gau 13	
HOPPENHEIM	Palatinat	Prison
HOSENHORST		
HOTNUT		
HOUELHOP	90 km. au nord-est de Dortmund, Gau 6	
HRADISKO	3 km. au sud de Hirschgerg	Camp pour politiques
HRADISKO	60 km. au sud-est de Goblitz, Gau 32	
HÜTTEN	Hambourg	
HÜTTING	Bavière	
HUY	30 km. au sud-ouest de Liège	Camp pour politiques
IAVORCHOND	Haute-Silésie	Mines de charbon, évacué
IENA	Région de Weimar	
IMPERIA	Autriche, à 42 km. de la frontière italienne	Prison
INFELD		
INNSBRUCK	Autriche (Tyrol)	Camp
INOVROGLAN	(Voir Hohensalza)	
INTERMASSFELD	Thuringe (Sud de Meiningen)	
INZ	Autriche, sur le Danube	Camp pour politiques
INZERT	Rhénanie, près de Trèves	Camp de représailles. Extraction des pierres. 40 % des effectifs y mouraient mensuellement. Expériences médicales
JABLONOV	Nord-ouest de la Pologne (inclus dans Dantzig-Prusse)	
JAUER	Près de Breslau, à 18 km. de Breslau	Camp pour politiques
JANINA		Mines de charbon
JAWOROWO	Pologne	Mines de charbon, 4 à 5.000 hommes

H5002-0230

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
JAVORINO		Centrale électrique
JAVORZLO		Mines de charbon, 3 à 4.000 hommes
JAWARZNOBELZEC		Camp pour politiques
JAWISCHOWITZ	10 km. au sud d'Auschwitz. Gau 13. au sud-ouest de la Pologne (Haute Silésie)	Mines de charbon, 3.500 hommes Camp pour politiques et Juifs
JAWORZYNA	Ouest de la Pologne	
JEDLITZE		
JENS		
JOHANNEGEORGEENSTADT	50 km. au sud-ouest de Chemnitz, Gau 34,, à 60 km. au sud de Leipzig	Usine d'aviation Camp pour politiques
JOHANNESBERG	Hanovre, près de Burgermer Emsland)	
JOHANNSDORF	Silésie	Travail et malades
JUHA		
JULICH	Rhénanie au nord-est de Archer	
JULIUS		
JUNGENLAGER KOM. DE RAVENSBRUCK		Usine d'aviation
JUTERBORG	Brandebourg, au sud de Berlin	
KAEMATEN	Wurtemberg	Usine souterraine
KAMENZ		
KAISERHAMMER	Gau 16	
KAISERSLAUTERN	Palatinat	Hôpital pour politiques
KALSHEIM	Bavière, près de Donauworth	Prison pour politiques
KAISMAIN	45 km. au nord de Augsbourg	
KALAS-WEINER		
KALKAR	Rhénanie	
KALKAU	Silésie	
KALTENKIRCHEN	Schleswig-Holstein	
KAMENZ		
KAMP		Travaux sur voies ferrées Usine
KARLSRUHE	Duché de Bade	Prison pour politiques

H5002-0231

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
KARPFHAM	Bavière	
KARPFEN		
KASGEL	Melsungen	
KASSEL	Kommando de Buchenwald	Maison de réclusion
	Hesse-Nassau	Construction d'abris
	Hesse	Prison pour politiques
KATTOWITZ (Katovice)	Ouest de la Pologne (inclus U. Silésie)	Représailles
KAUFBEUREN	Bavière	Usine
KAUFERING	Bavière	Fabrique de dynamites (Israélites)
KEHL	Duché de Bade	Prison pour politiques
KELBRA	Province de Saxe	
KELLERBAU		Construction de tunnel
KEMAUTHEN	Bavière	Usine souterraine
KEMPTEN	D.S. Bavière	
KERPEN	25 km. d'Aachen, Gau12	
K. DEUTZ	Rhénanie	
KIEL	Holstein, à 85 km. de Hambourg	Prison pour politiques
KILNCKEL		
KIOLAN		Prison
KIRCHHALTZ (voir DOLLERSHEIM)		
KITTLITZTREBEN	Silésie	
KISLAU		Prison
KISSELRING-LEIMERITZ		Construction d'une usine souterraine et son kommando
KISSLAU	Baden, (près de Bruschal) Près de Mingelsheim	Camp pour politiques
KJUBERC	Wurtemberg (Blaubeuren), ouest de Ulm	
KLAGENFURT	Carenthie	
KLEIN-GLADBACH	Rhénanie	
KLINKER	Province de Saxe	V-1, V-2
KLINKER I		Usine d'aviation
KLINKER II		Fabrique de grenades
KOBLENZ	Rhénanie	Prison pour politiques (femmes)
KOBLENZ-KARMELITER	Rhénanie	
KOBLENZ-KARTAUSE	Rhénanie (Koblentz)	

H5002-0232

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
KOCHENDORF		Mines de sel
KŒCHEN		
KŒDELSHEIM	Hesse-Nassau (Frankfurt A.M.)	
KŒNIGSBERG	Prusse-Orientale	Prison pour politiques. Terrassement par 26° de froid
KŒTHEN		Travail
KOFFING		Travail souterrain (femmes)
KOLA (Messohorle)	Rhénanie (Koblenz)	
KOLMAR (Colmar)	Alsace-Lorraine	
KÖLN (Cologne)	Rhénanie	Prison et camp
KOMOTAU	80 km. au nord-ouest de Prague, Eisenbergergehate, à 150 km. d'Eger ; à 50 km. au sud-est de Chemnitz, Gau 34	Camp pour politiques
KONITZ		
KÖNIGSWUSTERHAUSEN	Brandebourg	
KÖNIGSHÜTTE	Ouest de la Pologne, à 10 km. au nord-ouest de Kattowitz, Gau 13	
KÖNIGSTEIN	Saxe, près de Dresden	
KONITZ	(Voir Zamarte)	
KONRADSTEIN		
KONSTANTINOWO	Pologne Centrale, à 10 km. de Podz (en Wartheland)	
KONSTANZ	Bade	
KOSEL	Silésie	
KOTHEN	Bavière	
KOTTBUS	Brandenburg	Prison pour politiques
KOTTERN	Sud-ouest de Bavière, près Kempten	
GOTTESZELL	Bavière, à 60 km. de Regensburg	Camp pour politiques
KRACOIMOKEL		Tunnel
KRACOWINKEL		Percement d'un tunnel

H5002-0233

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
KRAKAU (Cracovie)	60 km. à l'est de Kattowitz, Gau 13	
KRATZAU		
KREFELD	Rhénanie	
KREUZNACH	Rhénanie, à 30 km. au sud-ouest de Mainz	Prison
KRISPL		
KROLLISTA Huta		
KUHBERG	Thuringe	
KUSTRIN	Brandebourg, à 85 km. à l'est de Berlin	Camp pour politiques
KYFFHÄUSER	Région de Sangershausen Nordhausen	
LABIAU	Est de la Prusse, au nord-est de Kœnigsberg	
LABROQUE (voir Vorbruck-Schirmeck)	Alsace-Lorraine	Camp
LADELMOND-HUSUM	Schleswig-Holstein	Fossés antichars
LAERTENSTR.	Gau 16	
LAGER nº 21		
LAGER-PETER-MINSCHULE	Konstanz	
LAHDE		
LANDAU		
LANDESGERICH I-II	Autriche	Particulièrement meurtrier
LANDSBERG-AM-LECH	Bavière, à 35 km. au sud de Augsbourg	Prison pour politiques
LANGELSHEIM	Brunschwig	Tunnels
LANGEN	Hesse, près de Darmstadt	
LANGENBIELAU	Silésie	Usine d'aviation
LANGENDORF		Travail en forêt
LANGENFELD		Usine souterraine d'aviation
LANGENSALZA	Région de Ostha, province de Saxe	
LANGERN-RAVENSBRUCK	Hanovre	
LANGERICH		Travail
LANGFURTH	Bavière	

H5002-0234

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
LANGLUETEN	Breme	
LANZENDORF	Autriche, près de Vienne	Camp passage
LATHEN	Hanovre (Emsland sud de Papenburg)	
LAUFEN		
LAURA-BEI-SAALSFELD	Région sud de Weimar	Creusement souterrain
LAZI		
LEAU	Anhalt	
LEHE	Hanovre (Emsland sud de Papenburg)	
LEIBNITZ-AFLEN		Carrière de pierres et usines
LEIBNITZ (voir Graz-Leibnitz)		
LEINBACH	45 km. au nord-ouest Halle sur Saale Province de Saxe	Camp pour politiques
LEIPZIG-SCHÖNFELD	Saxe	Usine d'obus
LEIPZIG	Gau 32 (Saxe)	Prison
LEITMERITZ		Prison pour politiques
LENGERICH	Hanovre	
LENGERICH	Westphalie	Usine souterraine d'aviation
LEONBERG	Bavière	
LEOPOLDSHALL	Région de Magdebourg	Malachit A.G.
LEPRSTRALA	(Dorfahuth Kreis Neissen)	Camp pour politiques
LEPSCHADT		Déportés politiques près Stalag VI D
LEUBEL-PASS		Construction d'un tunnel
LEUFORTA		
LEUNA	Province de Saxe	
LICHTENAU		
LICHTENBURG	Saxe, près de Torglu	
LICHTERFELDE	Berlin (Lichterfelde sud)	
LICHTERFELD-(sud)	Brandebourg, près de Berlin	Prison et camp
LIEBAU		
LIEBENAU	Wurtemberg près de Tottnaug, 7 km. à l'est de Friedrichshafen	

H5002-0235

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
LIEBENAU (A.d. WESER)	Hanovre	
LIEPOWA	Pologne, à 2 km. de Maideneck	Camp pour politiques et Juifs
LIMBURG	Sud-est Bavière	
LIMMER	Hanovre	
LINSDORF	Silésie, près Beuthen	
LINZ		Herman Gœring Werke
LINZ I		
LINZ II		Carrières souterraines
LIPPSPRINGE	90 km. de Dortmund, Gau 6	
LIPPSTADT (Buchenwald)		
LITOMERICE		Représailles
LITZMANNSTADT	Pologne	
LOBHOF		
LOCHMUHLE		
LODZ I	Pologne Centrale	
LODZ II	Pologne Centrale	
LODZ III	Pologne Centrale	
LODZ IV	Pologne Centrale	
LODZ V	Pologne Centrale	
LODZ VI	Pologne Centrale	
LORHOF	Bavière, près de Munich	Camp pour politiques et Juifs (femmes)
LÜBECK (Lauerfor)	Holstein, à 60 km. au nord-est de Hambourg	Camp pour politiques (femmes)
(Marliring)		Camp pour politiques (hommes)
LUBBEN	Poméranie	
LUBLIN (Maideneck)	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
LUCKAU	Brandebourg, Gau 3, à 75 km. au sud de Berlin	Forteresse et camp pour politiques
LUDWIGSBURG	Gau 42, 10 km. de Stuttgart	Prison pour politiques
LUDWIGSDORF		Triage des Israélites
LUDWIGSFELD	Bavière	
LUDWIGSHAFEN	Près Fort Cantal Mannheim	Camp pour politiques

H5002-0236

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
LUDWIGSLUST		Prison
LAUFEN	Nord de Salzburg	
LUKOW	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
LUNXITZ		Camp dépendant de Mauthausen
LUTHINGHAUSEN	Hesse, près de Francfurt-sur-Main	Camp pour politiques
LUTZENDORF	Région de Weimar	
LYSKA	Ouest de Pologne	
MAARKLEBEN	Région de Leipzig	
MACKENRODE	Saxe	Kommando disciplinaire de Nordhausen
MAGDEBOURG	Saxe	Camp pour politiques. Prison
MAIDANECK		Triage, travail, détenu N.N. Camp pour politiques et juifs
MAINZ	Hesse	Prison
MANNHEIM	Duché de Bade	Prison pour politiques
MARET	Autriche-Pongau entre Salzbourg et Innsbruck	Camp pour politiques
MARIA-LANZENDORF	Autriche (Vienne)	
MARIENBURG	40 km. au sud-est de Dantzig, Gau 34, Prusse Orientale.	Prison pour politiques
MARIENTHAL		Tunnel pour V1
MARKICH-STE-MARIE-AUX-MINES	Alsace-Lorraine	Construction d'un tunnel de Ste-Marie-St-Dié
MARKLEEBERG	Saxe	Terrassement, 150 Françaises furent envoyées dans ce kommando pour sabotage du travail dans les usines de guerre allemandes.
MARKT PONGAU		
MASSERODE		Vernic Werke
MAUTHAUSEN (Oberdonau)	Autriche, à 20 km. à l'est de Linz 45 km. au nord-ouest de Augsbourg, Gau 22	Passage. Camp pour politiques. Camp russe pour les inaptes au travail
MATHILDEN-SCHLÖSSCHEN	Saxe, près Dresden	

H5002-0237

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
MATZKAU	Dantzig, à l'ouest de la Prusse	
MAULBURG	Bade	
MAYEN	Rhénanie	
MAYENCE (Mainz)	Rhénanie	
MECHTEL ou MECHTAL	Silésie, près Beuthen	Camp pour politiques
MEERANE	65 km. au sud de Leipzig 35 km. à l'ouest de Chemnitz, Gau 34	Prison
MEININGEN	80 km. au sud-ouest de Weimar	Prison
MEINSDORF		
MELK-EBENSEE ou EBENSEE ou encore QUARTZ		10.000 hommes (jusqu'à 400 morts par jour). Construction d'une usine souterraine
MELK	Autriche	Prison pour politiques
MELSIN		
MELSUNGEN (est peut-être identique à Kassel)	Hesse-Nassau	
MERKEN	Rhénanie, à 5 km. au nord-est d'Aix-la-Chapelle	Prison pour politiques
MERKENDORF		
MERLENBACH	Alsace-Lorraine, 30 km. de Sarrebruck	Camp
MERSIN	Poméranie	3.000 terrassements
MERZBACH	Rhénanie	
MESCHEDE	Westphalie	Camp politique
METALWERK		
METZ	Alsace-Lorraine	Prison et camp
PEUPEL		
MEUSELWITZ	Région de Leipzig	
MIDEN		
MIDZYCHOD		
MICLINC		Usine souterraine
MILITÄRGEFÄNGNIS	Gau 16	Prison
MINDEN	120 km. au nord-est de Dortmund, Gau 6, 60 km. à l'ouest de Hanovre	Camp pour politiques
MIRZ		

H5002-0238

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
MISBURG	Hanovre	
MITTELGLADSBACH		Libéré, près Vassiengen
MITTENBACH	Mulheim	
MOLL		Usine ciment
MONOVITZ (Auschwitz 3)	5 km. 5 d'Auschwitz (Silésie)	Buna 12.000 détenus, 50 Buna, 12.000 détenus, 50 % de morts en deux mois. Camp pour politiques et Juifs
MONTERBERG	Silésie, 57 km. de Breslau	
MOSBACH	Duché de Bade	Camp pour politiques
MOOSBIERBAUM		Caserne synthétique
MOORHAUSEN	Hanovre	Extermination des malades
MORESPRESS		Kommando disciplinaire d'Allch. Représailles
MORINGEN	Hanovre, au nord de Cottingen	
MORZACH	Bavière, près Dachau	Camp
MUEHLHEIM	Rhénanie, près Duisburg	
MÜHLDORF		
MÜHLHAUSEN	65 km. au nord-ouest de Weimar ; 70 km. à l'est de Cassel. Région de Eisenach, Gau 34	Camp pour politiques
MÜNCHEN (Stadelheim 12)	Bavière	Prison pour politiques
MÜNCHEN (Alanibein) (Munich)	Bavière	Camp pour politiques et Juifs
MUERAU	Près Mucklitz	Camp pour politiques
MUNDERKINGEN	Wurtemberg	Prison
MUNICH	Bavière	
MUNSTER	50 km. au nord de Dortmund, Gau 6 (Westphalie).	Prison pour politiques. Désamorçages de bombes
MYSLOWITZ (Puits Hans)	10 km. à l'est de Kattowitz, Gau 13 au sud-ouest de la Pologne (inclus Upper Silésie)	Camp pour politiques et Juifs (1.500)
MURNAU	Bavière	

H5002-0239

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
NAKEL (Naklo)	Silésie	
NANDLSTADT	Bavière	
NASIELAK	Nord de la Pologne (inclus est de la Prusse)	
NATZWILLER (voir Struthof) (ne pas confondre avec SCHIRMECK VER RUC SCHIRMECK-VORBRUCK)	Alsace-Lorraine, à 6 km. au sud-est de Schirmeck	Camp
NAUMBURG AN DER SAALE	40 km. au sud-ouest de Leipzig	Prison
NAUNDORF	Autriche, près de Rache	Camp pour politiques
NECKARELZ	Duché de Bade	Camp pour politiques
NECKARGERACH	Duché de Bade	Camp pour politiques
NEISSE	80 km. au sud-est de Breslau, Gau 21	Camp pour politiques et Juifs
NEERSEN	Hanovre, Gau 12, près de Dusseldorf	
NEERSEN	Rhénanie, à 15 km. au sud-ouest de Krefeld	Camp pour politiques
NESTAMITZ		
NESTOWITZ		Camp
NEUBERUM		
NEUBRANDENBURG	Brandebourg Gau 17, à 85 km. au sud de Stralsund, à 120 km. au nord de Berlin	Camp pour politiques. Terrassement
NEUBRENNE	Près de Ravensbruck	
NEUEN-BREMM	Sarre, près de Sarrebruck	Prison pour politiques
NEUDORF		Usine
NEUENDORF	Brandebourg Gau 17, près de Furstenberg, à 70 km. au nord de Berlin	Camp pour politiques
NEUENGAMME	Mecklemburg, à 20 km. au sud-est de Hambourg	Prison pour politiques
Kommandos :		
1) AURICH		Particulièrement meurtriers
2) KODAW		
NEUMARKT	Bavière, à 10 km. au sud-est de Nuremberg	Camp pour politiques
NEUMARK-ST-VEIT		

H5002-0240

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
NEUMÜNSTER	Holstein, à 50 km. au nord-ouest de Lubeck	Camp pour politiques
NEU-OFFINGEN bei ULM	Bavière	Camp pour politiques
NEUSATZ	Duché de Bade, près de Neusatzek, près de Buhl	Camp pour politiques
NEUSTADT	Bavière, près Weiden	Terrassement (femmes)
NEUSUSTRUM	Hanovre (Emsland) au sud de Aschendorf	
NEVENFINGEN	45 km. au sud-est de Stuttgart	
NIEBOROWITZ	Silésie	
NIEBOROWICE	Silésie, près Gleiwitz	
NIEDERRADEN	Rhénanie	
NIEDERHAGEN	Poméranie	
NIEDERRODEN	15 km. au sud-est de Karlsruhe	Travail
NIEDER-RODEN-RODGAU	Hesse, près de Dieburg	Camp pour politiques
NIEDERORSCHEL	Région de Magdebourg	Melachit A.G.
NIEDER-SACHODWERFEN		
NIEDER-SACHSWERFEN	Hanovre O...	Camp pour politiques
NIEDERZWEHREN	Hesse-Nassau	Prison
NORDHAUSEN Kom. de WEIMAR Kom. MACKENRODE	Thuringe	Représailles. Extermination des malades. Usine
NÜRNBERG	Bavière	Prison pour politiques
NUREMBERG (voir NÜRNBERG)	Bavière	Prison
NYSLOWITZ		
OBER		
OBER-GLEEN	Hesse	
OBERGRUPPE (Gora-Grupa)	Nord Pologne (inclus dans Dantzig O. Prusse, près Graudentz)	
OBER-LANGEN	Hanovre	
OBERLANGENAU	55 km. au sud-ouest de Breslau, Gau 21	
OBERLANGEN-BIELAU	55 km. au sud-ouest de Breslau	Camp pour politiques

H5002-0241

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
OBERLANGEN-EMS	Hanovre (Emsland)	
OBERLANZENDORF	Autriche (Vienne XXIII)	
OBERNDORF	Neckar	Prison
OBER-HULDINGEN	Duché de Bade, près de Lorrach	Camp pour politiques
OBERWITZ	Silésie	Camp
OBRA	Ouest de la Pologne (inclus dans Wartheland)	
OCHTUMSUND	Schleswig-Holstein, près de Oldenbourg	
ODERBERG		
ODERZLEEN		
OELS	Schleswig-Holstein	
OFFENBURG	Duché de Bade	Prison pour politiques
OHRDRUF — S. III	Thuringe, région de Eisenach, au sud-ouest de Erfump	
OLDENBURG	Oldenburg	
OLBERNHAU	Saxe	Forteresse. Triage. Passage. Travail
OLDENBOURG	Oldenburg	
ORNAMONDE		
OPPELN	85 km. au sud-est de Breslau, Gau 21	
ORIANENBURG	Brandebourg, au nord de Berlin	Le plus ancien camp de concentration allemand
ORIANENBURG/ SACHSENHAUSEN	Brandebourg, à 30 km. au nord de Berlin, Gau 17	Camp pour politiques
ORI		
ORIBURG		
ORIORNAMUNDE		
ORIESHEIM	Hesse, région de Darmstadt	Camp pour politiques
ORTENSTEIN	Saxe, près de Zittau	
OSNABRUCK	Westphalie	
OSTERHAGEN		
OSTERODE	Hanovre, région de Cottingen, à 70 km. au nord-est de Kassel	Camp pour politiques
OSTERSTEIN	Saxe, près de Kirchberg	
OSTHOFEN	Hesse	

H5002-0242

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
OSTROVO (Ostrow)	Ouest de la Pologne, sud-est Pose (inclus dans Wartheland)	
OTTMACHAU	Silésie	Triage
OTTOBRUNN	Bavière	
OUGART		Pétrole synthétique
OVELHOFF		
PABILNICE	Pologne Centrale	
PAPENBURG GROUP (entre 14 et 26 camps)	Hanovre (Emsland) entre Brual et Rhedel	Camp politique. Extraction de tourbe
PASSAU	Bavière	Camp pour politiques
PEENEMUNDE-USEDOM	Poméranie	Usine de torpilles
PEGAU	Saxe	
PEISKRETSCHAM	10 km. au nord de Gleiwitz	Camp pour politiques
PETEAU	Autriche, Basse-Styrie, près de Pettau	
PETTAU		
PFERSEE	Bavière, près de Augsbourg	Camp pour politiques
PIPPING	Bavière ou Brunswick	
PITZLING	Près de Landsberg, Bavière	Camp pour politiques
PLANENPLERNTZ		
PLAUEN	Saxe	Désobugage. Percement d'un tunnel. Prison
PLETZ	Mecklemburg	
PLESS	Près de Kattowitz	Camp pour politiques
PLESZEW	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland, près Ostrowo)	
PLOMNITZ	Silésie	Usine Junker. Mines de sel
PLOMNITZ LEAU BEI BERNBURG		
PLONSK	Nord de Pologne (inclus en est de Prusse)	
POBIANIZE		
POLECHAMMER		Camp pour politiques
POLENZ	Saxe	
POLLATOWO	20° long 53° lat., 170 km. au sud-est de Danzig	
PONIATOWO	Pologne	Camp pour politiques et Juifs

H5002-0243

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
PORTA	Westphalie	
POSEN	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland)	
POSEN-STADION	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
POTSDAM	Brandebourg, à 30 km. au sud-est de Berlin ; à 25 km. au sud-ouest de Berlin. Gau 3	Camp pour politiques
POTCHCHA		
POTULICU	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland, près de Nakel)	
POTULITZ		
POVCHEN-ATTNACH		Déblaiement de voies
POZNAN (voir POSEN)		
PRAG	Tchécoslovaquie	Camp pour politiques et Juifs
PRAVENICHKI	Lithuanie, près de Kowno	
PREISKREISCHAM	12 km. de Gleiwitz	280 survivants sur 1.000 hommes. Terrassement
PREUNGSHEIM	Hesse, district de Frankfurt/Main	Prison pour politiques
PREUSSISCH-EYLAU	Nord-ouest de Pologne (inclus dans Dantzig, ouest de Prusse)	
PRINZ-ALBRECHT	Gau 16	
PRÜM	Rhénanie	
PUCK	Nord-ouest de Pologne (inclus dans Danzig, ouest de Prusse)	
PUDY		Construction de ponts de chemin de fer
PUSYKOW	Ouest de Pologne (inclus dans Danzig, ouest de Prusse)	
QUEULEU	France	Forteresse
RABSTEIN	Saxe	
RADINKENDORF	Brandebourg, près de Beskow, à 60 km. au sud-est de Berlin	Camp pour politiques
RADOGOSECZ		

H5002-0244

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
RAGUHN	Anhalt	Usine d'aviation et terrassement
RAGING	Prusse-Orientale	
RAMIN	Poméranie	
RAMING	Haut-Danube	
RASTTAT	Duché de Bade	Prison pour politiques
RASTADT		Forteresse. Carrières
RATHENOW	Brandebourg (Westhavelland), à 30 km. au nord de Brandebourg	Camp pour politiques. Usine
RATIBOR	Silésie	
RATISBONNE (Regensburg)	Bavière	
RIEBNIG	Silésie	Camp pour politiques
RAVENSBRÜCK	Brandebourg, Gau 17, au nord de Berlin (Wermarck), près Furstenberg, à Mecklenburg	Camp pour politiques. Triage. Passage. Travail
RAVENSBRUCK	Nord-est de Constance	Prison pour politiques
RAWA-RUSKA	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
REBNIG	Entre Breslau et Brieg	Camp
REBSTOCK		
RECKLINGEN	Saxe	Camp d'aviation
RECKLINGHAUSEN	Westphalie	Camp pour politiques
REDEL	Poméranie	
REDL-ZIPF		Construction d'usine
REGENSBURG	Bavière	Camp pour politiques
REH	Westphalie	Mines de sel
REIBNITZ	Silésie	
REICHENBACH	Saxe, au nord-est de Pleurn	
REICHENBERG	Prusse-Orientale, près de Saukij	
REICHLING	Bavière	Usine de munitions
REIL-SUR-MOSELLE		Prison
REINCHENBACH		
REICHENBERG		
RELLAS		
REMMSDORF		Essence synthétique

H5002-0245

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
REMSCHEID (Luttringhausen)	Rhénanie, à 30 km. au sud-ouest de Dusseldorf	Prison pour politiques
REMSCHELS	35 km. au nord-est de Violn, Gau 12	
REMSDORF		
RENDSBURG	Schleswig-Holstein, à 40 km. à l'ouest de Kiel	Camp pour politiques
REVAL		Prison
REUTTE	Hanovre, par Brunsc-h wig	Camp pour politiques
RHEINBACH	Rhénanie, 35 km. au sud de Kola, Gau 12	Camp pour politiques
RHEINHESSEN	Palatinat, 60 km. de Frankfurt-s/Mein	Camp pour politiqués
RICKLING	Schleswig-Holstein, au sud-est de Neumunster)	Terrassement
RISCHLING		
RIPPIN (Rypin)	Nord de Pologne (Inclus dans Dantzig, O. Prusse)	
ROCHLING		
RÜDESHEIM	Hesse-Nassau	
RŒMLIDSTADT		Travail
ROCHENBURG	20 km. au nord de Coblitz Gau 32	
ROLLWALD		Terrassement
RONSEE		
ROSENDORF	Brandebourg	Essence synthétique
ROTHENBURG		
ROSSEAU	Anhalt, au nord de Dessau	
ROTENBURG		
ROTHAU (voir STRUTHOF)	Alsace-Lorraine, près de Schirmeck	Camp
ROTHENBURG	A/ Neckar	Prison pour politiques
ROTISBOR	Prusse-Orientale	Prison pour politiques
ROTTLEBERODE	Région de Nordhausen (Saxe)	Thyra
ROTTWEIL-SCHORZINGEN	Wurtemberg	

H5002-0246

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
RUMBOURG	50 km. à l'est de Dresde	
RYBNIOL	Sud-ouest de Pologne (inclus en Warthe-land)	Camp pour politiques
RYBNICK	Silésie	
RYDULTAU		Prison
RYPIN (voir RIPPIN)		Mines de charbon
SAAL-DONAU		
SAARBRÜCKEN	Sarre	
SAARBRÜCK-NEUBREME		
SAARLAUTERN	Saarland, au nord-ouest de Saarbrucken	
SACHANDELLACH		
SACHERZINGEN		
SACHSENBURG	Saxe, au nord-est de Chemnitz	
SACHSENHAUSEN	Brandenburg, près de Oranienburg, au nord de Berlin	Camp pour politiques
SACHSENWERKE		
SAGAN	Près Gœrlitz (Silésie)	Prison
SAGANSTRIEGAU	Silésie	
SAKRAU	Silésie	
SALZGITTER	36 km. au sud-est de Hanovre	Camp pour politiques
SALZWEDEL	Saxe	
SANDBOSTEL	Hanovre	Camp de regroupement
SANDHAGEN	Mecklemburg	
SANGERHAUSEN	70 km. au nord de Weimar	Camp pour politiques et Juifs
SANKT-EGIDIEN Kom. de MAUTHAUSEN		
SANKT-GEORGEN	Duché de Bade, à 35 km. à l'est de Fribourg	Prison pour politiques
SANKT-POLTEN	Autriche, Gau 31, à 50 km. à l'ouest de Vienne	Camp pour politiques
SARREBRÜCK	Rhénanie	Prison. Camp
SASSELT Kom. de RAVENSBRUCK		

H5002-0247

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
SAURER-WERKE		
SAZERDORF		
SCHAKENWERKE		
SCHANDELACH	Brunswick	
SCHWARZACH	Bade (SS. Zwangserziehungsheim)	
SCHAUBITZ		Mines
SCHECHAT		Usine
SCHELKINGEN	Près Ulm	Camp pour politiques
SCHERFELD		
SCHERZINGEN	Bade	Puits pétrole. Très dur
SCHEWENINGEN	Belgique	
SCHIMITZ	Bavière	
SCHIRMECK-VORBRUCK	Alsace, au sud-ouest de Strasbourg	
SCHIRMECK	Alsace-Lorraine, 40 km. au sud-ouest de Strasbourg	
SCHIRMECK-NATZWEILLER	Alsace-Lorraine	6.000 hommes et femmes
SCHLAGGENWALD	80 km. au sud de Chemnitz. Gau 34	
SCHLACKENWERTH	Sud de Karlsbad	Camp pour politiques
SCHLENSINGEN		
SCHLIEBEN	Saxe	Hasag
SCHLIEBEN-HALLE (Buchenwald)	Saxe	
SCHLOYSTHE		
SCHNEIDEMÜHL	Poméranie	
SCHOCKEN	Prusse-Orientale	Camp pour politiques
SCHOLIEN	Hanovre	Camp pour politiques
SCHÖNEBECK	Région de Magdebourg, Gau 33, à 15 km. au sud de Magdebourg	Junker-Werke. Camp pour politiques
SCHOMBERG	Silésie	
SCHÖNFELD		
SCHÖNLINDE	Prusse-Orientale	
SCHONRINGEN ou SCHORIGEN		
SCHÖNWEIDE	Schleswig-Holstein	
SCHÖNFELD		
SCHORIN	Poméranie	
SCHULP	Schleswig-Holstein	

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
SCHURTINGEN		
SCHWABISH		Prison pour politiques (femmes)
SCHWABMÜNCHEN	Bavière	Isréalites
SCHWANINGEN	Bade	
SCHWARZHEIDE	Brandebourg	Camp d'Israélites tchèques
SCHWEIDNITZ	Silésie	
SCHWEINTOCHLOWITZ		
SCHWETZINGEN	Bade	Camp
SCHWENINGEN	Neckar	Prison pour politiques
SCHWERIN	Mecklemburg, à 95 km. de l'est de Hamburg	Prison pour politiques
SCHWERTE	Westphalie	
SCHWETZ	Nord-ouest de Pologne (inclus Dantzig, ouest Prusse)	
SCHWETZING	Mecklembourg	Travail
SCHWETZY		
SEIDLEST	Gau 16	
SEMMERING	Autriche, près de Vienne	Prison pour politiques
SENFTENBERG	Brandeburg, près Galau	
SENNELAGER	Westphalie, au nord-est de Paderborn	
SENNHEIM (voir CERNAY)	Alsace, à 15 km. de Mulhouse	Camp
SENNE	Westphalie	
SENSEN	Prusse-Orientale	Passage et travail particulièrement dur
SERPEK		
SICHOLBERG	Nord de Pologne (Inclus dans Prusse)	
SICKINGEN	Hohenzollern	
SIEMENS		Usines électriques
SIEBURG	Rhénanie, à 30 km. au sud-est de Köln, Gau 12	Prison pour politiques. Fabrique de munitions et désamorçage de mines. Forteresse
SIERGBURG	Rhénanie, près de Bonn	
SIGMARINGEN (voir UNSTADT)	Hohenzollern, sur le lac de Constance	Camp
SINGEN	Baden, près Rach	Prison

H5002-0248

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
SINSHEIM	Baden (S.S. de Heideberg)	
SOCHEN		
SOLDAU (Dzialdowo)	Nord-ouest de Pologne	
SOLDIN	Brandenburg, au nord-est de Kustrin	
SONNEBERG (non pas SONNENBURG)	70 km. au sud-est de Erfurt, près de Brandenburg	Prison pour politiques
SONNEBERG	Région de Magdebourg	
SONNENBURG	95 km. à l'est de Berlin, Gau 3	
SONNEBERG	75 km. au sud de Weimar, Gau 34	
SONNENBURG	Brandebourg, à 30 km. au nord-est de Frankfort/Oder	Camp pour politiques
SORAU	Brandebourg	
SORAU-LAUSITZ	55 km. au nord de Goblitz, Gau 32.	
SOSNOWITZ	Ouest de Pologne (Inclus dans Wartheland)	
SOSNOWICE		
SOSWIKI		
SPEER		Récupération des métaux
SPERGAU	Saxe	Camps disciplinaires
STAAB	Bavière, à 20 km. à l'ouest de Nuremberg	Camp pour politiques
STACKHAUSEN	Thuringe	Évacué début mars sur direction inconnue. Femmes travaillaient à Paderborn et Serene
STADELHEIM	Bavière, au nord de Munich	
STADTERODS		
STADTILM	Thuringe	D'après fichier : « Internés d'honneur »
STAN-KREMS		Forteresse et travail
STARGARD	Poméranie	
STAROGRAD	(Voir Preussisch-Stargard)	
STASSFURT	Saxe	Mines de sel
STEFANSKIRCHEN	Bavière	

H5002-0249

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
STEINTHOF	Autriche (Wien XIV)	
STETTIN	Poméranie	Prison et Wulkanwerft
STEYR	Autriche, sud-sud-est de Linz	Camp pour politiques et Upper Sambo
ST-GEORGEN, AUSTRIA (voir GUSEN)		
STOCKEN	Wurtemberg	
STOFFELN (voir DUSSELDORF - STOFFEL)	Rhénanie	
STADTRODA	30 km. au sud-est de Weimar	Camp pour politiques
STRAKONITZ	Tchécoslovaquie	
STRALSUND	Poméranie	Prison
STRAPHEKOLOW		
STRASBURG	Brandebourg	
STRASBOURG	Alsace-Lorraine	Prison
STASSFURT	Région de Magdebourg	Trois usines
STRAUBING	Bavière, par Regensburg, près Ratisbonne	Camp pour politiques
STRAUBINGEN		
STRAUSBERG	Brandebourg, à 40 km. au nord-est de Berlin	Camp pour politiques
STRELITZ	Mecklemburg, au sud de Neustrelitz	
STRIEGAU	10 km. au nord-est d'Oppeln	Camp pour politiques
STROBINGEN		Prison
STRUTHOF (voir NATZWEILLER)	Alsace, 40 km. au sud de Strasbourg	Camp disciplinaire. Expériences biologiques. 40.000 hommes et femmes
STUTTHOF	Prusse-Orientale, près de Dantzig	Camp pour politiques
STUHM	Prusse-Orientale, Gau 4, 50 km. au sud de Dantzig	Prison pour politiques et Juifs
STUTTGART	Wurtemberg	Prison pour politiques
SUDETENLAND		Percement d'un tunnel
SUHL	50 km. au sud d'Erfurt	
SUHRSKAMP (voir AM SUHRSKAMP)		

H5002-0250

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
SULSBACH Murgtal	Duché de Bade	Camp
SULZ		
SULZ am NECKAR	75 km. au sud-ouest de Stuttgart	Camp pour politiques
SUSTRUM (voir NEUSUSTRUM)	Hanovre	
SWIECLE (voir SCHWETZ)		
SWIENTOGHLOWITZ	(Swiotchlowico) O. Pologne, dans Wartheland)	
SWIENTOSLAW		
SWIERCZYN		
SWODAU		Camp pour politiques et Juifs (femmes)
TUTZING	Bavière	Travail
TALLIN		Prison
TANNENWALD		
TARNOWITZ	Silésie	6.000 femmes, 1.200 hommes
TAUCHA	Région de Leipzig, Saxe	
TAURA	Saxe	Travail
TAUTENAU		
TCHAKOW	Haute-Silésie	
TECLA		
TELTOW	Prusse, près de Kœnigswusterhausen	Camp pour politiques et Juifs
TEPLITZ	Tchécoslovaquie	
TERESIENSTADT	Tchécoslovaquie	Camp « modèle » de Juifs
TERESINA		Camp d'Israélites
THALE	Saxe	
THALE (HARZ)	Hanovre, à 60 km. au sud-ouest de Magdebourg	Camp
THERESIENSTADT	80 km. au nord de Prague, Gau 32	Camp pour politiques et Juifs
THORIN (Forum)	Nord-ouest de Pologne (on Dantzig O. Prusse)	Imprimerie Sainte-Fanowiez
THORIN (Forum II) (SZHALCOWNI)	Nord-ouest de Pologne (dans Dantzig O Prusse)	
TOLKEMIT	O Prusse, au sud-ouest de Kœnigsberg	

H5002-0251

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
TOMASHOW-MAZOWIECKI	Pologne	Femmes employées à charrier des pierres de 80 kilos
TOMERDORF	Par Rothenbourg	Camp pour politiques et Juifs
TONNDORF	Région de Altern	
TORGAU Kom. de RAVENSBRUCK	Prusse, 15 km. au nord-est de Leipzig	Prison et camp pour politiques et Juifs
TORGAU (Buchenwald)		Usine de munitions. Françaises, en nombre
TORUN (voir THORN)		
TOURMALIN		Construction d'usine souterraine
FRAIS-MAUEE		Travail souterrain
TRAVINKA	Au sud-est en Bosnie	Camp pour politiques et Juifs
TRAVNIKI	Pologne, à 25 km. de Lublin en Bosnie	
TREBLINKA	20 km. au sud-est de Kattowitz	Camp pour politiques
TREIS		Construction d'usine souterraine
TRESKAU	Ouest de Pologne, près Posen (dans Wartheland)	
TREVES (voir TRIER)	Rhénanie	
TRIER	Rhénanie	Prison pour politiques
TRIGENHAIN		
TROGLITZ-SEITZ		
TRONOWITZ	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
TROISDORF	Rhénanie	
TROPPAU		Camp pour politiques et Juifs
TRZEBINIA	30 km. à l'est de Kattowitz Gau 13	
TÜBINGEN	Wurtemberg	Prison
TURATH		Forteresse politique
TURKHEIM		
UCKERMARCK	Brandenburg, près Furstenberg-Ravensbruck	

H5002-0252

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
ULM a/ DONAU	Wurtemberg	Prison
UNSTADT (voir SIGMARINGEN)	Duché de Bade	
UNTERLÜSS	Hanovre	
UNTERMANXFELD		
USEDOM	Poméranie	
VAIHINGEN	Sud-ouest de Stuttgart	Camp pour politiques
VALLUHN	Hanovre	
VAREL	Oldenburg	Prison
VASTORF	Hanovre	
VARSOVIE		Guetto
VECHTA	Oldenburg, au sud de la ville Aldenburg	
VEDDEL	Près de Hambourg	
VENINGEN	Palatinat	
VERLES		Terrassement
VERHLING		
VERSSEN	Hanovre	
VILINGEN	Hess	
VOCKLAVBRUCK	Autriche, sur Danube)	
VOGOLI		
VOHENSTRAUSS	Bavière, près de Bayreuth	
VORBRUCK (voir SCHIRMECK)	Alsace-Lorraine	Camp
VRONISBERG	Prusse	Camp pour politiques et Juifs
VULKANWERFT (voir STETTIN)		
WADOWICE	40 km. au sud-est de Kattowitz	Camp pour politiques
WAGRAM	Autriche (Styrie, pas Wagram près Johann, sur Danube)	
WALBECK		Mines de sel
WALCHUM	Hanovre	Camp
WALDAU		
WALDENBURG	Silésie, 50 km. au sud-ouest de Breslau, près de Schweidnitz, Gau 21	Camp pour politiques et Juifs

H5002-0253

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
WALDHEIM	Gau 34, à 25 km. au nord de Chemnitz ; à 55 km. sud-est de Leipzig	Usine et prison (femmes)
WALDSHUT	Bade	Prison
WALFEN		
WALKELSTAETE ou WALKENSDEDT		
WALSER		
WALSHEIM		Désamorçage de bombes. Très dur. Prison
WALSUM		
WALTERSDORF	Gau 21, à 20 km. au sud-ouest de Breslau, de Glagau	Camp pour politiques
WANNEEIKEL	Westphalie, près Bochum	
WANDSLEBEN	Région de Magdebourg Saxe, kommando de Weimar	Mines de sel
WOIPPY-METZ	Alsace	
WARIENBURG		
WARSCHAU		Déblaiement
WARTENBURG	Prusse-Orientale, Gau 4, à 100 km. de Kœnigsberk et à 100 km. au sud-est de Dantzig	Prison pour politiques
WARTHA-BRESLAU		
WASSERBURG	Bavière (Inn-Krais)	
WATTENSCHEID	Westphalie, près Bochum	
WATTENSTEDT	Brunswick (Sonderlager 21)	
WEIDA		
WEFERLINGEN	Région de Magdebourg	
WEIMAR		Prison. Centre d'interrogation de la Gestapo
WEIMAR-BUCHENWALD		Camp pour politiques
WEISSENBACH		
WEISSENBACH-MURGTAL	Duché de Bade	Camp
WELDEN	Bavière	

H5002-0254

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
WELLFORT (Workes)	(Voir Dachau Stadt)	
WELSHEIM	Wurtemberg, près de Stuttgart	Camp
WERL	Westphalie	Prison
WERNIGERODE (voir ZIEGENBERG-WERNIGERODE)	Hanovre, Gau 33 Région de Halberstadt, à 70 km. de Magdebourg	Fonderie d'aluminium
WESTERBECK		Passage d'Israélites
WESTEREGEEN	Région de Magdebourg	Malachit A.G.
WETZLAR	Hesse-Nassau	
WEWELSBURG	Westphalie	
WIEDENBRUÜCK	Westphalie	Prison
WIEN	Autriche	Prison pour politiques
WIEN-KILN		
WIEN-NEUDORF		
WIENER-NEUSTADT	45 km. au sud de Vienne	
WIENER-NEUSTADT VI		
WIEN-FLORISDORF		Usine
WILBRAUDTPUZEN		
WILHELMSHAFEN		Sous-marins de poche. Base sous-marine. Travail 20 heures debout par jour. Représailles
WILLE		
WILSEDE	Est Hanovre au sud de Lunebourg	
WINTERFELD	45 km. au sud-ouest de Wissenberger	Camp pour politiques
WISMAR	100 km. au nord-est d'Hambourg, près de Stettin Mecklemburg, à 50 km. à l'est de Lubeck	Camp pour politiques
WISSBURG		Forteresse
WITZNAU		Carrières de pierres
WITTEN		
WITTEN-AMEN		Fonderie
WITTENAU	Brandebourg	Carrières de pierres
WITTENBERG	Saxe	Usines d'aviation. Terrassement
WITTENBERGE	Prusse, Arrond. de Potsdam	Camp pour politiques et Juifs

H5002-0255

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
WITTLICH	Rhénanie, à 30 km. au nord-est de Trèves	Prison pour politiques
WITTMOOR	Hambourg	
WLODAWA	Pologne	Camp pour politiques et Juifs
W. M. CEFSZWEIGSTELT	Gau 16	
WOBBELIN		Travail
WOHLAU	Saxe ou Silésie	Prison
WOLFACH	Duché de Bade	Prison
WOLFENBÜTTEL	Brunswick, au sud de la ville de Brunswick Hanovre, à 15 km. au sud de Brunswig 70 km. à l'ouest de Magdebourg, Gau 33	Camp pour politiques Carrières
WOLESBERG	Autriche, à 50 km. au sud-ouest de Sraz	Camp pour politiques
WOLKENRIED		
WOLLERSDORF-TRURZDORF	Autriche (Lower Danube, près Wiener Neuestadt)	
WRONCHN (Wronki)	Ouest de Pologne (inclus dans Wartheland nord-ouest Posen)	
WUHLHEIDE		Déblaiement
WUPPERTHAL	Rhénanie, Gau 12, à 40 km. au nord-est de Kala	Prison pour politiques
WÜRZBURG	Bavière, à 90 km. au nord-ouest de Nuremberg	Forteresse pour politiques
WUSTERGIERSDORF		Israélites
YASTAM		Métallurgie
ZABIKOW	Ouest de Pologne (Inclus dans Wartheland), banlieue de Posen	
ZALLARTE (Konitz)	Nord-ouest de Pologne (Inc. Dantzig O. Prusse, près Chijnico)	
ZAMS	Autriche, près d'Innsbruck et Bludens	Camp pour politiques
ZAZEL		
ZEIBERDORF		

H5002-0256

NOM	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	CARACTÈRE
ZEILWEG	Hanovre, près de Francfort	
ZELIVOLLE		Kommando disciplinaire. Usine.
ZELLA-MEHLIS	Thuringe	
ZELLWOLLE		
ZELTLAGER ou ZELT-LAGER		Percement d'un tunnel. Construction d'usine
ZEMENT-EBENSEE		
ZGIERS ou ZGIERZ	Pologne Centrale (Inc. dans Wartheland), près de Lodz	
ZICHENAU (Ciechanow)	Pologne Centrale (In. dans E. Prusse, N.O. Warsay)	
ZIELENBERG		
ZIEGENBERG-WERNIGERODE	Hanovre, 60 km. sud-ouest de Magdebourg	Camp pour politiques
ZIEGENHAIM	Hanovre	Prison pour politiques
ZIPF		Usine souterraine
ZITTAU	75 km. au sud-est de Dresde, 30 km. 5 de Goblitz. Gau 32	Camp pour politiques
ZLOWGOW		
ZORBIG	Saxe (Halle - Merseburg, nord-est de Hallo)	
ZUCHTAUS-SONNENBURG	Brandebourg, à 10 km. au sud-est de Kustrin	Prison pour politiques
ZWEIBRÜCKEN	Palatinat, à 30 km. à l'est de Sarrebruck	Prison pour politiques
ZWICKAU	35 km. à l'ouest de Chemnitz, 30 km. au sud-ouest de Chemnitz	Prison
ZWIEBERGE		Usine d'aviation souterraine
ZWOCHAU	Saxe	V-1. Terrassement

H5002-0257

H5002-0258

DEUTSCHLAND UBER ALLES

H5002-0259

L'entrée du camp

H5002-0260

Gefahrenzone
Es wird ohne Anruf geschossen
Gevarenzone
Er wordt zonder waarschuwing gescholen

H5002-0261

H5002-0262

H5002-0263

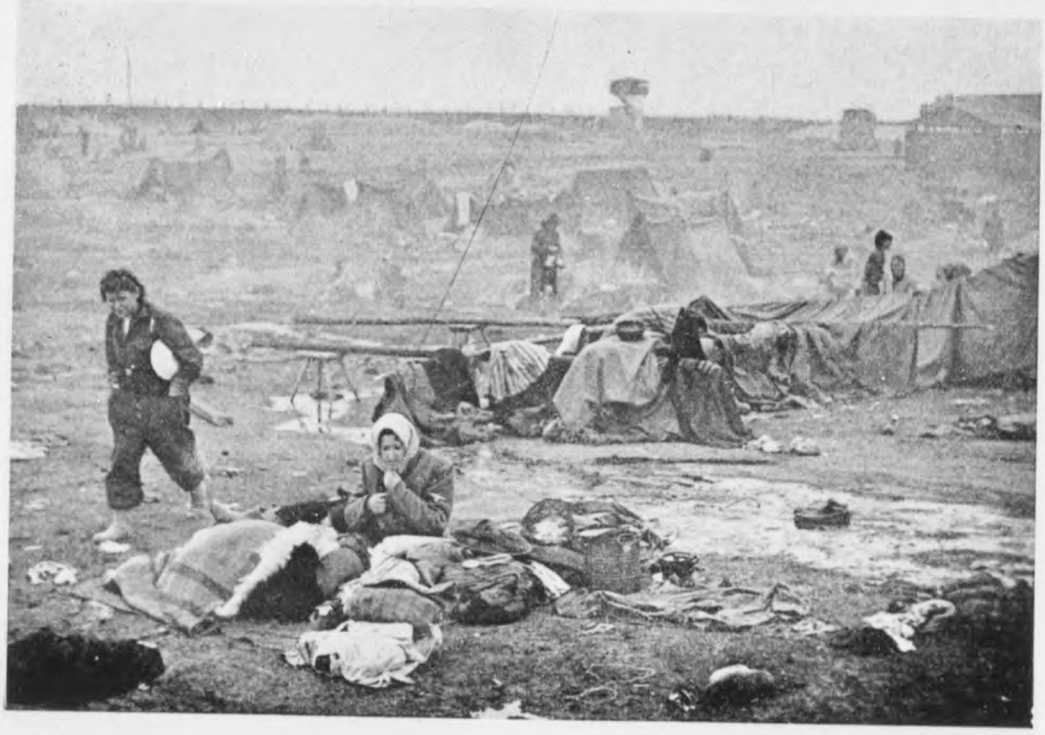

H5002-0264

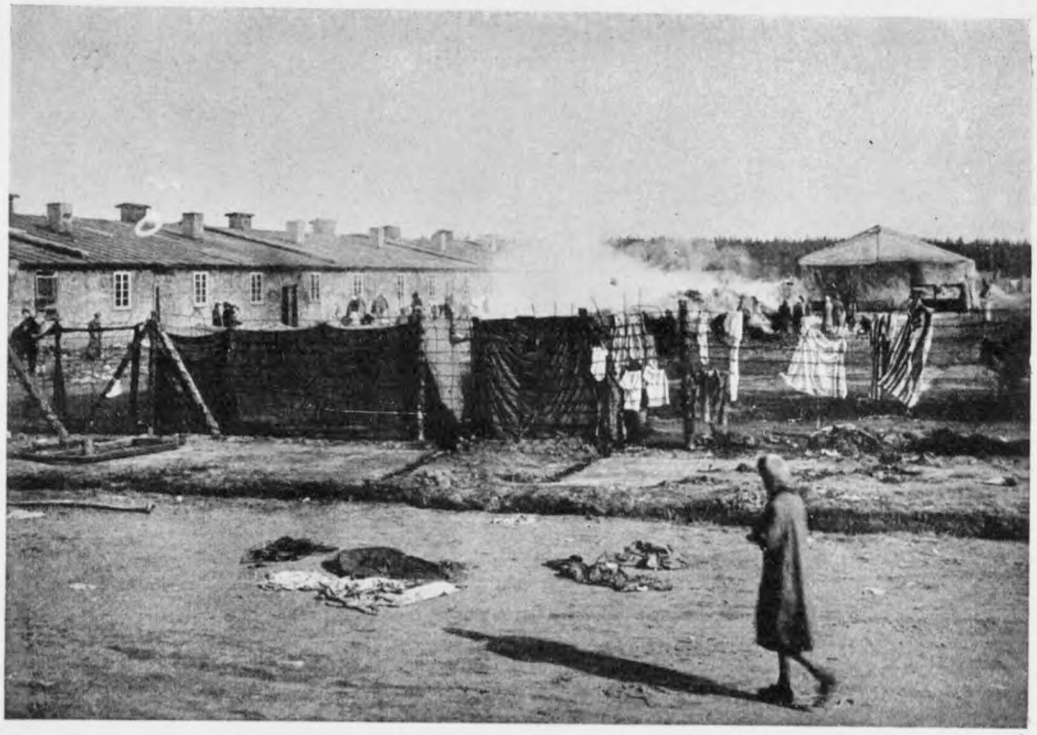

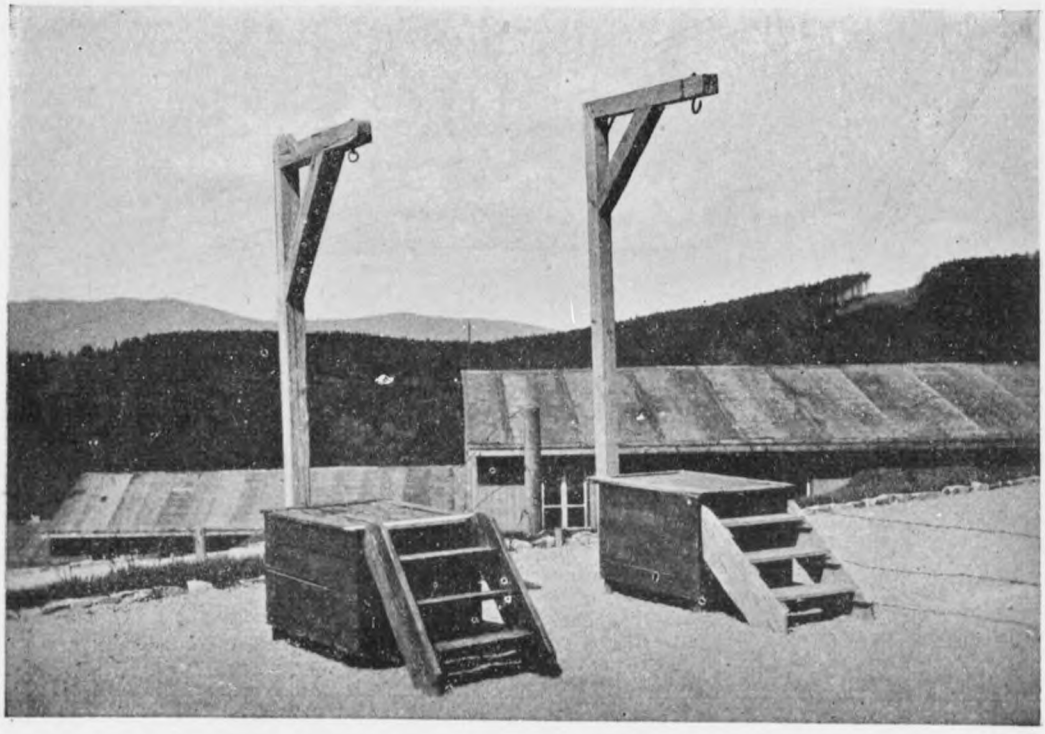

H5002-0265

H5002-0266

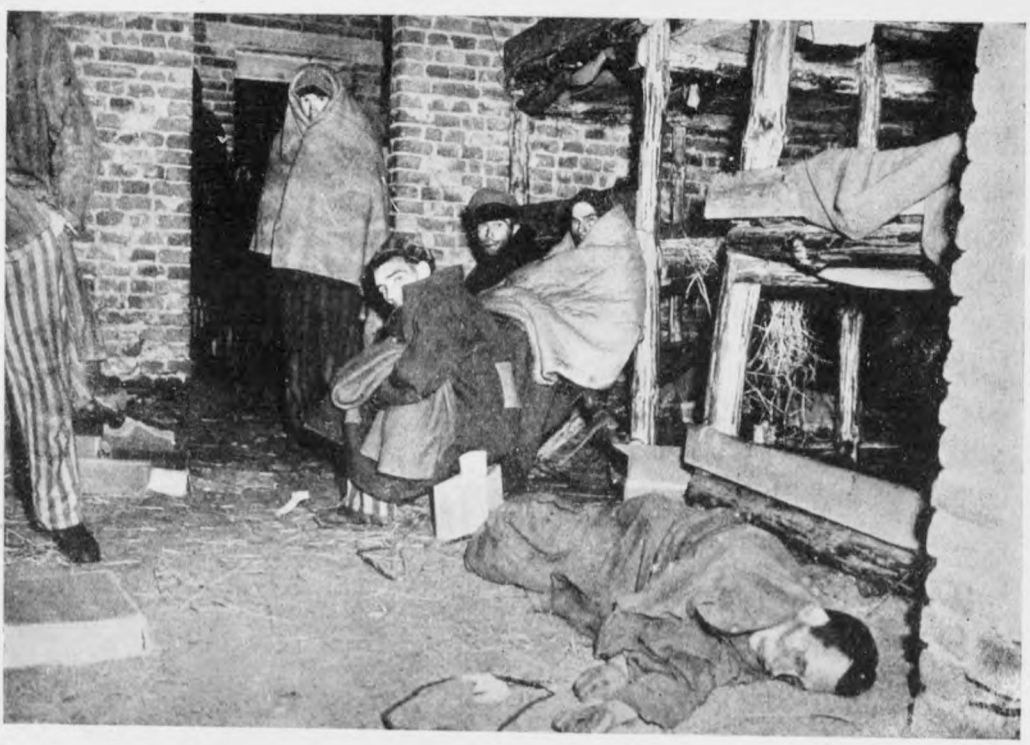

H5002-0267

H5002-0268

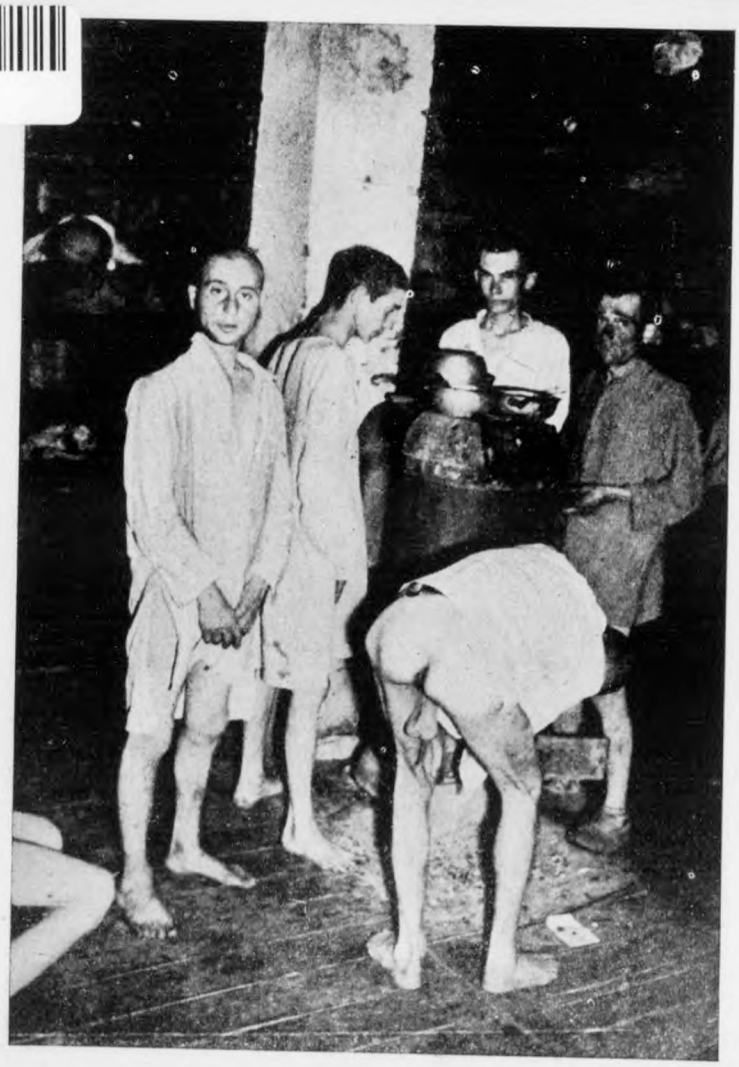

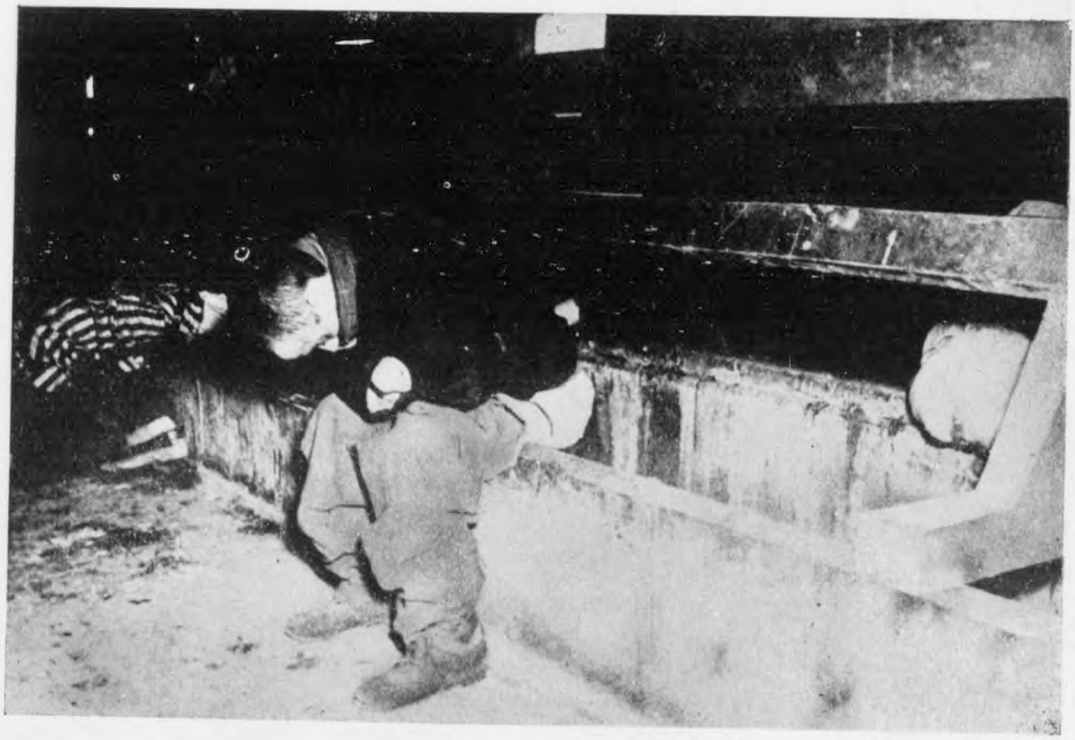

H5002-0269

H5002-0270

H5002-0271

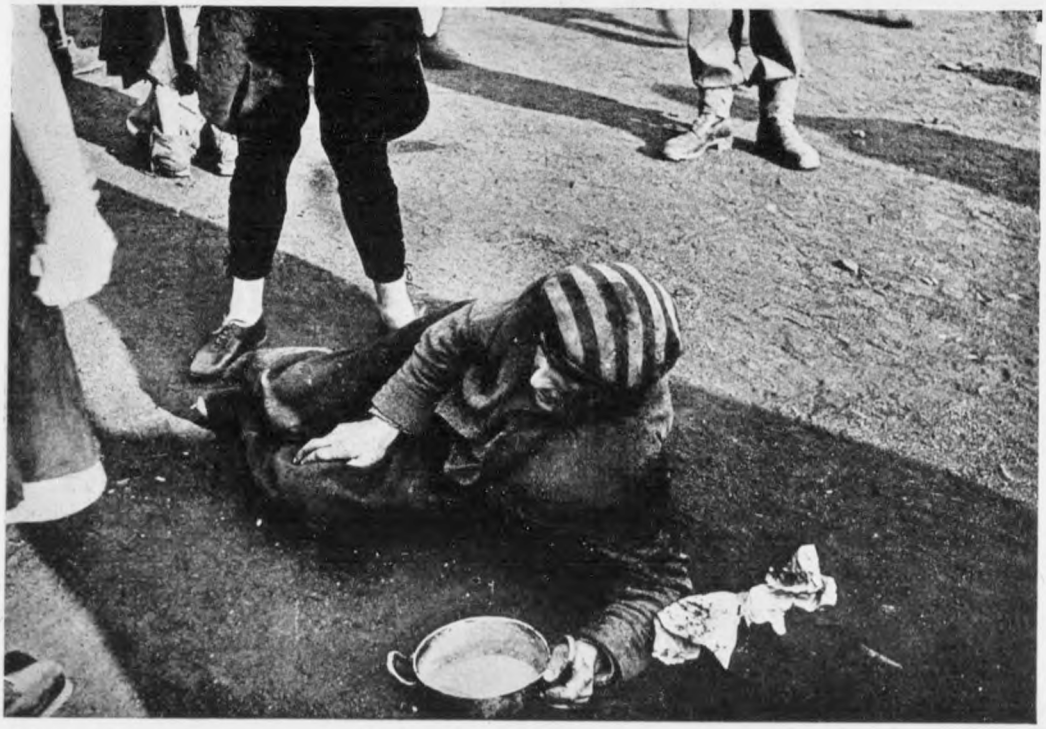

H5002-0272

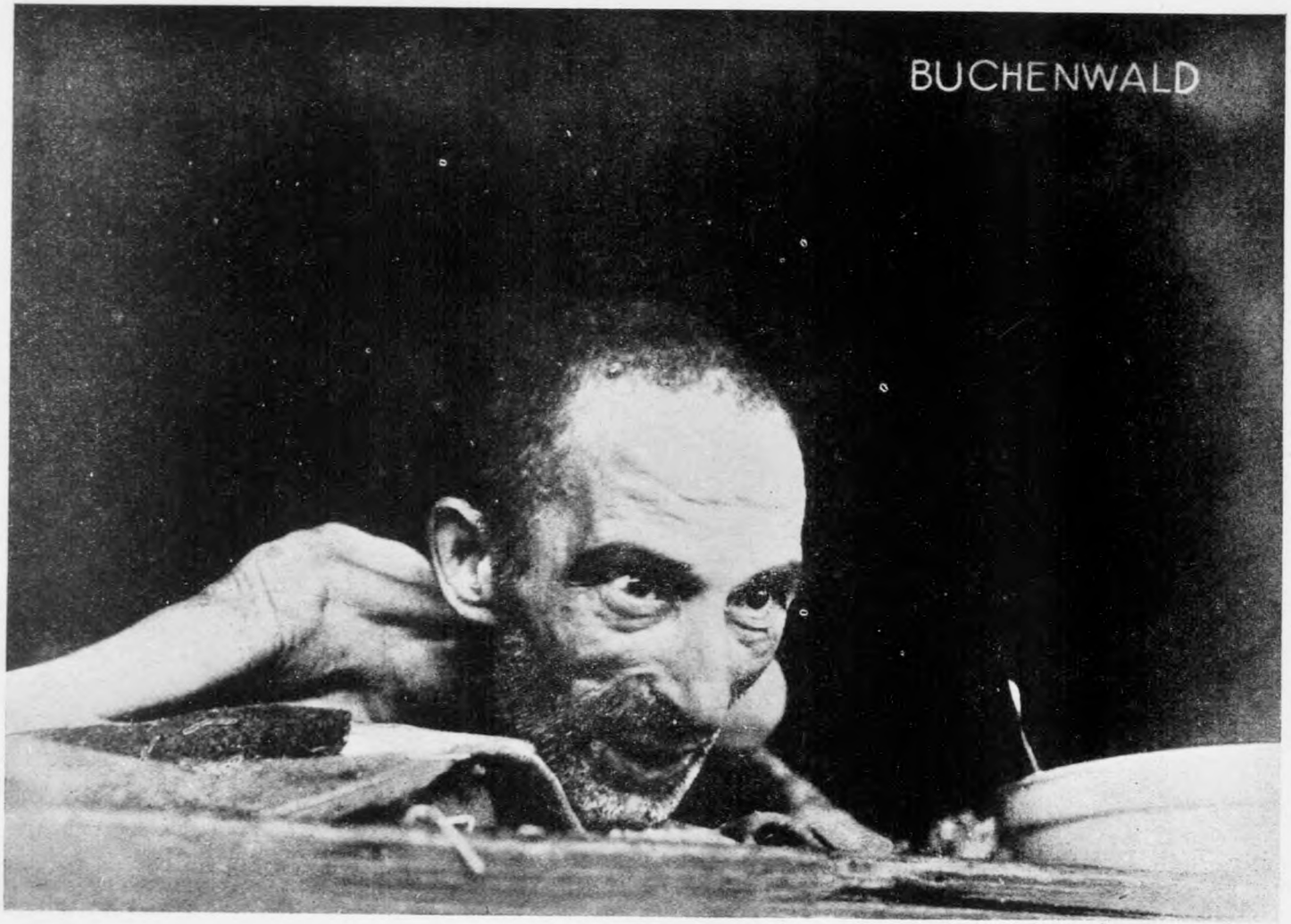

H5002-0273

H5002-0274

H5002-0275

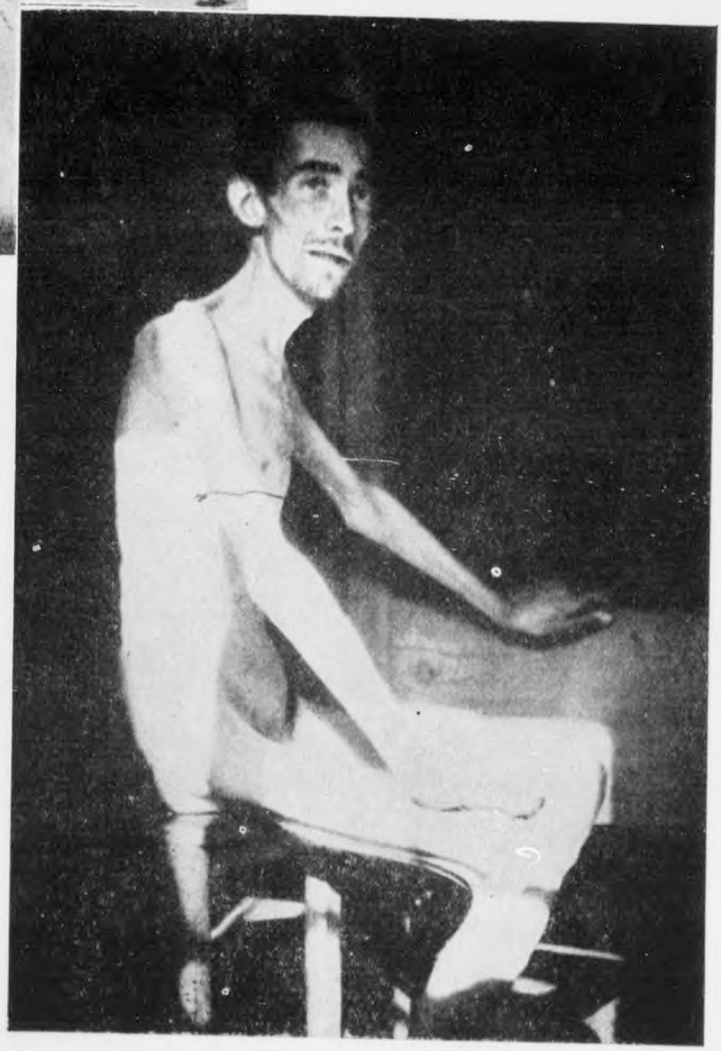

H5002-0276

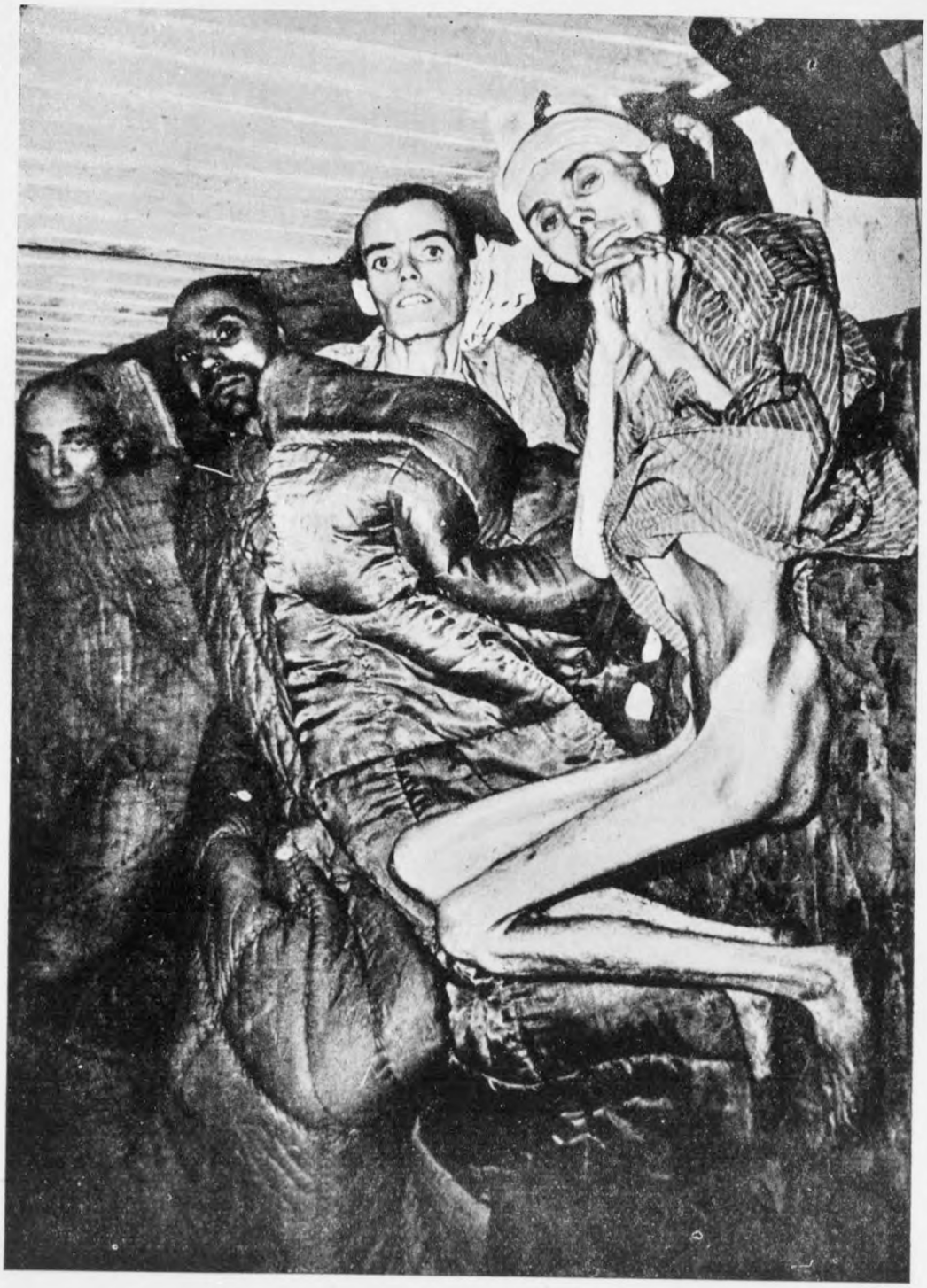

H5002-0277

ILS VIVAIENT
A COTÉ
DES MORTS

H5002-0278

H5002-0279

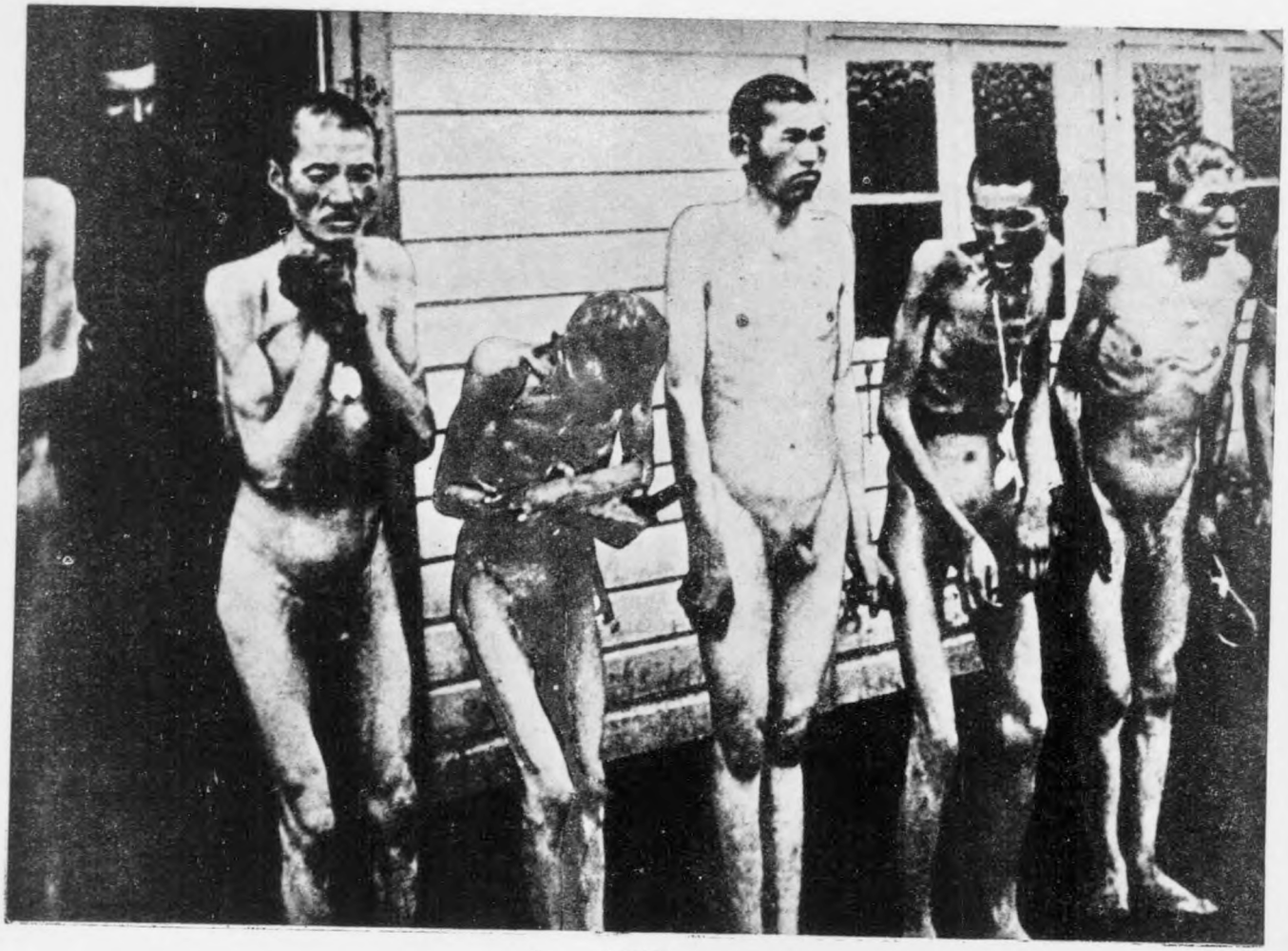

APPEL

H5002-0280

APPEL

N.Y. 337 = Original received Jan. 29, 1946.

H5002-0281

HIMMLER VISITANT UN CAMP

H5002-0282

H5002-0283

TRAVAIL

H5002-0284

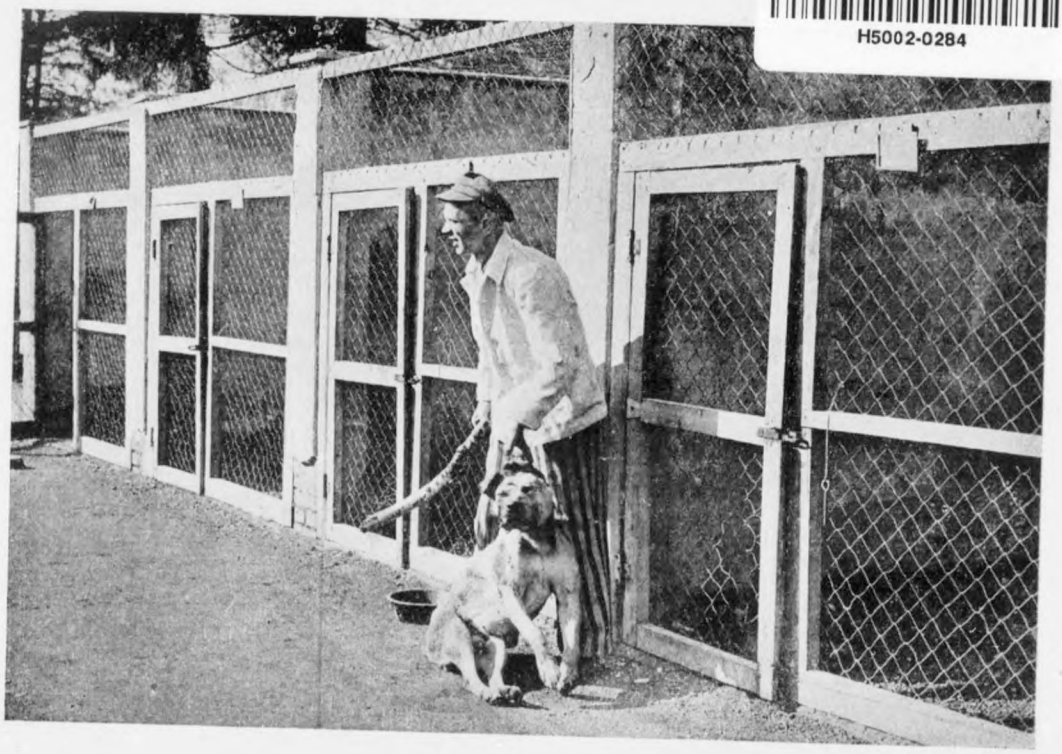

LE CHIEN S S

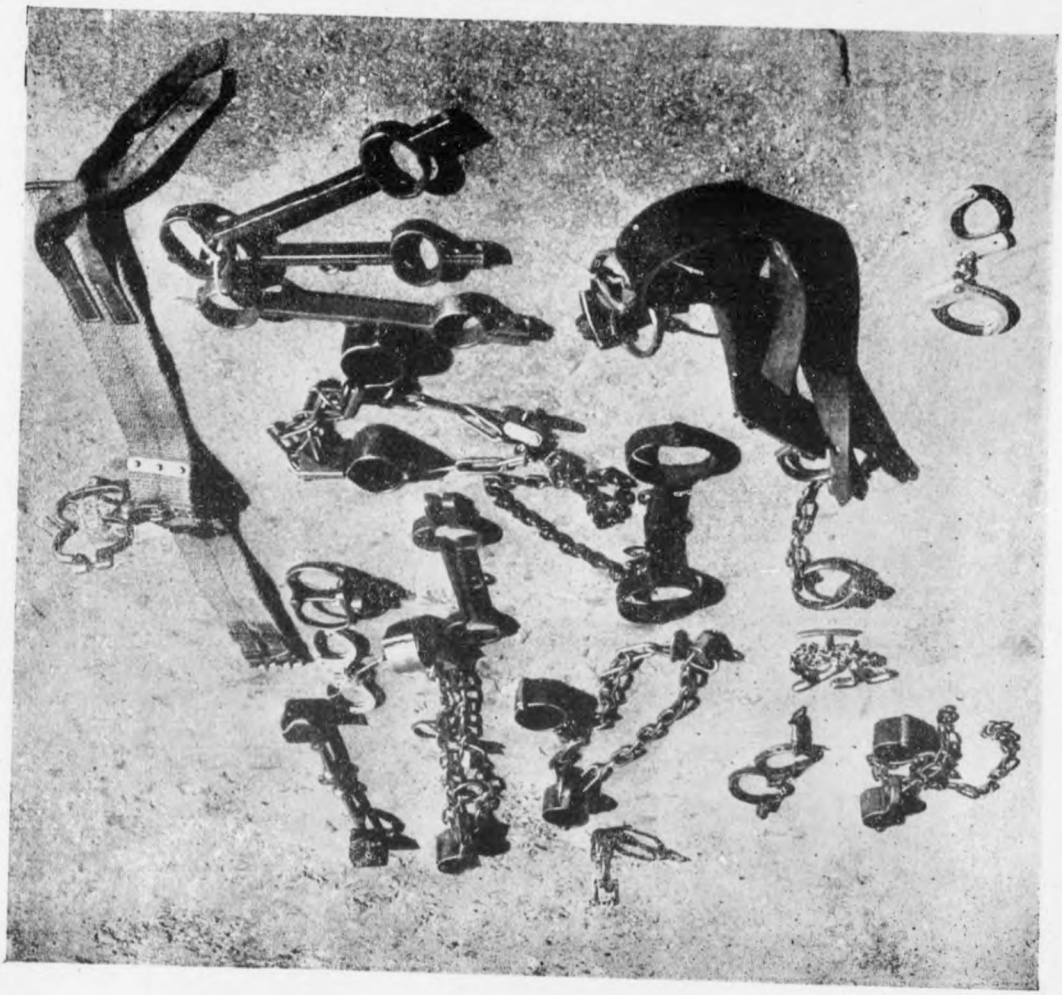

H5002-0285

H5002-0286

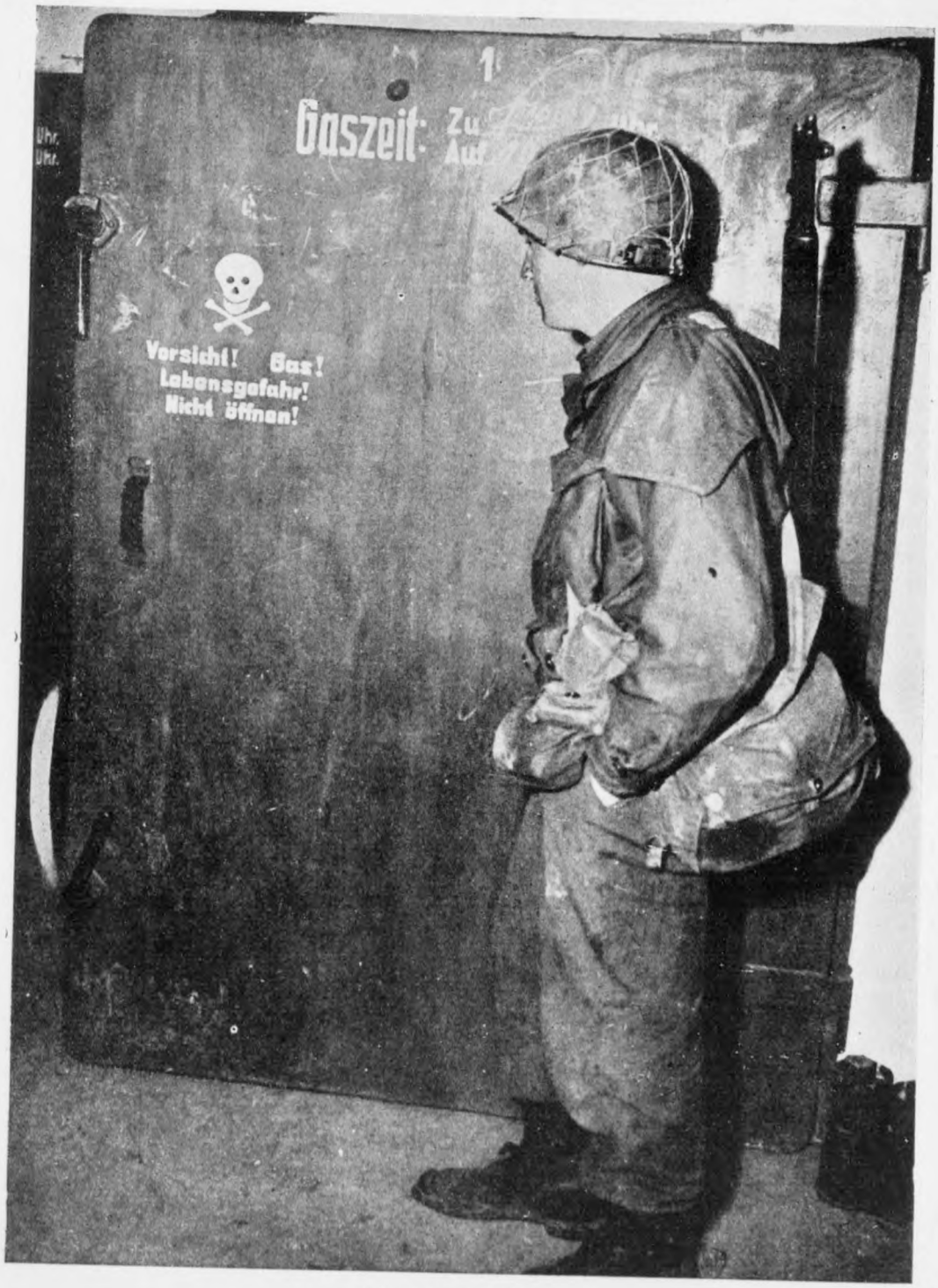

CHAMBRE A GAZ

H5002-0287

FOURS CRÉMATOIRES

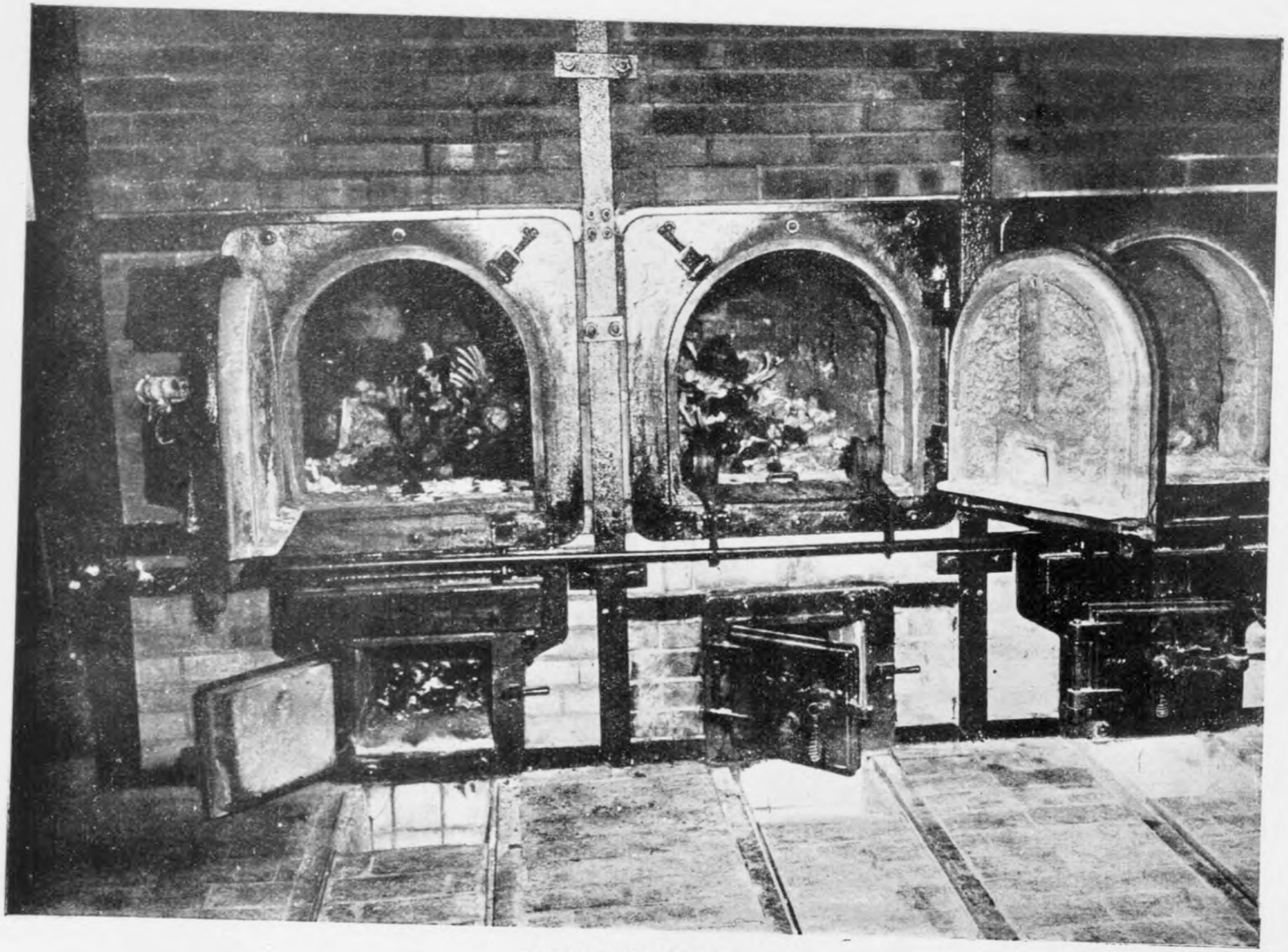

FOURS CRÉMATOIRES

H5002-0288

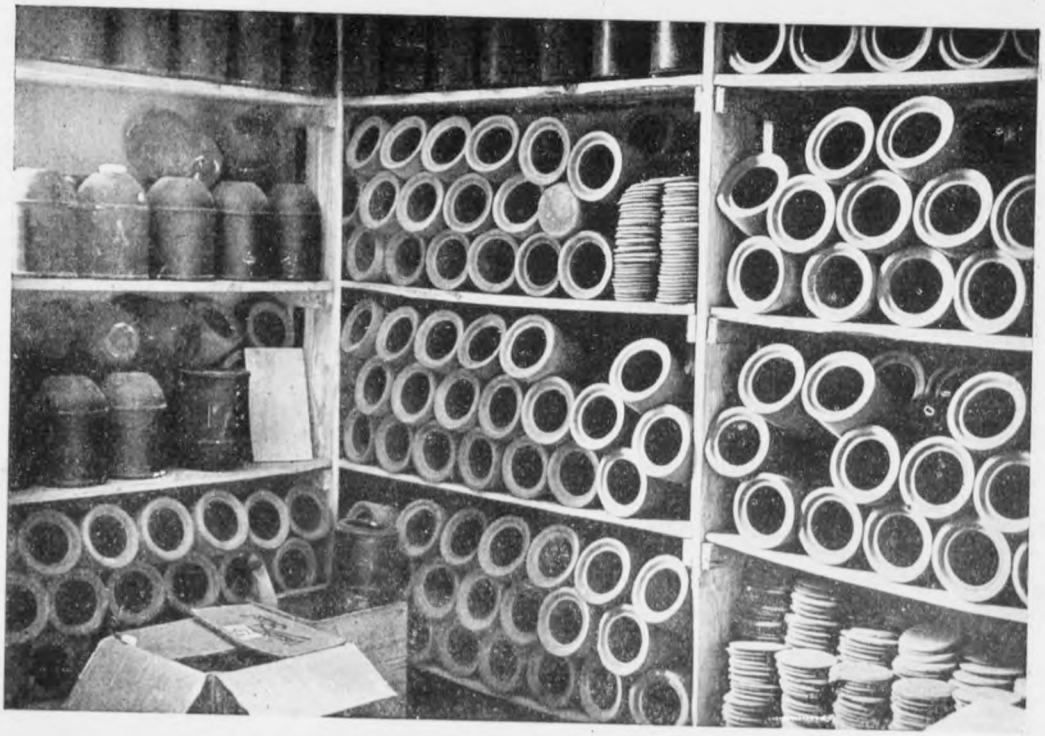

URNES POUR LES CENDRES

H5002-0289

CEUX QUI N'ARRIVÈRENT JAMAIS

H5002-0290

H5002-0291

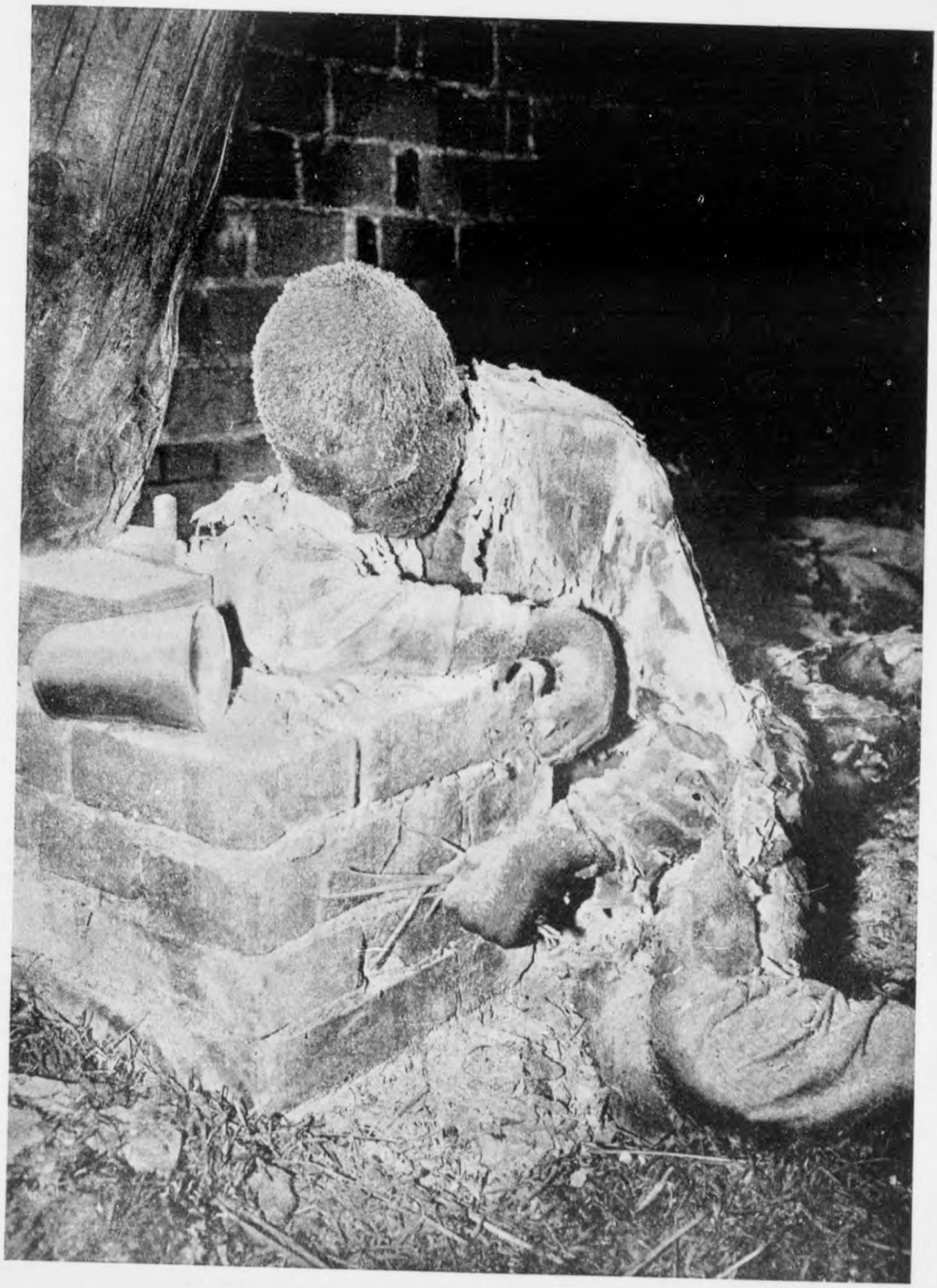

BRULÉS AU LANCE-FLAMMES AVANT LA LIBÉRATION

H5002-0292

BRULÉS AU LANCE-FLAMMES

H5002-0293

H5002-0294

H5002-0295

H5002-0296

H5002-0297

H5002-0298

H5002-0299

H5002-0300

H5002-0301

H5002-0302

H5002-0303

H5002-0304

H5002-0305

H5002-0306

H5002-0307

H5002-0308

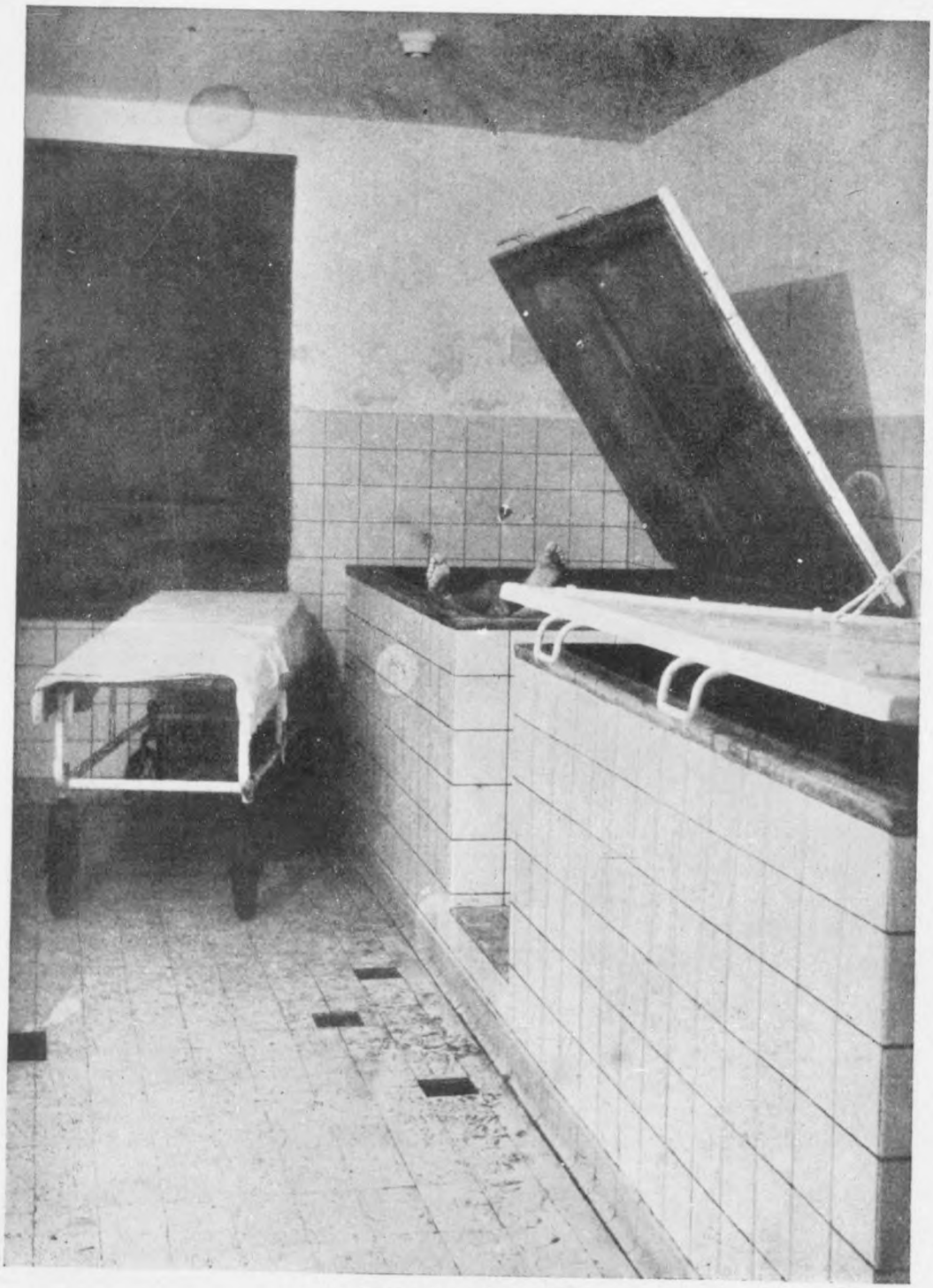

SALLE D'EXPÉRIENCES

H5002-0309

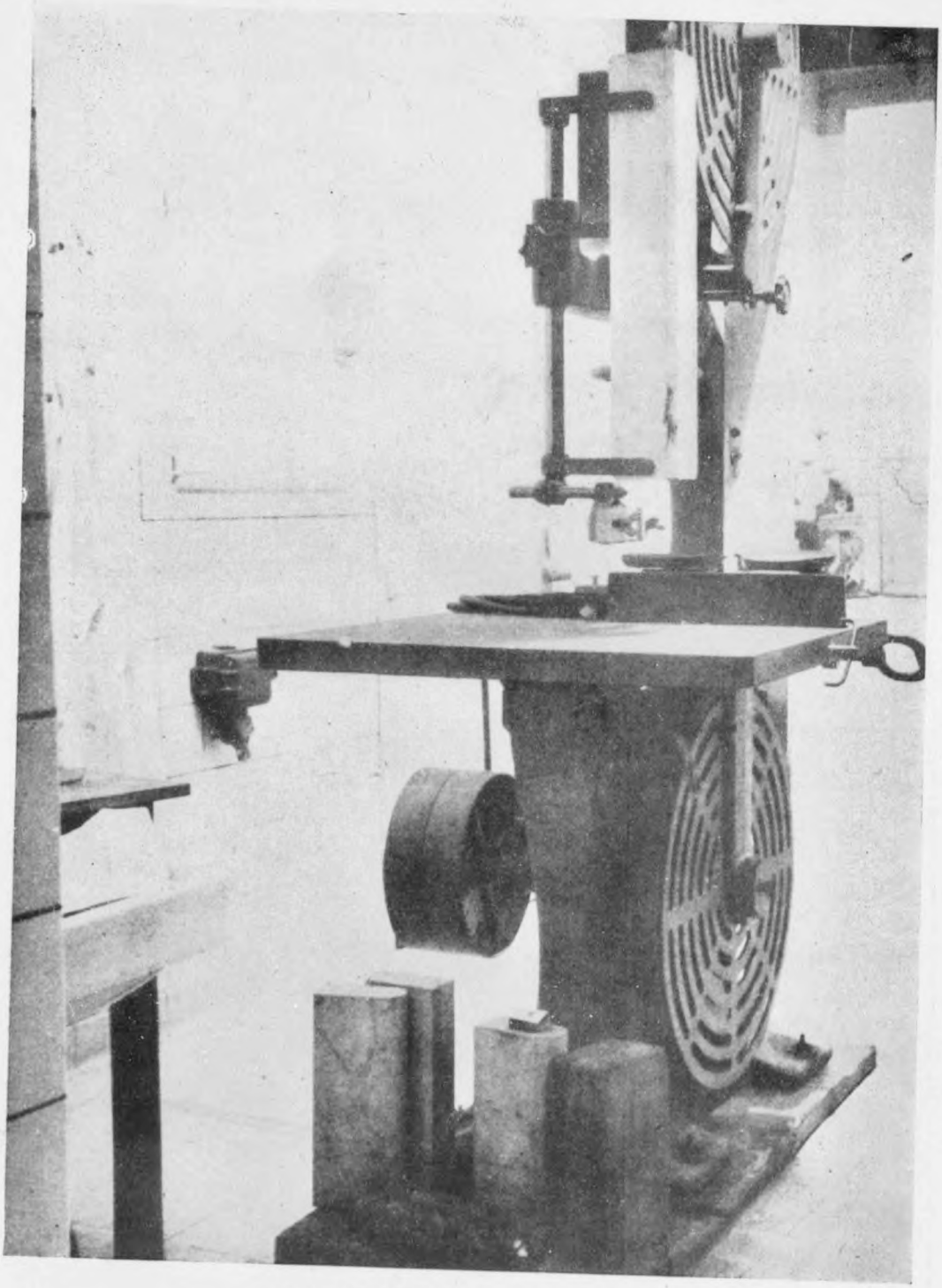

SCIE A DÉCOUPER LES CADAVRES

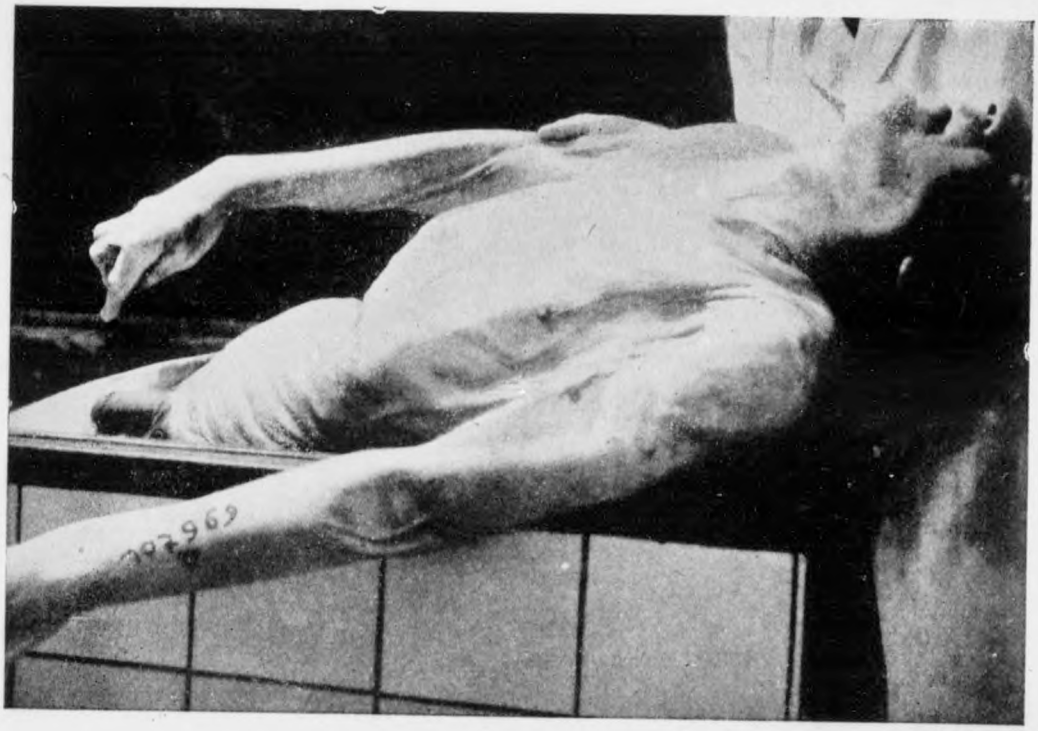

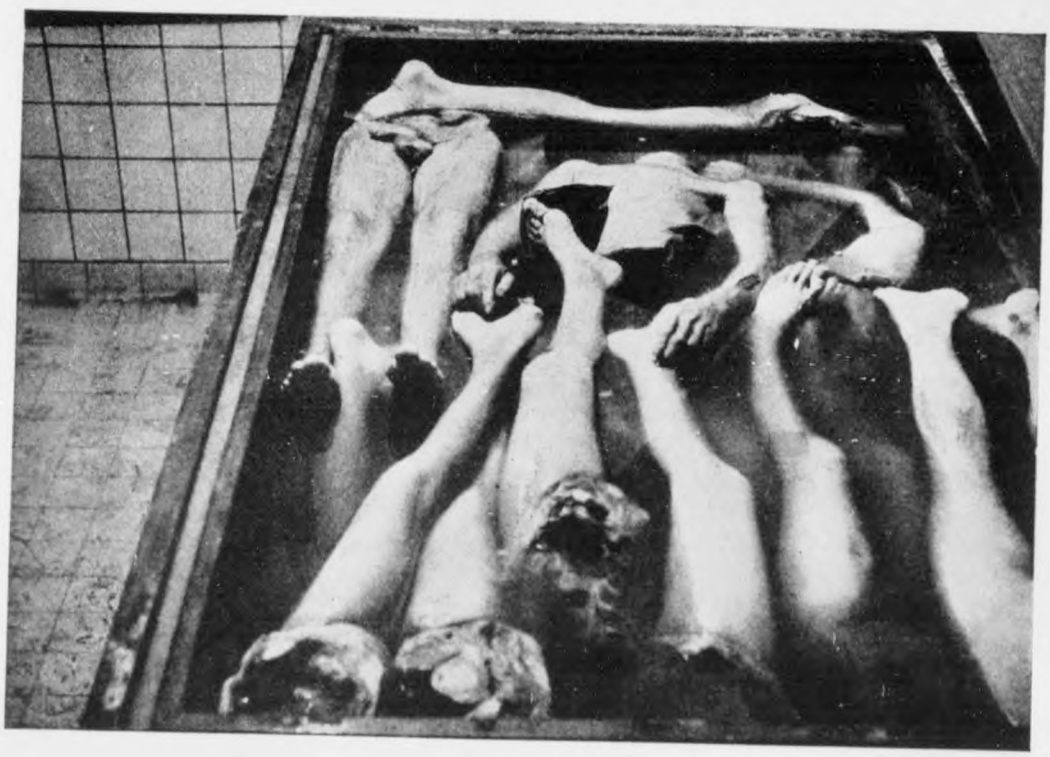

H5002-0310

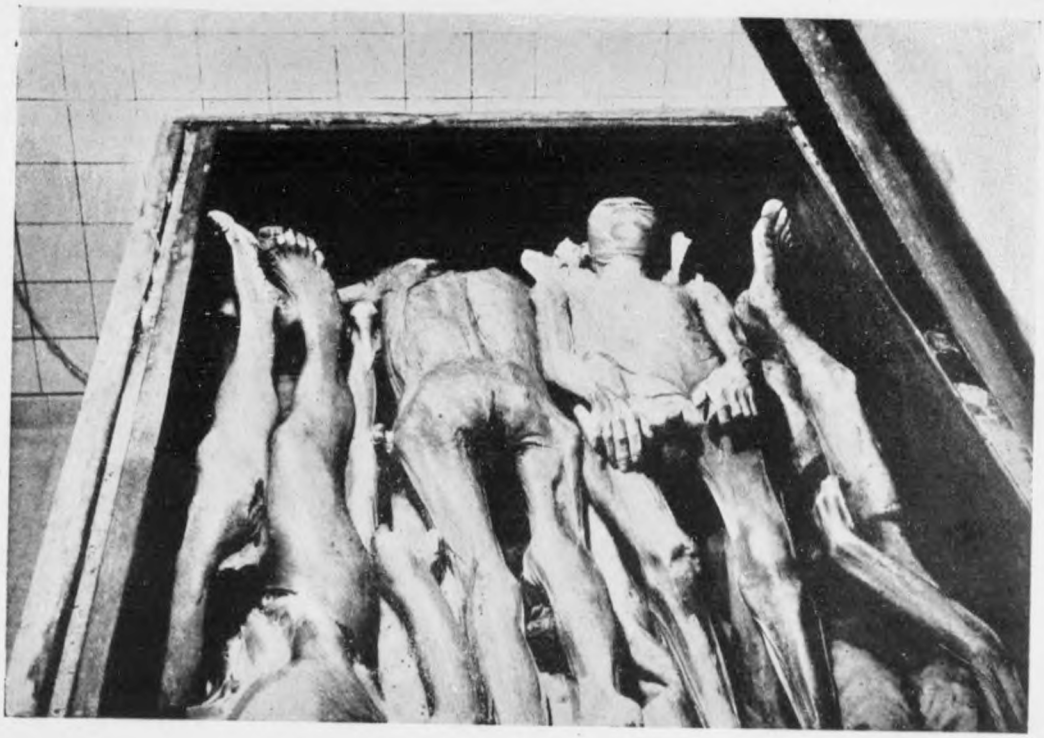

H5002-0311

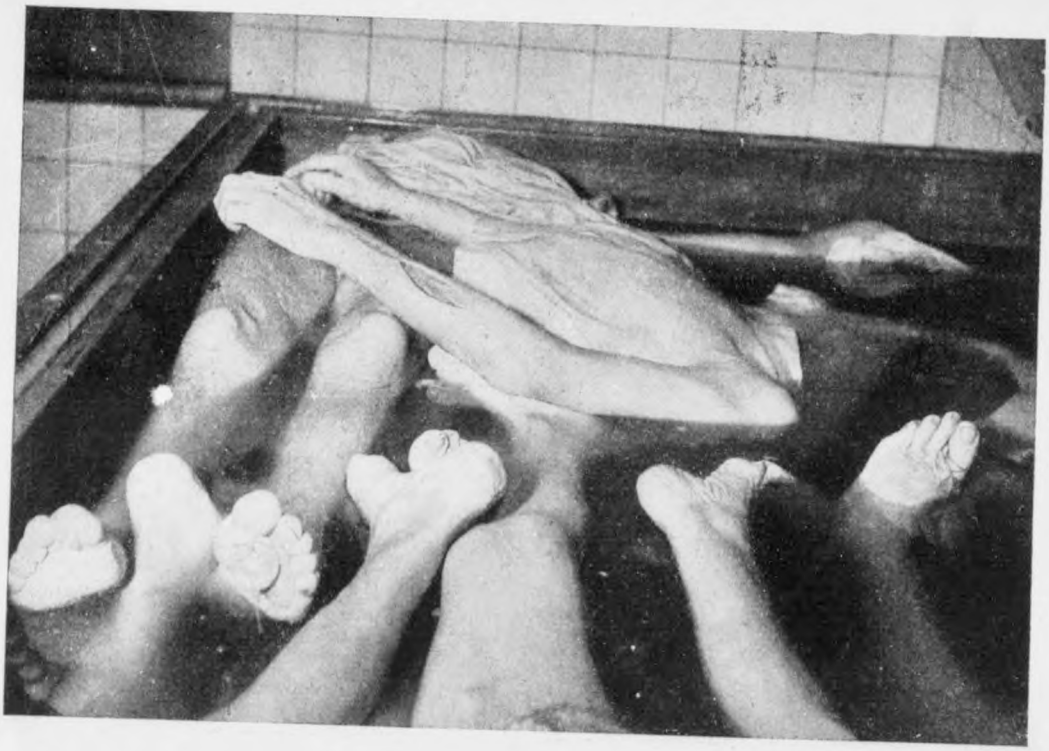

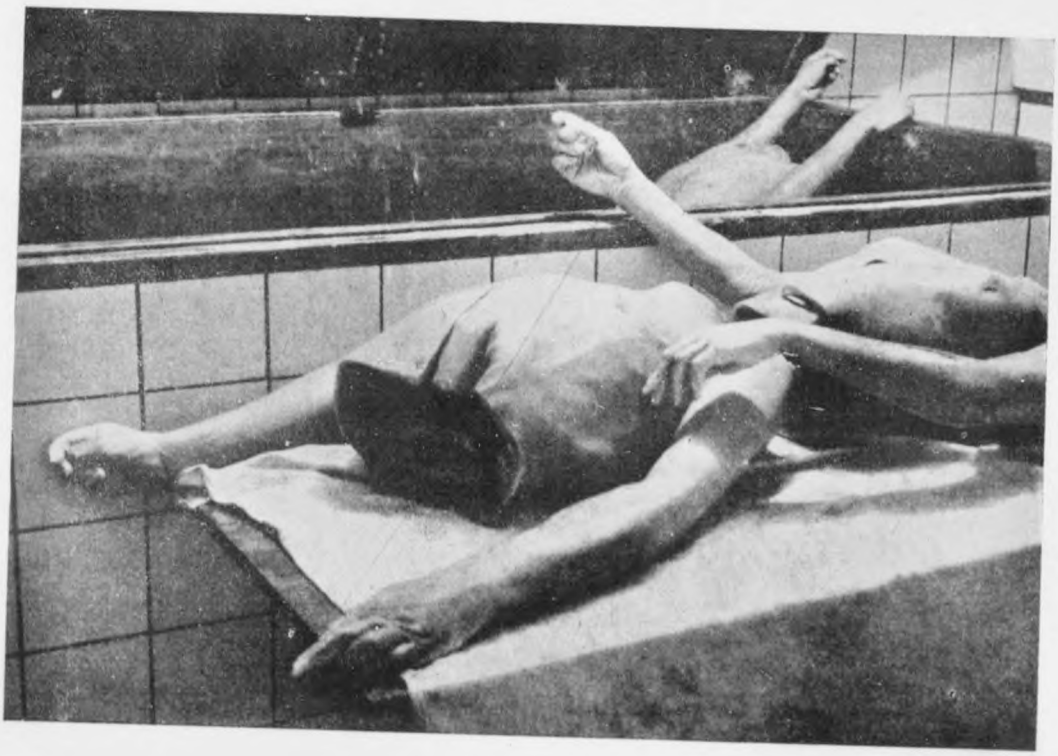

H5002-0312

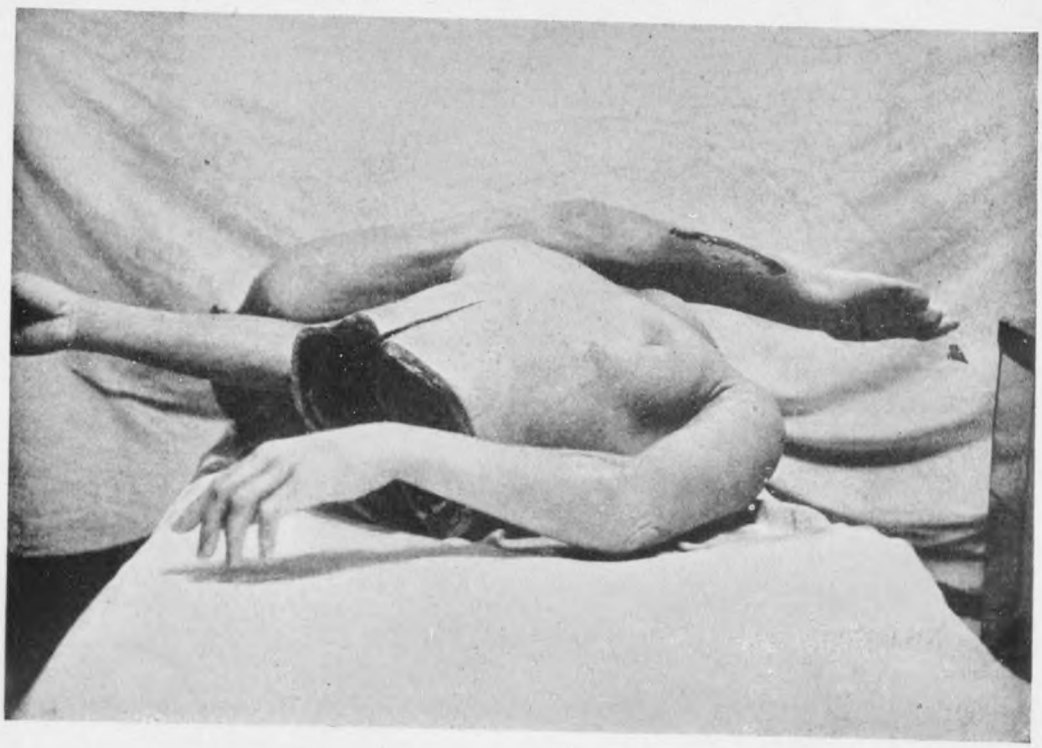

H5002-0313

J.L.

Landesheilanstalt
Lörchingen (Lothr.)

Fernruf: Lörchingen Nr. 6
Postscheckkonto Saarbrücken Nr. 11428

Zeichen: D.LP.s. 13.178

Lörchingen, den 8. September 1942

An Herrn Professor Dr. H I R T
in S T R A S S B U R G - Anatomisches Institut -

Sehr geehrter Herr Professor!

Soeben trifft von meiner vorgesetzten Behörde die Genehmigung ein, in besprochener Weise Leichen abgeben zu dürfen.

Ich stelle Ihnen anheim, nunmehr das Nötige zu veranlassen, damit bei gegebener Gelegenheit Leichentransporte an Ihr Institut durchgeführt werden können.

Heil Hitler!
Der kommissarische Leiter der Heilanstalt:

i. V. [illegible]
Oberarzt.

5000 - Juni 42 - P./0344

H5002-0314

[illegible] August 1942

Vertraulich !

Herrn Oberfeldarzt Dr. Schnitzler

Straßburg

Sanitätsstaffel

Betr. Ablieferung vom Leichen sowjetrussischer Kriegsgefangener an das Anatomische Institut Straßburg.

Sehr geehrter Herr Oberfeldarzt!

Gemäß Verfügung des Korpsarztes b.st.Gen.Kdo V.A.K. (Wehrkreisarzt V) Nr.1611/41 g v.23.10.41 hatte ich mit Schreiben vom 29. Juni ds.Js. das hiesige Kriegsgefangenen-Lazarett gebeten, zukünftig dem hiesigen Anatomischen Institut die Leichen Kriegsgefangener zu überweisen. Bis heute habe ich jedoch diesbezüglich noch keinen Bescheid erhalten. Da ich für den Unterrichtsbetrieb im kommenden Wintersemester aber dringend Leichen benötige, wäre ich Ihnen, sehr geehrter Herr Oberfeldarzt, sehr dank-

H5002-0315

17.Juli 1942

Vertraulich!

An den Oberstaatsanwalt bei dem Landgericht Stuttgart

Stuttgart - O.

Orcanstr.18

Betr. Dortiges Schreiben v.15.7. - Nr.4417 -

Das von mir bestellte Leichenauto ist bis jetzt noch nicht geliefert worden. Da aber einerseits das Anatomische Institut Straßburg noch keine verwertbaren Leichen zur Verfügung hat, andrerseits in nächster Zeit gemäß Ihrer Mitteilung mit grösseren Leichenanfällen zu rechnen ist, wäre zu erwägen, ob die Leichen nicht auf dem Bahntransport hierher geschafft werden können. In diesem Falle würde es sich wohl rentieren, einen Eisenbahnwaggon zu nehmen. - Der von mir in Auftrag gegebene Wagen dürfte nicht mehr als 4 Leichen fassen.

Der Direktor des Anatomischen Institutes:

H5002-0316

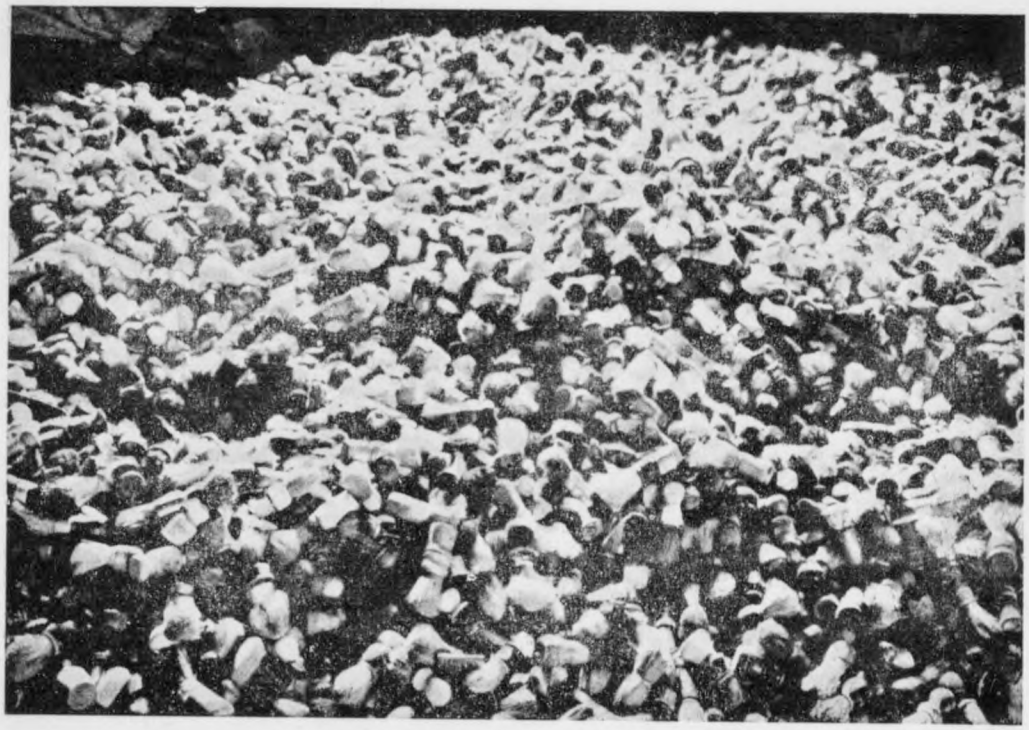

BLAIREAUX

ALLIANCES

H5002-0317

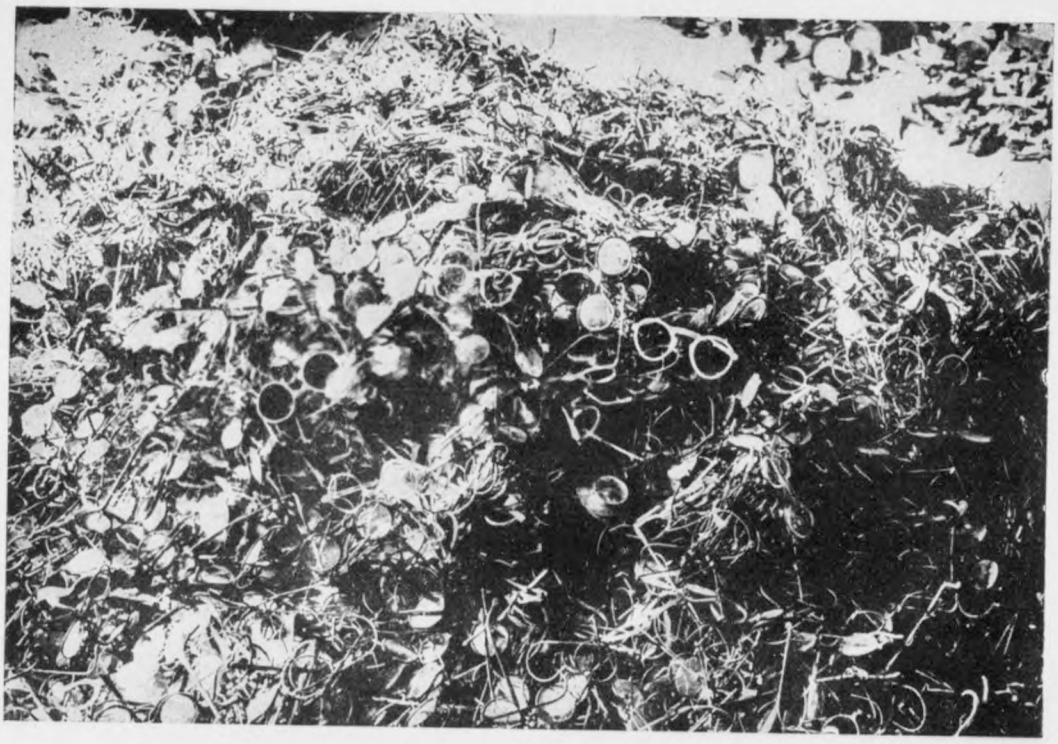

LUNETTES

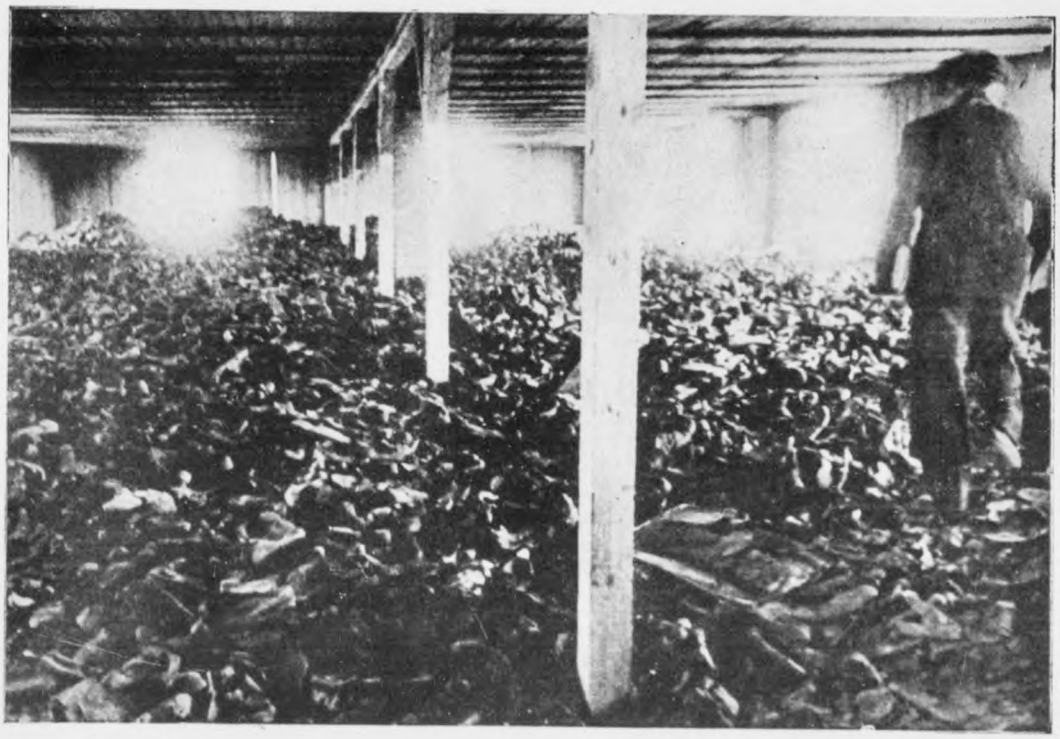

CHAUSSURES

H5002-0318

POUPÉES

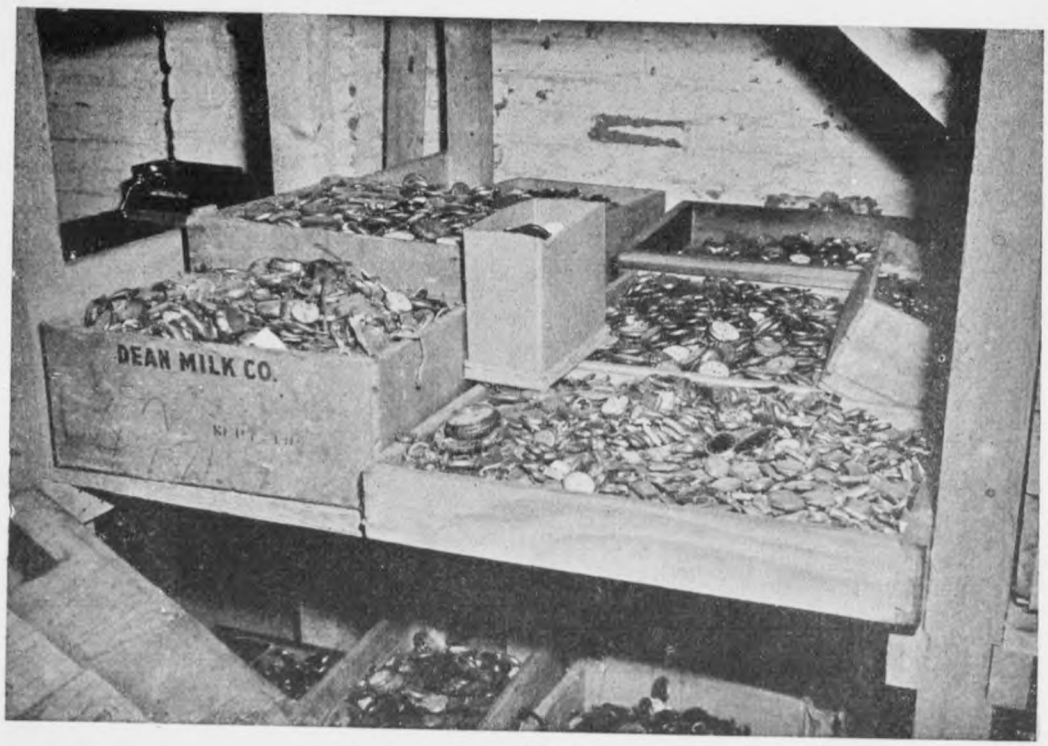

MONTRES

H5002-0319

DENTIERS ET DENTS EN OR

H5002-0320

TÊTES NATURALISÉES

PEAUX
HUMAINES
TANNÉES

H5002-0321

H5002-0322

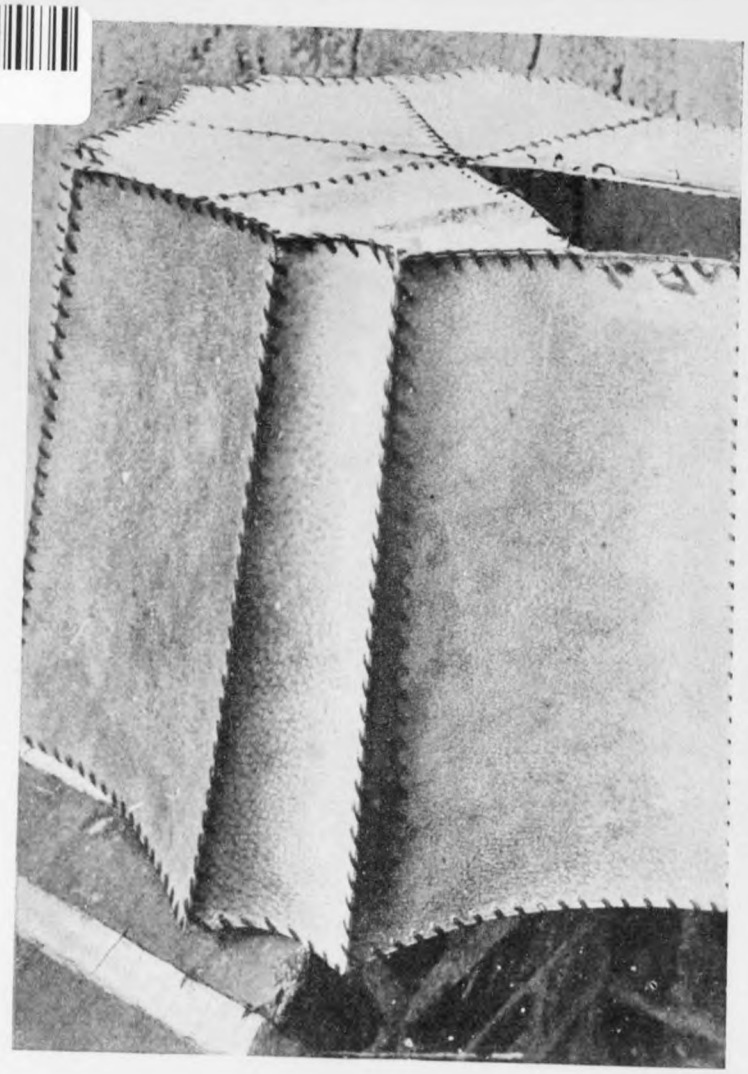

ABAT-JOUR
EN
PEAU HUMAINE

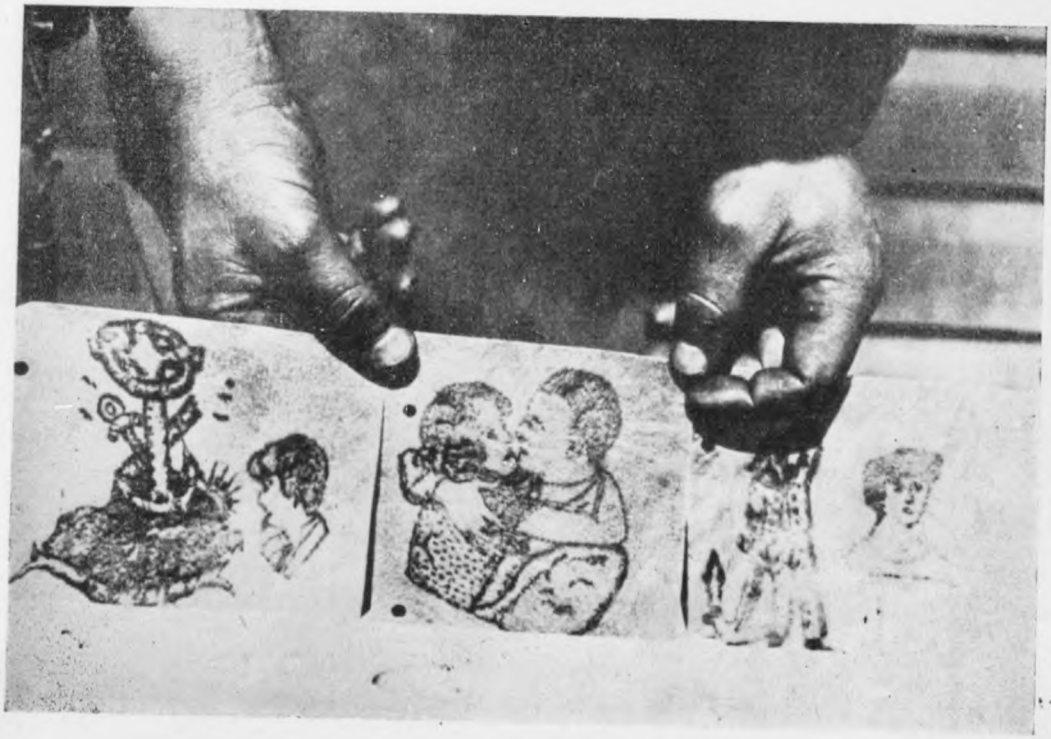

H5002-0323

CARTE DES CAMPS DE L'ALLEMAGNE NAZIE

---- FRONTIÈRES ALLEMANDES
○ CAMPS
● PRISONS
▲ KOMMANDOS

H5002-0324

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES BELLENAND
A FONTENAY-AUX-ROSES
LE 15 NOVEMBRE 1945.
Dépôt légal 4e trim. 1945.
63.420

H5002-0325

PRIX : 150 francs